

N° spécial 1
2010

CHRONIQUES NONTRONNAISES

Présentées par le GRHIN
Groupe de recherches Historiques du Nontronnais

Le canton de Nontron

au XIX^e siècle et avant
dans un manuscrit de 1892

d'Hippolyte Brugière

intitulé

l'Ancien et le Nouveau

Périgord



SOMMAIRE

Hippolyte Brugière (article de J. Briquet)	P. 2
L'ancien et le nouveau Périgord	P. 7
Nontron	P. 9
Abjat	P. 25
Augignac	P. 34
Le Bourdeix	P. 40
Connezac	P. 47
Hautefaye	P. 53
Javerlhac	P. 58
Lussas-et-Nontronneau	P. 66
Savignac-de-Nontron	P. 74
Saint-Angel	P. 79
Saint-Estèphe	P. 85
Saint-Front-Champniers (sur-Nizonne)	P. 98
Saint-Martial-de-Valette	P. 105
Saint-Martin-le-Pin (ou le-Peint)	P. 114
Teyjat	P. 122

Le GRHIN remercie particulièrement Monsieur l'Abbé BOUET, Archiviste diocésain et membre fondateur du GRHIN, pour la facilité et la gentillesse avec laquelle il nous a permis un accès aisé au manuscrit du Chanoine Brugière.

QUI ÉTAIT LE CHANOINE BRUGIÈRE ?

Par Jean Briquet

Extrait du Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXVII – Année 2001.

Les chercheurs, étudiants, curieux d'histoire locale, connaissent « le Brugière », comme on dit « le Littré », mais qui était le chanoine Brugière ?



Hippolyte Brugière est né le 24 juin 1831, à Chalagnac, où son baptême fut célébré le 18 août par le curé Labat, qui avait déjà procédé à son ondoisement, le 24 juillet. Il est décédé le 4 mai 1922, à la maison de La Madeleine de Bergerac, à près de 91 ans. Il était fils de Jean-Baptiste, Prosper Brugière et de Rose, Élisabeth d'Artensec de Verneuilh. Il appartenait à deux vieilles familles du Périgord dont nous trouvons trace dans l'*Armorial de la noblesse du Périgord* d'Alfred de Froidefond et, à présent, dans le *Dictionnaire biographique du Périgord* de notre collègue Guy Penaud. Les Archives diocésaines conservent le livre de raison (1741-1761) du sieur Brugière de Chalagnac (AR 29).

H. Brugière était tellement identifié à son personnage de chercheur (le mot n'était pas encore en usage) que les détails de sa biographie nous échapperaient totalement si son contemporain, Mgr Mayjonade, lui-même historien de notre diocèse, n'avait tracé à son décès ce portrait qui paraît hautement vraisemblable : « *Il vient de s'éteindre pieusement à Bergerac, ce cher et vénéré confrère, à l'âme si loyale, d'une amabilité proverbiale, d'une simplicité naïve, d'une bienveillante affabilité, d'une grande aménité de relations* »¹.

1 – Semaine religieuse, 20 mai 1922, p. 236.

Ordonné prêtre à Périgueux, le 17 mai 1856, il est nommé vicaire à Saint-Pierre-de-Chignac, puis à Monpazier en 1857, curé de Saint-Seurin-de-Prats de 1860 à 1864, et, enfin, curé de Coulounieix de 1864 à 1895, ce qui lui donnera toutes facilités pour ses recherches aux Archives

départementales, au greffe du tribunal, à la mairie, à la bibliothèque municipale de Périgueux, sans négliger les presbytères.

Mais il ne se bornait pas à ces sources immédiates, il poussait ses investigations jusqu'à Paris, Bordeaux, Limoges, Pau, et il copiait infatigablement la pièce qui l'intéressait ; la photocopie lui aurait rendu de signalés services. Il a donc largement bénéficié de la collection Périgord, réunissant à la Bibliothèque nationale, en 183 volumes, les travaux de Leydet, de Prunis et, surtout, de Lespine, dont l'inventaire figure au tome XVII de notre Bulletin².

Brugière n'était pas un historien, mais il a bien servi l'histoire du Périgord en mettant à notre portée une documentation prodigieuse, résultat de ses compilations au sens positif de ce terme. C'est ainsi qu'à partir de la masse de ses notes, reprises, classées, retranscrites, il édifia pour son usage personnel ce monument de 32 volumes in 4° *L'ancien et le nouveau Périgord* qui viendra plus tard enrichir les Archives diocésaines.

D'après Mgr Mayjonade, à qui ces Archives doivent également beaucoup, du 7 mars 1884 au 26 février 1892, Brugière a rempli 419 feuilles de 12 pages chacune : en tout 5028 pages, le tout écrit, dit-il, en caractères menus, mais bien lisibles³.

Ceux qui pratiquent le Brugière connaissent bien cette fine écriture, sans doute de l'un de ses frères, Charles, Etienne, Ernest, car nous apprend le *Dictionnaire biographique des membres du clergé catholique de 1895* (conservé à la SHAP), il « aimait à occuper le temps de ses loisirs à des travaux d'écriture microscopique qui sont d'une finesse et d'une perfection sans égale » : Toute l'*Imitation de Jésus-Christ* en une page de 46 x 30 cm.⁴ Cette collaboration graphique entre les deux frères est confirmée par une seule note manuscrite du chanoine Brugière dans son ouvrage.

A noter que le texte des volumes conservés aux Archives diocésaines ne présente pas le manuscrit original, mais un collage, sur des feuilles reliées, de pages polycopiées avec les moyens de l'époque.

En page de garde et en beaux caractères, on peut lire l'inventaire des 550 notices : « *Pouillés, statistiques, histoire et géographie, patrons et titulaires, églises et chapelles, œuvres d'art, cloches, inscriptions, abbayes et prieurés, châteaux, clergé, familles marquantes, monuments archéologiques, antiquités, curiosités, usages, traditions, dévotions, superstitions, etc.* ». En outre, et ce n'est pas le moindre intérêt de ce travail, on y trouve relevées des traditions orales locales.

Dans la reliure déposée à l'évêché par le chanoine Brugière, des intercalaires ont été ménagés, sur lesquels il a ajouté de nombreuses notes complémentaires, autographes celles-ci.

L'ouvrage comporte, en outre, de nombreux croquis d'églises, de monuments, en petit format, finement réalisés à la plume, ainsi que, pour chaque paroisse, un relevé topographique succinct des lieux-dits, le tout, vraisemblablement de la main de Charles Brugière. Un microfilm est déposé aux Archives départementales.

On conserve également aux Archives diocésaines un *Atlas de l'ancien et le nouveau Périgord d'après Belleyme, Délimitations civiles et ecclésiastiques*, de format 63 x 50 cm, papier cartonné.

2 – Les Archives départementales ont en microfilm la totalité du fonds Périgord, sauf les tomes 20, 21, 22, 108, 109, 111, 112, 113 sans rapport avec le Périgord. Cf. *Mémoire de la Dordogne*, n° 7 et n° 9.

3 – *Semaine religieuse*, 20 mai 1922. Jean-Baptiste Mayjonade (1856-1936), ancien élève de l'Université catholique de Lille, ordonné prêtre en 1880, devint secrétaire-archiviste de l'évêché de Périgueux (1896), puis secrétaire général de l'évêché (1912-1933). Auteur de nombreux articles et opuscules, son œuvre principale est consacrée à Maine de Biran. On lui doit, en partie, la conservation des Archives diocésaines.

4 – Archives diocésaines, section des cartes. Charles Brugière a également exécuté l'*Histoire de la ville de Metz*, 302 pages, en une seule page de 50 x 30 cm ; cinquante-quatre romances sur une carte de visite, 9 x 5,4 cm.

A chaque canton sont consacrées deux feuilles de ce format : sur l'une, un plan du canton à l'échelle 1cm = 198 m ; sur l'autre, l'énumération des lieux-dits. A notre connaissance, il s'agit d'un exemplaire unique¹.

Pour être complet au sujet de l'œuvre cartographique du chanoine Brugière, il faut signaler deux petites cartes en couleurs (24 x 31 cm) présentant, l'une l'ancien diocèse de Périgueux, l'autre celui de Sarlat. Il les présenta à la séance de notre Société le jeudi 3 février 1876.² Ces cartes sont divisées par archiprêtres de l'Ancien Régime, avec indication des églises paroissiales, chapelles, collégiales, abbayes, prieurés, commanderies, châteaux, etc., signalés par des sigles. Il précisa qu'il s'était servi des cartes de Nicolas Sanson (1600-1667) tout en y apportant quelques corrections et d'assez nombreuses additions, le tout en 'caractères presque microscopiques' dont il s'excuse ; chaque carte porte la mention « H. Brugière *delineavit* »

On aurait pu penser que l'abbé Brugière, toujours curé de Coulounieix, ne quitterait pas le domaine – si vaste par ailleurs de l'érudition – mais les notes qu'il avait recueillies sur l'époque révolutionnaire et, d'autre part, l'air du temps en cette fin de siècle où l'église de France faisait face à une vague de persécution anticléricale, l'amèneront à éditer en 1893 un recueil *Le Livre d'Or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le Clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire* (326 pages)³. La famille Brugière, d'ailleurs, conservait avec vénération la mémoire de deux témoins de la foi : un Chanceladais, Joseph-Louis-Martial Brugière et un prêtre de la Mission de Périgueux, Jean-Baptiste Brugière⁴.

Le chanoine Prieur a porté sur lui un jugement qui ne manque pas de perspicacité, ce qui n'étonnera pas ceux qui gardent le souvenir de ce prêtre lettré qui a marqué de sa forte personnalité, non seulement Périgueux dont il fut l'archiprêtre de 1917 à 1947, mais le diocèse, par ses articles, ses publications, sa culture, ses nombreuses relations, dans la tradition du pasteur attentif à tous.

« *Le volume est intéressant, écrit-il. Il n'est pas définitif. Monsieur le chanoine Brugière était un chercheur infatigable. Il n'avait pas la qualité essentielle de l'historien, qui est d'animer les documents et de faire revivre les physionomies évanouies par une savante juxtaposition des textes cités et harmonieusement fondus. Il se rendait compte lui-même que la composition d'un ouvrage n'était pas son affaire, et il avait plutôt cédé avec regret, en publiant ce volume, aux instances réitérées dont il avait été l'objet* »⁵.

Le chanoine Prieur remarque cependant que « *le volume quoi qu'il en soit, venait à son heure* », ce qui confirme l'influence subie de par les circonstances de l'heure où se projetait sur notre diocèse et sur l'Eglise « *la grande ombre de la Révolution française* », selon l'expression de notre président, l'abbé Pommarède, dans *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord* (pp. 58-61).

Sur cette lancée, l'abbé Brugière qui, entre temps, en 1895, avait quitté son Coulounieix pour le chapitre cathédral, donna un complément au *Livre d'Or* sous le titre *Quelques pages de l'ancien et le nouveau Périgord et les châtiments des persécuteurs de la période révolutionnaire* (1897), titre qui paraît aussi étranger que possible au caractère débonnaire de son pacifique auteur.

« *Appelés à recueillir de nombreux documents sur la période révolutionnaire en Périgord, nous avons pu rassembler quelques exemples frappants des justices de Dieu envers certains hommes plus spécialement signalés par leur acharnement pendant la tourmente* » (p. 3).

1 – Archives diocésaines, section des cartes.

2 – B SHAP, t. III, 1876, p. 123. Elles ont été publiées dans notre Bulletin la même année, en page 226 et 234.

3 – Brugière (H.), *Le Livre d'Or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le Clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire*, Montreuil-sur-Mer, impr. N.-D. des Prés, 1893.

4 – B SHAP, t. XX, 1893, p. 467; Livre d'Or, PP. 37-38 ; Robert Bouet, *Dictionnaire biographique, le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, 2 tomes, Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, 1993-1994.

5 – Article nécrologique paru dans le B SHAP, t. XLIX, 1922, p. 191.

Il parcourt ainsi 34 paroisses du diocèse donnant des faits « *solidement établis ; beaucoup d'entre eux sont l'objet d'une tradition ininterrompue, d'autres nous ont été livrés par des témoins oculaires* », en évitant de mettre en cause des familles. L'austérité du propos est adoucie par des extraits de ses monographies pour chacune des paroisses concernées dans ces 162 pages. Curieusement, mais trait révélateur de sa manière d'accumuler les notes, H. Brugière consacre le reste du petit livre (pp. 163 à 208) à publier des documents sans rapport avec ce qui précède.

Assurément, ces écrits n'offrent nullement la rigueur scientifique et le caractère exhaustif du *Dictionnaire biographique, le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, de notre collègue, M. l'abbé Robert Bouet.

Exploration campanaire du Périgord – au titre insolite (*campana*, la cloche) – nous fait quitter ces terrains sensibles pour nous élever vers le ciel.

L'ouvrage publié par notre Société en 1907, 652 pages, est cosigné par le chanoine Brugière et Joseph Berthelé. Ce dernier, archiviste départemental de l'Hérault, décédé en 1926, était un excellent archéologue, spécialiste de la question des cloches¹. La première prise de contact avait eu lieu à l'initiative de celui-ci en octobre 1897, offrant ses services pour une publication commune, disposant lui-même d'une documentation inédite sur les cloches du Périgord².

La tâche fut répartie de la manière suivante : une étude d'ensemble sur les cloches du Périgord, par Joseph Berthelé, par une exploitation très méthodique des matériaux rassemblés par le chanoine Brugière (pp. 5-172). Ce dernier a assuré, canton par canton, la recension minutieusement érudite des cloches du diocèse (pp. 173-458). On y trouve, non seulement la description des cloches, mais quantité d'informations glanées à leur sujet. A Saint-Germain-des-Prés, par exemple, extrait du livre journal de Réjou, syndic-fabricien : « *le 21 juillet 1738, j'ai remis au nommé Mathieu trois livres de fert pour accommoder la grande cloche, monté 9 s. Ledit Mathieu m'a dit avoir pris de fert de plus demy livre 1 s. 6 d. Le 12 août 1738, M. le curé et moy avons convenu aveq le nommé Anthoine, serrurier, pour accomoder la grande cloche qu'il a braszé, fait le jouc à neuf, refait le bâtan et l'a ferrée ; avons convenu lui payer pour tout trente livres... ; plus le jour que nous fîmes monter la grande cloche, 3 s. pour une pinte de vin... ; plus ay acheté un ner de bœuf pour attacher le bâtan de ladite cloche, 3 s....* » (p. 208)

C'est là, naturellement, qu'on trouve mentionnée la cloche de l'hôtel de ville de Périgueux cédée à la cathédrale et dont il a été question récemment.

La dernière partie est une étude de Joseph Berthelé sur les fondeurs de cloches ayant travaillé pour le Périgord, du XVe au XXe siècle (pp. 459-576). On y voit comment il s'agissait d'un art familial, les Ampoulange, les Baraud et, on s'y attend, les Bollée (XVIIIe, XIXe et XXe siècles).

Des index contribuent à une consultation rapide, encore très appréciée par ceux qui viennent s'assurer des inscriptions peu accessibles de leurs cloches et, en même temps de leur origine.

Le chanoine Brugière fut un membre très actif et productif de notre Société et la liste de ses articles, de 1876 à 1892, est considérable ; d'ailleurs, elle l'appela à en être le secrétaire-adjoint en 1897 et vice-président honoraire en 1903.

Aux Archives diocésaines, ce qu'on pourrait désigner comme le *corpus* Brugière se compose, en outre, de nombreuses notes manuscrites regroupées sous diverses cotes :

Bibliothèque :

- deux tomes reliés : sujets divers avec tables (n° 03),
- un livret : notes sur les paroisses (n° 1556),
- un livret : familles notables de chaque paroisse (n° 1551),

Archives diocésaines :

- un carton, D 91 : paroisses classées par canton,
- deux cartons D 197 et D 198 : paroisses,

1 – B SHAP, t. LIII, 1926, p. 173.

2 – Archives diocésaines, C 764.

- un carton, D 309 : croquis, fragments sur abbayes, prieurés, congrégations, personnalités, la Révolution,
- trois dossiers, C 790, D 235, C 115 : *Le Livre d'Or*, curés sous la Révolution,
- un cahier, C 764 : courrier, *L'exploration campanaire*,
- un dossier M 7 : notes diverses.

Il aurait été surprenant qu'Hippolyte Brugière, tant attaché à l'histoire dite faussement « locale » de notre province, n'en ait pas parlé ni écrit la langue. Les Archives diocésaines conservent une plaisante invitation à déjeuner adressée de Coulounieix à ses confrères, en vers occitans, intitulée non sans malice en référence à l'actualité « Lou Syndicat », mais dépourvue d'autre allusion car, on s'en doute, il s'agissait de la bonne compagnie se réunissant tour à tour, assez loin de telles agitations :

*D'ovei mou bounz amis, lou ploseï me'scotouillo,
Oven zuna, faï magre, e' paou zuga zon fouillo
Per nous santifia tous é pastour é troupeou
Lou careim' eï possa, dé Paqué lou drapeou
Qué faï floca lou vént dé la réjouissanço
Va fa luzi sça you votr' eimablo présenço (...)*¹

On remarquera l'allusion aux jeux de cartes, passe-temps favori des curés de ce temps et dont ils s'étaient vertueusement abstenus durant le Carême (« *paou zuga, peu joué* »).

Infatigable, l'abbé Brugière devait presque chaque jour descendre de Coulounieix à Périgueux, après avoir fait son catéchisme, visité ses malades. « *Il marchait – raconte l'archiprêtre Prieur – avec l'air radieux, d'un homme qui, son devoir accompli, va voir ce qu'il aime. Ce qu'il aimait, c'était les vieux registres poudreux conservés dans les archives, dans toutes les archives* » (B SHAP, tome XVIX, 1922, p. 190).

Pourtant, la fatigue vint un jour – même rapproché de Périgueux par sa nomination au chapitre – sa sagesse et son esprit de détachement, sans doute une vue qui commençait à donner des signes de fatigue bien compréhensible, lui inspirèrent sa décision : « *il se dépouilla résolument de tout ce qu'il possédait, de ses livres même et de ses notes qu'il nous confia* »². Ce fut, pour nos Archives débutantes, un accroissement considérable.

Retiré en 1910 à Bergerac, à la maison de retraite de La Madeleine des religieuses de Sainte-Marthe, il y vécut douze ans, « *sans se départir du calme, de la sérénité et de la gaieté, il vivait de souvenirs* », jusqu'à sa mort survenue le 4 mai 1922 ; l'inhumation eut lieu dans le caveau de famille, aujourd'hui disparu, au cimetière de l'Ouest à Périgueux.

Comme on aurait aimé le connaître ! le bon curé de Coulounieix, le membre distingué du chapitre, prompt à rire de ses nombreuses distractions, l'érudit passionné par une humble tâche dont continuent de bénéficier tous ceux qui, comme lui, sont épris des richesses de notre Périgord.

J.B.

1 – Archives diocésaines, D. 253, traduction père J.C. Célérier.

D'avoir mes bons amis, le plaisir me chatouille
Nous avons jeûné, fait maigre et peu joué, il le fallait
Pour nous sanctifier tous, et pasteur et troupeau,
Le Carême est passé, de Pâques le drapeau
Qui fait gonfler le vent de la réjouissance
Va faire briller chez moi votre aimable présence.

2 – Mayjonade (chanoine), Semaine religieuse, 20 mai 1922, n° 20, P. 237.

L'ANCIEN ET NOUVEAU PÉRIGORD

Ouvrage manuscrit en 32 volumes (de 34 x 28 x 6 chacun) dont le titre et le contenu sont présentés ainsi par son auteur :

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU PÉRIGORD

Par H. BRUGIÈRE.

550 Notices.

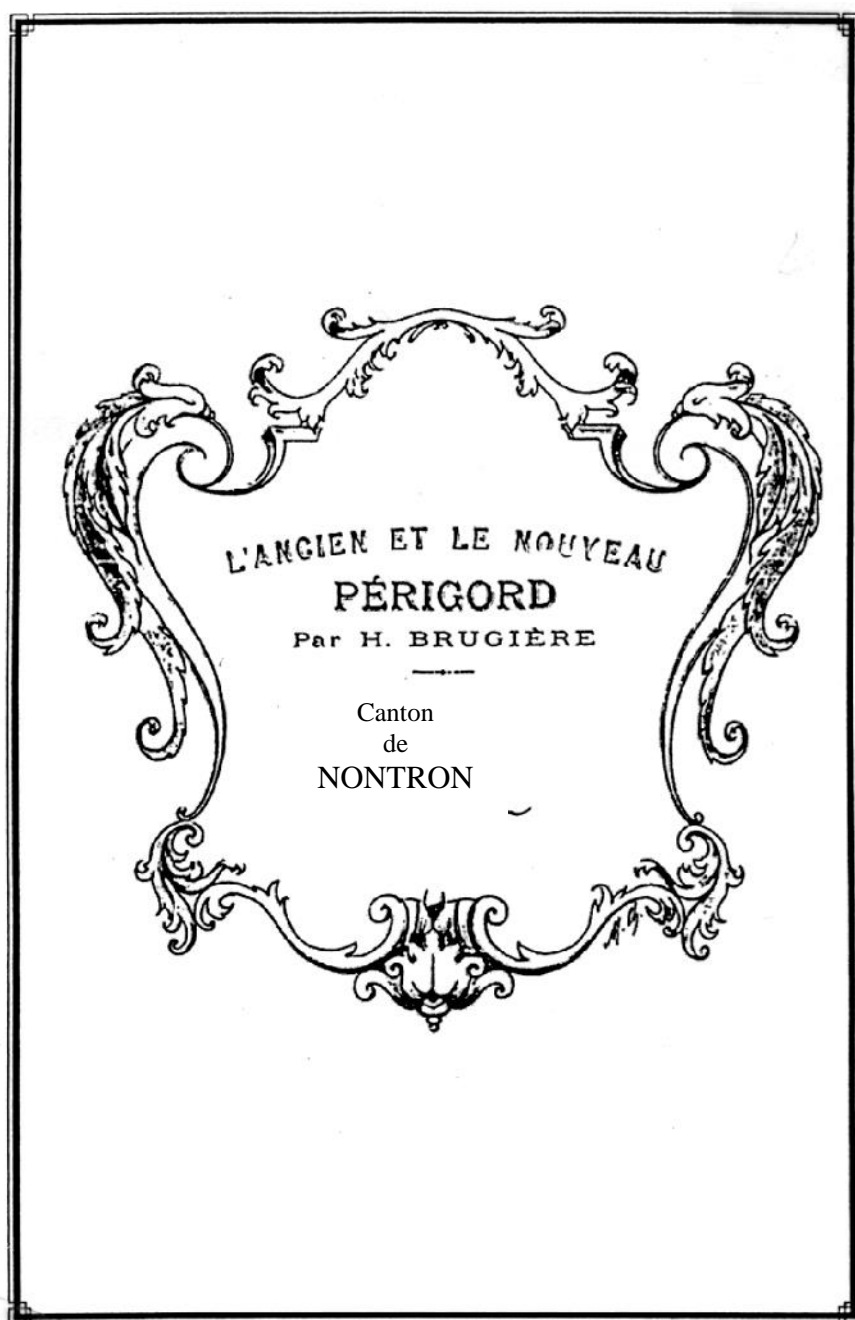
*Nombreux documents civils et ecclésiastiques sur le
Département de la Dordogne*

*divisé par ordre alphabétique en arrondissements,
cantons et communes :*

*Pouilles, statistique, histoire et géographie, patrons
et titulaires, églises et chapelles, œuvres d'art, cloches,
inscriptions, abbayes et prieurés, châteaux, clergé,
familles marquantes, monuments archéologiques,
antiquités, curiosités, usages, traditions, dévotions,
superstitions, etc., etc.*

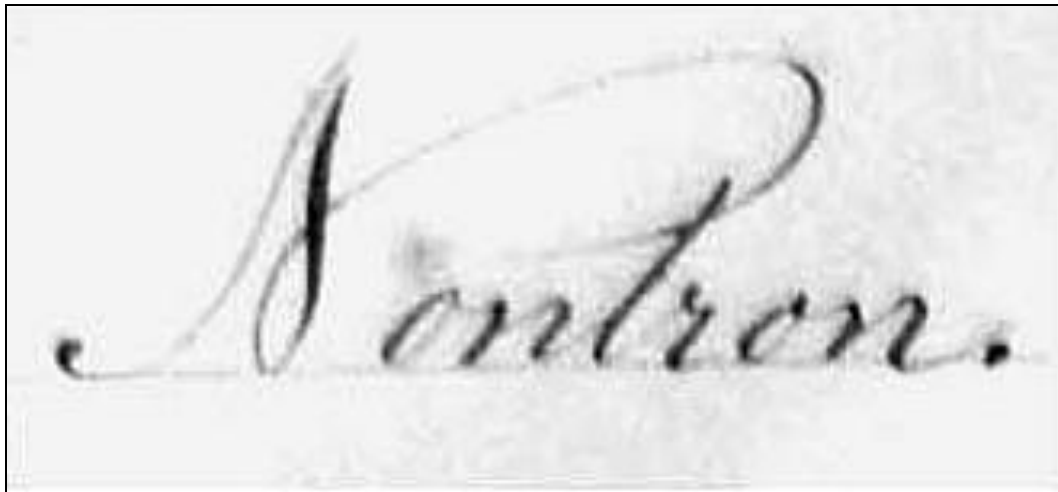
Cartes géographiques et Gravures.

LE CANTON DE NONTRON

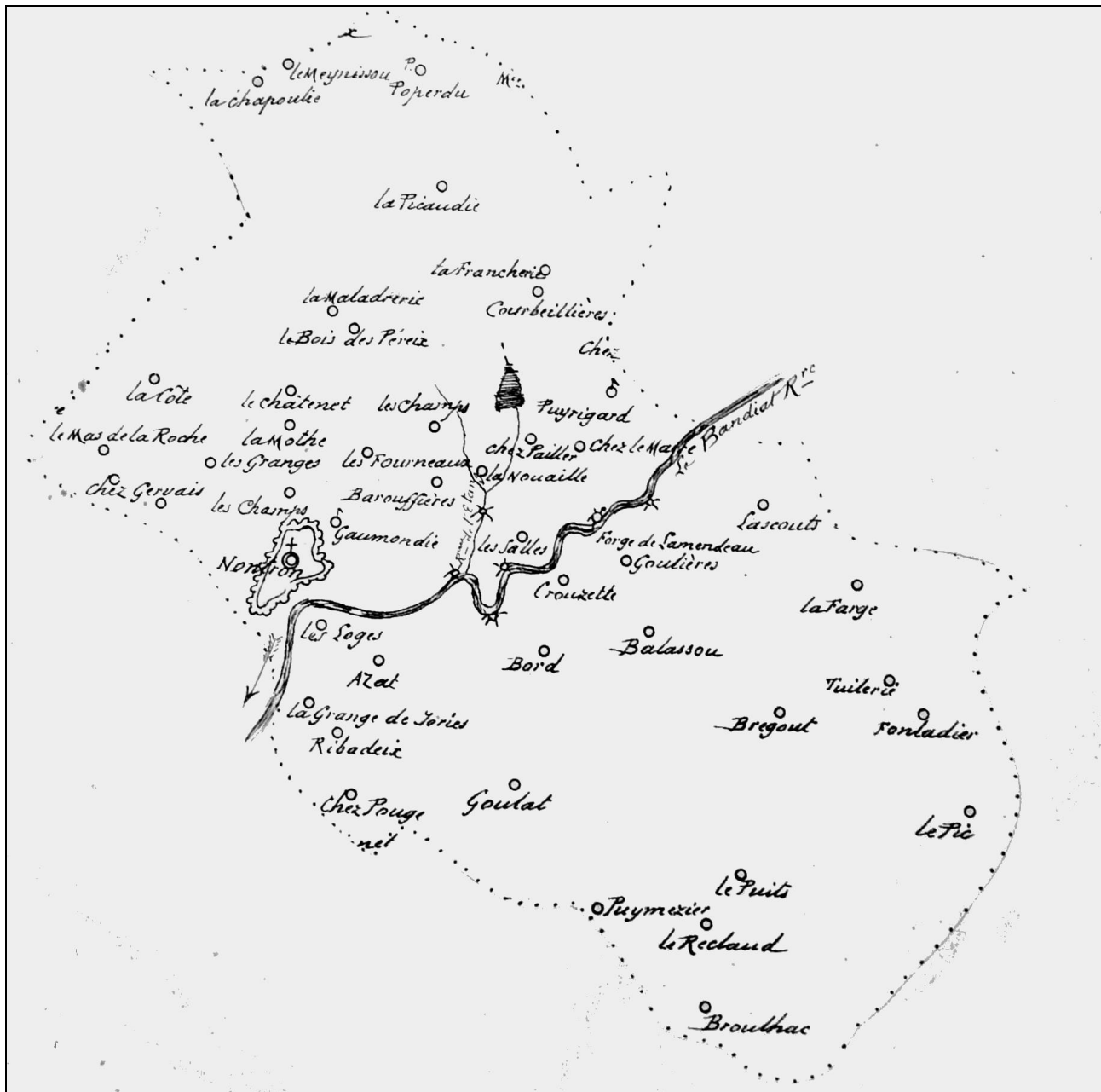


Chaque chapitre concerne une paroisse du canton en commençant par Nontron, puis en suivant l'ordre alphabétique.

N.B. les numéros de pages indiqués correspondent à l'édition manuscrite. Tous ces documents se trouvent dans les volumes 16 et 17 des Archives diocésaines.



Montron.



Ville : 3000 h.		Fonladier : 5 E	3	Min Blanc : 2.	2
Azat : ISE	4	Forge de Lamandeau : 3 NE	1	Min de Bord : 2	2
Balassou : 2 ½ E	1	? les Fourneaux : 1 N	2	Min de la Côte : 2 ½ ON	9
Barouffières : INE	3	La Francherie : 3 NE	4	Min de Maviconteau : 1.	2
Bois de Pereix : 2 N	.	? Gaumondie ½ ON	.	Min de Messine : 1 SE	1
Bord : 2 ½ ES	2	Chez Gervais : 1 ½ O	.	Min de la Nauve : ½ SE	.
Brouillac : 5 ½ ES	.	Goulières : 2 ½ E	2	Min de Puysechet : ½	2
Bregout : 4 E	3	Goulat 2 ½ SE	9	Min de la Roussie : 1 ½ E	.
La Chapoulie : 4 NO	2	La G ^{re} des Jories : 1 ½ SE	.	Les Nouailles : 2 NE	.
Les Champs : 2 N	.	Les Granges : 1 ON	4	Puyrigard ? : 2 ½ NE	9
Le Châtenet : 1 ½ NO	2	Lacaud (Lascouts) : 4 EN	.	La Picaudie : 3 ½ N	.
La Côte : 2 ON	10	Les Loges : 1 SE	1	Chez Pouge : 2 SE	4
Chez Paillet : 2 NE	.	La Maladrerie : 2 N	6	Le Puy : 5 ES	6
Chez le Maire : 2 ¼ NE	.	Le Mas de la Roche : 2 O	2	Le Pic : 5 ½ E	5
Courbeillière : 3 NE	.	Chez Mataguerre : ½	1	P. Poperdu : 3 ½ N	.
Crouzette : 2 EN	.	La Mothe : 1 NO	.	Le R ^{au} de l'Etang : 1.	1
Les Farges : 4 EN	4	Le Meynissou 4 NO	3	Les Salles : 2 NE	2
Ribadeix : 2 SO	.	Tujat : 1 O	.	Tuilerie : 4 E	.
Colluirgas ?		Colle?		Gaumondières (de Gourg)	

Nontron — Avant la nouvelle circonscription des diocèses c'est-à-dire avant le Concordat de 1801 l'archiprêtré de Nontron faisait partie de l'Eglise ou plutôt du diocèse de Limoges dont il formait l'un des 17 archiprêtrés. La pièce antique que nous citons nous apprend quelles étaient les églises de cet archiprêtré. Les autorités d'où elles dépendaient et leur redevances respectives.

Archivesbiteratus de Nontronio

1- cap. de Buxeria Gualandi...	Castaliensis	3 ^{ff}
2- cap. de Dornazat (2 ^e classe)...	de Corona	3 ^{ff}
3- Prior de Alta Vallibus (les Allois ?)		Nihil
4- Prepositus de Ape (Laroche-l'Abeille)	S ^{te} Augustini	3 ^{ff}
5- cap. de Lageyrat...	Episcopalis	3 ^{ff}
6- cap. de Pajas...	Episcopalis	3 ^{ff}
7- cap. de Chansac (Champsac)...	Episcopalis	2 ^{ff} 10 ^s
8- cap. de Gironsa seu Girouza...	S. Juritani ?	2 ^{ff}
9- cap. de Champarhaco (C ^{ton} d'Oradour)	Episcopalis	2 ^{ff}
10- cap. de Monbrandes...	S. Aredié	1 ^{ff}
11- cap. de Bolonio seu Bolomo...	Fontis Ebrardi.	Nihil.
12- cap. de Milhaguet...	Hospitalis.	Nihil.
13- cap. de Pansols (Pauper)	Episcopalis	10 ^s
14- cap. de Maravalle...	Episcopalis	2 ^{ff}
15- cap. de Abjaco (Abjat, Périg.)	Episcopalis	2 ^{ff} 10 ^s
16- cap. de Savinhaco (Périg.)...	Episcopalis	15 ^s
17- cap de Auginhaco (Périg.)	Episcopalis	2 ^{ff} 10 ^s
18- Prior et cap. de Nontronio, cap. est	Episcopalis (Pér.)	4 ^{ff}
19- Cap. S ^{ti} Martialis de Valeta (Périg.)...	Episcopalis	2 ^{ff}
20- Cap. de Lussas (Périg. Nontronneau annexée)	Episcop.	1 ^{ff} 10 ^s
21- Cap. de Alta Fagia (Périg.)...	Episcopalis	1 ^{ff}
22- Cap. de javerlhaco (Périg.)	Episcopalis	1 ^{ff}
23- Prior et Cap. S ^{ti} Roberti (Périg.)	Case-Dei	3 ^{ff} 10 ^s
24- Cap. S ^{ti} Martini Picti (Périg.)	Episcopalis	2 ^{ff}
25- Cap. de Varanea solvit cumprocaratione Capelle et est	parochia Case Dei	.
26- Cap. de Teygaco (Périg.)	Episcopalis	1 ^{ff} 10 ^s
27- Cap. De Burgo Agedupense (Périg. Le Bourdeix)	Episcopalis	.
28- Cap. S ^{ti} Stephani de Lodios (Périg.)	Episcopalis	1 ^{ff}
29- Cap. de Scaus, seu de Stans (Périg. Etouars).		nihil
30- Cap. de Solxac (Soudat. Périg.)	de Buxeria Badili	nihil
31- Prior et Cap. de Mostier (Eymoutiers)	S. Martial Lemov.	2 ^{ff}
32- Prior de De Buxeria Badili (Périg.)	de Cluxa	5 ^{ff}
33- Cap. de Buycheyrola (Périg.)	Episcopalis	2 ^{ff} 10 ^s
34- Cap. de Relhac (Périg.)	Militia Templi	3 ^{ff}
35- Cap. de Pleuies (Périg.)	Episcopalis	2 ^{ff}
36- Cap. de Champnhier (Périg.)	Episcopalis	2 ^{ff}
37- Cap. de Samatia (S ^t Mathieu)	Episcopalis	2 ^{ff} 10 ^s
38- Cap. de Meyrones (Maisonnais)	Episcopalis	2 ^{ff}
39- Cap. de Salis (Les Salles)...	Episcopalis	4 ^{ff}
40- Prior S ^{ti} Bartholomaei (Périg.)	de Salis	2 ^{ff} 10 ^s
41- Cap. de La Veytixous (Vouthon)	Bussière Badil	nihil
42- Cap. de Sablonoza...	de Bussière Badil	nihil
43- Cap. de Caverennhiaco seu Cavennihaco (Cheronnac)	de Salis	1 ^{ff} 10 ^s
44- Cap. de S ^{ti} Joannis de Veyras annexa	Episcopalis	2 ^{ff} 50 ^s
45- Cap. de S ^{ti} Petri de Vahias annexa (Videix ?)	Episcopalis	1 ^{ff}

46- Cap. S ^{ti} Bazilii...	Episcopalis	(Pauper)
47- Cap. de Cussaco (cure 2 ^e classe)	Episcopalis	2 ^{ff}
48- Cap. de O ? ratorio...	Episcopalis	3 ^{ff} 10 ^s
49- Cap. de S. Laurentii...	Episcopalis	3 ^{ff}
50- Cap. de Molboscho	non presentatur	nihil
51- Cap. de Sarralhac...	Decani Lemovicensis	2 ^{ff}

Observations correspondantes aux numéros ci-dessus.

- 8- Voir la chronique de Maleu chanoine de S. Junien au B22 (Arbellot)
- 23- La Chapelle St Robert, ancien prieuré supprimé et réuni à Javerlhac.
- 25- A Varaignes est réuni Soudat.
- 26- L'Abbé Nadaud a été curé de Teyjat.
- 29- Etouars supprimé par le Concordat.
- 30- Soudat p. réunie à Varaignes.
- 34- Relhac réuni à Champniers.

-----p. 8 -----

Sources de documents :

Fonds Lespine, tome 24 ; coutumes de Nontron (f° 271)
Tome 47 ; Nontron (f° 235) – Documents divers (785-1624) f° 236
Archives de la Dordogne GH carton ; frères mineurs de Nontron.

----- p. 9 -----



Nontron (armoiries)

D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable, accostée de deux fleurs de Lys d'or.

Par lettres patentes en date du 10 juin 1410 Charles VI accorda aux habitants de Nontron des exemptions d'impôts, en récompense de leurs loyaux services. Ce fut probablement à cette occasion que la ville de Nontron obtint la faveur de porter des fleurs de lys dans ses armes. (voir la Charte de Charles VI bulletin archéol. du Périgord t. XII p. 432 et suivantes).

Titulaire et Patronne : Notre-Dame de l'Assomption. 15 août. Voyez la note p. 15.

Nontron. 3687 habitants dont 3000 dans la ville ; 1100 communiants (150 hommes) ; 2546 hectares ; 193 mètres – 302 mètres d'altitude. A 48 kilomètres de Périgueux. Chef-lieu d'arrondissement ; sous-préfecture. Etc. etc.

Revenus de la commune (1884) : 221,92 x 26
Revenus de la ville (en 1884) : 3 150^{ff}
Revenus de la fabrique (en 1881) : 5 416^{ff} (ch. 3 400^{ff})

Sol : Granite. Terrain primaire. Lias. Tuileries. Oolite inférieure. Manganèse. Mollasse.

Commune à mi-coteau, arrosée par le Bandiat qui fait mouvoir 8 moulins et par le ruisseau de l'Etang qui en fait mouvoir un, ruisseau de Joumard ou de Merdanson.

La nature du sol au Nord et au Levant est presque en totalité granitique et couvert de rochers ; au Couchant et au Midi, le sol est argileux, et aux limites du côté du midi, il est calcaire. La terre labourable est peu riche en général, excepté auprès de la ville où la terre végétale abonde et est grandement améliorée par les fumiers.

On y exploite le minerai de manganèse avec assez de succès ; on a essayé et abandonné l'exploitation de la mine de plomb.

Il y a plusieurs sources d'eau très pure, la source principale, quoique sise à 1500 mètres, donne avec abondance une eau excellente aux fontaines publiques.

L'aspect de la ville est très pittoresque ; elle est échelonnée sur le versant de trois collines s'abaissant vers le Bandiat qui en baigne l'extrémité.

On y jouit d'un air très pur.

Il s'y fait un commerce assez considérable de peaux, bien épurées et assouplies, grâce à la bonté des eaux qui servent dans les tanneries. La coutellerie y est très fine et très délicate. Les ouvriers ont poussé si loin la perfection de leur art, qu'ils font de petits couteaux aussi complètement montés que les grands, renfermés par douzaines dans des coquilles de noisettes et des noyaux de cerises.

La prospérité de cette ville va s'accroître par le chemin de fer lorsqu'il offrira des communications plus faciles avec Périgueux, le chef-lieu du département.

Malheureusement Nontron laisse beaucoup à désirer sous le rapport religieux. Espérons que sa belle église et ses bonnes écoles seront pour cette ville une source de prospérité morale et religieuse.

Foires : 12 février ; 13 et 14 août, 18 octobre, 29 décembre ; 2^{ème} samedi de chaque mois. Marchés ; les samedis.

Sources de documents : les papiers de la ville et de la paroisse furent brûlés par les patriotes sur la place publique pendant la tourmente révolutionnaire. Le registre des délibérations de la commune contient les noms des fameux citoyens qui présidèrent à cette triste opération. On trouve néanmoins de nombreux et précieux documents relatifs au Nontronnais aux archives de Pau ; à la Tour de Nesle à Londres ; au Grand séminaire de Limoges ; dans des in folios manuscrits du savant abbé Nadaud mort curé de Teyjat vers 1775 ; dans le Gallia Christiana ; etc. etc. M. de Laugardière dans ses « Essais topographiques sur l'arrondissement de Nontron » a donné un nombre considérable

----- p. 15 -----

de documents qui pourraient, croyons nous, à eux seuls, suffire pour faire une bonne et intéressante histoire sur cette partie du Périgord. (Voyez Bull. de la Société hist. Et Arch. Du Périgord tomes 2, 12, 13, 14.)

Historique.

Nontron doit son origine à une forteresse bâtie sur le sommet du coteau au pied duquel coule le Bandiat et dont on voit encore les fondements. Cette forteresse fut donnée au VIII^e siècle par Roger, comte de Limoges, et par Euphrasie sa femme, aux moines bénédictins de Charroux qui s'y établirent sous le vocable de Saint-Sauveur et s'y maintinrent jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Au IX^e siècle, Nontron fut saccagé par les Normands ; au XII^e siècle il fut pris et pillé par Richard Cœur de Lion. Un grand nombre d'historiens rapportent que ce prince fut blessé mortellement à Châlus ; d'après Gervais de Canterbury, chroniqueur anglais contemporain, ce serait au siège de Nontron qu'un jeune homme du nom de Sabras aurait atteint Richard et blessé d'une flèche qui l'aurait fait trépasser à Châlus le 6 avril 1199 (Voy. Bull. archéol. t. XII p. 422).

En l'an 1200, les bénédictins de Charroux cédèrent leurs droits aux vicomtes de Limoges sous la réserve d'un hommage et la redevance annuelle d'un palefroi.

Les vicomtes de Limoges ne furent pas longtemps sans refuser l'hommage, ce qui détermina les religieux à transférer leurs droits à Philippe-le-Bel.

Pendant le XIV^e siècle, Nontron fut tour à tour prise et reprise par les Anglais et les Français. En 1407, les Anglais s'en rendirent maîtres et l'incendièrent en partie, après l'avoir livré au pillage. En 1410 les habitants reprirent leur ville dont ils chassèrent les Anglais et le roi de France Charles VI, en récompense de leurs loyaux et bons services, leur accorda des exemptions d'impôts et ce par lettres patentes en date du 10 juin 1410 : « *Charles par al grâce de Dieu roi de France etc...* » (Voy. Bull. de la Soc. Hist. Et arch. Du Périgord, t. XII p. 432 et suivantes).

De 1441 à 1453, époque à laquelle cessèrent nos guerres avec les Anglais, Nontron paraît être resté toujours en la possession de Jean de Bretagne qui se plaisait à y séjourner.

En 1478, la ville de Nontron comprenait 384 feux.

En 1487, Alain d'Albret se ligua contre le roi de France et se disposait avec 3 ou 4 000 combattants à joindre les princes mécontents de Bretagne, lorsqu'il fut investi dans son château de Nontron par le seigneur de Candale, lieutenant du roi en Guyenne, qui l'obligea à se soumettre.

(Le 7 juin) 1569, Coligny détacha de son armée Antoine de La Rochefoucauld qui s'empara de Nontron et passa au fil de l'épée la garnison composée de 80 hommes.

Pendant la Ligue de 1576 à 1593, les protestants et les ligueurs furent plusieurs fois débusqués de Nontron, notamment par d'Épernon qui s'en empara en 1589 et en démantela les fortifications.

En 1633, révolte des Croquants soumis en 1637 par le duc d'Épernon qui avait sous ses ordres M. de Folleville, lequel avait son quartier général à Nontron.

De 1648 à 1653, durant les troubles de la Fronde, les habitants de la ville de Nontron tenaient pour le roi et l'unité française. En 1651, Périgueux ayant été pris par le prince de Condé, les sièges royaux furent transférés à Nontron où ils restèrent jusqu'au mois d'octobre 1653.

En 1793, si Nontron eut comme ailleurs ses révolutionnaires pour outrager notre sainte religion, nous devons ajouter pour être juste qu'ils furent moins nombreux.

Nontron avant 1789 était l'un des dix-sept archiprêtrés du diocèse de Limoges, comprenait

----- p. 25 -----

alors cinquante-et-une paroisses dépendant aujourd'hui des cantons de Châlus, de Saint-Yrieix, de Saint-Junien etc. etc.

Après le Concordat, Nontron ne fut plus que l'un des cinq arrondissements et l'un des 47 cantons du département de la Dordogne et du diocèse de Périgueux. Comme chef-lieu d'arrondissement, il y a dans l'ordre civil et ecclésiastique huit cantons comprenant 73 paroisses.

La paroisse de Nontron comprend le territoire de cette commune et celui de la commune de Savignac. Un vicariat y a été établi par ordonnance du 12 août 1844.

L'église (note de 1845 ; cette église a été remplacée par une autre depuis) avait été bâtie en 1666 par les membres d'une confrérie de la Sainte Vierge. La nouvelle église paroissiale dédiée, comme celle qu'elle a remplacée, à Notre-Dame de l'Assomption est de style gothique et a la forme d'une croix latine. On admire ce beau vaisseau à voûtes élancées de 52 mètres de long sur 11 mètres de large et de 20 mètres dans les chapelles, construit avec solidité et élégance par M. l'architecte Mandin. Il ne manque à ce monument qu'un clocher en harmonie, qui une fois construit fera honneur à la ville. Il y a sous la nef une vaste crypte dans laquelle se trouve l'antique statue en pierre peinte de Notre Dame des Clercs ou des Ronces avec sa fontaine qui est ancienne. On y descend par un escalier de l'église ou bien encore par une porte pratiquée en dehors. (voir aussi dans la suite de cette notice ce qui regarde cette crypte).

Il y a 15 vitraux sortant des ateliers de M. Villiet de Bordeaux : ils représentent la vie de la S^{te} Vierge, les figures et les réalités de l'Eucharistie etc. Ils portent et transmettront à la reconnaissance des générations futures les dons généreux des donateurs.

La chapelle de Notre-Dame des Ronces ou des Clercs a été entièrement construite, ornée et meublée aux frais de Mme Foureau de Bussac. – L'autel et la statue de la chapelle du Sacré-Cœur ont été donnés par M. Ribault de Laugardière. – L'autel de St Joseph a été donné par M. Lasescuras de Beynac. – L'église, le maître-autel, les orgues (anciennement à la cathédrale) le chemin de croix et 3 cloches nouvelles ont été payés par la fabrique et par des souscripteurs et des donateurs volontaires.

Il y a deux sacristies.

Signalons deux reliquaires provenant de l'église des Cordeliers : ils contiennent des reliques de S^t Boniface et de S^t Pacifique, mais malheureusement sont dépourvus d'authentiques.

Cloches

Les anciennes cloches ayant été enlevées pendant la Révolution, ont été depuis remplacées par les cinq cloches actuelles dont voici les inscriptions :

1°) (poids environ 800 livres) « *Parrain, M. Michel-Hypolite Durand-Durepaire, sous-préfet de Nontron. Marraine, dame Marguerite-Virginie Ducluzeau, épouse de M. Grolhier-Mirtil. M. Bost, curé de Nontron. 1823. Augustin Martin, fondateur.* »

2°) « *En septembre 1824, j'ai été bénite sous l'invocation de S^{te} Marie, par M. Bost, curé et archiprêtre de Nontron. Fut parrain M. L. Marcillaud de Bussac, maire. Marraine, dame Henriette-Sophie Verdin, épouse de M. Delanoue, conservateur des hypothèques à Nontron, Forgeot fondateur* » (poids 2000 liv. Bas relief une croix, une fleur de lis etc.)

3°) « *1882. Guillaume Laugerie, maire. J. B. Lavergne, archiprêtre. I. Léonide comte de Sabran-Pontevès, parrain ; Elisabeth de Cosnac, comtesse de Lestang d'Huist, marraine. Joséphine Léonide Elisabeth. Georges Bollée, fondateur à Orléans.* » (Bas-reliefs : des croix, la Vierge avec l'Enfant Jésus ; les Cœurs de Jésus et de Marie.)

4°) « *1882. Émile Duvoisin, président de la fabrique. J.-B. Lavergne, archiprêtre. Pierre-Henri Ribault de Laugardière parrain. Anne-Marie Pillé, veuve Javerzac, marraine. Paroisse de Notre-*

----- p. 26 -----

Dame de Nontron. Henriette-Anne-Marie. Georges Bollée fondateur à Orléans. » (Bas-reliefs : une croix, Vierge écrasant le serpent. Cœurs de Jésus et de Marie).

5°) « *1882. Je suis la cloche des Anges. J'ai pour parrains et pour marraines les enfants de Nontron de l'âge de un an à sept ans. Georges Billée, fondateur à Orléans.* » Bas-reliefs : une croix, l'Assomption, cœur de Jésus et de Marie.

----- p. 25 -----

Cloche, inscription : « *J'ai été bénite le 6 octobre 1889. Sa Sainteté Léon XIII étant pape, Mgr Dabert évêque de Périgueux et de Sarlat et M. l'abbé Joseph Lavergne archiprêtre de Nontron – étant fabricien – MM. Martin, Mauréard, Courty, de Goursac et Mme Louise Mercillaud de Goursac. Je sonne le si et pèse 1990 Kilog.* » (On appelle cette cloche le gros bourdon ; fondateur M. Bollée d'Orléans.)

----- p. 20 -----

Extrait des registres du Greffe au Palais. Périgueux.

Saint-Sauveur. 15 mai 1744. Baptême dans l'église de S^t Sauveur de Nontron de Françoise, fille lég. de Pierre Charles sieur de Labrousse et de Mademoiselle Marguerite Milet.

Saint-Roch. 10 octobre 1744. Sépulture dans la chapelle de S^t Roch de Nontron Marguerite de Lapouge.

Sainte-Marguerite. Sépulture dans la chapelle de S^{te} Marguerite de Marguerite Tevenet, fille de Jean Tevenet cordonnier.

Les registres de 1747 et suiv. portent en tête la paroisse Saint-Sauveur de Nontron.

Le registre de 1753 porte en tête « Paroisse de Saint-Étienne de Nontron. »

1756. 5 janvier Baptême de Mademoiselle Marie-Jeanne, fille de M. Pierre de Labrousse sgr du Bosfrand, écuyer et de dame Françoise de Reix... Luriac curé.

(Archives de la Dordogne) « *L'an de grâce mille sept cens trente et neuf le premier jour du mois de janvier a été baptisée dans l'église de Saint-Sauveur de Nontron par moy prêtre et vicaire soussigné Jean fils de messire Jean Verneuil sieur de Souveroche et de Demoiselle Marguerite Millet sa femme né le même jour et an que cy dessus dans la présente ville, le parrain a été messire François de Lajudie officier dans les gardes du Corps et marraine demoiselle Catherine Martin demeurant à Saint-Paul d'Angoulême. En leur absence ont tenu en leur place autre Jean Verneuil et Marie Verneuil frère et sœur qui n'ont seu signer de ce requis. Lecugy prêtre et vicaire de Nontron. »*

----- p. 21 -----

Cimetière à 500 mètres.

Presbytère (à loyer) en location pour 650^{ff}.

5 écoles. 2 de garçons, 3 de filles. L'une de ces écoles est tenue par les sœurs de Nevers qui dirigent aussi une salle d'asile *classe maternelle, ndlr* et un hospice appelé l'Hôpital Sainte-Eugénie.

La maison qui a succédé à l'ancien Hôtel-Dieu, fut construite en 1774 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle de S^t Roch. (revenu 7 000^{ff}).

Confrérie : du Rosaire, du Scapulaire, du Saint Cœur de Marie ; enfants de Marie, Mères Chrét.

Les malheureux sont assistés par un Bureau de bienfaisance et de secours donnés trois fois par mois par une sœur, les Dames de Charité et la Société des ouvriers.

Obit de 80 messes payé par la famille Saint Martial.

Curés et vicaires de Nontron.

P. de Monte Valerio. Arch. 1246
Posga, vic. 1292
Bernard Ventadour
Johannes Martini 1400
Jean Roduel 1471
Laud 1485
Pierre Mallet 1487
Pierre Foulcon 1489
Foucauld de Bonneval 1500
Massias Ribadeau 1500
Grolhier 1501
Aymeriens Espory 1501
Johannes Debrossa 1502
Pierre de Omay 1520
Julien Fonteau 1529
Blaise Couchon 1532
P. de Roumailhac 1535
Lazare Le Reclus, v.p. 1541
Roy (Régis) 1542

Etienne Deyriaud 1626-71
Mercier, vic. Curé 1670-80
Debasset v. 1678
F^s D^d de Fondonilles 1680
Giraud, c. 1685
Labrousse, vic.
Eyriaud de Mancy, v. 1687
Bulle, c. 1690
Mallet, 1699
Ladoire vic.
des Limagnes, v.
Antoine Albert 1700-36
F^s Moustier, comm. 1714
Roche, vic. 1738
Lecugy, vic. 1738
F^s de Mosnier 1739
Clédât de Laborie 1744
Soursac de Lacombe, v. 1746
Lavialle, v. 1747

Turcat, curé d. N. 1789
Deperet, v. 1758
de S^t Remy, v. 1761
Aucouturier, v. 1767
Faurien de Villaupré 1769
Pastoureau, v 1771
Ratineau, v. 1773-89
Blanchetton, v. 1780
Soury, dess. 1781
Dumaine, v. 1785
{Lavalette Marcillaud,
{excuré de S. Mart. Viv.1803
Ribadeau Dumaine 1810
Labat 1810-24
Bost 1824-28
Lafaye 1828-67
Montet 1867-68
Lavergne 1868-88

D. Mousnier, v. 1595
Julien de Puyrenier 1608
Imbert 1617
Fourien, v. 1620
Chaperon, vic.

Courèze, v. 1752
Andant, v. 1754
Luriat, c. 1755
De Bruxelles, v. 1755
De Lamaze, v. 1757

Foucault de Bonneval était archiprêtre commendataire en 1500. Il devint évêque de Périgueux.

François-David de Boismorand curé de Nontron était docteur en Sorbonne (1680)

François de Mosnier seigneur de Planaud, docteur en théologie c. 1739

Albert curé de Nontron et de Saint-Martial de Valette ; fit son testament en 1733

1416 : Frater Jacobus de planis prior prioratus Commendat. S^t Salvatoris de Nontronio (Archiv. De La Pouyade).

1585 : 1^{er} Octobre. Justin de Brugnac est nommé au prieuré de S. Sauveur de Nontron en remplacement de Jean Thomas (Id.)

1597 : 18 mars. Justin de Brugnac (Brugnac ?) ayant résigné, Jean de La Roussie est nommé prieur commendataire de S^t Sauveur de Nontron (Archiv. d.)

Anciennes églises et chapelles de Nontron.

1 – Notre-Dame du Reclusage. N. D. des Clercs

Il y avait à Nontron au XIII^e siècle une chapelle dite de Notre-Dame du Reclusage. Là en 1271 habitait une recluse à laquelle Itier de Magnac légua par testament en date du 5 des calendes d'octobre de cette même année 12 deniers. (voir la copie du testament dans Bull. archéol. du Périgord t. XIII p. 125).

Nous lisons dans les écrits de l'abbé Nadaud qu'en 1523 il y avait dans la chapelle du Reclusage consacrée à la S^{te} Vierge (l'Assomption) un ermite.

Les actes de l'État civil de Nontron portent : « *Le 16 may 1596 a été baptisé en l'esglise de Notre-Dame de Recluzade du semetièrre de Nontron, Pierre Buffier etc.* »

« *Le 21 may 1597, baptême de Georges Aguard faict en la chapelle de Notre-Dame de Reclusage etc.* »

C'est peu après cette date, pendant les guerres de religion que cette chapelle fut détruite. Elle fut remplacée en 1626 par la chapelle des Clercs ou des Ronces. Les registres paroissiaux y mentionnent en 1627 l'inhumation de Jean de Labrousse et de trois autres personnes.

----- p. 35 -----

Depuis cette époque et jusqu'en 1704 les inhumations sont nombreuses dans la chapelle ou église de Notre-Dame de l'Assomption ou des Clercs et les principaux personnages de l'époque tiennent à honneur d'y être ensevelis. Il résulte d'un procès-verbal du 30 mars 1792 que la chapelle de Notre-Dame-des-Clercs était bâtie à 12 mètres de la chapelle de S^t Roch, dans le cimetière, cette dernière ayant son maître-autel dédié à S^t Roch, celui de droite à Notre-Dame de Pitié et celui de gauche à S^{te} Catherine. (Voy. Bull. archéo. Du Périgord t XIII p. 127)

Origine de Notre-Dame-des-Clercs. Vers 1625 des enfants jouaient aux quilles sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Notre-Dame du Reclusage, disparue depuis plus de 20 ans. L'un d'eux ayant lancé sa boule avec vigueur la vit disparaître dans des broussailles. L'enfant s'y étant introduit y aperçut une statue en pierre que ses camarades et lui retirèrent de là. C'était la Vierge mutilée des deux bras (sans doute pendant les guerres de religion) qui fut transportée processionnellement à l'église paroissiale de S^t Etienne. Mais elle fut retrouvée le lendemain matin à sa première place. Grand émoi dans la ville : on transféra la statue dans l'église de S^t François, sous la garde des Pères Cordeliers, surveillés eux-mêmes par les habitants. Peine et soins inutiles, au point du jour l'image

de Marie avait repris la place de la veille parmi les ronces et les épines. Marie semblait indiquer elle-même le lieu de ses faveurs ; on y construisit donc sa chapelle. (Bill. archéo. ibid.)

En 1666, date gravée au dessus du porche, son modeste campanile triangulaire fut remplacé par une large et haute tour carrée à 3 étages. De 1724 à 1726, sa nef fut prolongée et agrandie de 2 chapelles latérales donnant à l'édifice la forme d'une croix latine ayant trois autels dédiés : le principal à N.-D. de l'Assomption, celui de droite à S^t Joseph et celui de gauche à N.-D. du Mont Carmel.

En 1781, l'église paroissiale de S^t Sauveur ayant été fermée pour cause de réparations, Notre-Dame devint l'église paroissiale, faveur qu'elle conserva après l'interdit définitif dont la première fut frappée en 1784 par Mgr Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges.

La confrérie de Notre-Dame des Clercs fut adoptée avec enthousiasme et compta parmi ses membres les personnes les plus considérables de la ville. Les confrères portaient comme signe distinctif un long ruban appelé office attaché à la poitrine, lequel était vendu par les marguilliers de ladite confrérie.

Outre les revenus considérables dont jouissait la Confrérie de N.-D. des Clercs en raison de fondations, elle jouissait encore de grands revenus éventuels quoique certains. Les syndics toujours choisis parmi les familles les plus honorables de la localité, mettaient chaque année aux enchères l'honneur de porter les bannières, les croix, le drapeau et surtout la grande statue de la Vierge pendant la procession du Salve Regina, les processions du jour de la fête et celles qui pourraient avoir lieu pendant le courant de l'année. Cet honneur que se disputaient les meilleures familles se payaient jusqu'à 500 francs. Le trésor de cette confrérie avait beaucoup de valeur. Outre les riches ornements mentionnés dans le registre des délibérations de l'époque, cette confrérie possédait au XVIII^e siècle 3 calices, un ostensor, deux burettes avec leur plateau, deux ciboires, trois lampes, deux couronnes, un encensoir, une statue de la Sainte Vierge, le tout en argent et pesant ensemble 45 marcs et demi. Tous ces objets furent déposés à la commune le 24 frimaire an II, moins cependant la statue en argent de la Vierge qu'une main pieuse conserva et qui a été déposée dans l'église actuelle de Nontron.

----- p. 29 -----

La confrérie de Notre-Dame des Clercs a été, par permission épiscopale, fondue dans celle de l'Immaculée Conception et la fête, qui n'est qu'une réminiscence des temps passés, s'en célèbre toujours le 15 août. Une semaine à l'avance le son des cloches annonce à l'Angelus de midi et du soir cette solennité. La veille de l'Assomption les tambours de la ville précédés d'un drapeau aux couleurs de Marie parcourent la ville un peu avant la chute du jour et vont donner la sérénade aux marguilliers de la paroisse et aux autorités de la ville. A la nuit tombante on chante les Complies et après le Salve Regina la procession sort de l'église en chantant les Litanies de la Sainte Vierge. Sur le trajet les habitants illuminent la façade de leurs maisons, et vers les neuf heures du soir, la foule recueillie rentre de nouveau dans l'église étincelante de lumières pour réciter la prière du soir. Le 15 août, à l'aurore, le bruit des tambours retentit de nouveau, annonçant la grande fête aux habitants. Le matin a lieu la procession de la confrérie, le soir celle commémorative du vœu de Louis XVIII. En ce jour la population se rend plus nombreuse aux saints offices qui sont célébrés avec une grande solennité.

Les richesses du trésor de Notre-Dame des Clercs devaient naturellement exciter la convoitise des impies, aussi voyons-nous en 1734 le nommé Jean Duverger et ses complices traduits en justice comme accusés de sacrilège fait avec effraction dans l'église de N.-D. des Clercs de Nontron. (Archiv. de la Dordog. B. 411) et pendant la Révolution tous les objets de quelque valeur enlevés au nom de la Nation ainsi que nous l'avons dit.

Châtiment : Pendant un certain temps de l'époque révolutionnaire la seule chapelle de Notre-Dame fut respectée par les impies. Matthieu-Benoît Grolhier, surnommé Rabageois, procureur ; avoué suivant le style judiciaire de notre époque, osa pénétrer dans la chapelle ou église et dans un accès de rage frénétique porter des coups sacrilèges à l'image de Marie. Armé d'un fort couteau il fit

plusieurs entailles au cou de la statue en prononçant d'affreux blasphèmes. Cet acte sacrilège connu, quelques jeunes personnes, demoiselles de Nontron recherchées en mariage par Grolhier ne voulurent point donner leur main à un pareil monstre, malgré qu'il y eut entre elles et lui une grande disproportion de fortune.

Il put enfin se marier, mais avec une personne presque idiote dont il eut deux filles. L'aînée naquit avec les écrouelles et les marques qu'elle avait au cou étaient semblables aux entailles que Grolhier avait faites au cou de la statue de Notre-Dame¹.

Quand cet homme était en fureur, ce qui revenait souvent, sa fille abaissant la cravate blanche qu'elle portait habituellement autour de son cou lui montrait ses blessures en disant : « *Vois les coups de couteau que tu as donnés à la Sainte Vierge.* » le criminel détournait alors les yeux et s'apaisait instantanément. Cette demoiselle, nommée Grolhière, victime innocente et pleine de vertus, a professé jusqu'à sa mort une grande dévotion à Marie.

1 – Les cicatrices de M^{lle} Grolhier étaient semblables à celles faites avec un couteau sur la chair vive.

La seconde fille de Grolhier nommée Génie épousa un nommé Monfanges, joueur et libertin, fit séparation et vécut comme lui en dissipant follement son bien. Ce Monfanges avait hérité d'un prêtre apostat curé d'Etouars nommé Lapouraille, par sobriquet Pétrassou, de 30 000 francs qu'il avait perdus en quelques tours de cartes. Quant à Grolhier, il est mort dans des convulsions d'un accès de rage.

Monsieur l'abbé Petit, curé de Paysac qui rapporte le fait dit qu'il a connu le père et les filles en 1857. Le même fait est aussi rapporté par plusieurs autres personnes.

Après cet exemple de malédiction qui s'attache à ceux qui osent outrager l'Auguste Vierge

----- P. 41 -----

Marie, il nous est doux de rapporter des exemples de la protection qu'elle accorde à ceux qui réclament son maternel secours.

« Un prêtre qui jusqu'à l'âge de 53 ans avait joui de la santé la plus florissante se vit tout à coup arrêté au milieu de ses travaux par la plus affreuse des maladies.

La science avait épuisé tous ses remèdes et le mal faisait d'heure en heure de nouveaux progrès. Les derniers sacrements avaient été administrés et l'agonie était venue. De charitables confrères avaient retardé leur départ pour aider l'agonisant à bien mourir et assister à ses funérailles.

Tout à coup, le 8 janvier 1850 à 9 heures du matin, la fièvre cesse, tous les symptômes morbides disparaissent instantanément et la convalescence commence. Chacun s'étonne de l'heureuse révolution qui vient de s'opérer sans pouvoir s'en rendre compte. Une lettre de Paris vient bientôt apprendre d'où venait le prodige. Une messe avait été dite le 8 janvier à 9 heures du matin (à N.-D. des Victoires) pour le prêtre agonisant.

Ce pauvre prêtre, c'était moi. Lafaye. »

Fait raconté par M. l'Abbé Deschamps natif de Nontron. Dans les premières années de mon enfance je fus atteint à la jambe par accident, d'une maladie qui ne me permettait pas de m'en servir : deux enfants de la ville de Nontron avaient mon triste sort, le jeune Saintives et le jeune Aucouturier. Nos parents respectifs employèrent tous les secours de la science médicale, rien ne fut négligé. Mais ma respectable mère s'adressait particulièrement à Dieu, à la S^{te} Vierge et aux Saints : il n'est pas de pratique de piété à laquelle elle n'eut recours, neuvaines, pèlerinages, célébrations de messes, vœux à la S^{te} Vierge etc. à tel point que cette pieuse et persévérante confiance lui attirait le ridicule de la part des mères des deux autres enfants dont nous avons parlé. « *Cette pauvre dame est folle* » disait l'une, Mme Saintives femme de l'instituteur. « *A quoi bon toutes ces dévotions ? disait Mme Aucouturier, comme si dans ces circonstances naturelles ça pouvait faire quelque chose !* »

La p... ? et la miséricorde de Marie ne tardèrent pas à se manifester. Le 15 du mois d'août 1818, j'étais dans la chambre de ma grand-mère qui récitait son chapelet, ma mère qui avait fait un vœu à la Sainte Vierge pour le jour de cette fête, suivait la procession solennelle qui avait lieu à

vêpres, tout à coup je me lève et je marche. Ma grand-mère ne se possède pas de joie et elle tombe à genoux remerciant Dieu et disant que ce sont les prières de ma mère qui ont obtenu de la S^{te} Vierge ma guérison.

La joie de ma pauvre mère fut bien grande aussi à son entrée quand elle vit ma guérison ; elle en bénit Dieu et la Vierge Marie. Dès cet instant ma guérison a été parfaite tandis que mes deux malheureux contemporains qui vivent encore (1857) ont leurs jambes dans un état d'insensibilité et d'inaction complète en sorte qu'ils ne peuvent se mouvoir qu'à l'aide de béquilles. « *Mon est auditum a saeculo quentiam ad tua currentem praesidia... esse derelictum.* »

2 – L'ancienne église paroissiale de Saint-Etienne.

L'ancienne église paroissiale de Saint-Etienne est avec le château l'histoire même de la ville. Elle était romane, à trois nefs, possédait une crypte et une tour hexagonale dont la flèche fut abattue par les protestants. Il n'en reste plus de vestiges.

Cette église est ainsi mentionnée dans le pouillé de l'abbé Nadaud : « *Saint-Étienne, église paroissiale, cure en ville murée ; 3 420 communiant ; marquée aux décimes 37 livres. Patron : Invention des reliques de S^t Etienne. Fut unie à l'abbaye de Saint-Ausone d'Angoulême en 1527. L'évêque y nommait en 1586, 1587, 1590, 1622 ; l'abbesse de Saint Ausone avec son couvent en 1532, seule en 1586, 1596, 1608, 1609, 1618.* »

----- p. 45 -----

Confrérie de S^t Etienne. Cette confrérie était une des plus anciennes de Nontron. Les offices de cette confrérie étaient adjugés aux enchères. Pour les années 1761 à 1764, à l'occasion de la procession en l'honneur de S^t Etienne, les offices furent ainsi adjugés :

- L'office de porteur de l'image de S^t Etienne à François Delaporte pour 21^{ff}
 - Lieutenant de S^t Etienne à Mlle Marie Védrenne, 12^{ff}
 - Pour porter 6 cierges à côté de S^t Etienne, à 6 personnes, 6^{ff}
 - Office du Roi adjugé à François Blois boucher, 3^{ff}
 - Office de reine à Mlle de Barouffière pour 3^{ff}
 - Office de mignonne à Jeanne Péry pour 1^{ff} 10^s
 - Office de mignonne à Jeanne Sarrée pour 1^{ff}
 - Première dame d'honneur à Jeanne Faye, 1^{ff} 05^s
 - 2^{ème} dame d'honneur à Mlle Touveitelle, 1^{ff}
 - Office de capitaine à Jean Dudouble, 1^{ff} 10^s
 - Office de sous-lieutenant à Marguerite Ratineau, 2^{ff}
 - Écuyer de S^t Etienne au petit-fils de G. Petit, 1^{ff} 10^s
 - Office de 3^e mignonne à Marie Longis, enfant, 1^{ff} 05^s
 - Office de 4^e mignonne à Marguerite Laud, 1^{ff} 05^s
 - Office de 4^e capitaine au petit-fils de David 1^{ff} 10^s
 - Office de 4^e écuyer à Gérôme Ducourtieu enfant, 1^{ff} 10^s
 - Office de Major à François Bugeaud pour 1^{ff} 10^s
- Total 61^{ff} 15^s

Autels. De S^t Etienne, la Vierge, S^t Jean.

D'après un arrêté du Conseil général de la commune daté du 22 frimaire an II ainsi conçu :
« ... il sera procédé de suite à l'enlèvement de tout l'or, argent, argenterie et autres objets de luxe de quelque espèce qu'ils soient qui se trouveront dans les différentes églises de cette commune pour être employés aux besoins de la République... »

M. de Laugardière ajoute que parmi les objets d'art qui échappèrent aux ravisseurs se trouvaient quatre beaux émaux qu'il avait vu figurer sur les tentures à l'occasion de la Fête –Dieu.

Dans une délibération en date du 27 janvier 1820, le Conseil municipal émit l'avis de démolir cette église pour en employer les pierres à la clôture du cimetière, ce qui fut bientôt exécuté bien que la délibération n'eût été votée que par 9 membres sur vingt-deux.

3 – Le Moustier Saint-Sauveur.

Devenus possesseurs de Nontron à la fin du VIII^e siècle, les abbés de Saint-Sauveur de Charroux y élevèrent une église à leur Saint Patron et pour la desservir, un monastère de Bénédictins. L'abbé Nadaud nous fournit sur cette église les renseignements suivants : « *Prieuré fondé en 801, selon le P. Bonaventure III. 298, marqué aux décimes 209 livres. Patron Saint Sauveur. L'abbé de Charroux y nommait dès 1492. N... de la Bachellerie le possédait en 1783.*

On rebâtissait l'église en 1497. Succursale de la cure. »

Cette église fut interdite peu de temps avant la Révolution à cause de son mauvais état. Sa belle façade romane, place de la Cahue, a été démolie en 1879, c'est une grande perte pour les amis des arts et pour ceux qui se reportent avec plaisir aux vieux souvenirs de leur pays. (Archiv. de la Dord. R 546).

« *22 octobre 1792. Vente. Une église, dite de Moustier dépendant du prieuré de S. Sauveur. Adjudicataire la Veuve Laroche 7 200^{ff} (payée 7 891)... »*

4 – Cordeliers.

L'église des Pères ou des Cordeliers était sous le vocable de la Nativité de la Vierge. Elle fut construite dans la seconde moitié du XIII^e siècle et après 1267. Dans son testament en date du 5 des calendes d'octobre 1271, Itier de Magnac, chevalier de Nontron, lègue aux Frères-Mineurs de cette ville un repas pour le jour de sa sépulture : « *...cessam refectionem indié sepulture moi ? »*

A dater de cette époque, il est fait à ces religieux un assez grand nombre de legs. Le testament de Séguin de Saint-Pardoux-la-Rivière, daté du 7 des ides de juin 1294 porte l'empreinte originale du sceau du gardien des Frères-Mineurs de Nontron, représentant S^t François nimbé montrant les stigmates avec cette légende : « *S. Gardiani : Frm : minor : de Notrono* » (Sigillies Gardiani fratrem minorius de Nontronio) ... (Voy. Sigill. Du Rérage ? p. Ph. De Bourdy. ?) peu lisible.

L'église renferme aujourd'hui les prisons à côté desquelles est la sous-préfecture en remplacement de l'ancien couvent. Son lambris était peint à fresque comme l'ancienne chapelle de S^{te} Ursule à Périgueux. On y voyait les statues des douze apôtres.

----- p. 49 -----

La fête patronale de la Nativité y était célébrée avec grande solennité. La veille on chantait le « *Salve Regina* ». On faisait ensuite avec la statue de la Vierge une procession qui était répétée le lendemain, après le sermon de Vêpres. Les fidèles se procuraient des rubans de couleur blanche appelés livrées qu'ils portaient pendant toute l'octave de la fête. Le beau portail de cette église subsiste encore.

5 – L'église des religieuses Clarisses. (appelées aussi Pauvres Dames)

Elle remontait au commencement du XVII^e siècle. Cette église a disparu et de l'ancien couvent des religieuses qui s'étaient établies à Nontron en 1625, appelées par le vœu unanime des habitants, il ne reste qu'une partie de leurs bâtiments qui sert aujourd'hui de collège. (Archiv. de la Dord. Q 546 n° 7) : Vente du 12 novembre 1792 « *bâtiments, cour et jardin et pré dépendants des religieuses de S^{te} Claire de Nontron. Adjudicataire Marie Labrousse pour 35 900^{ff} (a payé 38 358^{ff} 75) »*

Personnel du couvent au 17 janvier 1791 :

Marie Delrieu, S^r S^t Georges, supérieure âgée de 45 ans.

Catherine Auby, sœur Angélique, 72 ans.

Marguerite Méredieu, S^r S^t Dominique, 72 ans

Marguerite Bernard, S^r S^t Bernard, 54 ans

Marie Tamagnon, S^r de l'Assomption, 54 ans

Catherine Dubreuil, S^r S^t François, 52 ans

Rose Faure, S^r S^t Joseph, 50 ans.
Marie Blanchon, S^r S^t Jean, 40 ans
Jeanne Fonfroide, S^r S^t Augustin, 34 ans
Marie Lapeyre de Monsignac, S^r S^t Bernard, 34 ans
Claire Dubut, S^r S^t Claire, 33 ans
Françoise du Chassaing, S^r Pacifique, 33 ans
Marie Vieillemard, S^r S^t Etienne, 25 ans
Anne Desroches, S^r S^t Pierre, 22 ans
Marthe Vieillemard, S^r Félicité, 22 ans
Florence Larret, S^r S^t Louis, 22 ans
Marie Vieillemard, S^r Victoire, 21 ans
Marie-Anne Lacoste, S^r Marie, converse, 77 ans
Jeanne Peyraud, S^r Geneviève, converse, 38 ans.

D'après le procès-verbal dressé par la municipalité, elles déclarent toutes vouloir rester dans leur couvent. Les religieuses furent expulsées de leur couvent en exécution de la loi du 18 août 1792.

6 – Chapelle de Saint-Mathurin.

1432, au grand cimetière 1455, était au XVIII^e siècle sous le patronage de St Roch. (abbé Nadaud)

Le 2 octobre 1505, Gérald Pastoureau y fonda à l'autel de la Sainte Vierge, une vicairie sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié. Les descendants du fondateur y nommèrent en 1516.

La famille Vieillemard fit construire et annexer à l'église Saint-Mathurin une petite chapelle dédiée à St Roch dans laquelle elle choisit ses sépultures. Un acte d'inhumation du 23 novembre 1690 porte : « *Thoinette Froment, femme de Pierre Vieillemard, laquelle fut inhumée dans la chapelle Saint-Roch, dans les tombeaux des prédécesseurs de son mari.* »

Au XVIII^e siècle cette chapelle fut englobée dans le corps de l'église dont S^t Roch devint la patron. Alors la confrérie de Saint-Mathurin devint celle de Saint-Roch dont les membres se recrutaient principalement parmi les laboureurs.

7 – Hôtel-Dieu – Maladrerie.

Cette maison hospitalière avait sa chapelle de S^t Sébastien. Elle était un peu au-dessus du Moustier sur un local ayant servi de cimetière. Elle était très ancienne et portait à son origine le nom de l'Aumônerie-Maladrerie. La Maladrerie de Nontron était située à 1500 m. environ, au Nord de la ville, au village qu'on appelle encore La Maladrerie. Il y avait là une chapelle dédiée à S^{te} Madeleine et un cimetière, et à une centaine de mètres environ un petit étang. Des bois entouraient l'établissement.

Une reconnaissance de rente en faveur de Jean et François de La Porte dit au 1^{er} janvier 1471 : « ... *aliud nomies situm prope La Malatie sive domué leprosie dicte ville de Nontronio...* » et une autre reconnaissance de rente en faveur de Jean Pastoureau, en date du

----- p. 55 -----

20 janvier 1489 : « ... *Cum nemore leprosi de Nontronio...* » etc. etc. Les registres paroissiaux du XVII^e siècle mentionnent souvent l'église de S^{te} Marie Magdeleine de la Maladrerie.

Signalons encore un autre établissement charitable de la ville de Nontron, créé vers le commencement du XVIII^e siècle par Hélie de Magnac. C'était une coquille de marbre ou de pierre, tenant lieu de berceau, placé au portail de l'église. Cette crèche recevait les enfants que lui confiait la misère ou la honte ; ils devenaient les pupilles de l'Eglise.

Le testament d'Itier de Magnac, daté du 30 septembre 1352 s'exprime ainsi : « ... *lego conche capelle de Nontronio institute per bone memorie dominum Heliam de Manhaco majorem patrum meum unam libram cere rende vel pecuniam pro ca emenda...* » (voy. Bill. Archéol. Du périg. T. XIII p. 227.)

Sacrilèges punis. C'était pendant la Révolution. Le nommé Grenouillet, homme illettré mais dans une certaine aisance de fortune, président du club, crut devoir pour soutenir l'éclat de sa dignité, vociférer contre la religion, contre les églises, les prêtres et nos cérémonies saintes. Dans le zèle de son impiété, il arracha dans nos églises et surtout dans celle de Notre-Dame des Cordeliers, les statues de la Vierge, des saints Apôtres etc. Les fit emporter chez lui et ordonna qu'on fit brûler toutes ces bêtises. Ses ordres furent aussitôt exécutés, les statues furent brisées et lui servirent à chauffer une lessive. Dès cet instant toute cette famille fut vouée au malheur. Le malheureux mourut comme il avait vécu, dans l'impiété, méprisé de tous et dans un état voisin de l'indigence. Les filles de Grenouillet et ses petites-filles ont toutes été vouées à la honte et ont fini par quitter la ville de Nontron.

Autre fait. Le nommé Bordier, menuisier mécanicien et cafetier était riche et jouissait avant 1789 d'une certaine considération due à des connaissances plus qu'ordinaires dans son art. A peine la Révolution a-t-elle éclaté qu'il donne dans tous les écarts, mais ce qui lui mérita tous les anathèmes du ciel et de la terre, ce fut de s'emparer des vases sacrés et aux yeux de tout le peuple de s'en servir comme vases d'ignominie. Dès cet instant, il fut visiblement maudit : sa fortune déperit de jour en jour, le mépris public le suivit partout et il n'eut plus aucun succès dans son art, la mort lui ravit ses enfants et il fut pris dans le bas-ventre de douleurs atroces qui lui faisaient pousser des cris et des hurlements affreux. Après quinze ans de souffrances inouïes, il mourut. Il ne fut accompagné à sa dernière demeure que par le prêtre et les porteurs. La population avait encore souvenir des horreurs commises par ce malheureux à la Révolution.

P. (Pierre)

A 3 kil. 500m environ au Nord de Nontron est une pierre branlante appelée Pot-Perdu. C'est une longue table de granite posée horizontalement sur deux autres blocs de granite, superposés. Cette pierre a donné son nom au village. Les archives de Pau mentionnent une « *reconnaissance faite par Pierre de Poperdut à Aymeri Alfanis pour la maison de Poperdut, située à Nontron* » (Arch. De Pau. E804. 1367.1394)

Rues, places, faubourgs etc. de Nontron.

Porte Bascot XIIIe s.	Grand'rue	Rue du Peyras
Porte du Barry XIIIe s.	Rue du Barri ou rue Estheveneix	
Le Bragier	Rue-Basse-du-Rieu	Rue Brune
Quartier du Fort	Rue Chantemiaule	Rue S ^t Sauveur
Faubourg Salomon	Rue du Cimetière	Rue Notre-Dame
Faubourg des Oliers	Rue des Cordiers	Rue Mesdames
Faubourg des Étanges	Rue du Rieu ou des Etanches ou des Arceaux où on déposait les cercueils à la croix du faubourg de la Croizette en attendant l'arrivée du clergé.	
Faubourg de la Croizette	Place de la Cahue	Rue du G ^d Puy de Bayet
Place du Machadieu ou du Canton	Rue des Pères Cordeliers.	

----- p. 61 -----

Extrait de Baptême et certificat de bonne conduite d'Antoine Daydie. (d'Aydie)

(Communication de Mme Martial, C^{tesse} de Roffignac)

« Extrait baptistaire d'Antoine Daydie S^t de Vaugoubert.

Extrait du Registre des Baptêmes de l'Église paroissiale de S^t Etienne de la ville de Nontron au diocèse de Limoges.

Ce jourdhuy neufviesme de novembre mile six cent soixante six a été baptisé Anthoyne Deydie fils légitime de messire Blaise Deydie Chevalier Seigneur de Vaugoubert et de Dame Antoinette de La Brousse, a esté son parrein messire Anthoyne Deydie Chevalier Seigneur vicomte de Ribérac, Montagrier et Candillac et sa marraine dame léonarde Audier dame de Charras. Lequel est âgé de deux ans depuis le dernier d'octobre de la p^{n^{te}} année fait ez p^{n^{ce}} des soubssignés ainsi signé à l'original Charles Deydie, François Deydie, de Clermond et plus bas Deyriaud Curé de Nontron. Lequel susdit extrait je Estienne Deyriaud Bachelier en théologie prestre curé de la ville de Nontron certifie être véritable. En foy de quoy jay signé en mon domicile le neufvieme septembre mile sis cent septante et six Deyriaud Curé.

Ege infra scriptus Rector ecclésiæ parichialis Sté Stephani urbis Nontronii diocesis Lemovicensis fidem facio orbus quorum interint dominum Antomium Deydie claris illustribus et catholicis parentibus oriundum nempe defuncto d^{no} Blasio Deydie Equiti d^{no} de Vaugoubert et domina Antonia delabrousse legitimo matrimonio conjuctis adolescentem esse, pium, medestum sacramentorum fréquentationi et humaniarum literarum studio deditum ac proinde laudandis moribus commendabilem, quare mihi dignus videtur ut sub beneplacito sapientissimi domini Manem in facultate Sorbonica doctoris meritissimi nec non praefatoe dioecesis Lemovicensis canoniei ad primum ecclsiastici honoris gradum scilicet Tunsuram admittatur. In cujus rei confirmationem in mes domicilio subscripsi die nona septembris anno d^{mi} millesima sexcentesimo septauegiune sexto. Stephanus Deuriaud, Rector Nontronii. »



Abjat.



Abjat ----- p. 65 -----

Le Bourg. 4 2m	.	La Chapelle Verleine 4 E.	5	Landrevie. 3 NO	.
L' Amazone 4	8	Le Chatenet. 3 ES	13	Maillerie 3 NO	.
Laulandie 1 NE	5	Les Côtes (Cautas) ½ NO	5	D.g. La Malanie 3 EN	2
Les Aumèdes 3	1	Chez Chivaille ¼ SE	.	Chez Mauzac 4 SO	.
Les Bardeaux 3 E	7	P. l' Estrade 3 so	1	La Mazorie 3 EN	.
Les Barthoulets 2 NO	1	Ch ^{au} de l' Etang 3	1	Maison neuve 4	1
La Blanchardie 2 EN	4	Fargeas 3 ON	31	Maumont 2 N	1
Bon-Appetit 3 SE	.	Chez Gouyou 2 ½ S	2	Masfraulet 3 N	39
Le Bouchage 4 SO	3	Grafeuille 5	2	Menesplier 4 E	6
Labrousse 1 ½ S	13	Au Gravoux 3 SE	.	Les Merles 3	1
Chabanas 3 SE	9	Gros Puy (Ch ^{au}) 2 E	3	M ⁱⁿ du Buis 4	2
La Chazelle 1 ON	2	Les Granges 1 N	15	M ⁱⁿ de L' Estrade 3 SE	.
Les Chasseries 2 EN	1	Jala 1 ON	.	Le Peyrat 3 NO	39
Chante Cor 2 ½ O	2	Labrousse 1 ½ S/Vu	.	Puyzillout 1 SO	.
Chapchat 4 EN	5	Les Landes 1 ½ SE	.	Reims 4 S	21
La Roderie 3 SO	5	Savanat 4 SE	9	la Vigeonnie 3 SO	3

Abjat. 1700 habitants, 42 feux au bourg ; 600 communicants dont 200 hommes (1600 comm. ann.) ; 2838 hect. ; 202 m – 332 m altit. ; à 16 km de Nontron ; 64 km de Périgueux.

Revenus (Commune en 1884) 64,39 x 44
Revenus de la fabrique en 1881 : 815^{ff} (ch. 500^{ff})

Sol : granite. Cette commune est très accidentée, composée de nombreux coteaux coupés par des vallons où coulent le Bandiat et un certain nombre de très petits ruisseaux connus dans le pays sous les noms de : Les Côtes, Grospuy, Fargeas, Les Bretes, le Moulin brûlé, Lavijonie et Le Bouchage.

Il y a dix étangs dont le principal est celui de Blancher ; ils couvrent une superficie de 4 ou 5 hectares.

Parmi les fontaines on distingue celles de S^t André et des Côtes. (Le R. P. Cartes signale la fontaine de S^t Pierre. Titul. Et patr.) la première est surtout fréquentée le 30 novembre, jour de la frairie. Ses eaux ont la réputation de guérir les personnes et surtout les enfants des oppressions et maladies de poitrine. A cette occasion on a soin d'apporter une fiole pleine d'huile pour le S. Sacrement, la fiole étant vidée, on va l'emplir d'eau de la fontaine de S^t André éloignée de 300 mètres, au couchant ; l'on y a érigé une croix. On ne se retire pas sans s'être fait lire l'évangile par le curé qui en dit ainsi environ 200 le jour de S^t André et une dizaine par semaine durant le courant de l'année. Après la récitation de cet évangile on fait ordinairement l'offrande de 5 ou 10 centimes.

Le sol presque entièrement granitique est en général léger et sablonneux, contenant des bois de chênes et de châtaigniers (des pins) ; des carrières de pierre maçonnerie et moellon dur, grisâtre.

Les produits principaux sont le seigle, le blé noir, la pomme de terre et la châtaigne. Il y a aujourd'hui peu d'industries et de commerce.

A la suite du triste événement dont nous parlerons plus loin, les foires et marchés d'Abjat furent supprimés et la halle démolie. Lorsqu'ils furent rétablis, il n'y avait plus la même affluence, Piégut avait profité de cet abandon. La halle actuelle construite en 1811 a coûté 861^{ff} (Archiv. de la Dord. série O). Les foires d'Abjat ont lieu aujourd'hui les derniers mardis de chaque mois ; la foire du dernier mardi de novembre est remplacée par celle du 1^{er} lundi de décembre.

Il y a quelques familles bourgeoises. Le reste de la population se compose de cultivateurs et de métayers : les domestiques se louent ordinairement à la fête de Saint Jean-Baptiste (24 juin).

L'esprit religieux

est froid comme généralement le Nontronnais.

La population de la commune paraît peu sympathique à celle de S^t Saud qui est voisine.

Les maladies les plus ordinaires sont les fièvres intermittentes et les fluxions de poitrine ; l'air est cependant assez sain dans cette paroisse qui est facile à desservir.

Le registre de l'état civil de 1777 donne la relation d'un hiver extrêmement rigoureux pendant lequel le froid, la neige et le verglas causèrent de grands ravages : les murs brillaient comme du cristal ; un grand nombre d'arbres se gelèrent, beaucoup de poissons périrent, le crottin se gelait dans les écuries, le vin dans les caves ou celliers, les oies sauvages et autres oiseaux de passage furent pris en grand nombre, les habitants firent des chutes fréquentes qui leur brisaient les membres comme du verre, beaucoup se gelèrent et l'on fit pendant un certain temps cinq ou six enterrements par jour.

Étymologie : Abjat qu'on écrit Apsac, Ajac, Abiac, Abzac, Ajat etc. est un nom qui paraît dériver d'Absus, rasé ou tondu : dans la basse-latinité, terra absa signifie terre inculte.

Titulaire et Patron : S^t André apôtre, 30 novembre. Le registre paroissial de 1737 porte en tête : « ...église paroissiale de Saint-André d'Abjat diocèse de Limoges, archiprêtré de Nontron, généralité de Bordeaux en Haut-Périgord. »

L'abbé Nadaud (décédé à Teyjac en 1775) dit à propos de cette paroisse : « *Patron Saint André apôtre. L'Évêque de Limoges y nommait dès 1532 ; 680 communians ; décime 164 livres...* » (voy. Bull. arch. T XIV. 236).

Église.

L'église est de plusieurs époques (XI^e, XIV^e et XVI^e siècles). Elle se compose de 2 nefs égales et parallèles séparées par des piliers fort lourds qui empêchent une portion des fidèles de voir le prêtre et peuvent nuire au recueillement des cérémonies saintes. La partie postérieure des nefs est romane, voûtée à plein cintre très surbaissé ; la partie antérieure est ogivale du XVI^e siècle. La grandeur ou dimension du monument à l'intérieur est de 29 m sur 14 m – 10 croisées, vitraux.

2 autels en marbre. Chaire en pierre sculptée.

Tableaux : La Vierge au Rosaire. La Vierge-Mère ayant au-dessus d'elle une colombe, symbole du Saint-Esprit, est entourée de 15 médaillons représentant les divers mystères du Rosaire.

Un autre petit tableau représente Marie tenant sur ses genoux son divin Enfant qu'elle présente à baiser à S^t Jean-Baptiste. Ces deux tableaux ont de la valeur.

Ce dernier a été donné par M. Dusolier, député, ainsi que le suivant qui n'est pas non plus sans mérite ; il représente la Résurrection, le Jugement dernier, le Ciel et l'Enfer.

Tableau du Christ portant sa croix ;

Tableau de S^{te} Marguerite.

Statue, en pierre du pays, de Saint-André, portant la date 1604 ; statues de S^t Jean-Baptiste, de l'enfant Jésus, du Cœur de Marie, de S^t Joseph et de S^t Pierre.

Reliques : «...*Reliquaire muni d'un sceau épiscopale sans aucun autre titre.* »

D'après un inventaire des reliques du prieuré d'Altavaux, de la fin du XII^e siècle, il est constaté que le chapelain d'Abjat avait précédemment reçu de l'Abbé de Peyrouse des reliques de Sainte Agnès et de la croix du Sauveur (Bull. arch. Et hist. Du Limousin 1883 p. 205).

L'église d'Abjat possède deux calices dont un très beau en argent doré, des burettes avec plateau en argent.

----- p. 81 -----

3 cloches.

1°) Cloche fondue en juillet 1828 à Abjat sous la halle par M. Martin. Poids 514 kg. « *Etienne Masson curé d'Abjat. M. Duvoisin maire d'Abjat. Parrain M. Louis Beaupoil comte de Sainte-Aulaire, membre de la chambre des députés de France. Marraine dame Égide de Sainte-Aulaire Duchesse de Cazes.* »

2°) Poids 1990 livres. Bénite le 16 août 1866 par M. Lafaye archiprêtre. « *Pie IX pape. Nicolas-Joseph évêque de Périgueux et de Sarlat. Louis Pagès curé de la paroisse d'Abjat. Jean-Baptiste Duvoisin maire de la commune d'Abjat, parrain. Mme Zoé-Jeanne Lavergne, née Agar marraine. M. Martin des Brevanes de Langres, fondeur.*

3°) Poids 317 kilos. Bénite le 7 avril 1877 par Mgr Nicolas-Joseph Dabert. A reçu le nom de Marguerite. Parrain M. Sicaire Puiffe Magondeau. Marraine Mme Marguerite Duvoisin née Garrigue. Chambon à Montargis (Loiret) Fondeur.

Statue de la Vierge sur le champ de foire ; bénite le 2 avril 1877 par M. Delâtre missionnaire lazariste. Mgr l'Évêque a accordé 40 jours d'indulgence à ceux qui récitent devant cette statue un pater et un ave pour la conversion des pécheurs.

Cimetière à 300 mètres avec une chapelle privée mais dépourvue d'autel.

Presbytère situé près de l'église. Il a des dépendances, un vaste jardin et une petite terre.

Les biens de la cure d'Abjat furent vendus comme biens nationaux par les administrateurs du district de Nontron le 18 mai 1791, savoir : le pré situé près du bourg et contenant environ 5 journaux sur lequel on a pris un quart de journal pour compléter de demi arpent royal attribué au jardin de la cure actuelle. Ce pré qui a continué à s'appeler le pré de la cure fut vendu 6 000 livres en 1791 et a été revendu il y a quelques années 12 000^{ff} quoique livré à bon marché. L'étang fut vendu 1 040 livres et la serve 220 livres. Extrait des Registres paroissiaux. (A la marge : vente du pré, de l'étang et de la serve faite le 28 mai 1791).

Confréries du Rosaire, du Scapulaire, du Sacré-Cœur de Marie et du St Sacrement.

Au dessus de la grande porte de l'église on lit : « 1664 EP. S. N. D. de Cusac » (Dans la Haute-Vienne à 15 km environ d'Abjat il y a la commune de Cussac).

Curés et vicaires d'Abjat :

Jehan le Reclus	1540	De Lanchelon, vic.	1767
Pourtenes	1647	de Ladomaise	1767
Lapsardier, v..	1650	Ch. Hauvret de S ^t Rémy	1767
Antoine Tandeau	1674-94	Jean de Latour	1771-1792
Clédat curé	1720	Bobot	1820-21
De Lavallade	1720	Etienne Masson	1827-36
Jean Ruben s ^f de Lolandie	1724	Picard	1836-41
Lecugy, vic.	1737	Martin	1841-1860
Delatour, c.	1738-1745	Pagès	1861-1888
Chaumette, vic.	1740		
Cheyrou, vic.	1765		

----- p. 84 -----

Extrait des registres paroissiaux conservés à la mairie (voy. Un extrait plus étendu dans mes archives manuscrites, et autogr. P. t.24)

Registres des bapt. Mar. Et mortuaires de l'église paroissiale de S^t André d'Abjat de Nontron 1737-1792.

Bapt. de : Pierre fils de M. Nicolas Mousnier, greffier et de Mlle Jeanne Lautrette 1757.

Marie fille de Pierre de Larret sieur de la Malinie et de Françoise Borderon 1759.

Dlle Anne fille de messire Charles David chevalier, écuyer de Lascaud et de dame Anne de Contré 1763.

Marie fille de M. Jean Pabot sieur de Beauregard, écuyer et garde du Corps du roi et dame Anne Martin 1766.

Sépulture de : Messire Léonard de Masfrand, prêtre curé de la paroisse dans l'église, sous la chaire 1760 ; Pierre de Larret, sieur de la Malinie dans l'église 1774 ; Messire Jacques Hauvret de S^t Rémy, curé de la paroisse, âgé de 39 ans dans l'église 1774. Le vicaire Auvray de S^t Rémy note le 2 décembre 1872 (1772 ?) « *que ceux qui ont le plus contribué à la construction du pont de la Charelle sont Mme la Comtesse d'Aydie qui a donné 18 livres, le bourg, Puysillou, Fargeas et Peyrat. On peut dire à la gloire de ces deux derniers villages qu'ils ont presque charroyé tous les matériaux sur place sans aucune rétribution. Il s'est trouvé dans la bourse de l'argent amassé de tous côtés 169 livres. Le pont fut commencé le 10 octobre 1772 et fini le 20 novembre de la même année. Il coûte au soussigné 197 livres. Il est vray que le sieur Lagorce de Fargeas a fourni 8 barriques de chaux, 19 livres 4 sols. Prise 169 livres, mise 197. signé S^t Rémy vicaire d'Abjat.* »

Baptême de Jeanne fille lég. de sieur Hyronnelle, maître d'école à Montignac le Comte, en Périgord et de Marie Cheyroray du présent bourg 1782.

Sépulture de dame Léonard Tranchant de Maujat, V^{ve} de messire Jean-Bapt. Auvray de la Gondonnière de S^t Rémy, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de S^t Louis, garde du roi,

compagnie de Noailles, l'un des 25 gentilshommes de la garde écossaise, ancien garde de la manche du roi et sous-brigadier des gardes de sa Majesté, laquelle dame, âgée de 77 ans est morte en la maison presbytériale au bourg 17 août 1786 etc. en présence de MM... Turcat curé de Nontron, de Labrunie curé de Pousol, Bardonneau curé de Savignac, Desrivailles de Bassut vic. De Pluviers, Merlhie vic. de S^t Saud, Bourdeaud curé de S^t Barthélémy, Rousset curé d'Augignac, Moulin vic. de S^t Rémy curé d'Abjat.

Le 28 août 1779, Mgr Duplessis d'Argentré évêque de Limoges est arrivé de Nontron à Abjat sur les 7 heures du soir, accompagné de MM. De Mansac, vicaire-général, de Puyferrat son aumônier, de Brousseau son secrétaire. Le lendemain dimanche, après avoir dit la messe, il a donné la bénédiction du S^t Sacrement et a fait ensuite la visite des vases sacrés qu'il a trouvé en très bon état et du maître-autel, laissant le reste de la visite à faire à son vicaire-général. Après avoir déjeuné dans la sacristie Monseigneur s'est rendu dans la châtaigneraie de M. de Beauregard qui est au bas du bourg, près de Lacombe Léger où il a donné la confirmation à plus de 1700 personnes qui

y
----- p. 86 -----

avaient été conduites par MM. Les curés de S^t Barthélemy, de Maraval, de la Chapelle Monbrandeix, de Pansol et d'Abjat. 18 prêtres et vicaires ont assisté à la cérémonie. Sa Grandeur est partie à 4 heures du soir pour Châlus où l'abbé de S^t Rémy, curé d'Abjat l'a accompagné.

Le 7 mai 1783, sur les 10 heures du matin, au moment où le curé allait monter à l'autel pour dire la messe « *le feu du ciel est tombé sur le clocher suivi d'un coup de tonnerre si terrible qu'il n'a pas resté un carreau intact à tous les vitraux de l'église et de la sacristie. La foudre a découvert entièrement le clocher et fait un trou perpendiculaire dans le mur, en descendant du clocher et est venu sortir un peu au dessus du grand vitras après avoir fait tomber les carrelages qui forment en dedans de l'église le rond dudit vitras. Les tombeaux se sont enfoncés de demi-pied et la grande porte beaucoup endommagée.*

Les pluies ont été continuelles depuis le mois de novembre dernier, ajoute l'abbé de S^t Rémy, que hier je vis le Bandiat déborder au point qu'il entretenait moulin et forge, mais cette petite rivière n'a fait qu'imiter toutes les autres rivières qui ont fait noyer bien du monde et causé des pertes presque pour ne pas dire tout à fait irréparables, et dont il sera parlé longtemps après nous »

----- p. 85 -----

Extrait des registres du Greffe de Périgueux.

17 août 1786 « Inhumation de dame Léonard Tranchant... voir ci-dessus... »

Au haut du bourg il y avait une chapelle en l'honneur de S^t François ; elle fut bâtie d'après une clause du testament de François Texier, écuyer, seigneur de Javerlhac, Abjat, Grospuy et Hautefaye, en date du 1^{er} novembre 1649, signé Bernard. François Texier bâtit une autre chapelle au château de Grospuy avant 1652. (Abbé Nadaud).

Historique.

Avant le XVe siècle le seigneur suzerain de la paroisse d'Abjat était le vicomte de Limoges. En son nom, Alain d'Albret la vendit par acte du 15 mars 1497 au seigneur de Javerlhac, Dauphin Pastoreau dont les descendants restèrent seigneurs d'Abjat jusqu'en 1789.

Les fiefs secondaires étaient :

1°) Grospuy. Il y avait là un château dont il reste encore le principal corps de logis, flanqué d'une tour ronde. Dès avant le XIIIe siècle, ce château appartenait à la famille Brun ou Bruni. En juin 1306, Hélie et Guillaume Bruni de Grospuy vendirent devant Robin une rente de 5 sols ; Guy Bruni de Grospuy est qualifié de damoiseau (domicellus) en 1340 ; Noble Pierre Bruni seigneur de

Grospuy rendit hommage le 21 avril 1464 et mourut le 5 septembre 1495 au château de Grospuy d'où il fut transporté et enterré devant l'autel de la Vierge dans l'église d'Abjat.

Jean Brun, seigneur de La Vallade rendit hommage en 1540 pour ses maisons de Grospuy et de Lestrade. Sa fille Catherine Brun épousa en 1545 Annet d'Aubusson et lui porta lesdits fiefs de Grospuy et de Lestrade. Grospuy fut ensuite aliéné à François Texier de Javerlhac qui, dans un acte du 20 mars 1567 est qualifié de seigneur d'Abjat et de Grospuy. Son arrière-petite-fille Henriette Texier de Javerlhac se maria avec N... d'Aydie. Dans un acte de 1782, elle est qualifiée de comtesse d'Aydie, de Savignat, Abjat, Grospuy et autres places.

Grospuy passa ensuite à la famille de Saint-Aulaire qui le vendit à M. Guyen, lequel le rétrocéda vers 1820 à M. Duvoisin dont les descendants le possèdent encore.

2°) Lestrade. Ce fief porte le nom d'une des plus anciennes familles de Nontron. Géraud de Lestrade fut élu abbé du Vigeois en 1082. il était issu d'une noble race de chevaliers établie à Nontron «... *Ademarus abbas sancti Michaeli... prefecit monachis Vesiensis monasterii Geraldum cognomente de Lestrada ex equestris genere castri de Nontronio oriundum* » (P. Labbé et Gall. Christ. Voy. Bull. Archéol. Du Périg. XIV 239).

Le 25 avril 1464, Catherine de Bort rendit hommage pour sa maison noble de Latrade et transmit ce fief, par suite de son mariage, à Pierre Bruni avant 1495. Mais ce fief fut vendu vers 1565 à François Texier par Catherine Brun ou Bruni, veuve d'Aubusson, leur arrière-petite-fille.

3°) La Malinie. Ce fief appartenait avant 1659 à une branche de la famille Pecon.

Dans

----- p. 89 -----

les registres paroissiaux de Nontron on lit : « *Le 28 décembre 1658 Guillaumette de Labrousse, damoiselle, femme de feu maistre François Pecon S^r de la Malignie, avocat en la Cour, a esté ensevelye dans la chapelle de Notre-Dame des Clercs de Nontron.* »

Le fief de La Malignie appartenait en 1770 à Elie Guithon, d'où il passa à la famille de Larret. Un des descendants des Larret le vendit en 1845 à M. Gillot de Létang qui y fit construire en 1846 un joli castel habité par sa fille unique mariée à M. de Culan de Villarson.

4°) Labrousse. Le 18 janvier 1482 hommage du repaire de Labrousse, paroisse d'Abjat, à Alain d'Albret, par Elie de Puyzillou.

5°) Savenat. En 1618 ce fief était à Jehan Le Reclus. Il appartenait dans ces derniers temps à la famille de Saint Aulaire et aujourd'hui à M. Duvoisin avocat.

Vente des paroisses d'Abjat et d'Augignac à Dauphin Pastoureau, seigneur du Breuil (Arch. De Pau E. 661. XVe s.).

Parmi les seigneurs particuliers d'Abjat figurent : Henri de Sully (de Souliac d'après M. Dessalles) ; Reimond de Lambertie, 1541 ; Pierre de Trion de Montalembert, chevalier (1704-1710), etc. etc.

Notaires : Petit 1580 ; Jehan Mousnier 1620 ; Dumonteilh 1629 ; H Gauthier 1634 ; Chaslard 1640 ; Pierre Delaville, 1642 ; de Masfrand 1646 ; Danède 1656 ; L. Mousnier 1660 ; P. Gauthier et Pierre Biquot 1686 ; Deschamps 1693.

La terre d'Abjat appartenait vers le milieu du XVIIe siècle à la maison de Vaucocour. Il s'y passa au mois de mai 1640 un événement qui attira de grands désastres sur cette commune. François de Vaucocour seigneur dudit lieu et gouverneur de Thiviers s'y étant présenté à la tête de quelques cavaliers, les habitants se soulevèrent. Il y eut un engagement dans lequel le capitaine de Vaucocour fut tué. Le pouvoir d'alors présenta le fait comme un acte de félonie et de sédition contre le service

du roi. En conséquence il fut établi à Nérac une commission pour instruire cette procédure qui fut suivie de deux jugements dont voici les dispositions principales :

« Jugements souverains rendus par nous Etienne Soullé, seigneur de Prinevant, conseiller du roi etc. , contre les officiers, syndics et habitants du bourg et paroisse d'Abjat. Entre messire Gaston-François de Vaucocour seig' dudit lieu, le Repaire etc. demandeur en excès et crime d'assassinat pour raison de meurtre commis en la personne de feu messire François de Vaucocour son frère, ensemble les crimes de rébellion et sédition, port d'armes et l'utilité de certain défauts ; le procureur du roy joint à lui d'une part ; - Et six dénommés dans l'arrêt, prisonniers détenus es-prison du château de Nérac ; de cinquante-neuf autres, aussi dénommés, accusés et défendeurs d'autre part ; - Et soixante-dix-sept y dénommés accusés et défailants ; ... Vu le procès, nous Etienne Soullé... avons déclaré et déclarons ledit ... suffisamment atteint et convaincu des cas et crimes à lui mis-sus, pour réparation, l'avons condamné et condamnons à estre livré es-mains de la haute justice pour être par lui rompu et brisé vif sur un échafaud qui, à ces fins, sera dressé en la place publique de ladite ville, et ce fait son corps mis et attaché sur une roue qui y sera pareillement dressée pour y demeurer jusqu'à ce que mort s'en suive. Ledit... appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour savoir de lui par sa bouche la vérité de ses complices ayant un écriteau devant et derrière, où seront écrits ces mots : Séditieux et meurtriers. L'avons condamné en outre en cent livres applicables savoir : 200 à l'église où ledit défunt sieur de Vaucocour a été inhumé, et 100 envers la partie (le seigneur F^s de Vaucocour, inhumé d'abord dans le lit

----- p. 95 -----

même du Bandiat, au pont de la Charelle, fut exhumé et transporté dans l'église de Thiviers plusieurs mois après cet événement)....

A été arrêté que ledit... sera étranglé sur l'échafaud avant d'être rompu... exécuté en conséquence, ce jourd'hui six may 1641, en la ville de Nérac. Signé Lefranc, greffier.

Nous Estienne Soullé... avons condamné et condamnons ledit... à servir le Roy par la force en ses galères, durant l'espace de trois ans... et au regard de quatre habitants dénommés prisonniers, ordonnons qu'il sera plus amplement informé contre eux... et en ce qui regarde seize autres habitants, nous les avons déclarés contumaces... et en avons condamné et condamnons dix d'être délivrés es-mains de l'exécuteur de la haute justice pour être par lui rompus et brisés vifs sur un échafaud qui, à ces fins, sera dressé en la place publique dudit bourg d'Abjat, et après leur corps jettés sur des roues qui seront pareillement dressées en ladite place, pour y demeurer jusqu'à ce que mort s'en suive. Condamnons aussi les huit autres être délivrés es-mains de l'exécuteur de la haute justice pour être pendus et étranglés à des potences qui, à ces fins, seront dressées en ladite place publique d'Abjat, si pris et appréhendés, peuvent être sinon en effigie, dans des tableaux qui à ces fins, seront attachés es-potences du lieu... déclarons aussi quarante-un habitants dénommés vrais contumaces et défailant... comme aussi déclarons quarante autres habitants et généralement tous habitants du bourg et paroisse d'Abjat suffisamment atteints et convaincus desdits crimes de révolte et sédition, pour réparation desquels, les avons condamnés et condamnons en cinq mille livres envers le roi, applicables à la réparation du présent château... Condamnons en outre tous les susnommés en trois mille livres pour faire prier Dieu pour l'âme du déffunt, savoir : 1500 livres pour fonder un obit ou anniversaire en la chapelle de l'église où ledit feu sieur de Vaucocour est inhumé... 500 livres aux Récollets de Thiviers ; 1000 livres aux cinq couvents et églises de ladite ville, savoir : 200 livres à l'église paroissiale, 200 livres aux Capucins, 200 livres aux Cordeliers, 200 livres aux pères de la doctrine chrétienne et 200 livres au couvent de Sainte Claire, à la charge de prier Dieu pour l'âme du défunt ; neuf mille livres d'amende envers ledit sieur de Vaucocour.

Ordonnons aussi que les cloches du bourg d'Abjat seront descendues et que la principale sera portée en l'église de Thiviers, en la chapelle où ledit feu sieur de Vaucocour est inhumé, pour icelle être mise et posée au clocher de ladite église, si mieux ledit sieur de Vaucocour n'aime faire

bâti un clocher à ses dépens au-dessus de ladite chapelle... les autres cloches seront portées à Limoges pour être distribuées suivant l'ordre du sieur évêque diocésain.

Avons déclaré et déclarons lesdits habitants d'Abjat déchus de leurs foires et marchés, et à ces fins ordonnons que leur halle sera démolie et qu'en sa place sera érigée une pyramide sur laquelle sera gravé le présent jugement ; comme aussi ordonnons qu'au lieu où ledit de Vaucocour a été tué sera plantée une croix où le présent jugement sera aussi gravé ; condamnons en outre tous les susdits habitants en dommages – intérêts envers le de susdit sieur de Vaucocour, lesquels nous avons liquidés à la somme de quinze mille livres et aux dépens du procès... Prononcé aux parties présentes audit Nérac, ledit jour huit may 1641. Signé Lefranc, greffier. »

L'exécution de ces décisions fut renvoyée au lieutenant-général de Bergerac et au présidial de Périgueux.

« Toutefois, dit M. de Verneilh, après avoir traité avec les héritiers du défunt pour les intérêts civils, moyennant la somme

----- p. 101 -----

de 28 000 livres tournois, la commune d'Abjat recourut à la clémence royale... et des lettres d'abolition données au mois d'août 1644... permirent aux fugitifs de rentrer dans leurs familles désolées. » (voy. Le Chroniqueur 1855. 129 et Bull. de la Soc. Histor. Et arch. Du Périgord XIII. 242)

D'après une tradition populaire et une complainte patoise François de Vaucocour à la tête de 50 cavaliers se proposait d'enlever une jeune fille dont la beauté l'avait séduit.

Elle habitait le village de Fargeas et s'appelait, dit-on, N. Greffier. Tous ses membres étaient d'une harmonie parfaite et la chair de son cou si transparente qu'on pouvait distinguer au travers le vin ou l'eau lorsqu'elle buvait. Le capitaine Vaucocour fut tué d'un coup de carabine par le fils du chirurgien selon les uns, par un nommé Pédouà Rale (Pierre du Rale domestique dans la famille de la jeune fille selon les autres). On ensevelit le capitaine de Vaucocour dans le Bandiat dont on détourna pour cette fin momentanément le cours.

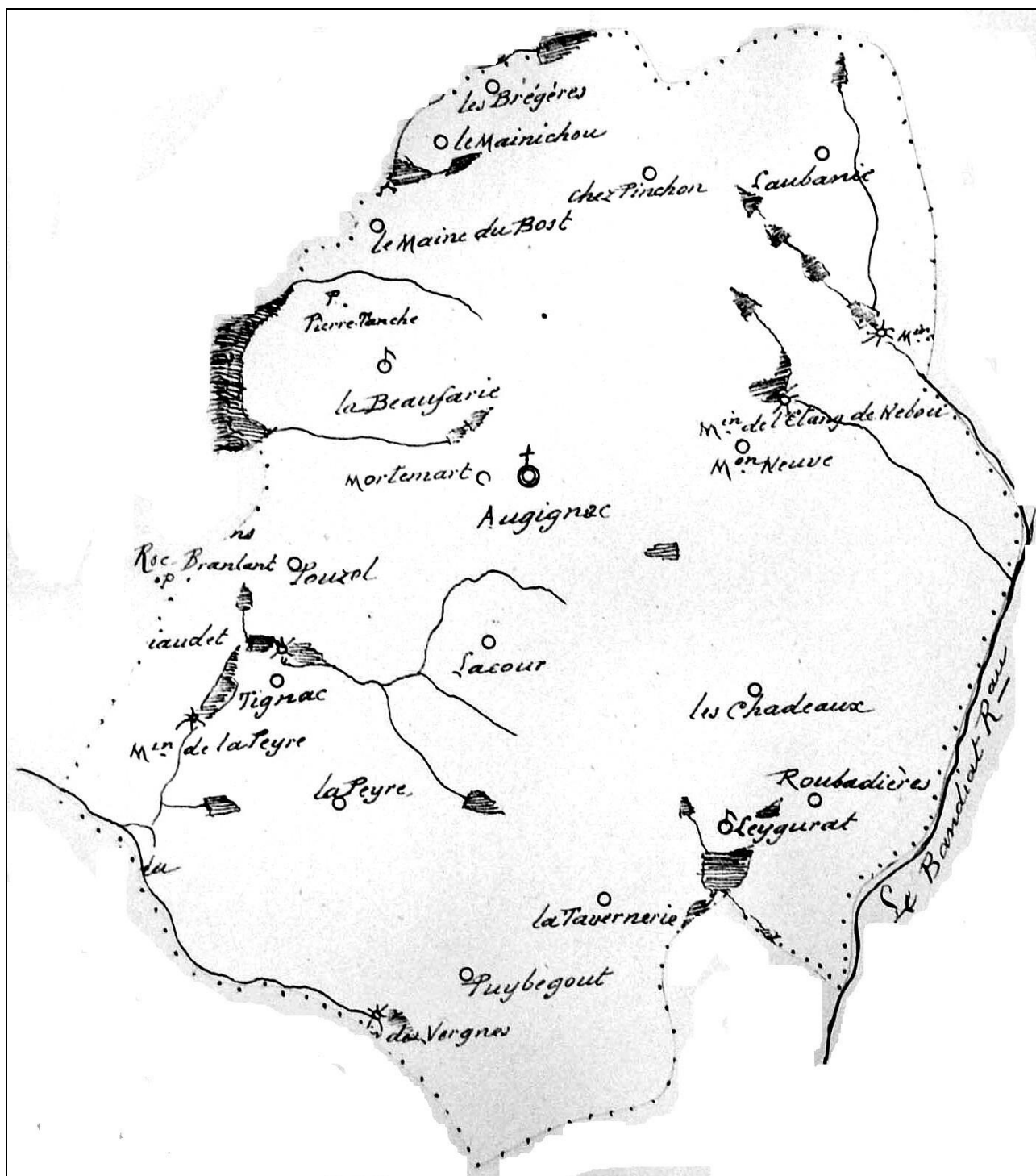
« Quelle est la cause de cette rébellion ? dit M. de Laugardière, les jugements n'en parlent pas, et faut-il admettre qu'il s'agissait de l'enlèvement d'une jeune fille ? Nous serions porté à le croire, en voyant figurer dans les poursuites le père, l'oncle maternel et tous les parents de celle-ci, sans parler de la tradition d'une complainte populaire en patois faite à l'époque même de cet événement. » (Bull. arch. T. XIV 243)

P. (pierre) Il existe une pierre branlante fort remarquable ; c'est une masse de granit de 2^m 30^c de longueur sur 1^m 40 de largeur et plus de 1^m de hauteur placée sur une roche qui s'élève à un mètre environ au-dessus du sol. Une seule poussée suffisait pour faire osciller la masse supérieure et le mouvement se produisait de l'Est à l'Ouest. En 1879 trois individus, pour faire pièce au propriétaire se rendirent auprès du monument dont au moyen de fortes barres de fer, ils détruisirent l'équilibre. Le roc branlant qui n'oscille plus depuis cette époque se trouve à mi-côte d'une colline entre Savanat, Reims et Chabanas.

On signale un autre roc branlant entre le moulin de Lestrade et le village de Labrousse. (Bull. arch. T. VII p. 194)

G. (grotte) Il existe sous le village de la Malignie un souterrain dont on ne connaît pas bien l'étendue.

Augignac.



----- p 105 -----

Le bourg 450 h.	.	Laubanie 2 ½ NE	10	M ⁱⁿ de Tignac 1 ½ SO	.
La Beaufarie 1 NO	6	Le Maine du Bost 2 NO	12	La Peyre 2 SO	30
Les Brégères 3 N	.	le Ménichou 2 ½ NO	.	(P) Pierre Tanche 2 On	.
Les Chadeaux 1 ½ SE 25	.	Mortemart ¼ O	.	Pouzol 1 ½ OS	8
Lacour 1 S	5	Maison Neuve 1 ½ E	.	Point du jour 2 S	2
Chez Manza 3 ½	2	M ⁱⁿ de Millaud 2 ½ EN	.	Puybegout 3 S	25
Château-Renaud 1	1	M ⁱⁿ de la Franconnerie 2 ½ NO	.	Puypinsou (lieu dit) 1 ½ O	.
Chez Pinchon 2 ½ NE	.	M ⁱⁿ de Nebou 2 EN	.	Roubadières 3 SE	5
La Ferrière 2	2	M ⁱⁿ de Lapeyre 2 ½ SO	.	La Tavernerie 3 SE	12
Leyguras 3 SE	3	M ⁱⁿ des Vergnes 3 ½ S	.	Tignac 2 SO	8

Augignac. 1300 habitants (1400 h. en 1881 ; il y en avait seulement 198 en 1365) ; 300 communiants (60 h. 1200 comm. ann.) 2338 hect. ; 303m, 244m altit. ; à 9 km de Nontron ; à 57 km de Périgueux.

Revenus de la commune en 1864 : 44,71 x 48

Revenus de la fabrique en 1861 : 578^{ff} (280^{ff} ch.)

Sol. Cette commune située sur un coteau a le sol entièrement granitique et sablonneux. Elle est limitée à l'Est par le Bandiat. Elle possède un grand nombre de puits, de petits ruisseaux et de petits étangs. L'étang de Lapeyre a 300 ares. Parmi les fontaines nous devons citer la fontaine de S^t Martial où l'on conduit une procession pour obtenir la pluie dans les grandes sécheresses. L'air est très sain.

Les habitants ne sont pas généralement fortunés ; ils récoltent des châtaignes, du seigle, du blé d'Espagne, des pommes de terre, du chanvre et des noix. Ils élèvent des vaches, des veaux, des pourceaux, des brebis et quelques chèvres. Presque tous les produits sont consommés dans l'endroit. Il y a un peu de commerce sur les bestiaux dans les foires d'Augignac qui se tiennent le 12 des mois de janvier, mars, mai, septembre et novembre et le 2^{ème} lundi après le 29 juin (fête de S^t Pierre et S^t Paul).

Rochers. La commune est très boisée ; on y trouve les mêmes blocs de granit que dans les communes voisines, et l'on y signale particulièrement entre Augignac et Les Chadeaux, dans une pièce de terre dite de Clavelière, un amas de rochers superposés en forme de pyramide de six mètres environ de hauteur. On appelle ce monument la Rocho Eyzido.

Je dois aussi mentionner ici un rocher que je n'ai vu signalé nulle part. Cette énorme roche qui mesure cent dix mètres de contour sur 8 mètres cinquante de hauteur est située à 1500 mètres Nord-Ouest d'Augignac ; on l'appelle la Pierre Tanche. Du haut de cette roche on a un splendide coup-d'œil : au Nord le bourg de Piégut dont la tour penchée et isolée se détache à l'horizon ; au Sud-Ouest le Grand-Etang de S^t Estèphe ; au Sud-Est le bourg d'Augignac avec la façade de son église décorée de ses mâchicoulis et comme ombre de cet intéressant tableau, l'obscurité des bois.

Il n'y a dans la commune qu'une ou deux familles bourgeoises, le reste de la population se compose de petits propriétaires et de métayers. La paroisse laisse à désirer sous le rapport de l'esprit religieux, le service n'en est pas très difficile, les communications étant très bonnes.

Augignac. Extrait des registres paroissiaux (voir l'extrait beaucoup plus complet dans mes notes manuscrites et autographiées feuillet 27)

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale de S^t Martial d'Augignac 1693-1739

Bapt. de Jean Martial fils de M. Jean Ignace de Verneuil sieur de Saint-Paul et de Dlle Marie-Antoinette Gaultier sa femme habitant leur maison noble du village de Lapeyre 1700.

Mariage de messire Jean de Gay, écuyer, chevalier, seigneur de Nexon, Compagine, Montenteix, Juniat et autres places, habitant le château de Nexon, en Limousin, avec Mlle Marguerite de Trion de Montalembert, habitant le château de Laigurat, paroisse d'Augignac en Périgord 1694.

Sépulture de Jean Verneuil, dit la Beneychière, en la chapelle de S^t Michel au Grand Cimetière 1694.

Le curé Dalesme a transcrit sur les registres un acte du 6 décembre 1723 passé devant un notaire au bourg de Saint-Martin le Pin, par lequel Mlle Madeleine-Angélique de Labrousse, dame de Verteillac, le Chapdeuil, Bourg-des-Maisons, Saint-Martin, Saint-Front de Champniers, Nontronneau et autres places, permet audit curé Dalesme de bâtir dans un pré de sa métairie des Chamoulauds, un réservoir à poisson, moyennant quoi il s'engage pour lui et ses successeurs à faire dire tous les ans, le 3 juillet, un service pour le repos de l'âme de feu messire Nicolas de Labrousse,

chevalier, comte de Verteillac, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Mons, lieutenant du roi de Périgord, et en considération du tableau de la Sainte Famille dont ladite demoiselle a fait don à la chapelle de N.D. de l'église d'Augignac. Les curés diront aussi à haute voix un De profundis le jour de S^t Nicolas, le 6 décembre, à l'intention dudit seigneur comte de Verteillac. Si le curé manque à ses obligations, le réservoir appartiendra à ladite demoiselle dans l'état où il sera, mais elle n'aura rien à rembourser.

Mariage de Antoine de La Faye du lieu noble de Champlaurier, paroisse de Mousson, en Angoumois, avec Marie Sibylle de Verneuil, du lieu noble de Lapeyre 1757.

Sépulture de M. Joseph Daniel de Lamazière, curé de la paroisse, dans l'église, 1745.

Le curé Rousset note qu'en 1759 « *il y eut une mission dans cette paroisse, donnée gratis par feu M. de Servientis, supérieur de la Mission de Limoges, vicaire-général du Diocèse. Marie-Léonard du bourg, avait promis d'en faire les frais, elle en fut détournée par de mauvais conseils dont les auteurs furent privés ainsi qu'elle du fruit de ladite mission. Les missionnaires étaient MM. Deluré, supérieur, Ganerie, Marcaud, grand Camiste et de Massalona. Elle commença le 12 février et finit le 12 mars suivant.* »

Le curé Rousset constate que « *le 12 may 1772 il y eut une forte gelée, plus dommageable que celles des 20 et 21 avril.* »

Le 20 août 1779 ont été confirmés à Saint-Estèphe par Mgr d'Argentré évêque de Limoges, 354 personnes de la paroisse d'Augignac.

----- p. 115 -----

Titulaire et Patron : S^t Martial, 30 juin. (Statistiques de l'Évêché.) L'Abbé Nadaud nous fournit

les renseignements suivants : « *Augignac Augignac, 1456 ; curé dès 1189. Patron, Saint Martial ; 980 communians. Décime 138^{ff}. L'évêque de Limoges y nommait en 1531, 1657.*

Il y avait une chapelle au cimetière dédiée à S^t Michel ; une à S^t Jean près de l'église. »

Église. L'église est de style roman. Elle n'avait qu'une seule nef, mais par des améliorations importantes exécutées en 1870-1875, sous la direction de M. Mandin architecte, deux moitiés de nef ont été encadrées dans les côtés latéraux de l'église romane. Dans le chœur 4 colonnes à chapiteaux historiés. Portail à plein cintre décoré de deux colonnettes de granit avec chapiteaux à monstres et à rinceaux ouvert dans le mur latéral du côté Sud, surmonté et défendu d'une guérite à mâchicoulis. Coupole demi-octogone sous le clocher – Tribune – Chapelle à la Vierge. 8 croisées. Vitraux : la Vierge, S^t Pierre avec les clefs. Tableaux : Assomption, don de Napoléon III. Statues : la Vierge, S^t Joseph, S^t Martial.

Sacristie du côté de l'évangile, un peu humide.

Vieux reliquaires contenant des ossements de plusieurs saints ; ils furent donnés par François Thomas, préfet de la Sacrée Congrégation le 2 novembre 1740.

2 cloches : 1636 ; 800. Dans les renseignements donnés vers 1850 le curé dit que la cloche d'Augignac fondue en 1372 est la quatrième de cet âge en France.

Cimetière à 300 mètres ; il entourait autrefois l'église. En 1873 et en 1874 on y découvrit des tombelles en pierre. Dans quelques-unes parmi les ossements réduits en poussière étaient des vases destinés à contenir de l'eau bénite. Les uns sont de terre en forme de pot, d'autres en terre rougeâtre sans col, évasés par le bas, ayant une petite ouverture au sommet. Deux échantillons ont été donnés par M de Laugardière au musée de Périgueux.

Presbytère proche. 6 pièces avec dépendances. Grand jardin avec un pré donnant 30 quintaux de foin.

2 écoles : 35 garçons et 40 filles les fréquentent.

Confrérie du Saint Cœur de Marie, du 15 mars 1848.

5 cabarets.

La Seigneurie d'Augignac appartient au vicomte de Limoges jusqu'au 15 mars 1497, époque à laquelle par acte passé à Montignac, Alain d'Albret la vendit à Dauphin Pastoureau avec celle d'Abjac « ... *aveques tous leurs droitz, domaines, maisons, manoirs, villaiges, May...(tairies ?), borderies, prés, terres, boys, pasturaiges, estaings, molins, moulans, garennes, forets, colombiers... dixmes, rantes,*

----- p. 125 -----

honneur, acaptés, homme tenanciers, emphiteotes, guet de garde, droit de péage, de transport (citravese) ?, directe et foncière seigneurie, en toute justice haute, basse et moyenne et tous autres droits et devoirs...et ce pour le prix et somme de deux mille livres tournois... sauf et réservé... homaige-lige et serrement de fidélité... et aussy la souveraineté et preheminance de notre ressort, tant de Nontron que aultre... » (voir l'acte précité).

En 1554, Dauphin Faure dit Baillot élu à Périgueux est qualifié de seigneur d'Augignac.

Le 22 avril 1637 la veuve de François Faure, son arrière-petit-fils, remariée avec le président d'Aguesseau, se rendit adjudicataire de cette seigneurie qu'elle revendit le 5 octobre 1655 à Philibert Hélie de Pompadour.

Le 2 avril 1735, par acte reçu Grohier, notaire, dame Françoise de Pompadour le revendit à messire Jean-Armand Dulau d'Allemans. Le fils de ce dernier, Jean-Louis-Antoine Dulau, marquis d'Allemans, en fit, par acte reçu Boyer notaire, du 18 octobre 1765, ainsi que des terres et seigneuries de Champniers, Piégut-Pluviers et Saint-Barthélémy, donation à dame Antoinette Dulau d'Allemans, sa fille. Elle avait épousé en 1763 haut et puissant seigneur Gabriel Louis, comte de La Ramière auquel la seigneurie d'Augignac fut cédée après décès sans enfants de ladite dame (Acte du 17 mars 1769 devant Boulard notaire à Paris).

D'après un bail à cens d'un champfroid près le bourg d'Augignac, en date du 29 novembre 1776 messire Marie-Arnaud de Lavie, baron de Nontron était à cette époque seigneur d'Augignac.

Arrière-fiefs : 1°) Légurat. Château fort bâti sur motte et dont il reste le corps de logis, flanqué aux quatre angles de tours rondes, dont une démolie et les trois autres privées de leurs mâchicoulis et de leurs toits en poivrière. Ce château est mentionné en 1366 dans un hommage à Ytier de Maignac par Alzias Flameng du château de Légurac, etc. (Doat).

Au XVe siècle Légurat passa de la famille de Flameng aux mains de celles du Chasteau et Aimeric puis aux Trion de Montalembert. Légurat est resté en la possession de cette dernière famille depuis le XVe siècle jusqu'en 1807.

En 1807 le vicomte Athénaïs de Tryon Montalembert, chevalier de Saint-Louis, le vendit) M. de Saint-Aulaire dont les descendants l'ont vendu (vers 1860 ?) à M Lériguet.

2°) Lacour. Clément Dulcier, seigneur dudit Lacour

----- p. 121 -----

... Lieu, rendit hommage au vicomte le 4 avril 1483.

3°) La Peyre-Villay où existent encore deux anciennes maisons nobles flanquées chacune d'une tour ronde et dont l'une appartenait à la famille de Verneuil. Par acte du 21 février 1681 devant Laud notaire royal au château de Nontron... haut et puissant seigneur messire Philibert-Hélie de Pompadour, chevaller, conseiller du roy, marquis de Laurière, seigneur du Bourdeis, Nontron, Augignac, désirant reconnaître les soins et services fidèles qu'il a reçus de Jean de Verneuil, seigneur de La Tour... lui a fait don et délaissement... de dix pièces de poisson de rente due audit seigneur et que lui et ses auteurs ont (secoutainé ?) de jouir et prendre sur l'étang de La Peyre... Lui donne permission de faire mettre des girouettes sur sa maison de la Peyre, etc.

M. de Laugardière cite aussi, d'après les hommages rendus à Ytier de Maignac les fiefs suivants disparus depuis : 1299, hommage rendu par Audeyn Aspreta, donzel de Nontron pour tout

ce qu'il tient au mas de Viellecourt et sur les mas de La Faye et de S^{te} Suzanne paroisse d'Augignac. 1319 par Geraud Ytier, donzel d'Auginhac, sur le mas de S^{te} Suzanne.

----- p. 125 -----

Près du bourg, à l'Est, fondement d'un ancien édifice ; quelques vestiges. Des appartements lui donnent l'air d'une ancienne abbaye.

(Communic. De M le C^{te} de S^t Saud) : 1779, du 12 février au 12 mars, mission prêchée par MM. Deluvé supérieur, Lasserre (Ganerre ?) Marcaud, de Marsailoux.

(Id.) la paroisse d'Augignac avait quatre lieux de sépultures ; l'église, un cimetière à côté, la chapelle S^t Michel et le grand cimetière dans la partie Nord du bourg. La Chapelle S^t Michel fut démolie en 1808. En 1812 il fut (créé) établi un nouveau cimetière à 400 mètres du bourg. En 1833, le grand cimetière Nord fut abandonné, il sert actuellement d'emplacement à la maison d'école et de champ de foire.

----- p. 121 -----

Curés et vicaires d'Augignac.

Bernard Lagrange	1459	Dalesme	1712-44	Cheyrou vic.	
Martial Filhou, v.	1509	Chanaud cord. Vic		Germain	1792-94
Jos. De Badaillac	1639	Léonard Bruguet	1744	Dufraisse A.	1803-30
Darfeuille	1655	Firmin Laborderie v.		Martin	1840-42
Nadaud c.	1659	J. B. Bignol v.	1737	Sicard	1844-46
D'Ériaud v.	1659	Ambroise Gigaud v.		Robert	1846-47
Léonard Dupeyrat	1670	Joseph Daniel v.		Beraud	1847-58
Chantereau v.	1681	Pierre Rousset c.	1747-92	Cujes	1859-60
Jean Chaumay	1685	F. Boule vic.		Bonnelie	1860-70
Antoine Tandeau	1686	Jacob vic.		Chastan	1870-73
Cheyrade de Beaumont v.		Delacroix vic.		Lescuras	1873-81
Filhoud vic.				Ruffat.	

Par acte du 16 juillet 1641 « *Joseph de Badaulhac transigea au sujet des dismes avec les habitants, lesquels s'engagent à payer la vingt-unième partie des vins, chanvre et laine et la trente-unième de bled noir ; les propriétaires restant tenus de mettre à part en un gerbier séparé cette disme des bleds, à la condition que le curé iroit et enverroit dans leurs granges ly faire battre, après quoi il feroit emporter les grains à ses dépens et laisseroit les pailles...* » (archiv. de la Dord. B. 900. 1766-69).

Il est ordonné que monsieur Rousset curé d'Augignac prouvera que l'usage de la paroisse d'Augignac pendant un temps suffisant après criée, est de payer la dîme des blés, froment, seigle, baillarge et avoine sur le pied du vingtième, c.-à-d. de vingt gerbes une et qu'il est d'usage également que les habitants fassent conduire les blés de dîme chez le curé, après qu'ils sont battus par ses dîmeurs : la preuve contraire réservée à Louis Ribeyrol sous l'offre par lui de payer ladite dîme sur le pied du vingt-unième.

A la Révolution, M. Rousset, curé d'Augignac fut délivré des mains des gendarmes par le stratagème d'une femme (détails ?)

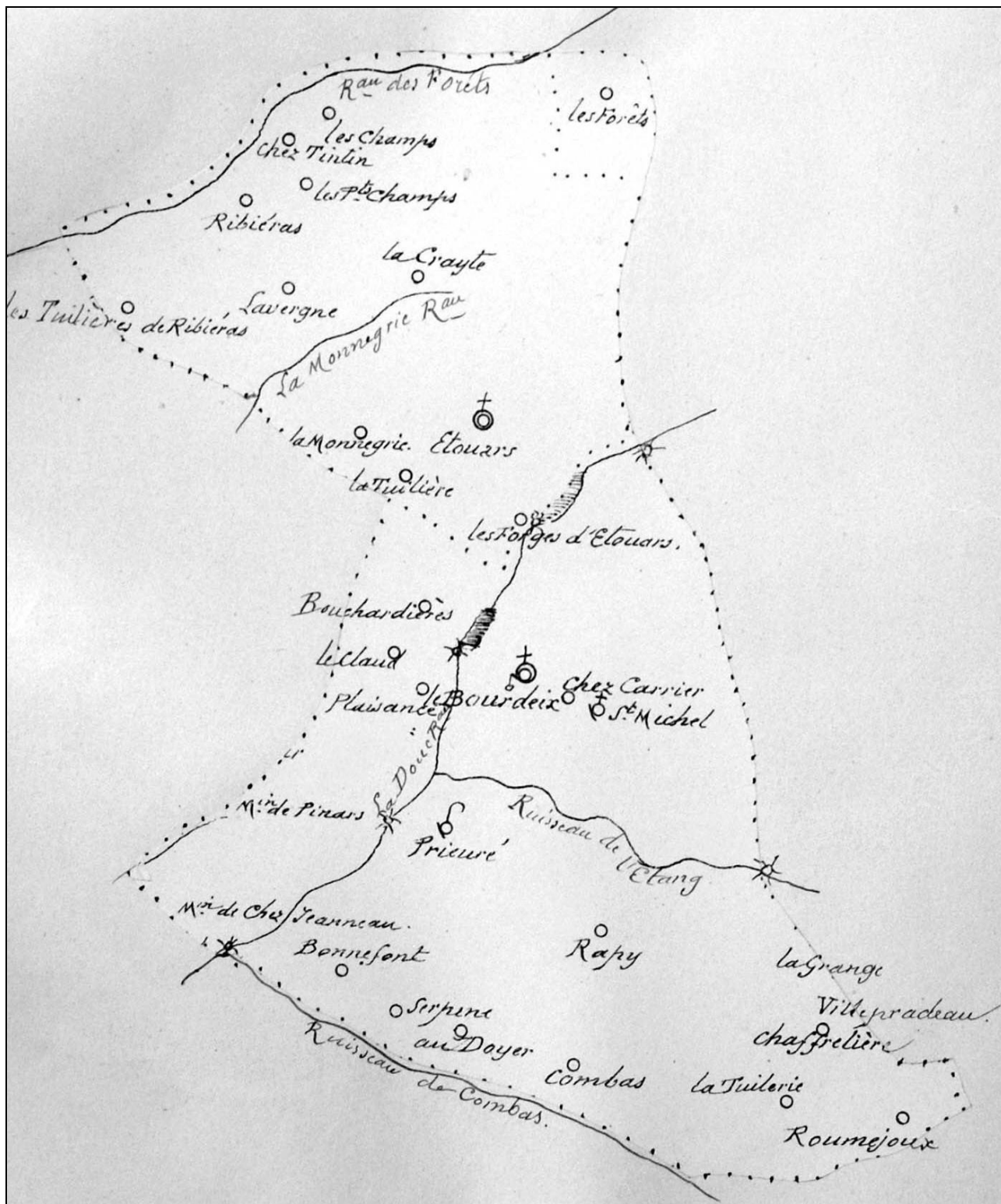
(Voir pour la commune d'Augignac les renseignements donnés par M. de Laugardière bulletin de la soc. Hist. Et arch. Du Périgord t. XIV). Fin.

(Origines : Aughilhacum 1365 (Lespine) ; Douginhac XVI^e siècle (Archiv. de Pau).

Curés et vic. d'Augignac (Communic. de M. le C^{te} de S^t Saud) ;

MM. Cheyrade de Beaumont, vic. 1693 – A. Tandeau curé 1695 – 1710. – Gabriel Dalesme curé 1710-1743 – Biget vic. 1743 – Briquet curé 1744-46 – Daniel curé 1746-47 – Rousset desservant 1747, curé 1748-91 – Germain curé 1791 – 1824 Hélie Pastoureau curé d'Augignac (id. archiv. de la Pouyade ? Bourgade ?)

L. Bourdeix,



----- p. 135 -----

Le Bourdeix

Le bourg. 1 O m	.	le P ^t Claud. 1 O	1	Plaisance. 2 NO	2
Bonnefont. 3 SO	.	Combas. 3 ½ SE	10	Le Prieuré. 1 ½ S	4
Bouchardière. 1 NO	14	Le Doyer. 3 S	12	P ^t Pys. 3 SO	1
Chez Carrier ¼ E	.	La Grange. 3 SE	1	Rapy. 2 ½ SE	3
Chaffrelière. 4 SE	3	Forge d'Etouars ¼ E	.	Roumejou. 4 SE	3
La Chapoulie. 4 SE.	5	M ⁱⁿ de chez Jeanneau. 3 SO	.	Serpine. 4 S.	6
Le Claud. 2 O	2	M ⁱⁿ Pinard. 2 SO	2	La Tuilerie. 4 SE	.
		Chap. S. Michel ½ ES	.		

Le Bourdeix (voir la notice de M. de Laugardière Bulletin archiv. T XIV p. 390 et suiv.-
Mas de Las Combas, paroisse « de Burgo Ageduno (Bourdeix) » 1299.

540 habitants en 1881 ; 138 hab. en 1365 ; 90 communiant en 1880 ; 320 communiant en 1770 ; 1169 hectares ; 240m - 272m altitude ; à 9 km de Nontron ; 57 km de Périgueux ; 10 feux au bourg.

Revenus Commune en 1884 : 23,90 x 34

Revenus fabrique en 1881 Ch. 80^{ff} (164^{ff})

Sol : Granite. Lias. Molasse ferrugineuse. Tuilerie.

Le chef-lieu de la commune et ses environs sont en plaine ; les parties Sud et Ouest sont sur un coteau. Elle est arrosée par les ruisseaux de Ladoux, de la Forge et de Combas. Il y a deux étangs dont l'un de dix hectares et l'autre de huit. Le sol est granitique et sablonneux ; la terre arable ou labourable est un peu argileuse.

Les produits sont le froment en petite quantité ; le seigle, les châtaignes, le foin, abondant, le bois et l'élevage des bestiaux.

La population se compose de paysans cultivateurs.

L'instruction religieuse est faible et par suite l'esprit chrétien. La paroisse est facile à desservir, les communications sont bonnes, l'air est très sain.

Origines : paroisse « de Burgo Ageduno » 1299 (Doat) ; foreta « de Bosco d'Ahu » 1249 (Doat) ; « Petri Dalmatie domini de Burgo de Hu » 1321 (Lespine. V.)
« ecclesie de Bosco de Hu » 1352 ; « Bourg de Hu, alias Bourgdeix » 1450 ; « le Bourdeix » 1454 etc.

Titulaires et Patrons : S^t Pierre et S^t Paul, 29 juin. Noms de S. Pierre et de S. Paul sur la cloche (XVI^e siècle) ; inscription de 1680 sur le reliquaire. L'église du Bourdeix possède deux fragments d'os de S^t Pierre et de S^t Paul, renfermés dans un reliquaire en bois doré en forme de bras. Pour toute authenticité on y trouve écrites ces paroles sur du papier roulé : « *Has ? divi Petri et divi Pauli reliquias maxiam fert traditio esse veras. Sed multo magis id ostendi quotidianum aegro tantum undique accurrentium solatium. Hac scripsi die 7^{ma} martii 1680.* »

On célèbre au Bourdeix deux frairies, autrefois très renommées et auxquelles assistent encore en outre des gens du pays, des pèlerins de la Charente et de la Haute-Vienne. Ces deux frairies se tiennent les 25 janvier, fête de la Conversion de S^t Paul et 20 juin, fête de S^t Pierre et S^t Paul. A cette occasion les pèlerins se rendent d'abord à l'église, prient devant les reliques de ces deux saints, les embrassent et déposent, pour la plupart une offrande de 5 centimes. Pendant longtemps on distribuait aux fidèles moyennant 5 centimes un bout de papier qui avait touché les reliques et sur lequel étaient écrits : « *Sancti Petre et Paule orate pronobis.* » ou simplement « *Sancti Paule ora pronobis.* » ce qui me paraît peu conforme à la délicatesse ecclésiastique. On se fait lire les évangiles, quelques-uns font brûler un cierge et après ces cérémonies, la sainte messe entendue, les pèlerins se rendent à 500 mètres près d'une fontaine à dévotion pour y puiser et y boire de l'eau qui passe pour avoir la vertu de guérir les maladies des enfants et particulièrement celle de la peur.

L'église est formée de deux nefs parallèles. La principale est romane du XIII^e siècle ainsi que le portail qui est remarquable par ses colonnes de bon style. La nef de droite est ogivale de la fin du XV^e siècle.

En 1480, Barton de Montbas évêque de Limoges rendit une ordonnance épiscopale pour obliger les ayants droit à rebâtir les églises du Bourdeix et de Varaignes, lesquelles avaient été détruites pendant nos guerres avec les Anglais. (Monnaies anglaises du XV^e siècle trouvées aux environs).

Une clef de voûte porte les 3 tours qui sont les armes des Colonges, seigneurs du Bourdeix lors de la reconstruction de l'église ; on voit aussi les mêmes armes sculptées sur la pierre au dessus de la porte latérale de l'église.

----- p. 145 -----

4 croisées : vitrail de S^t Pierre.

Remarquable et ancienne statue de la Vierge en pierre.

D'après une tradition locale, une ancienne châtelaine dame du Bourdeix fit bâtir la chapelle à la Vierge, en accomplissement d'un vœu, c. à d. si elle obtenait un héritier dans l'année. Ce vœu ayant été exaucé, la construction promise fut exécutée et suivie de l'établissement d'une fête en l'honneur de la Vierge à laquelle on venait assister de fort loin. On croit que cette châtelaine est Isabeau de La Goublaye mariée vers 1753 avec Antoine Hélie de Colonges.

La cloche dont le poids est d'environ 500 livres est ancienne. L'inscription qu'en raison de la position je n'ai pu déchiffrer, quant à la date me paraît sur ce point défectueuse. Elle est gothique, la voici. « *Mil CCCC XIX Bourdes + IHS Maria SS. Perre et Paule orate pro nobis.* » En bas-relief un médaillon représente sous un dais S^t Pierre en prison. Malheureusement cette cloche est fêlée et a peut-être été refondue depuis que je l'ai vue. (curé du B. dessert Etouars).

Cimetière à 200 mètres. On a trouvé un grand cercueil en granit de forme oblongue. Une pierre tumulaire porte la date 1610.

Presbytère. Le presbytère est adossé à l'église. Jardin, vaste enclos. La maison et le jardin n'ont point été aliénés à la Révolution, mais au presbytère il n'y a qu'une pièce convenable, il faudrait le reconstruire.

Écoles – pas de cabarets.

Curés du Bourdeix.

Antoine Vazeille	1648	Jean Gauthier	1776-81	Pruniéras	1829-35
Estienne Veysières.V.	1656	Lalière Laborderie		Godin	1848-70
Jacques Pasquet	1669-75	Germain léonard A.	1803-10	Jolliver	1872
Jacques du Bouchet	1715-56	Dumaine	1812-14	Lagoubie	1873
Gabriel d'Alesme	1729	Taffin	1819-24	Théron	1880-88

Curé : Jean-Baptiste Gaultier curé du Bourdeix âgé de 70 ans est inhumé dans l'église entre le maître-autel et celui de Notre-Dame 1790 (Registres pss.)

(Archiv. de la Dord. B. 894. 1755-1756)

« *Il est permis à Monsieur Me Jean Bouchet, prêtre, de prouver que lui ou ses prédécesseurs sont en possession de percevoir la moitié de la dîme des fonds qui sont dans la paroisse Teyjat travaillés par les habitants du Bourdeix à la bêche et à main d'homme seulement, comme aussi Monsieur Me Joseph Nadaud prêtre prouvera qu'il est dans la même possession pour les fonds qui sont dans la paroisse du Bourdeix travaillés par les habitants de la paroisse de Teyjat.* »

Il y avait au Bourdeix un monastère que l'on croit avoir dépendu de celui de Brantôme et dont il est fait mention dès le milieu du XIII^e siècle.

Par son testament en date du jour lunaire de l'exaltation de la S^{te} Croix, année 1252, Guillaume de Magnac légua : « *domibus de Pontonis, de Bobonio et de Bosco d'Ahu obolum* » (bull. arch.)

En 1271 le 10 des kal. d'octobre 1271 Itier de Magnac légua par testament : « *Conventibus et fratribus domorum de Petrosa, de Bosco Cavo, de Bosco d'Ahu... singulis refectioem unam integram de pane, vino et pitancia.* » (Bull arch. T. XIV p. 398).

Ce monastère fut établi dans un vaste bâtiment encore debout dans le village appelé Le Prieuré.

A 500 mètres du bourg, à l'Est, il y avait une chapelle dédiée à S^t Michel. Cette chapelle qui fut interdite vers la fin du XVIII^e siècle a complètement disparu. Il y avait un cimetière ; en labourant en cet endroit on a découvert il y a quelques années des cercueils en pierre.

Le Claud. « Marie de la Serre, veuve de Jean Allafort, sieur du Claud, donna ce lieu à Ruben, docteur en théologie et prieur de Villeneuve, diocèse de Rodez, en 1673. les pères de l'Oratoire de Limoges

----- p.141 -----

y établirent un hospice et y firent bâtir une chapelle qui subsiste. Le donataire en fit remise à la donatrice le 29 juin 1679, par acte signé Allafort » (Nadaud). De ces monuments qui subsistaient au temps de l'Abbé Nadaud, il ne subsiste plus rien aujourd'hui.

Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse S^t Pierre et S^t Paul du Bourdeix 1759-1792.

(voir cet extrait dans mes fiches à cette paroisse). On cite :

Pierre Allafort procureur d'office 1760 ; François Thibaud 1767 ; Jean Chatenet 1778 ; Léonard Ratineau 1768 ; Jacques Duvoisin sieur de Piégut ; Jean Allafort 1764 ; Sicaire Delage 1765 ; Charles Allafort procureur d'office 1780 ; Bertrand Thomas de Mahon chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant ... au château Trompette 1784.

Historique. Seigneuries. Châteaux

Le Bourdeix (et aussi Abjat et Augignac) était de l'officialité de Limoges, de la province de Périgord, de la généralité de Bordeaux, de l'élection de Périgueux et à la collation de l'évêque de Limoges.

Il y a eu trois châteaux au Bourdeix :

1°) Le plus ancien était romano-franc et faisait partie d'un fort construit au sommet d'une colline escarpée au Sud, à l'Ouest et au Nord et dont les approches étaient défendues à l'Est par un étang dont les eaux coulent au fond d'un étroit vallon. Il reste encore de ce fort antique des parties de fondement et la tour intérieure ou donjon qui s'élève à 20 m de hauteur. La porte en est à 5 m au-dessus du sol et donne accès sur une voûte percée au milieu d'une ouverture circulaire par laquelle on descendait les prisonniers dans une basse-fosse. Les murs de plus de 2 mètres d'épaisseur sont formés d'une maçonnerie de moellons et revêtus au-dehors de cubes de granit de moyen appareil avec deux cercles parallèles de moindre dimension. Ce fort fut détruit durant nos dernières guerres avec les Anglais comme le confirme les monnaies d'or trouvées en ces lieux en juin 1869 lors de la construction d'un chemin vicinal (de Philippe de Valois, Jean-le-Bon, Charles VI et Charles VII.)

2°) le fort étant détruit, le seigneur du Bourdeix se servit de ses matériaux pour construire un nouveau château à 50 m environ du premier sur un mamelon isolé. Il fut bâti vers le milieu du XVI^e siècle. « Le 20 décembre 1582 François de Lubersac passa acte avec Charles Hélie de Colonges, son beau-frère, demeurant au château du Bourdeix. »

« Le lundi, dernier jour de février 1583, François de Lubersac, fils d'autre François et Jeanne Hélie de Colonges, naquit au château du Bourdeix. »

3°) Au XVII^e siècle un troisième château fut construit à quelques mètres de l'église et de la tour de l'ancien fort. Ces deux châteaux étaient encore debout au XVIII^e siècle. En 1741 Léonard Allafort procureur d'office de la juridiction fit dresser procès-verbal de l'état des bâtiments du vieux château et du château neuf lequel en 1770 était habité par Antoine Boyer procureur d'office et fermier de ladite terre.

Le Bourdeix était dans le principe une seigneurie dépendant de la châtellenie et baronnie de Nontron et de juridiction du Bourdeix. Au XVIII^e siècle et par suite de dénombremens successifs de la baronnie et des diverses seigneuries, le Bourdeix eut dans sa juridiction les paroisses d'Etouars,

de Sⁱ Estèphe et de Teyjat et fut possédé par divers seigneurs, en dehors du vicomte de Limoges, seigneur suzerain.

Seigneurs du Bourdeix : 1249 Donation par Guy, vicomte de limoges de la terre de Massabra à Guillaume de Manhac et à ses enfants « *qui quittaverunt quod habebant... in foresta d'Ahu...* »

1299. Hommage à Ytier de Maignac de Nontron par Aymerieux de Marcou pour la moitié du mas de Las Combas paroisse de Bourgo Ageduno. (Doat V.241)

1321. Dans le contrat de mariage de Robert de Magnac avec Marie de Saint-Astier il est fait mention « *Petri Dalmatii domini de Burgo de Hu* » (Lespine V. 78 F^t 132)

1429. « *Promesse faite par Thibaut de la Goublaye, sieur de Puyagut, à Jean d'Authon de lui céder tous les droits, noms et actions que ledit de la Goublaye a sur le lieu de Bourdeys, en lui payant deux cens réaux d'or* » (Doat).

1454. Antoine Hélie de Colonges, fondé de pouvoir de sa femme Ysabelle de La Goublaye, dame du Bourg de Hu, alias le Bourdeix, et fille de Thibaut de La Goublaye, rendit hommage le 23 mai 1454 à Guillaume de Bretagne, vicomte de Limoges pour le château et la justice moyenne et basse du Bourdeix.

---- p. 155 ----

En 1600, Charles Hélie de Colonges seigneur du Bourdeix acheta du roi Henri IV et de sa sœur la baronnie de Nontron. N'ayant point eu d'enfants d'Henrie de Nompard de Caumont de Lauzun, sa femme, il donna en 1610 tous ses biens à Charlotte de Fumel, sa mère. Celle-ci s'étant remariée en 1629 avec Jean Hélie de Pompadour qui devint ainsi seigneur du Bourdeix, en eut 4 enfants. L'aîné étant mort, Philibert de Pompadour qui avait embrassé la cléricature (il était prieur de Nontron) la quitta pour continuer la descendance. Il devint marquis de Laurière, seigneur du Bourdeix, baron de Nontron, maréchal de camp, sénéchal du Périgord et mourut en 1683, laissant 4 enfants. Léonard devint marquis du Bourdeix et comme son père grand sénéchal du Périgord.

1^{er} février 1752 adjudication de la terre et marquisat du Bourdeix et de la baronnie de Nontron en faveur de Jean-Charles de Lavie premier président au Parlement de Bordeaux.

7 août 1787, vente à Louis-Gabriel de La Ramière, devant Baron notaire à Bordeaux, de la terre et Marquisat du Bourdeix.

19 octobre 1787 et 21 juin 1788. Vente devant Grolhier notaire, de la terre du Bourdeix et de tous les droits seigneuriaux en faveur de Guillaume Valade, maître de forges à Jomelières et l'un des plus grands négociant du Périgord.

Près du Claud et du village de Bouchardières, à 1 km environ du bourg, au lieu appelé aux Tours, est un vaste plateau ayant servi de station romaine ; on y trouve d'anciennes fondations, des instruments, des monnaies, des tuiles et des briques romaines.

Au village de Rapy était une ancienne et petite maison-forte qui, dit-on, dans les temps de troubles servait de refuge aux religieux du prieuré du Bourdeix qui était proche.

Étang de la forge 5 hect.

Pierre. A la Chapelle (lieu-dit) il y a un dolmen ; on y a trouvé un petit vase ancien en terre vernissée.

Dans l'étang du Bourdeix on a trouvé quatre gros tuyaux ou canaux romains ayant servi pour drainage.

Usages et superstitions. Pour la guérison des enfants malades, on jette dans un verre d'eau de petits charbons en invoquant un certain nombre de saints patrons des paroisses voisines. Lorsque l'un des petits charbons vient à s'enfoncer, le saint qu'on vient d'invoquer dans ce moment est celui de la paroisse où l'on doit aller commander une messe et faire ses dévotions.

On dépose à l'autel de la Vierge des épingles ; les jeunes filles probablement ont le dessein de demander à la Vierge un époux.

L'église possède un rituel de Limoges de l'année 1698, par permission de Mgr François de Carbonnel de Canisy.
(Archiv. de la Dord. B 516. 1753-1757) : Messire Jean-Charles Delavie (pour de Lavie) seigneur marquis du Bourdeix, baron de Nontron, seigneur de Laroque, Labarte et autres places, conseiller du Roi et premier président en la première chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux, demande que de vingt bouchers au moins qui tuent et vendent actuellement sans aucune permission de la viande dans la ville de Nontron, il n'y en ait plus que huit qui soient choisis par lui.
Pour Etouars, voy. Canton de Bussière-Badil.

Comme ça,

Connezac. (voir carte en fin) 246 hab. ; 588 hect. ; 169m – 201m altitude; à 13 km de Nontron ; à 1500m de Beaussac.

Revenus de la commune en 1884 : 12,84 x 37.

Sol : Oolite moyenne. Crétacé inférieur. Mollasse ferrugineuse.

Cette commune est située sur un coteau qui a son penchant du Nord au Midi ; à l'Est et à l'Ouest sont deux vallons qui ne sont remarquables qu'aux limites du Nord de la commune.

La moitié de la commune (partie nord) est occupée par des landes et des bois sur un sol de sable ; l'autre moitié (partie du midi) offre un aspect plus satisfaisant. La terre grasse et argileuse promet à l'agriculteur quelques dédommagements aux soins qu'il lui donne ; l'exploitation des mines de fer offre à l'habitant une industrie assez rémunératrice... Les mœurs et les habitudes du mineur se ressentent de son état ; il a peu progressé dans la voie des améliorations sociales.

Une fontaine située à l'extrémité de l'allée du château de Connezac, d'après quelques personnes, donne de l'eau qui contient quelques parties ferrugineuses, mais qui cependant n'a point subi d'analyse chimique.

Quelques villages se plaignent de l'insalubrité de l'air ; on doit l'attribuer aux eaux pluviales qui ne trouvant pas d'écoulement suffisant, restent stagnantes et croupissantes.

Délimitation. Au point de vue civil Connezac est une commune qui fait partie du canton de Nontron. Au point de vue ecclésiastique, cette ancienne paroisse qui n'a point été rétablie après la Révolution, fut d'abord annexée à la cure de Mareuil (décret du 5 Nivôse an XIII, puis annexée à la succursale de Beaussac (tableau de délimitation du 21 avril 1825). Depuis cette époque sa situation n'a pas été changée.

Patron et titulaire. Cette église est désignée dans le pouillé du XIII^e siècle par « *S. Martin de Connezac* » On lui donne généralement pour patrons S. Pierre et S. Paul (29 juin). M. de Gourgues met S^t Laurent (dict. top.).

Église. Style de transition ; voûte du chœur à anse de panier ; une chapelle à gauche ; la porte offre un commencement de gothique. Dans cette église qui est suffisamment pourvue on dit la messe tous les quinze jours.

Le presbytère fut vendu à la Révolution (Arch. De la Dord. « Connezac canton de Larochebeaucourt. Vente à Pierre Comerie Lafustière [aill. Pierre Eymery Laferrrière] Le presbytère [bâtiments jardin etc.] 444^{ff} Périg. 21 Messidor an IV » Q 78.324 et Q 550. n° 277).

Historique

Mouvant de la Châtellenie de Nontron, depuis ayant haute justice sur la paroisse et Hautefoy. 1760.

(Archiv. de Pau B 2062 (1464) Hommage d'Agnès de Mouliron, dame de Connezac.(Ibidem. B 1794) – 1541 – Hommage de Joachim Conan, seigneur de Conaxac.

(Archiv. de la Dord. Q 363) Papiers relatifs à la famille Conan Montbrun de Connaxac. On a retiré de ce dossier 47 pièces relatives à cette famille pour être portées aux archives anciennes série E (17^e siècle). Le dossier contient :

1°) Thibaud Lagarde ; 2°) Lassort V^{ve} Thibaud Duconget ; 3°) Juvé Pierre ; 4°) Faye, Lavaud et Dupeyroux ; 5°) Thomas Mahon ; 6°) Aupuy et Gauthier ; 7°) Conan d'Aucors ; 8°) Réjasse Jean ; 9°) Labrousse Brognac ; 10°) Watier ; 11°) Feuillade, Laterrière, Thibaud Lagarde ; 12°) Labrousse Boffran, Fanty Antoinette ; 13°) Retier Lagrange et Félix Françoise ; 14°) Pindrai d'Ambelle ; 15) Chaulet ; 16°) Laramière Mazerat ; 17°) Mazouaud Jean.

Curés de Connezac.

1378. « *Venerabilites homo Beomitu, pastor et capellanus parochie Conazat* » témoin dans un testament 1711 Thibaud Bourein.

Bertrand de Courbebayne	1691	Gorsse	1758
Bourien	1694-1706	Duclaud	1765

Granos	1706	Patoureau	1782
Dupeyras	1718	Bardy ATI	1803-1835
Ladoyre (Claude de)	1731-58		

On a trouvé dans cette commune des cercueils en pierre.

Superstition. Pour enlever les fièvres on attache un (rale ?) en sautoir autour du cou.

Patrons(voir p.148) S^t Pierre et S^t Paul. On trouve cependant dans les registres de la paroisse d'Hautefaye : sépulture de François de Conan écuyer sieur de Connezac. Dans l'église Saint Martin de Connezac 1661.

(Voyez aussi p. 150, an V^o)

A.D. Insinuations. F^o 136 1692 « Connezac Bernard Courbebaisse curé primitif ; la moitié de la paroisse est en bois.

----- p. 148 -----

Connezac. Extrait des registres (paroissiaux) des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale des apôtres S^t Pierre et S^t Paul de Connezac 1691-1792 (voir cet extrait dans mes fiches paroisse de Connezac)

Baptême de Charlotte, damoiselle, fille n. et l. de Claude de Conan, seigneur de Connezac, la Bouchardière, Autefaye et autres places, et de Marie de Pindray dame du présent lieu ; parrain Antoine de Conan seigneur de Connezac, la Bouchardière, Autefaye, Lonchat et autres places, et marraine Charlotte de Saint Laurent dame de Pellegrin 1693.

Thomas Louis de Conan fils des mêmes etc. 1694.

Marie-Anne de Conan fille des mêmes etc. 1695

Antoine Henri de Conan fils des mêmes etc. 1700

Alexis de Conan fils n. et l. de Thomas de Conan, chevalier seigneur de Connezac, Lonzac, la Bouchardière, Hautefaye etc. et de dame marie de Pindray ; parrain Alexis de Fayard seigneur de Lagulhac, les Combes et Ladousse ; marraine Mariane de Conan dame de Saint Paul 1718.

Messire François de Conan fils des précédents 1720.

François de Conan fils des mêmes 1725.

Jacques de Conan fils des mêmes 1736.

Jean Antoine fils n. et l. de messire Guy de Fayard, seigneur des Combes et de Madeleine Angélique de Fayolle 1736.

François Claude Sylvestre fils de messire François de Conan de Connezac, d'Hautefaye, écuyer seigneur du Boucher, capitaine au régiment de Béarn, chevalier de S^t Louis et de Marie Jeanne Elisabeth de Meschin, dame de Connezac, conjoints habitant le château de Connezac 1761.

Madeleine fille lég. de Louis de Conan et de Marie Hélène de la Romagère, parrain Pierre François de la Romagère, chevalier seigneur comte de Roncecy, baron de Fontaine, seigneur de Filolie, Cruy etc. et marraine Madeleine de Connezac 1771

Mariage de messire Jean de Campniac, écuyer seigneur de Romain avec Marie de Pindray, dame de Connezac 1701.

Haut et puissant seigneur messire Jean Gaston de Saulnier chevalier seigneur de Mondevit de la paroisse de S^t Félix avec Dlle Marie de Conan de la présente paroisse 1775.

Haut et puissant seigneur messire Jean Romuald de Moneys, marquis d'Ordière, mineur, capitaine de dragons au régiment de Lorraine, de la paroisse de Benert, diocèse de Poitiers, avec Mlle Madeleine de Conan, mineure, habitant la présente paroisse 1789.

Sépultures de Antoinette de Grand âgée de 38 ans dans l'église 1694.

Charlotte de Saint Laurent dame de Pellegrin décédée au lieu de La Combe paroisse de Beaussac et inhumée dans l'église de Connezac 1695

Sépulture de messire Claude de Conan 1697.

De Jean Deyssignier sieur de Mailhard âgé d'environ 36 ans dans l'église 1730.

De messire Alexis de Conan, chevalier, seigneur de Connezac etc. dans l'église 1783.

(en 1693) Description du presbytère avec ses eyzines (voir ma fiche)

Les collecteurs des tailles ont inscrit sur les registres les noms des principaux propriétaires de la paroisse avec l'indication de leur revenu en l'année 1712.

Statuts de la confrérie du Saint Sacrement établi par Mgr de Francheville dans l'église de Connezac et la liste des confrères et un compte pour l'année 1721.

Aux années 1728 et 1729 se trouve un long mémoire du curé Grand relatif au mobilier de l'église, aux dîmes etc.

----- p. 150 -----

(Voir le Bulletin archéol. tome XVI p. 230 et suiv.)

D'après la pancarte de 1556 Le curé de Cornazat dépendait de l'archiprêtre du Vieux-Mareuil et était à la nomination de l'Abbé de Saint-Cybar d'Angoulême.

Du 9 décembre 1378, testament signé « Fagus R. » passé in castello Conazati, par lequel nobilis homo Andresis de Conantis, domicellus, lègue au chapelain qui fera ses funérailles summam quatuor numerorum signatarium ad figuram Régis Francie ad edificandam ecclesiam dicti Conzati.

Du dernier avril 1475, testament par lequel Agnès de Maulmont, veuve de Thibault de Conan, fait un legs ecclesi sancti Martini de Conazaco.

Le 21 Messidor an IV, l'administration centrale de la Dordogne aliéna le presbytère pour la somme de 144^{ff}.

La seigneurie de Connezac appartenait avant 1284 à la famille de Roux ; elle passa à cette époque dans celle de Maulmont, par mariage, ainsi qu'il résulte d'un acte de partage (20 juillet) entre Agnan de Lage, Agonis de Agia, miles, de l'héritité d'Arnaud Roux, et Valérie fille unique et héritière dudit Arnaud, femme de Jourdan de Maulmont... Dans lequel partage figure « *jurisdiction altam et bassam... Item jurisdictio alta et bassa in burgo et parochia de alta Fagia.* »

11 novembre 1411, passés à Nontron, consentus par noble Jean de Maulmont, domicellus, dominus parte de Conazaco.

Cette seigneurie passa ensuite à la famille de Conan par le mariage d'Agnès de Maulmont, fille dudit Jean, avec Thibaud Conan dont la famille originaire était venue en Périgord et Limousin avec Jean III de Bretagne. Ce mariage fut célébré avant le 20 octobre 1438, date d'une transaction de famille. Viennent aussi à l'appui diverses baillettes des 22 février 1450, 5 avril 1458 et 5 décembre 1471.

Agnès de Maulmont devenue veuve rendit hommage à Rollet, bastard d'Albret...

16 novembre 1543, hommage rendu à Périgueux par le même et pour la même seigneurie...

18 février 1583, en la ville de Thiviers, autre hommage par procureur. (divers hommages p. 207 tome XVI Bulletin.)

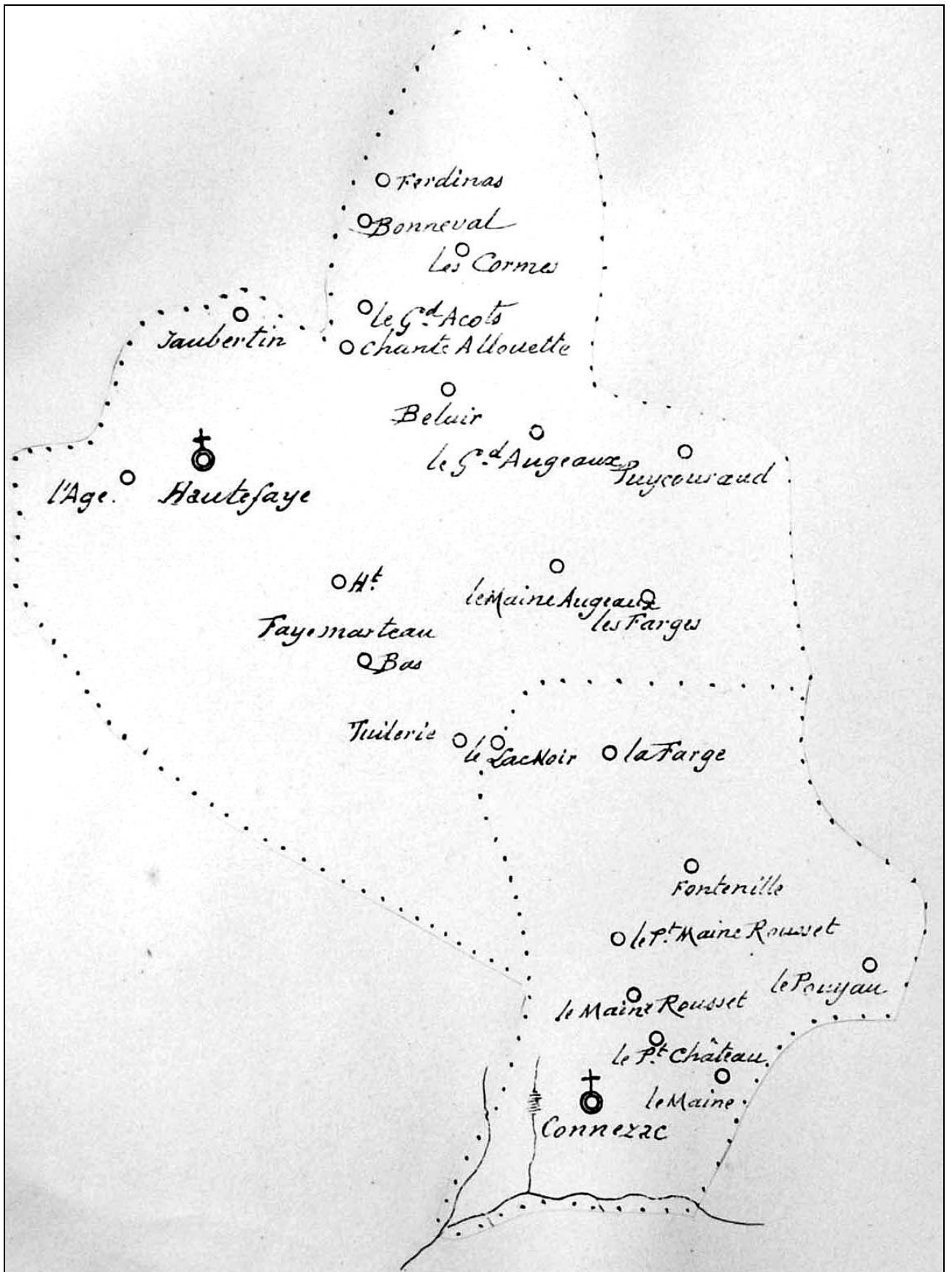
A partir de 1438, jusqu'à nos jours, la seigneurie de Connezac a été possédée par la famille de Conan dont les derniers représentants sont actuellement M. de Monéis, Mmes de Rolland et Moreau de S^t Martin.

----- p. 151 -----

Extrait de dénombrement de la seigneurie de Connezac.

Art. 1^{er} – Consistant en l'hôtel et château noble de Connezac, composant un corps de logis, plusieurs pavillons, écurie, cour, jardin, fuye, guarum etc.

Art. 2 – La haute, moyenne et basse justice, domaine, fief, cens et rentes, etc...



----- p. 165 -----

Connezac

Le bourg	3m	Fontenille 2 N	13	Le Maine Rousset 1 N	17
Le P ^t Château ½ N		Le Lac Noir (?) 2 ½ NO		P ^t Maine Rousset	
Lafarge 3 N	21	Le Maine du Bost 1 NE	6	Mine de Fer (lieudit) 2 ½	
Gérias (?) 2 ½ EN		P ^t Maine du Bost		Le Pouyau 2 ½ NE (?)	

Délimitation de la paroisse de Connezac par M. Bourien curé 1694 : « *La paroisse de Connezac du chemin de Fontaine de Donzat et qui se termine à un autre chemin coupé(?) qui monte au bois dudit village et continue droit les bois de Pinsonnières, enfin prend un détour et va se rendre au lac Noir par les bois du Rougier, de Guilhen et de Contancias ; ce chemin est presque toujours continué par un ruat et du Lac Noir au chemin de Javerlhac, est terminée la paroisse de Connazat par un centier au milieu des champs labourables.* » (extrait des registres paroissiaux).

Hautefaye.

Le bourg	Chante-Allouette 1 NE	Jaubertin 1 N
Le G ^d Auzeau 2 E	La Cigale 3 ES	Le Lac Noir 2 ½ SE
L'Age d'Ambelle ½ N	Les Cormes 2 NE	Maine Auzeau 2 ½ ES
Le G ^d Acots 1 ½ NE	Les Farges 3 ES	Puy Couraud 3 E
Belair 1 ½ EN	Faye Marteau (G ^d ,P ^t) 1 ½ SE	Tuilerie (la Lac Noir) 3 SE
Bonneval 2 NE	Ferdinas 2 N	

Hautefaye.

Voir carte ci dessus en fin de Connezac.

----- p. 160 -----

Hautefaye. Extrait des registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse S^t Etienne d'Hautefaye (1624-1792) Voy. Ma fiche 'Hautefaye'.

Noms que l'on trouve dans les actes :

Marie-Anne Texier 1628 ; Elisabeth de la Coutelle 1639 ; Jean Marandat procureur d'office 1642 ; Louise Chevalier 1645 ; Madeleine Martin 1645 ; Eymerey Sudriaud 1656 ; Jean Martin procureur d'office 1702 ; Mlle Marthe de Conan 1725 ; **Mariage de** Louis Borie, écuyer, sieur de Lesperlycrie de la paroisse de S^t Front d'Alemps avec Dlle Hippolyte Gatinon 1686 ; Eypéry Martin sieur des Combes avec Dlle Françoise Seguin 1705 ; François Devars, sieur des Gartres de la paroisse de Lussas avec Dlle Françoise Martin 1714 ; Pierre Seguin avec Dlle Martiale Bazinet tous deux du bourg de Javerlhac et qui légitiment une fille 'provenant de leurs familiarités' 1732.

Sépultures de Me François Faure du bourg dans la chapelle S^t Valéry de l'église 1626 – Me Pierre Imbaud, régent dans l'église 1624 – Marie Faure, femme de Me François Tessier dans la chapelle de S^t Valéry 1636 – François de Conan écuyer S^r de Connezac dans l'église S^tMartin de Connezac 1661 ; - Jeanne Boucaud femme de Jean de Leschelle M^e papetier 1668 – Anne Martin 1692 – Thibaud Martin des Chaumes dans la chapelle Note-Dame de l'église 1725.

Baptême de messire Jean fils lég. De messire Jean Duhaumont et de dame Catherie Saunier son épouse du lieu de Garde paroisse de Beaussac 1739 – Marie fille lég. D'Arnaud Galinet et d'Henriette Verger ; parrain Alexandre Dufaux, écuyer sieur du Tein, ancien officier de sa Majesté et marraine Dlle Marie de Conan 1739 – François fils lég. De Simon Devillard 1743 – Pierre fils lég. De Joseph Poumeyrol S^r de Gandillac et de Mlle Henriette Seguin 1751.

Mariage de messire Pierre Faurichon, écuyer S^r des Merles, de la paroisse de S^t Martin de Freyssengeas, avec Dlle Marie-Madeleine de Conan habitant la maison noble de Faye-Martreau présente paroisse 1740.

Sépulture de Marie des Bories, dame de Conan, âgée d'environ 55 ans 1756 (?)

Baptême ? Jean Sauve fils de Léonard Sauve S^r de Fonbelle et de Dlle Françoise Pendrigue 1764. Anne-Marie fille lég. De Jean Pabot Sr de Beauregard, écuyer, garde du roi et d'Anne-Marie Martin demoiselle des Chaumes 1770.

Mariage de Jean Lambert âgé de 15 ans du bourg avec Marie Colas âgée de 17 ans, aussi du bourg. 1774. – Denis Champetit maître d'école, veuf avec Catherine Ducourtieux du bourg 1775 – Jean Légier S^r des Granges, bourgeois de la paroisse de Beaussac avec Dlle Marie Pabot de Beauregard, du bourg 1792

Sépulture ? Jean Sauvo S^r de Fonbelle âgé d'environ 80 ans 1768. Dlle Thérèse André de Chapiteau de Rémondias âgée de 12 jours, fille de messire Charles Chapiteau seigneur de Rémondias et de Sicaire Guyot Danière, dame Chapiteau, en nourrice au bourg 1789. – Dlle Marie Roux veuve de sieur Basset des Rivailles âgée de 75 ans du village des Farges 1792.

Visites épiscopales 1688, 1689, « *Hautefaye. Église ruinée.* »

----- p. 161 -----

Patron (Bulletin archéol. tome XV p 403 etc.)

D'après l'abbé Nadaud, le patron : invention des reliques de S^t Etienne et S^{te} Valérie.

L'évêque de Limoges y nommait en 1531. En 1650 une chapelle à l'extrémité du bourg dédiée à S^t Léonard. Depuis très longtemps cette chapelle était en mauvais état et interdite ; en 1747 il fut ordonné de la détruire, ce qui ne fut exécuté qu'en 1767 (Nadaud).

Dans une reconnaissance de rente du 5 mars 1500, en faveur de noble Dauphin Pastoureau, seigneur de Javerlhac par François Chazeau etc. de la majeure partie du bourg d'Hautefaye il est fait mention « *du chemin qu'on va de Marton à l'oratoire de St Léonard.* » (Laugardière. Bulletin XV 404)

La cure d'Hautefaye dépendait de l'archiprêtré du Peyrat de Villebois.

Hautefaye. 405 habitants dont 70 au bourg ; le village du Grand Faye Marteau compte 120 habitants ; 150 communicants, peu d'hommes ; 1250 hectares ; 153 m – 221 m altit. ; à 15 km de Nontron ; à 57 km de Périgueux.

Revenus (commune en 1884) 1766 x 52.

Revenus (fabrique en 1881) 125^{ff}

Sol. Dolite moyenne. Carrières. Crétacé inférieur. Carrières. Mollasse. Minières de fer. Tuileries.

Commune en général sur un terrain élevé ; sol de différentes natures tels que craie, sable et terrain propre au froment, au maïs et à la vigne ; on y récolte des noix, des châtaignes et différentes espèces de fruits, dans la partie orientale ; il s'y trouve des carrières de mine de fer assez abondantes et des carrières de pierres à bâtir ; l'air est très sain.

Origine : « Alta-Faya » 1330 (Archiv. de la Charente) – « Alta Fagia » 1365 (Lespine 88) ; « Auttefaye » XVI^e siècle.

Titulaire et Patronne : Notre-Dame de l'Assomption, 15 août. Statist. De l'Evêché.

D'après les manuscrits de l'Abbé Nadaud cette église aurait plusieurs vocables : 1°) S^t Etienne, 3 août ; 2°) S^t Léonard 6 novembre ; 3°) S^{te} Valérie 11 janvier. Il n'est pas fait mention de la S^{te} Vierge.

(Fonds Lespine 77 page 17)

Au Xe siècle Frotère de Terrasson et Ode sa femme donnèrent à l'abbaye du Vigeois dont Astérius était abbé tout ce qui dans Hautefaye appartenait à la terre de S^t Pierre « *Froterius fr Terrasson dimisit Deo et S. Petro Vosiensis... in Altafaia omne quod ad terram S. Petri pertinet, et in Javerliaco III Mansa...*

Les registres de l'hôtel-de-ville à Périgueux mentionnent un pèlerinage célèbre à N.D. d'Hautefaye qui paraît ne pas appartenir au Périgord.

(Il y a Hautefaye C^{nc} de Haux Langoiran, C^{ton} de Créon, arrond^t de Bordeaux (Gironde) ; Hautefage C^{ton} de Penne (Lot-et-Garonne) ; HauteFage C^{ton} de Servièrès (Corrèze). Communication de M. Hardy, mon avis est que c'est bien d'Hautefaye du Périgord qu'il s'agit dans ce document. HB)

« *Et premieyramment aven donat à mons' de Vaucourt fraye Bastart de la Reyne loqual passet en esta vile quant s'en anava en romynage per la Reyne al seinet suari et a Nostra Damme d'Autefaye et ly donnem VIII Boyssels de sivada et XV pintas de vy vielh ;*

Mpnta ----- XXIIIj s. Iij d.

Item plus donnem aldich S' de Vaucourt quant s'en retornet delsich viage siex perdie tz que costeren Xs.t. – CC 94 (1492-1493) F° 13 r°-----

Item donem a madamme de la Treimoilhe, que passet en esta vile laqualla anava al seinet mari et a nostra damme d'Autafaye, et ly donnem XIIJ pintas de vy que costeren IIIj s. Vj d.

Ibid. f° 14 v°. »

----- p. 174 -----

Foires et marchés concédés par Louis XIII à Jacques de Conan en mai 1633. (voir le texte au Bulletin archéol. t. XV p.405)

« *Nous avons adit bourg de Haulte-Faye concédé, ordonné et estably... une foire pour y être dorénavant annuellement et perpétuellement tenue le seizième jour d'août et un marché audit bourg pour y estre aussy tenu le vendredy de chaque semaine... permettant aux exposants faire bastir et édifier... halles, loges, bancs et estaux nécessaires..., et de percevoir les droits ordinaires... pourveu qu'à quatre lieues à la ronde dudit bourg il n'y ay aux jours susdits aucune foire et marchez auxquelles ces présentes puissent préjudicier, et que nos droicts ne soient par ce diminuez... Donné à Fontainebleau au mois de may, l'an de grâce mil six cent trente trois et de notre règne le vingt-troisième... »*

Du 6 août 1634. Acquisition par M. de Conan du terrain où se tient la foire pour y construire une halle.

(tableau relatif à ce qui est dû pour l'exposition aux foires et marchés, des diverses marchandises, bestiaux etc. Bulletin XV 406)

Seigneurs d'Hautefaye (Bulletin arch. XV 403 etc.)

Au XIII^e siècle de l'ancienne paroisse d'Hautefaye était Arnaud Roux, chevalier, Arnaldis Ruphi miles, suivant un acte de partage du 20 juillet 1284.

Bernard de Maumont étant devenu en 1430 seigneur de Javerlhac, réunit les deux seigneuries dans la même juridiction, et à partir de cette époque Hautefaye eut les mêmes seigneurs que Javerlhac.

Acte de 1420, novembre, les frères Bagoulard reconnaissent tenir à rente... a nobili domicello Johanne de Maumon domino de Javerlhac quoddam meynan rentum vulgariter appelletum Bagoularts situm in parochia de Altafagia...

Acte du 7 janvier 1458. Jean de Maulmont... bail à cens... Quoddam villagium dictum lou Maine-Joubertini situm in parochia de Altafagia...

Du 5 septembre 1467. Contrat de mariage reçu Robin d'Hélie de Conan, par lequel Agnès de Maumon, sa mère lui donne la terre d'Hautefaye (Nadaud)

Du 5 mars 1500, reconnaissance de rente en faveur de noble Dauphin Pastoureau, seigneur de Javerlhac... de la majeure partie du bourg d'Hautefaye.

Du 3 juillet 1620, contrat de partage entre François Texier et Jacques de Conan, coseigneurs de Javerlhac, par lequel il fut attribué à ce dernier toutes les rentes dans la paroisse d'Hautefaye, avec la justice haute, moyenne et basse, et tous les droits honorifiques dans l'église.

Du 20 mai 1697, reconnaissance de rentes consenties par divers à Claude de Conan sur la moitié du bourg d'Hautefaye, l'autre moitié appartenant au seigneur de Saint-Martin-le-Point, coseigneur, Jean de La Chassigne, seigneur en partie de Javerlhac, les Bagoulard et les tènements du Lac-neuf et du Petit Bos joignant... le chemin que l'on va de la Chapelle de S^t Léonard à la grande église d'Hautefaye.

----- p. 175 -----

L'église. Style ogival de transition XII^e siècle ou XIII^e siècle.

L'église qui a la forme d'une croix latine est entièrement voûtée. Le clocher et l'hémicycle du chœur datent du XII^e siècle. Il y a deux chapelles.

Il y a un presbytère qui n'a pas été aliéné à la Révolution. Il comprend six pièces et un jardin de deux journaux. Le presbytère est contigu à l'église.

Cloche d'Hautefaye refondue en 1813 par le S^r Martin qui y ajouta 25 kil. De métal.

Circonscription : anciennement la succursale comprenait les deux communes d'Hautefaye et de la Chapelle S^t Robert (décret du 5 Nivôse an XIII) ; tableau des succursales 21 avril 1825, je ne pense point que cette circonscription ecclésiastique ait été changée ; il n'en est pas de même au civil. Une ordonnance du 12 novembre 1823 porte : « *les communes de Javerlhac et de La Chapelle S^t Robert... sont réunies en une seule dont le chef-lieu est fixé à Javerlhac.* » (Archives de la Dordogne) (Voir la commune de La Chapelle S^t Robert)

La population de la paroisse est entièrement agricole, elle laisse à désirer sous le rapport religieux.

Le cimetière qui était attenant à l'église étant trop exigü et la terre n'ayant pas assez de profondeur pour les fosses, il a été transféré à l'entrée du bourg près de l'ancienne chapelle S^t Léonard qui est ruinée.

Foires : 22 décembre ; 16 août.

Curés d'Hautefaye :

Pierre Combe 1707-24

Desport-La Pradelle 1803

Dumas A. 1803

Bardy 1811-19

Mousseau 1820-21

Lasfarguettes 1821-25

Puech 1832-41

Godin 1841-49

Joanne Delaunay 1850-55

Lacaud 1858-61

Galinier 1863-64

S^t Pasteur 1867-71

Ploton 1871-73

Pradalier 1874

Mourgoux 1881

Hélary 1885

(Archives de Pau E 732 (1296-1551))

Accord entre Pierre de Mastas prieur de Gros-Bois et Bertrand de Minziac par lequel l'hommage d'Hautefaye est attribué à ce dernier.

(Archives de la Dordogne B 1004 (1707-1724))

Procès de messire Pierre Combe prêtre curé d'Hautefaye prieur commendataire de S^t Robert demandeur... contre Jean Durand curé de Luzignac en Saintonge.

Le 6 février 1871 la place publique d'Hautefaye était le théâtre de quatre exécutions capitales : Mazière, Chambord, Buisson et Parouty y subissaient le dernier supplice pour avoir après d'affreux tourments brûlé vif M. de Moneys du château de Bretanges. Avant de mourir, le plus farouche des quatre, Parouty s'était écrié : « *Les parents sont presque toujours la cause des malheurs de leurs enfants ; ils ne les élèvent pas chrétiennement.* » indispensable nécessité d'une éducation chrétienne.

Curés d'Hautefaye (complément)

Jean de La Bouys 1620 Pierre Eyriaud 1670 Thibaud Deyriaud 1697 Pierre Combe 1713

Pierre Bourinet 1751 Helary 1885 (de Laugardière Bulletin arch. XV 408)

François Chambon + 1692

Silvain Taillandier âgé de 50 ans + 1737

Pierre Bourrinet ancien curé d'Hautefaye + 1792

Nicolas Laforest ancien curé d'Hautefaye, de Boussines, âgé d'environ 87 ans, décédé à S^t Estèphe 1781.

----- p.176 -----

Hautefaye et Javerlhac (Fonds Lespine tome 77 p. 17)

Donation de plusieurs héritages faite à l'abbaye du Vigois dont Asterius était abbé par Frotaire de Terrasson et ode sa femme

« *Froterius de Terrasson dimisit Deo et S. Petro Vosiensi... et in Altafaia omne quod ad terram S. Petri pertinet et in Javerliaco 3 bordarias...* »

Dans un fragment de manuscrit du Xe siècle, on nomme parmi les usurpateurs des biens de l'abbaye de S^t Martial de Limoges Astérius, Froterius etc.

Saverthac.

----- p. 180 -----

Grotte des Ormes, creusée dans un terrain calcaire à 1 km environ du bourg, dans la direction du Nord, avec stalactites et stalagmites d'un bel effet. On y a trouvé deux vases en terre, une pendeloque en os, un bracelet de bronze etc. M. Hardy qui a exploré cette grotte croit ces objets de l'époque celtique (voy. Bulletin archéol. t XIX p 448 et suiv.)

----- p. 185 -----

Javerlhac et La Chapelle Saint-Robert (voir aussi à part La Chapelle Saint-Robert, après Javerlhac)

1600 hab. ; 300 hab. au bourg, 460 communicants (180 h.) ; 2925 hect. ; 134 – 201 m altitude ; à 11 km de Nontron, 59 km de Périgueux.

Revenus de la commune (en 1884) 82,46 x 21.

Revenus de la fabrique (en 1881) 600^{ff} (ch. 500^{ff})

Sol. Lias. Oolite inférieure. Carrières. Oolite moyenne. Molasse. Minières de fer.

Deux tiers environ de cette commune sont en coteaux et l'autre tiers en plaine. Elle est arrosée par la rivière appelée Bandiat et par les ruisseaux de la Doux, de Marcourive et celui de S^t Martin. Deux belles sources dont une à Javerlhac et l'autre à Jommelières. Il y a encore d'autres fontaines mais peu importantes.

Sol calcaire et sablonneux en général, quelques parties fonds d'argile, carrières de pierre dure servant à bâtir, minerai de fer exploité par les propriétaires ; produits agricoles.

Foires les deuxièmes jeudis de janvier, mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre, novembre, décembre ; 2 février ; lundi après le 3 août.

La plus grande partie de la population se compose de paysans agriculteurs, il y a cependant un assez grand nombre de familles bourgeoises.

L'esprit religieux est faible surtout parmi la bourgeoisie.

Le changement des métayers a lieu au 8 septembre, celui des domestiques principalement à la S^t Jean et à la S^t Michel.

La paroisse est assez difficile à desservir, quoique les communications soient aujourd'hui faciles (station à Javerlhac). L'air en général est très sain.

2 forges à hauts-fourneaux. (Forge Neuve détruite)

Circonscription. Au point de vue civil, la commune actuelle de Javerlhac comprend l'ancienne commune de Javerlhac et celle de La Chapelle Saint-Robert, le chef-lieu est à Javerlhac. (ordonnance royale du 12 novembre 1823).

Au point de vue ecclésiastique la paroisse ne comprend que l'ancienne paroisse et commune de Javerlhac ; La Chapelle Saint-Robert fait partie de la succursale d'Hautefaye (décret du 5 nivôse an XIII et état des paroisses du 21 avril 1825.)

Minardières. En 1873 le maire de Javerlhac revendiqua pour sa commune le hameau de Minardières qui y fut porté, probablement par erreur du géomètre, dans le plan cadastral dressé en 1825-1826. M. le curé dit même que le préfet donna raison au maire en annexant en 1872 ou 1873 le village de Minardières à la commune de Javerlhac. (voir s'il y aurait par hasard un décret du ministre). Quoiqu'il en soit mon sentiment est que ce village de Minardières fait partie de la succursale de S^t Martin attendu qu'il figure dans la carte de Belleyme, que les anciens actes paroissiaux l'ont toujours mis de S^t Martin et qu'il n'y a aucune ordonnance ecclésiastique ou coutume ancienne pour légitimer le changement.

Titulaire et Patron : S^t Etienne (Invention 3 août) statistiques de l'Évêché ; les anciens registres paroissiaux (depuis 1672) portent : « *paroisse de S^t Etienne de Javerlhac.* » L'abbé Nadaud met S^t Blaise pour deuxième vocable de cette paroisse.

Église. L'église de Javerlhac est ancienne. Elle date au moins en grande partie du XII^e siècle. Elle est enterrée à une grande profondeur, ce qui est le résultat surtout des nombreuses sépultures qui y ont été faites pendant des siècles.

Il y a deux nefs dont les voûtes en pierre sont à plein cintre. La principale a son axe inclinant vers la gauche ce qui au rapport de certains archéologues symbolise le Christ mourant sur la Croix. La nef de droite est plus courte et mieux ornée. Elle renferme des colonnes surmontées de chapiteaux sculptés dont un représente des animaux fantastiques ; cette chapelle est consacrée à la Vierge. La porte qui donne accès à cette chapelle est décorée de 6 arcatures qui reposent sur des colonnettes et d'une archivolte dont les extrémités sont

----- p. 181 -----

des têtes coiffées. La porte de la grande nef est très simple, il y avait anciennement au-dessus de cette porte des armoiries qui furent détruites à la Révolution.

Les fenêtres de l'église sont romanes, les trois arceaux sont gothiques.

Le clocher est roman, il a une porte extérieure et trois fenêtres en plein cintre.

Dans la nef de droite sous un petit arceau pratiqué dans le mur on distingue à peine dans l'obscurité une grande statue couchée en grande partie enfoncée dans la terre. J'ignore ce que représente cette statue qui est en pierre et que le défaut de temps ne m'a pas permis de suffisamment examiner pour la décrire.

Autour de l'église paraît encore une litre dont les armoiries ont été effacées.

Un vitrail représente le patron S^t Etienne. Il y a un autre vitrail, mais dont le dessin fut exécuté par une méprise. On avait dit au peintre-verrier de faire en sorte que la Vierge parut comme encadrée dans un rideau ; il représenta uniquement sur le vitrail un magnifique rideau croyant qu'on avait l'intention de placer au-devant une statue de la Vierge, et voilà pourquoi il n'y a rien autre chose sur le vitrail de la chapelle consacrée à Marie.

Chaire sculptée (en bois sculpté).

Tableaux : S^{te} Hélène, ancien, en mauvais état ; Assomption ; visitation (donné par Napoléon III) Apparition de N. D. du Sacré Cœur à la B. Marguerite-Marie.

Statues : Beau Christ en face de la chaire ; la Vierge ; N. D. des Victoires ; S^t Joseph ; S^{te} Marguerite. Cette dernière statue est en bois colorié et de forme moderne, mais précieuse à cause des souvenirs qui s'y rattachent. Au temps de la Révolution, le nommé Merlet s'arma d'un pieu et s'attaquant à la statue de S^{te} Marguerite il s'écria avec ironie qu'il lui ferait bien baisser les yeux. Voyant sans résultat ses efforts sacrilèges, il abattit alors le bras gauche de la sainte avec le pieu qu'il tenait dans ses mains. A quelque temps de là, des comédiens vinrent à Javerlhac. Les jeunes filles de l'endroit se rendirent en grand nombre dans la grange où ils avaient monté leur théâtre. Merlet y vint aussi mais avant d'entrer il se mit à écouter les conversations de plusieurs jeunes filles qu'il croyait s'entretenir à son sujet. Comme il avait l'oreille appliquée au trou de la serrure, celles-ci s'étant aperçues qu'il y avait quelqu'un aux écoutes, ouvrirent précipitamment la porte dont le loquet frappa l'œil du misérable jeune homme et le lui creva comme il avait tenté de le faire à la statue de S^{te} Marguerite. Peu de temps après Merlet monta sur une charrette pour charger des bruyères ; un faux mouvement le fit tomber à terre et lui brisa le bras gauche comme il avait fait à la statue. Dans tout le pays on a connu ces deux faits qu'on a regardés comme un juste châtement du Ciel.

Le R. P. Carles dans son ouvrage sur les Patrons (p.215) dit qu'il y avait dans l'église de Javerlhac une vicairie de Sainte-Françoise, à l'autel de ce nom.

Cloches. 1750 liv. ? 2800 liv. ?

Cimetière à 600 m

Presbytère à 20 mètres, avec jardin de 4 ares, le tout non aliéné à la Révolution (archiv. dép.)

2 écoles : 65 garçons ; 50 filles.

Confrérie du Rosaire (septembre 1848) ; C. du Scapulaire ; des SS. Cœurs de Jésus et de Marie.

2 ou 3 mendiants ; une sourde-muette ; 5 cabarets.

Dans le bourg sur le chemin qui conduit à Teyjat, se trouvait une chapelle à la Vierge. Elle fut démolie en 1844 pour l'agrandissement d'un chemin ; le curé aurait dû s'opposer à la destruction de cette chapelle.

Le R. P. Carles signale dans la commune un hameau dit Las Badias qui rappelle un ancien monastère. (Titul. Et Patr. P. 216) à voir ? Ce village est dans la section de la Chap. S^t Robert.

----- p. 189 -----

Archives de Pau B 1794 (1541) Hommage au Roi de Navarre par François Tessier seigneur de Javerlhac.

(Ibid. B 1867 (1579) Hommage et dénombrement des biens d'Antoine de Saint-Mathieu, seigneur de Javerlhac, présenté à Henri III roi de Navarre, comte du Périgord et vicomte de Limoges.

Dauphin Pastoureau seigneur de Javerlhac vers 1600.

(Arch. De Pau. B (1263-1544) Hommage rendu par Jean de Minziac à Jean seigneur de Javerlhac E 770 (1263-1544)

Pau E 850 (1276-1507) Bernard Renoult seigneur de Javerlhac.

Curés de Javerlhac.

Robin 1652-1686

Jalanhat 1803-16

Buissonnel 1868-74

Seguin 1672-1713

Labrousse 1816-18

Bonhur 1874-88

Forien vic. 1672-93

Diax 1818-28

(P. Duroux, neveu était assermenté et marié)

Tandeau 1713-46

Desbordes 1828-47

F^s Le Cugny 1746-58

Bonaffé 1848-55

Duroux 1758-1784

Lapeyronnie 1856-67

P. Duroux, nev. 1784-91

Bonnetat 1867-68

Pierre. Entre les villages de Chevaux, le Grand Gilou et les Cormes, se trouve un bloc erratique ferrugineux. Il mesure 20 mètres de circonférence et 3 mètres de hauteur ; on l'appelle dans le pays « *La pierre Virande (viranda qu'il faut tourner, éviter)* »

Quelques-uns ont prétendu qu'il y avait au-dessous un volcan dont la lave solidifiée paraissait encore sur la pierre au travers de laquelle elle s'était ouvert un passage. M. le curé de Javerlhac et moi, malgré le plus minutieux examen (1878) ne pûmes découvrir aucune trace de la lave qui m'avait été signalée. On a donné à tort cette pierre pour un roc branlant.

On a découvert à Javerlhac des tombelles en pierre, un Vespasien en argent ayant une dimension de la pièce de 50 centimes, et des monnaies des XIII^e et XIII^e siècles.

Superstitions : Certains ouvrages ne doivent pas être commencés le vendredi. On ne doit pas tondre les brebis en mai ni les lundis, mardis et vendredis autrement la laine ne repousse pas convenablement. Il faut au contraire commencer à sarcler les blés le vendredi.

Pour qu'un arbre porte des fruits, il faut lui passer un lien de paille le jour du carnaval.

On doit nettoyer les étables certains jours désignés.

On ne doit pas faire la lessive pendant l'octave de la Fête-Dieu, ni pendant la semaine des Rogations, cela causerait la mort des maris.

Il faut prendre des pousses de vergne (aubier) au coin de quatre paroisses avant le lever du soleil et les mettre dans les toits pour préserver le bétail de la peste. Il faut en planter dans les champs ensemencés surtout de raves pour les préserver des insectes.

Note complémentaire : Pierre de Monthauband curé de Javerlhac

1757 François Lecugy curé de Javerlhac âgé d'environ 50 ans et enlevé le même jour à cause de l'infection (Registr. P.)

Il y a à Javerlhac la dévotion à S^{te} Marguerite. On s'y rend en foule des paroisses voisines le jour de la Chandeleur (2 février) et le lundi de la Pentecôte. Le 2 février pendant 2 heures au moins les pèlerins se font lire les Évangiles et donnent ensuite 5 ou 10 centimes à l'offrande. On va aussi à une fontaine appelée de Sainte Marguerite, à Teyjat, mais le nombre des pèlerins est beaucoup moins considérable qu'à Javerlhac.

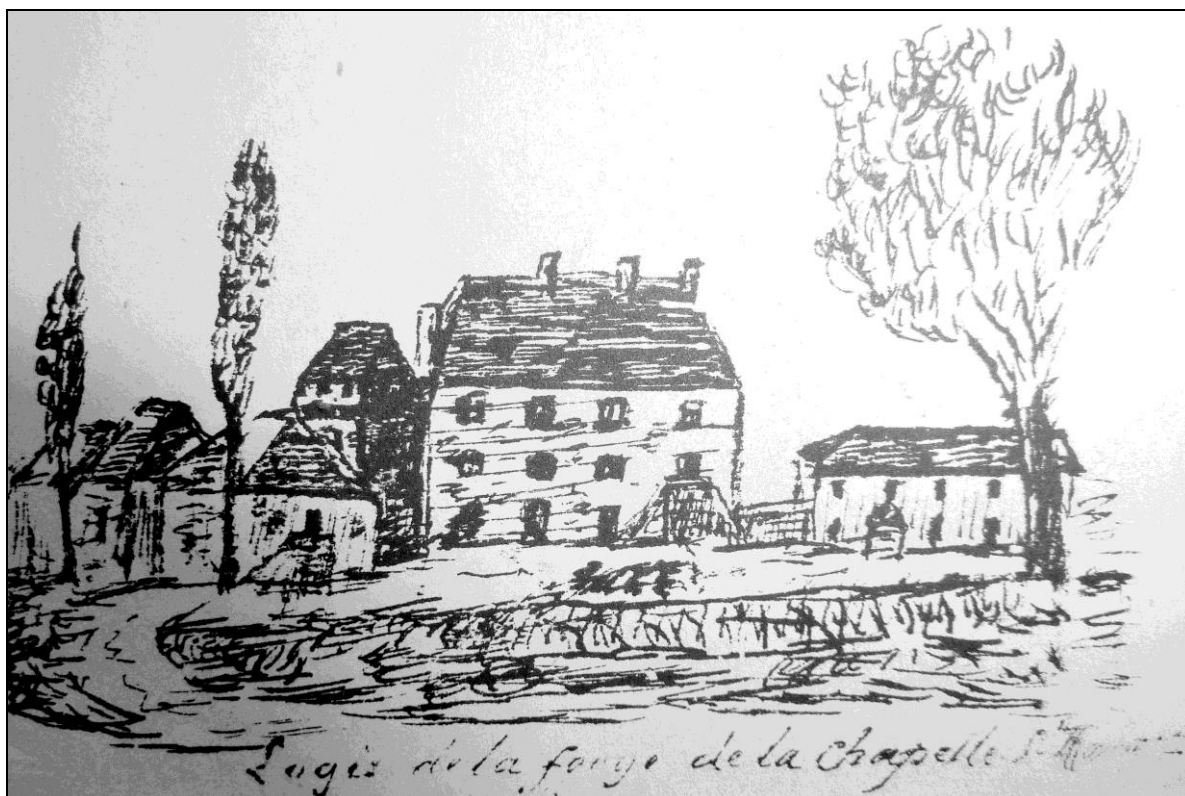
On remarque à Javerlhac le château situé à quelques mètres de l'église. On fait remonter la construction de ce château au XII^e siècle. Plusieurs de ses parties néanmoins me paraissent beaucoup moins anciennes. Il y a une tour ronde avec mâchicoulis, des fenêtres fort étroites et d'autres en croix richement ornementées.

Il y avait à Jomelières une forge avec un antique château. La forge existe toujours (subsiste) mais le château a été remplacé par une maison moderne. Il y a une chapelle mais qui ne sert pas au culte. A Jomelières il y a un établissement pénitencier où l'on dirige environ 80 jeunes gens. (me procurer quelques détails).

Plusieurs actes très anciens mentionnent Javerlhac. Ce lieu nous est signalé dès le Xe siècle. (Fonds Lespine 77 p. 17) « *Donation de plusieurs héritages faite à l'abbaye du Vigeois dont Astérius était abbé, par Frotérius de Terrasson et Ode sa femme. Frotérius de Terrasson dimisit ecclesiam de Bassiaco et duos mansos in eodem loco et in altafaia omne quod ad terram S. Petri pertinet et in Javerliaco III mansos et unam bordariam et in Bacchalaria III bordarias... et in de Borziaco VI mansos... et in villa de Tellelon (plus loin Tellido) ... et in villa de Sellaur (plus loin Selaur), et in villa de Columbes (unum mansum) qui est juxta Vattaziac (plus loin Vultziaco).* » (En remarque : la date de cette charte est introuvable).

« *Javerlhac Lemovic. Dioc.* » 1264 (Collation, arch. Du Vatican) ; « *Javerlac* » 1288 (légende d'un sceau figuré dans la statistique de l'Angoumois 96) Voy. dict de Gourgues.

Javerlhac était anciennement un repaire noble relevant de la châtellenie de Nontron, au XIV^e siècle avec titre de marquisat, et ayant haute justice sur Javerlhac et Feuillade 1760 (Alm. De G.)



Familles : Noble Collin Hastelet maître de la forge de Jomelières déclare dans son testament du 9 août 1505 qu'il veut être enterré dans l'église de Javerlhac. Cette famille noble tout en contractant les alliances les plus brillantes a conservé la forge et la seigneurie de Jomelières jusqu'au XVIII^e siècle (Bull. archéol. t. VI p. 59)

----- p. 184 -----

Javerlhac, **Extrait des registres de baptêmes mariages et mortuaires** de l'église paroissiale de S^t Etienne de Javerlhac 1599-1790 (voir mes fiches)

Baptême de Etienne Camaing fils n. et l. de ... Camaing sieur en partie de Puymoger et de Suzanne de Verlene 1599 ; - Charles, fils de François de Javerlhac, écuyer, sieur dudit lieu, d'Abzat et de Gros-Puy et Dlle Marie Françoise de La Marthonie 1602 ; - Louis fils de ... Camaing et d'Anne Desmoulins du village de Puymoger 1604 ; - Thibaud de Camaing fils des mêmes 1603 ; - Jean fils de Monsieur M^e Martin de Marendat avocat à la Cour du parlement de Bordeaux juge de la présente juridiction et de Marguerite de Camaing 1606 ; - Guy fils de François Astelet sieur de Puymartin et de Dlle Jeanne de Maraval 1617 ; - Judith fille de Jean Astelet sieur de Ramefort et de Marie de Lestang 1610 ; - Marguerite fille de Martial de Segonzac et de Marie Maurand 1626 ; - François fils de Henri de Javerlhac, écuyer, sieur de Gros Puy et de Marie Madeleine de La Roderie 1626 ; - Charles fils lég. de Jean Devars et de Léonarde Desmoulin ; - Jeanne fille de Monsieur Pierre Goulier, sieur de Jomelières, conseiller pour le roi en Périgord et de Demoiselle Marguerite de Labrousse ; - Marie fille de Monsieur M^e Jean de Labrousse écuyer sieur de Brognac, conseiller du roi, vice-sénéchal en Périgord et de Dlle Narde Vidal habitant le lieu de Brognac 1633 ; - Dlle Catherine fille n. et l. de messire François de Javerlhac, seigneur comte dudit lieu, de Abjac, Gros Puy, Savignac et autres places et de Catherine d'Aguesseau ; parrain messire Armand d'Aydie, marquis de Bernardières, Champeaud, Moncheuil, S^t Martial de Valette, la Barde et autres places, et marraine Catherine des Cars, dame comtesse de Bonneval, Beauvais, Lussas et autres places 1658 ; - Bertrande, fille n. et l. de Pierre de Villars, écuyer, sieur du Soudat et de Dlle Françoise Gontier 1658 ; - François fils n. et l. de noble Aymeric Hastelet écuyer, seigneur vigier du repaire noble de Ville du Bost et de Puygombert, et de Dlle Anne Bouchaut 1660 ; - Thibaud fils n. et l. de M. Jean Gautier, écuyer, sieur de Jomelières, conseiller élu pour le roi etc. et de Dlle Anne Sauvo 1669.

Sépultures de François Texier sieur de Berreras dans l'église S^t Etienne 1668 ; - (Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Javerlhac en Périgord, au diocèse de Limoges 1700-1740) **Baptêmes de** : Pierre fils de messire Maurice Seguin, juge de Javerlhac et de Marguerite Grodlier 1714 ; - Suzanne fille de noble Jean de Couhé seigneur de Savignac et de dame Anne Astelet 1715 ; - Charlotte, fille lég. de M. Eymeric Astelet de Puygombert, écuyer, seigneur de Jomelières, Claix, Ville de Bost, Loubardières etc. et de dame Charlotte Chapiteau de Reymondias 1733 ; - Eymeric de Lapeyre fils de M^e Thibaud de Lapeyre juge de Feuillade et de Marie Chapeyron 1764 ; - Pierre fils lég. de M^e Pierre Soury procureur d'office de Javerlhac et de dlle Julie Geneviève Boyer du bourg 1737 ; - Anne fille lég. De Thibaud de Lapeyre sieur du Repaire lieutenant de Javerlhac et de Dlle Marie Chapeyron du bourg 1739 ;

Mariage de noble Pierre de Chapiteau de Reymondies, chevalier, de la paroisse de Minzac en Angoumois, avec Marie Anne Astelet de Puygombert 1732 ; - Sieur Pierre Soury M^e chirurgien avec Dlle Julie Boyer du bourg 1733 ; - Paul de Galard de Béarn, chevalier, seigneur d'Argentine et de Bellevue, de la paroisse de Beaussac, avec Damoiselle Anne Astelet habitant le château de Jomelières 1734 ;

Sépulture de Marguerite des Bories femme de noble Thibaud Astelet, seigneur de Ville de Bost inhumée dans l'église devant l'autel Notre-Dame 1714.

----- p.186 -----

Sépulture de dame Astelet de Puygombert femme de noble Jean de Couhé, seigneur de Savignac, et qui a été inhumée sous un banc au côté de l'épître de la chapelle de Notre-Dame en l'église 1738.

Au feuillet 97 se trouve le catalogue des membres de la confrérie du Saint Rosaire établie dans l'église de Javerlhac, renouvelée en 1714.

Pour éviter les frais de contrat le curé énumère à la suite de plusieurs actes de mariages les apports des époux en argent et en mobilier.

Baptême de Michel fils lég. de François Eyriaud sieur des Vergnes, juge de la Chapelle de Souffraignac et de Dlle Marguerite Desvergues 1753 ; - Marie fille de M. Antoine Feuillade et de Dlle Marguerite Bouthinon 1758 ; - Marguerite fille de M. Pierre Séguin, bourgeois, du bourg et de Dlle Marie Gautier 1761 ; - Mariage de M^e Jean Pichon notaire royal de Mareuil avec Dlle Anne Carier 1742 ; - Messire Jean Thomasson de Pouzac, chevalier, seigneur de Plamont veuf de dame Anne Lambert de la paroisse de Saint-Germain des Prés avec marie Suzanne de Couhé de Luzignan habitant la Forge-Neuve de cette paroisse 1743 ; - Sépulture de haut et puissant seigneur Bernard de Javerlhac, marquis dudit lieu, seigneur d'Abjat, Gros-Puy, Savignac, Feuillade, la Mothe à l'âge de 77 ans et inhumé dans l'église de Javerlhac 1741 ; - Messire Nicolas Gautier, écuyer, seigneur de Jomelières, sous-brigadier des gardes du corps de la maison du roi, âgé de 86 ans et inhumé dans l'église 1763.

Un écrivain anonyme a placé à sa date la note suivante : *« le 25 juin 1746 il a tellement plu que le Bandiat seroit débordé considérablement et ses eaux étant entrées dans l'église l'auroient decarrelée et ses tombeaux se seroient enfoncés et ouverts. Les dites eaux sont montées au cordon qui termine les pilastres des piles de ladite église par le dehors, et la maison curiale en danger d'être emportée. L'observateur qui se trouva presque seul audit presbytère exhorte MM. les curés de Javerlhac de se retirer dans le bourg lorsqu'ils pourront prévoir de pareils débordements. »*

Mariage de messire Guillaume Valade, du bourg, avec Dlle Marie Pastoureau, aussi du bourg 1769 ; - François Pastoureau sieur du Coutirand, bourgeois du bourg, avec Dlle Marguerite Salagnac aussi du bourg 1787 ; - Sépulture de messire Thibaud Astelet, écuyer, seigneur de Puyvigier, Bondazeau, âgé d'environ 78 ans et inhumé dans ses tombeaux 1775 ; - M. Léonard Salagnac, juge de Javerlhac, âgé de 66 ans, dans l'église 1778 ; - M. Martial Pastoureau sieur du Buisson 1783 ; - M. Pierre Pastoureau de Laserve, âgé d'environ 94 ans, bourgeois habitant le Buisson 1780.

A la fin de l'année 1790 le curé certifie que l'édit du roy Henri second de 1556 a été *« publié au prône de la messe paroissiale le dimanche qui a précédé les quatre-temps de chaque saison de la présente année 1790. »*

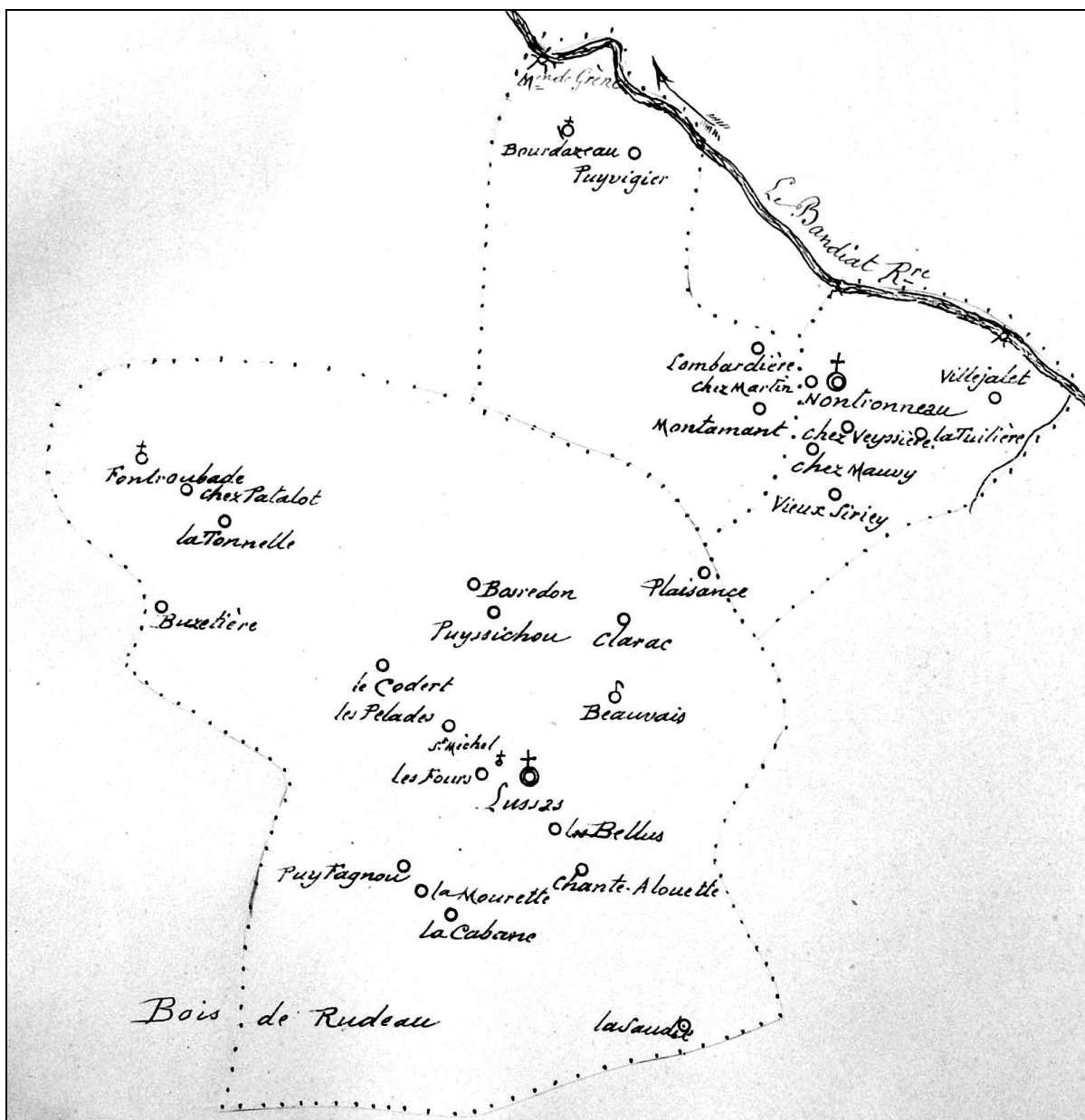
Suivent dans le même cahier de M. Villepelet les actes de La Chapelle Saint-Robert (voir cette ancienne paroisse.)

----- p.188 -----

(communication de M. François Polydore inspecteur des chemins de fer de l'État en retraite)

« En 1880 lors de la construction de la ligne du Quéroy à Nontron, une ballastière fut découverte à l'entrée de la gare, côté Nontron, jusqu'à l'entrée du bourg dans un talus de sable rouge en pente. La présente allant de l'Est à l'Ouest vers le bourg. Un cimetière gallo-romain fut trouvé dans toute l'étendue de la ballastière et une grande quantité de cercueils en pierre fut mise à découvert. Ces cercueils à 1 m jusqu'à 2 mètres de profondeur étaient groupés par familles sans doute de 4,5,6 à 11. L'un d'eux ne contenant plus que de la terre avait des dimensions considérables : plus de deux mètres de long sur 0,90 m de largeur aux épaules ; la tête avait sa niche dans tous les cercueils et ceux-ci avaient toutes les dimensions, même celle d'un enfant du plus bas-âge. »

Commune et Paroisse
Lussas et Montrommeau,



----- p. 209 -----

Le bourg de Lussas 33m.	.	Chalus 1 SE	.	Lombardière ½ ON	8
Les Bellus ½ S	3	Chante Alouette 1 SE	.	La Mourette 1 ½ S	.
Beauvais 1 NE	5	Chez Patalot 3 ½ ON	.	(La Mouslette)	.
La M ^{on} Neuve 3	1	Bosredon 1 ½ NO	3	Clarac 1 ½ N	12
Chez Martin ? ½ OS	3	Bellus ¼ SO	.	Le Codert 1 O	15
M ⁱⁿ de Beauvais 5	1	Bondazeau 6 N	.	Fontroubade 4 ON	14
Les Pelades ½ O	1	Les Borderies 4	1	Les Fours ¼ SO	4
Plaisance 2 NE	.	Buzetièrre 40	9	Gémide ? 2 O	.
Puyfagnou 1 ½ SO	3	la Cabane 1 ½ S	14	Miontament 3 ¼ NE	.
Puyvigier ? 6 N (Nor ?)	.	Puychissou 1 ½ NO	3	La Saudie 2 ½ SE	.
S ^t Michel ½ O 6/B	.	(Puysichou)	.		
Le Bourg de Nontronneau	12	Chez Martin ½ O	.	Vieux Siriey 1 ½ E	11
Bondazeau 4 O	8	Chez Mauvy 1 S	6	Chez Veyssier 1 ½ E	4
M ⁱⁿ de Grène 4 ON	.	M ⁱⁿ de Villejalet 2 E	1	Villejalet 1 ½ EN	5
Montament 1 SO	2	Puyvigier 3 ON	1	La Tuilerie 1 ¼ ES	.

Lussas et Nontronneau. 1000 hab. dont 130 au bourg ; 270 communicants (70 h.) ; 2291 hect. ; 159 m 214 m altit. ; à 8 km de Nontron ; à 56 km de Périgueux.

Revenus (commune en 1184) 53,18 x14

Revenus (Fabrique en 1881) 165^{ff} 141^{ff}

Sol : Terrain primaire, oolite inférieure. Oolite moyenne. Molasse. Minières de fer. Tuilerie.

Cette commune est située sur des coteaux. Le Bandiat coule à l'extrémité Nord de la commune et fait mouvoir trois moulins, un quatrième est alimenté par un petit ruisseau appelé de Fargeas qui coule à l'extrémité du levant ; un troisième petit ruisseau alimenté par une source appelée La Grande-Fontaine coule dans une faible partie de la commune. Cette commune en grande partie est privée d'eau et les habitants des villages sont obligés d'aller la chercher pour leurs besoins quotidiens à un gros quart de lieue de leur habitation. Les terres labourables sont en général ferrugineuses, fortes et argileuses, la plus faible partie repose sur un terrain calcaire ; très peu sont sablonneuses ; beaucoup de mines de fer qui alimentent les fonderies de Jomelières, Lavenaud, Bonrecueil, Etouars et Baleran, cette dernière dans la Haute-Vienne.

La population est généralement aisée, mais laisse à désirer sous le rapport religieux. L'air est pur.

Délimitation (au civil). L'ordonnance royale du 21 août 1827 porte : « *Les communes de Nontronneau et de Lussas sont réunies en une seule dont le chef-lieu est fixé à Lussas.* »

(au point de vue ecclésiastique). Fontroubade était depuis longtemps annexé à Lussas. Les registres paroissiaux de 1691 portent : « *Lussas et Fontroubade* ». le décret du 5 Nivôse an XIII annexe Nontronneau à Lussas, ce qui est confirmé dans l'état des paroisses du 21 avril 1825.

Lussas était un ancien repaire noble ayant haute justice sur Lussas et Fontroubade. 1760 (Alm. De Guy).

Titulaire et Patron : S^t Etienne (Invention) 3 août (Nadaud ; stat. de l'Évêché. (à revoir). Depuis M. le curé Pradalier (1831-49) on célèbre comme frairie S^{te} Colombe, sans doute à cause des reliques de cette sainte que l'église possède dans un joli reliquaire en bois doré (le ?)

L'église de Lussas est du XIII^e siècle. Elle a la forme d'un parallélogramme et mesure 22 m sur 5. Elle est trop petite pour la population, ce qui s'explique par les deux anciennes églises qu'on y a annexées ; mais il arrive fréquemment que durant les grandes cérémonies les fidèles se trouvent indisposés faute d'air. 6 croisées – 2 portes – tribune.

Statues : la Vierge, St Joseph, Ste Colombe.

Pas de chapelles, autels adossés la Vierge, St Joseph.

Chapelle de M. Duchazaud avec caveau de famille.

Lussas possède une chapelle dédiée à la Vierge qu'on dit avoir été bâtie par les anciens possesseurs du château de Beauvais.

Cloche de 1800 livres.

La cloche de Fontroubade est du XVI^e siècle. On y lit en lettres gothiques : « I h s M^a S de Ragundis ora p nobis. » Voy mon volume 31 p. 96 ; et 32 p. 134 aux saints en Périgord.

Cimetière à 150 mètres. Il y a là une chapelle dédiée à St Michel.

Presbytère, attenant avec dépendances suffisantes et jardin de 5 ares.

(Archiv. de la Dord.) « *Le décret impérial du 3 novembre 1809 autorise l'acquisition moyennant la somme de 930^{ff} de l'église et du presbytère appartenant au S^r Lagarelle. L'article 142 de la loi du 17 février 1810 autorise l'imposition de la somme de 1800^{ff} pour l'acquisition et réparations de ces objets. Acte du 9 janvier 1811 devant J. B. Gilles notaire à Chancelade par lequel le S^r Lagarelle a vendu l'église et le presbytère moyennant la somme de 930^{ff} » (Lussas)*

2 écoles 45 garçons ; 26 filles. 5 ou 6 mendiants.

Procession le jour de St Georges.

Nontronneau « ecclesia de Nontronello » 1252 (lesp. Testam. De G. de Maignac). C'est une annexe de Lussas. On y dit la messe le dimanche tous les quinze jours et l'on y fait les enterrements et les services.

Cette église a pour titulaire S^t Jean-Baptiste ? 21 juin (R.P. Carles Tit. Et patr. Mes notes portent que les anciens registres mettent S^t Etienne c'est à revoir.

Il est d'usage à Lussas le jour de la fête de S^t Jean-Baptiste d'aller processionnellement à Nontronneau distant de près de 3 kilomètres pour y assister à la messe et aux vêpres. (Voy. plus loin le presbytère).

Bondazeau « ecclesia de Bondaseu » 1252 (Lesp. Testament de G. de Maignac) avait pour titulaire Saint Christophe (R.P. Carles Tit et P.) ; vers la fin du XVIII^e siècle, cette chapelle étant déjà en ruine fut vendue comme bien national. Jean Nadaud en devint adjudicataire le 2 avril 1791 pour la somme de 800^{ff} (en tout 960^{ff} 30^c) Ce bien se composait « d'un champ froid et mazure d'une chapelle. » (Archiv. de la Dord. Q 546 n° 1.

Vente 5 Messidor an IV. Une petite chapelle commune de Lussas. Propriétaire 1^{ère} origine ; adjudicataire G^me et Aⁿe Devard 108^{ff} (Arch. De la Dord. Q 550 N° 185) Quelle est cette chapelle ?

Presbytère de Nontronneau. Le presbytère de Nontronneau (bâtiments, jardin et pré) fut vendu comme bien national le 4 Messidor an IV. L'adjudicataire fut Bertrand Moreau qui l'acquit pour 1799^{ff} 18^s 6^d. (arch. De la Dord. Q 550 n^{os} 175 et 406).

Titulaires. Vers 1845 le curé de Lussas envoie des notes où il met S^t Barthélemy patron de Lussas. Lespine (Nontron) met « Saneta Maria de Fonte invento » 1556 (Fontroubade). (ne serait-ce pas la chapelle bâtie par les anciens habitants du château de Beauvais ? (à voir).

Curés de Lussas

(an ?) Itier de Posar capellenus de Lussac		Dureclus A.	1786-1803
Etienne de Labrousse	1651-1678	Boudit int. ?	1795
Jean de Basset	1689-1697	Ribadieu Dumaine	1810-1819
Pallet	1712	Castagné	1827-1831
Jacques de Lartigue	1713-1755	Pradalier	1831-1849
François Eyriaud (S ^r des Vergnes)	1773 (11 sept 1767)	Mosnier	1849-1888
	+ 1785 (58 ans)		

Curés de Nontronneau

Duconget	1627	Belliquet	1713
Léonard Ratineau	1653	Bernard	1734
A. Constant	1677-1691	Moulinier	1754
Sauvage, vic.	1707	Dussoubs	1784
R.P. Angélique Cordelier	1708	Dumaine ex-carne A.	1803
Dubreuil	1710		

Château d Beauvais

Ce château qui a deux grosses tours est de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il fut bâti et possédé par la famille du Faure, dont un membre, dit Baillot, était marchand à Nontron en 1500. Cette famille possédait encore le château de Beauvais en 1620. Alain du Faure épousa par contrat du 3 juillet 1627 Catherine de Péruse des Cars qui ne lui donna pas de postérité. Après lui vinrent les d'Albret, les Saint Projet, Souc ? Lagarelle, Beyniau et enfin M. Duchazeau actuellement propriétaire.

Ancienne voie romaine à partir de la Croix de Larose-Gougeau limite de cette commune avec Saint-Martial jusque près des Farges d'Hautefaye.

En 1502 Jean Baillot, marchand de Nontron achète les paroisses de Lussas et de Fontroubade et en devient seigneur.

----- p. 212 -----

Lussas et Nontronneau. (Bulletin de la Société hist. Et arch. Tome XVI p. 198 et suiv.)

Autrefois le territoire de cette commune comprenait quatre paroisses 1°) Bondazeau, 2°) Nontronneau, 3°) Fontroubade et 4°) Lussas.

1) **Bondazeau** avait une chapelle romane. Dans son testament du lundi après l'exaltation de la Sainte-Croix, 1252, Guillaume de Magnac légua « *ecclesie de Bondeseu sex donarios redduales et duodeium denarios le elemosyna* »

Vendition par Bartholomy de Grana et Almodie sa femme, à Itier de Maignac de 16 sestiers mesture et trois de froment de rente sur le moulin de Grana, paroisse de Bondazel, 1325

Par testament du 30 septembre 1352, Itier de Magnac légua à ladite église une demi livre de cire et six deniers d'Oblation (Doat)

Bondazeau Bondazellum, annexe de Nontronneau en 1370, est dit lieu ou bourg en 1447, paroisse en 1284, 1299, 1309, 1313, 1322, 1334, 1505. D'après un acte de 1691, Bondazeau était alors réunie à Nontronneau et faisait partie de cette dernière paroisse ; elle était interdite en 1747. patron S^t Christophe (Nadaud)

1340, Hommage à Bozon fils de Pierre Tison, chevalier de Nontron, de biens dans la paroisse de Bondaseu.

2) **Nontronneau** ; église romane. Cure 270 communicants, décimes 30^{ff} ; Patron : Invention des reliques de S^t Etienne. L'évêque de Limoges y nommait en 1482.

1255. Reconnaissance par Pierre Tison, chevalier, de Nontron tenant à foy et hommage de Itier de Maignac, une rente sur le mas de Forgas paroisse de Nontronneau.

Le 15 mars 1497, vente par Alain d'Albret à Dauphin Pastoureau des paroisses de Nontronneau et Bondazeau pour 2000 l. et ratification par Jean son fils, roi de Navarre, les 8 mai 1502 et 1^{er} octobre 1504.

De Dauphin Pastoureau, la seigneurie de Bondazeau et Nontronneau passa successivement à ses enfants et aux familles de La Chassaïne, du Dorat et de Labrousse de Verteillac.

Seigneurs et fiefs : de **Lombardières**, qualifié de lieu noble dans des actes de 1675, 1680 et 1694. Il était alors habité par Nicolas et Jean Gautier, écuyers, seigneurs de Jomelières.

Puyvigier, repaire noble d'après un acte de 1585, appartenant en 1694 à Guy Arbonneau.

Villejalet, vendu en 1725 par M. d'Aydie d'Armagnac, C^{te} de Ribeyrac à M. Jean Moreau, avocat en parlement, juge de Saint-Martial Valette etc.

La RR. PP. de Limoges avait aussi de nombreuses rentes sur divers tènements de cette paroisse.

3) **Fontroubade**. « *Parochie de Fontroubado, 1530 ; Santa Maria de Fonte invento* » 1556 (Lespine). Nadaud dit de Fontroubade : « *Maison ou celle en 1310. Annexe de la cure de Lussas en 1666, était interdite en 1747. Patron S^{te} Radegonde. Le prieur de la Chapelle-Saint-Robert prétendait, en 1460, qu'elle dépendait de lui.* »

Ancien repaire noble avec justice sur le bourg (de Gourgues).

4) **Lussas**. Nadaud dit : « *Lussas ou Lussac, dans un titre de 1242 Luxas : cure ; Patron, invention des reliques de S^t Etienne, 660 communicants, décimes 67^{ff}. l'évêque de Limoges y nommait en 1692, 1712. Chapelle au cimetière, dédiée à Saint Michel, où sur un arceau est cette inscription : Hie jacet Itier de Posar capellanum de Lussac et mater ej^s requiescat in pace.* »

Église romane du XII^e siècle, avec une coupole byzantine.

Les paroisses de Lussas et de Fontroubade dépendaient de la châtellenie de Bernardières qui appartenait à la famille d'Authon. D'après un acte du 9 février 1502 (voir cet acte intéressant dans le Bulletin archéol. (et dans la paroisse de Champeaux tome XIX p. 1 de mes volumes) tome XVI p. 201)

Le nobiliaire de Nadaud nous dit que Pierre Faure, dit Baillot, marchand de la ville de Nontron, acquit en 1501 de noble Antoine d'Authon, seigneur de Bernardières, toute la paroisse de Lussas et Fontroubade laquelle fut successivement dévolue à ses descendants jusqu'à Alain de Faure, qui épousa le 3 juillet 1629, Catherine des Cars, dont il n'eut pas d'enfants, laquelle légua ses biens à sa nièce Gabrielle des Cars (1650). Celle-ci mourut sans enfants de son mariage avec

----- p. 214 -----

Jacques de la Font de Jean, chevalier de Saint-Projet, au château de Beauvais, paroisse de Lussas, le 3 avril 1760 et fut inhumée dans la chapelle qu'elle avait fait construire, attenante au sanctuaire de cette paroisse, après avoir fait hériter son filleul Gabriel de La Ramière par testament du 1^{er} juillet 1751. En 1762, le 27 octobre, ce dernier vendit le château de Beauvais à M. Plancher de La Garelie.

Le château de Beauvais, vaste bâtiment carré, flanqué de deux tours rondes à mâchicoulis, domine un étroit vallon qui le sépare du bourg de Lussas et a dû être construit par Jean du Faure, qui, le premier, prend la qualité d'écuyer et de seigneur du repaire noble de Beauvais en 1533 où il habitait. Ce château appartient aujourd'hui à M. Robin de Cognac.

D'après un acte du 22 février 1450, noble Thibaud de Conan et Agnès de Maulmont sa femme, acensent à Martial Thomas le repaire de Beauvais etc. Bulletin XVI 202)

D'après un autre acte du 21 janvier 1472, Agnès de Maulmont, veuve de Thibaud de Conan, en fit donation à Elie de Conan, son fils, étudiant en l'Université de Paris, pour soutenir la dépense de ses études.

Terrain. Le terrain des quatre paroisses est de calcaire supérieur jurassique. Abondant minerai de fer.

Notice de « *Pierre François Chabaneau, né à Nontron le 28 avril 1754* » par M. Jules Delanoue, publiée en 1855.

Après avoir enseigné les mathématiques à Passy, au collège des Jésuites, ouvrit à 20 ans à Paris un cours public qui obtint un grand succès. Il partit ensuite pour l'Espagne où le roi Charles III créa pour lui à Madrid une chaire publique et gratuite des sciences minéralogiques, physiques et chimiques et lui alloua un traitement annuel de 13 000 livres.

A 25 ans, il connaissait huit langues mortes ou vivantes... Il réussit le premier à mettre en fusion le platine. En 1790 Chabaneau publia en langue espagnole un grand ouvrage sur les sciences naturelles. Ce travail ayant gravement altéré sa santé, les médecins le déterminèrent à venir respirer l'air natal. Ce repos opéra en lui un complet rétablissement.

Il renonça à sa pension de 15 000 livres pour rester dans sa patrie. Retiré à la campagne près de Nontron à Clara(t) commune de Lussas, il crut faire acte de bon citoyen en acceptant la chaire de physique et de chimie expérimentale à l'école centrale de Périgueux. Son cours dura deux ans, après quoi il se retira dans sa campagne de Clara(t) et y mourut en janvier 1842. (voir Bulletin archéol. t. XVI p 208 et suivantes).

Portent paroisse (ou église paroissiale) de Saint Etienne de Lussas, les registres de 1755, 1770, 1771, 1772, 1773, 1775 etc. etc. à 1784.

Extrait des registres paroissiaux. Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse S^t Etienne de Lussas (1658-1792)

Baptêmes de Martial fils de Gilles Janvier Me Chirurgien et de Madeleine Cluzeaud du lieu de Fontroubade 1677 ; - Pierre fils lég. De léonard Devars, greffier de la juridiction de Lussas et Fontroubade et de Pencle de La Roussie 1677 ; - Gabrielle fille n. et l. d'Etienne Debars et de Marguerite Villaraud, parrain Antoine d'Aydie marquis de Rion, et marraine Gabrielle Descars damoiselle de Beauvais 1696.

Promesse de mariage entre Charles de Rochechouart comte du Bâtiment d'une part et Catherine des Cars, dame de Beauvais d'autre part 1663 ; - Mariage de messire Louis Joseph de Rochechouart comte des Bâtiments avec Dlle Marie Des Cars 1674.

Sépultures de Sicarie Janvier femme de Guilhem Devars du village du Coudert dans la chapelle St Michel située dans la cimetièrre 1665 ; - Laugère Me maçon et Charpentier dans la Chapelle St Michel du cimetièrre 1674 ; - Léonarde Devars dans le cimetièrre de Fontroubade 1694.

Baptêmes de Jean Devars 1715 ; - Un fils de Jean Bodin Sr de Lagane et de Dlle Anne Favard 1719 ; - Gabrielle Bodin fille des mêmes 1724 ; - Jean (devint député à la Convention) fils de Georges Devars sieur du Mayne et de Dlle Anne Festugère 1742 ; - Marguerite fille de Jérôme Mareillaud Sr de Bussat, écuyer, et de Dlle Catherine Cholet 1749.

Mariages de M. Georges Devars avec Dlle Jeanne Bassen 1714 ; - Jean Desaimeris Me Chirurgien du bourg, avec Marie Alacathon 1720 ; - Messire Jacques Lafon et Dejean, marquis de Saint-Projet, avec Dlle Des Cars dame comtesse de Beauvais 1727 ; - Thibaud de Morelon chirurgien de la ville de Nontron avec Anne de Lapouraille habitant le château de Beauvais 1742.

----- p. 215 -----

Messire Léonard Aubin, écuyer, du lieu de Jaurias, paroisse de Goust, avec Dlle Marguerite Devars 1752.

Sépultures de Jean Janvier procureur d'office de la juridiction dans la Chapelle de Fontroubade 1726 ; - Etienne Devars lieutenant de la présente juridiction dans l'église 1732 ; - François Janvier Sr de Laroque, procureur d'office, dans la chapelle de Fontroubade 1741 ; - Léonard Devars, tailleur d'habits, âgé d'environ 63 ans, dans la chapelle de Saint-Michel des Fours 1755.

Le 21 mai 1728, l'abbé Lartigue, curé, a reçu des mains de Mme la marquise de Saint Projet la somme de cent livres qu'elle a donnée pour contribuer à la refonte de la seconde cloche de la paroisse qui était cassée et que nous avons augmentée « *dit-il. Les cent livres ont esté employées à payer les fournitures cydevant faites pour la réfection de lad. Cloche aussi bien que ce qui a été amassé dans la paroisse par forme de quête. Lad. Dame de St Projet prétendant par là satisfaire pour son tiers seulement au légat fait à lad. Eglise de Lussas de pareille somme de 100 livres par défunts Catherine Descars dame comtesse de Beauvais et faisant du surplus.* »

Baptême de Louise fille lég. de messire Arnaud Souc de Plancher, chevalier seigneur de la Garelie, la Rousselière, Beauvais et La Rochette et de dame Louise de Cheyrade, son épouse habitant au château de Beauvais 1768 ; - baptême de Jean Devars 1765 ; - de Marie Anne Devars fille lég. de Jean Devars Sr du Maine, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux et de Dlle Anne du Boffrand 1770 ; - Georges fils lég. de Jean Devars Sr du Maine, conseiller du roi etc. et de dame Anne de Labrousse 1774 ; - Jean Devars fils des mêmes 1778 ; - Jean fils lég. de Sr Léonard Riberol Sr de Lafon et de Marie Amblard 1791.

Sépultures de dame Gabrielle Des Cars marquise de St Projet, âgée d'environ 83 ans dans le caveau de la chapelle neuve 1760 ; - Catherine Martin veuve de sieur Pierre Martin, bourgeois dans l'église 1762 ; - Messire Arnaud Souc de Plancher, seigneur de Beauvais, époux de dame Madeleine Cheyrade âgé de 46 ans et inhumé dans le caveau de sa chapelle 1764 ; Pierre Devars, sieur de Fontenille, maître en chirurgie inhumé dans l'église 1771.

A dater de 1773 le curé certifie qu'il a publié tous les trois mois les dimanches avant les Quatre temps l'édit du roi Henri II.

Testament de Pierre Fabri seigneur de Lussas léguant au couvent des Frères-mineurs, dans lequel il veut être enterré 3^{ff} 10^s, 2^{sext.} de froment et 2 sextiers de seigle pour une grande messe de mort chaque lundy de l'année. 3 février 1505 (archiv. de la Dord. parchemin qui se trouve dans le grand carton relatif à Domme).

Le 13 novembre 1770 est décédé après avoir gagné son jubilé Jean Devars, dit Laforest, demeurant au village de Clarac... et a été inhumé dans la chapelle du cimetièrre où on dit qu'il a droit en présence de ses quatre fils Etienne, Pierre, Jean et Pierre Devars qui ont déclaré ne savoir signer... Eyriaud curé de Lussas.

11 mai 1774, sépulture de Judith Chamoulaud, âgée de 60 ans, Vve de Pierre Donzeau inhumée le 12 dans l'église de Lussas à côté l'évangile de l'autel St Jean.

----- p. 216 -----

Nontronneau, Extrait des registres (voir mes fiches)

Registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale Saint Etienne de Nontronneau (1644-1792)

Baptêmes de : Blaise fils lég. de Bertrand de Labrousse Sr de Beauville et de Dlle Charlotte de La Serre, de cette paroisse 1688 ; - Pierre fils lég. de François Devars sieur de Fontenille, Me chirurgien, de la paroisse de Javerlhac et de Marguerite Marquet 1742 ; - Jean fils lég. de M. Jean Boyer et de Dlle Jeanne Grolhier du Reclaud 1765 ; - Joseph fils lég. de Léonard Cholet et de Jeanne Devars 1770.

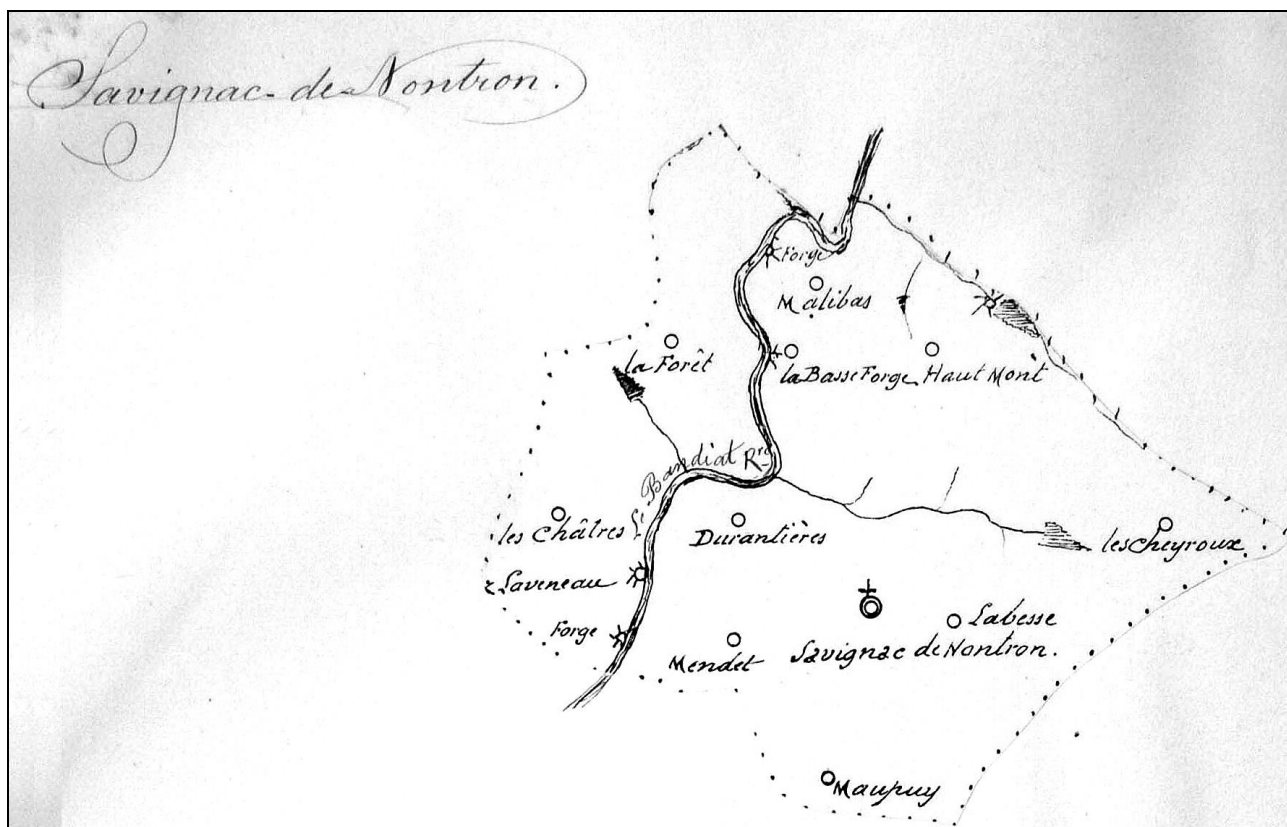
Mariages de Léonard Cholet avec Jeanne Devars 1763 ; - Pierre Agard avec Anne Nadaud 1781.

Sépultures de : Raymond Du Conget dit La Lime, Me arquebusier du village de Vieux Sirieyx et enterré à Nontron dans l'église St Mathurin 1669 ; - Sr Nicolas de Gautier, écuyer, sieur des Borin, du village de Lombardières, et inhumé dans l'église paroissiale 1695 ; Me Joseph Pomerol, Sr de Gandillac inhumé dans l'église 1768.

En tête du registre de l'année 1737 l'abbé Bernard a rappelé que « *pour le pré de la cure il faut faire un service à deux prêtres et une messe basse pour le donateur.* » Plus loin il écrit qu'en 1770 le froment, mesure de Nontron, s'est vendu 30 livres le septier, et la barrique de vin 60 livres « *J'ai payé l'un et l'autre à ce prix* » dit l'abbé Moulinier curé.

A la fin de l'année 1773 le curé certifie qu'il a publié l'édit du roi Henri II de 1556 concernant les personnes du sexe qui cachent leur grossesse illégitime.

Savignac-de-Montion.



----- p. 328 -----

Le Bourg	Les Châtres 30	Lavenaud 20
Aumont 3 N	Les Cheyroux 2 ½ ON	Mendet 1 O
Labesse ½ E	Durantière 1 ON	Malibas 3 NO
M ⁱⁿ Chez Baillot 3 NO	La Forêt 3 ON	Maupuy ¼ SE
Brouillaud 2 OS	Forge Basse 2 ½ NO.	

----- p 322 -----

Savignac de Nontron.

400 habitants pour 60 maisons ; il y avait 48 hab. en 1365. 130 communiants en 1884 ; 994 hectares ; 254 m – 272 m altitude ; à 6 km de Nontron ; à 54 km de Périgueux.

Revenus commune en 1884 : 18.62 x 47

Revenus Fabrique en 1881 189^{ff} (ch. 60^{ff})

Sol : granite. Terrain primaire.

Commune située sur un coteau ; arrosée par le Bandiat ; il y a des étangs poissonneux ; sol sableux et granitique. Air très pur et très sain.

Blé froment, seigle, blé noir ; commerce de bétail, plusieurs forges autrefois prospères ; on y fabriquait une grande quantité de poêles à frirer, des fers et aciers renommés. On sait que cette industrie est aujourd'hui à peu près éteinte en France par la concurrence étrangère.

Au point de vue religieux Savignac qui avait été supprimé depuis le Concordat et annexé à la paroisse de Nontron, a été érigé en succursale par ordonnance du 26 février 1873. Esprit froid sous le rapport religieux. Le voisinage de Nontron où les intérêts appellent chaque dimanche une grande partie de la population fait que l'église, quoique petite, est assez grande pour contenir les fidèles qui assistent aux offices.

C'est à tort que M. de Gourgues place cette paroisse dans le diocèse de Périgueux, archiprêtre de Thiviers. Il confond avec Savignac-les-Églises que cite le Pouillé du XIII^e siècle.

L'abbé Nadaud indique ainsi la situation religieuse de cette paroisse : « *Cure de 380 communicants ; marquée aux décimes 30 livres.*

Patron : Saint Pierre-es-liens, autrefois Saint Martial. Le prieur des Salles y faisait les nominations en 1609, 1645, puis l'évêque de Limoges en 1663 »

La frairie est le jour de la fête de St Roch.

L'église étant sans architecture n'offre pas d'intérêt archéologique. Elle est cependant ancienne ; on la fait remonter au XII^e siècle.

3 croisées, deux portes. 2 petits autels : à la Vierge et à St Roch. Sacristie au Nord humide.

Cimetière à 200 mètres. Dans une partie de la forêt de Nontron, dite Légurat, il y a une parcelle nommée dans le cadastre le cimetière des Anglais. Là, sans nul doute, eut lieu une rencontre sanglante entre les troupes anglaises et celles de Nontron.

Cloche.

Presbytère. Le presbytère de Savignac qui appartenait à la fabrique de Nontron en vertu de l'arrêté du gouvernement du 7 Thermidor an XI a été rendu à cette succursale lors de son érection. Il se compose d'une maison, d'un petit jardin et de l'ancien cimetière autour de l'église, de vingt ares environ.

----- p. 328 -----

École – 1 cabaret – ormeau de Sully.

Bienfaiteur : la marquis de Saint Aulaire et sa famille.

Curés de Savignac

Antoine Teyssandier 1656-1682	Bardonneau 1778	Duffeaud 1879
Claude Verrier 1683	Catinaud C. 1790	Chenupt 1885
De Basset 1686	Hugues Dufraaysse A. 1803	Pouget 1886
Jean de Labrousse 1692 1717	Berbinaud 1875	
François Gondrie 1756	Dufraisse 1878	

+ 1778 Jean Martial, curé, âgé de 50 ans, enseveli dans l'église.
1790 Bardonneau curé.

Seigneurie : La suzeraineté appartenait dans le principe au vicomte de Limoges. Elle fut vendue à Dauphin Pastoureau, par acte passé au château de Montignac le 24 septembre 1501.

Seigneurs particuliers de Savignac :

1302 noble homme Aimery, vicomte de Rochechouart, chevalier etc.

1302 Itier Vigier damoiseau

1501, XVI^e et XVII^e siècles famille du Faure.

1541 de Lambertye

1690 Jean François Texier de Javerlhac. Etc.

Parmi les fiefs particuliers figurent : le lieu noble de La Forest, à la famille Tryon de Montalembert ; celui de La Besse, dont Elie de Puyzillon rendit hommage à Alain d'Albret le 18 janvier 1482 et qui passa plus tard à la famille Pastoureau. On voit encore à l'ancienne maison noble de Labesse, au-dessus d'une cheminée une espèce de cadran ayant au milieu une tête de hibou environnée de flammes et aux quatre coins de petits hiboux essorants. Au bas on lit la légende : « *Dominus Tembrarum* » et au-dessus du tout la devise : « *Quand... tout danse.* » (Bull. de la Société Arch. T X p.244)

(Archiv. de la Dord. Q 550 n° 29) « *Vente du 14 Prairial an IV. Bâtiments, terre etc. Propriétaire Ducluzel Lachabrerie. Adjudicataire Pierre Pastoureau Labesse. 35 099^{ff} 11^s. L'adjudication a été réduite à 29 709^{ff} 11^s à cause d'un double emploi dans l'estimation.* »

(Presbytère vente ? n° 355. fiche égarée. HB) fin

----- p. 321 -----

Savignac de Nontron (voir la notice du bulletin arch. Tome XIV p 231 et suiv.)

Extrait des registres paroissiaux de Savignac de Nontron (1646-1792)

Baptêmes de Renée fille de François Brouthier et de Jeanne Meriguet, parrain Jean Meriguet et marraine Renée de Lambertie, dame de Villars et Saint-Pardoux 1659 ; - Marie fille de Martial de La Pouge et de Françoise Vertueil demeurant à la forge de Brouillau de M. de Panviliers 1661 ; - Elie fils de Pierre Pauliac et de Marie Magnac demeurant au moulin noble de la Forest 1662 ; - Jacques fils de Thibaud Marchapt et de Marie Nadaud ; parrain Jacques d'Abzac seigneur de Villars et de Saint-Pardoux-la-Rivière et marraine Suzanne de Rouffiniac dame de La Vallade 1663 ; - Renée fille de Thony Chambon et de Françoise Martinot, du présent bourg, parrain François de Javerlhac seigneur dudit lieu, Abjat, Savignac et La Roche-Pontissac et marraine Renée de Lambertie, dame de Villars, Saint-Pardoux etc. 1664 ; - Thibaut fils de Jean Cholet, marchand et de Marie Phelip demeurant à la forge de Brouillot présente paroisse ; parrain Me Thibaut Forien, avocat à la Cour du Parlement de Bordeaux et juge de la ville et de la baronnie de Nontron et marraine Marie Cholet 1668 ; - Jean fils d'autre Jean Chapeyron sieur de La Farge et de Marie Basinet damoiselle 1699.

Mariage de Pierre Danède Me affineur de fer de la paroisse d'Abjat avec Marie Roderie 1693.

Sépultures de : Hebri de la Gourretie sieur du Chastanet, âgé de 35 ans dans l'église de Puy de Fourches 1661 ; - Thony de la Coste, âgé d'environ 70 ans, du lieu noble de La Forest, inhumé dans l'église 1671 ; - Pierre Mondot, hôte du bourg, qui avait été excommunié mais qui demanda pardon à Dieu, à toute l'Église et aux habitants de la paroisse et a fait confession de ses péchés à M. Tandeau curé d'Abjat qui a assisté à son enterrement 1679.

A la fin du registre de 1671 est une note du curé datée de 1702 annonçant qu'il a affermé à Jean Janot le bien que je tiens, dit-il, par afferme dans Savignac s'en réservant la maison pour le moy, le 30 août 1702 moyennant 180 livres par an et cela pour trois ans seulement. A la suite est un état pour servir de mémoire de ce qu'il a fait faire dans l'église depuis huit ans qu'il l'administre où sont indiqués les chasubles, aubes, surplis, lampes, chandeliers et tableaux qu'il a achetés.

L'abbé Labrousse insère aussi à la fin de 1693 un mémoire de ce qui lui est dû dans la paroisse de Savignac.

Registres de la paroisse de St Pierre-es-Liens de Savignac de Nontron (1700-1760) : Baptêmes de : Jean fils n. et l. de Léonard Delapouge Me poêlier et de Michèle Doutré habitant la forge de Brouillaud 1709 ; - Charles fils lég. Delapouge maître de forge de Brouillaud et d'Anne Morelon 1734 ; - Marguerite fille lég. de M. Feuillade Sr de Durantière et de Dlle Anne Deliniat 1740 ; - Marie fille lég. de Me Guillaume Mazière, maître de forge de Brouillaud et de Dlle Marie Blois 1747 ; - Pierre fils de Sr Charles Feuillade maître de forges de la Forge-Basse et de Dlle Jeanne de Lapeyre 1751

Mariages de Jean Agard avec Marie Delapouge 1718 ; - Jean Puybareaux Me chirurgien, avec Dlle Marguerite Mazière demeurant dans la ville de Nontron 1726 ; - M. Pierre Duroy Sr de Saint-Luc avec Jeanne Feuillade de la ville de Nontron 1731 ; - Jean Guize, de la ville de Nontron avec Marie Agard 1741 ; - François de Lapouge avec Dlle Marie Puybareaux 1744 ; - M Pierre Pabot avec Anne Mousnier 1746 ; - René Mazière, de la Forge-Basse avec Dlle Léonarde Verneuil du village de Lapeyre paroisse d'Augignac 1758 ; - Sr Jean Danède de la ville de Nontron, avec Dlle Marie Agard 1760.

Sépultures de : Antoine Faure forgeron dans l'église 1738 ; - Me Jean Puybareaux, Me chirurgien âgé de 75 ans dans l'église 1752 .

Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de St Pierre-es-Liens de Savignac de Nontron 1761-1792

Baptêmes de : Marie fille de Me Jean Rebière notaire royal du bourg et de Dlle Marie Dolezon 1764 ; - Jean fils lég. de M Pierre Mousnier et de Dlle Jeanne Mousnier bourgeois, du village d'Aumont 1784

----- p. 323 -----

Baptêmes de : Jeanne Ursule fille lég. de M. Pierre Agard, maître de forge, et de Dlle Pétronille Martinot habitant la forge de Lavenaud de cette paroisse 1785 ; - Dlle Catherine fille lég. de sieur Fiacre Mazière et de Dlle Marguerite Boyer du lieu de la Forge-Basse 1789.

Mariages de : Pierre Versavaux, de la forge de Brouillaud avec Bertrande Pélissier du bourg de La Coussière de Saint-Saud 1762 ; - M. François de la Bédurie du village des champs, paroisse d'Etouars, avec Bertrande Pellissier veuve de Pierre Versavaud de la forge de Brouillaud 1768 ; - Etienne Curtal Sr de Masroubert, bourgeois de la paroisse de Pensol avec Dlle Marie Mazière du lieu de la Forge-Basse 1775 ; - Sieur Pierre Agard l'aîné, négociant, veuf de Dlle Jeanne Mellet, habitant la forge de chez Baillot avec Dlle Pabot du bourg d'Abjat 1786.

Pierre Pauliat âgé de 62 ans et inhumé dans l'église 1771 ; - Jean Roderie, taillandier, syndic fabricien dans l'église 1772.

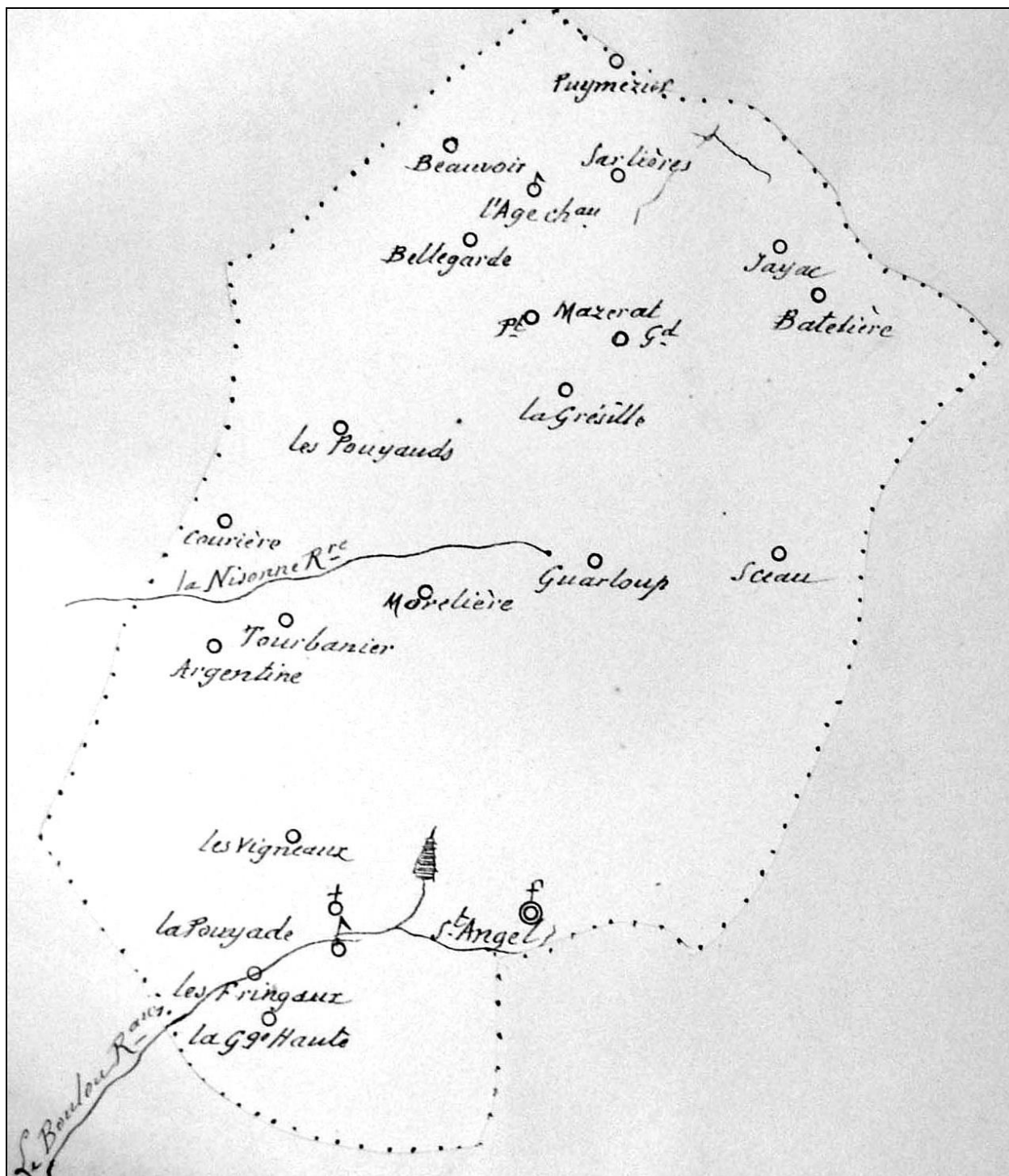
« Le 29 octobre 1792 a été baptisée et bénite la seconde cloche de la paroisse en l'honneur d'icelle a été parrain messire Louis René de Ranconnet, chevalier seigneur comte de Noyan et autres places, et très haute et très puissante dame Henriette de Javerlhac dame de ladite paroisse et autres lieux, tous les deux d'icy absents, mais en leur absence Christophe Marcillaud, épouse du sieur Pierre Pastoureau de la Besse, le premier habitant du lieu du Genest paroisse de St Barthélemy et la dernière de la ville et paroisse de Nontron. La cloche a été placée au clocher de ladite église du côté droit en entrant, laquelle a été achetée à Limoges dont l'auteur est messire Jean Martial curé de la paroisse. Les noms tant de l'auteur que du parrain et de la marraine sont écrits et gravés sur lad. Cloche. »

Dans le registre de 1776 se trouve cette note de l'abbé Martial curé : *« Nous avons fait faire un tableau dans notre église où il est représenté un Christ avec la Sainte-Vierge, un St Jean et une Madeleine ; le peintre s'appelait Joseph Destraud ; il répara les anciens tableaux du grand autel et des deux petits autels, peint la chaire à prêcher, la chaire pastorale, il peint aussi la niche de St Roch, il fit une guirlande ou cintre du grand autel et des deux panneaux où il mit une étampe de chaque côté moyennant la somme de 111 livres, sur quoy il se nourrissoit ; il y demeura pour cet ouvrage depuis le 6 may jusqu'au 4 juillet 1776, pour faire mettre des filets d'or au tabernacle et y passer une couleur bleu de ciel, peindre les balustres, faire une guirlande dans la nef, faire deux petits tableaux dans le sanctuaire et pour d'autres couleurs qu'il a mis dans différents endroits de l'église, il nous a coûté 45 livres, fait par Joseph Destrand, sans compter l'or qui nous coûte. Il a employé du temps depuis le 29 juillet jusqu'au 25 août de la présente année 1776. »*

« Le jubilé universel a duré six mois, scavoir depuis le 24 mars jusqu'au 24 septembre 1776, ayant pour évêque de Limoges Louis Charles d'Argentré Duplessis. »

L'abbé Bardonneau termine ainsi le registre de 1790 : *« Fin du registre de l'année 1790 de l'heureuse Constitution et de la liberté françoise. »*

S^t Anael.



----- p. 151 -----

St Angel, Bourg, 3 ^m	Les Fringaux 2k os	La Pouyade 1500 O	
Château de l'Age 5 N	Guarloup 2k500 N	Le Pouyaud 3k NO	
Argentine 4500 NO 4	Grange Haute 2k SO	Puymezier 7k N	2
Batelière 4k N 4	La Gresille 3 k N	Sarelières 6k N	4
Beauvoir 5k500 N	Jayac 4k M	Sceau 2 k NE	17
Bellegarde 5k NO	Mazerat (Gd Pt) 4 k N	Tourbanier 2k ½ ON	2
Courrière 3k NO	Morelière 2500 NO	Les Vigneaux 1500 O	



Sceau-Saint-Angel. 500 hab. ; 1986 hect. ; 231 m - 248 m altit. ; à 9 km de Champagnac ; à 8 km de Nontron ; à 38 km de Périgueux.

Revenus (commune en 1884) 29,45 x 23.

Revenus des chaises etc. ?

Sol. Crétacé supérieur. Mollasse ferrugineuse. Commune assez en plaine, quelques petits coteaux ; la Lizonne et le Boulou y prennent naissance ; le sol n'est pas bon, il y a beaucoup de landes et de bois taillis de mauvaise qualité, des bois châtaigniers, des terres labourables qui ne sont pas de la première qualité ; carrières de pierre à chaux fournissant à deux tuileries ; beaucoup de fontaines ; beaucoup de bois et de bruyères, peu de prairies. Froment, maïs, avoine, châtaignes, noix etc. ; air très sain.

Origine. Roger, comte de Limoges, donna par testament en 986 le château et le monastère de Saint-Angel à l'abbaye de Charroux qu'il avait fondée dans le Poitou. Par le même acte il donna aussi à cette abbaye le château et le monastère de Nontron : « *Dono in pago Lemovicensi castrum Sancti Angeli cum monasterio.* »

En 1163, Jean d'Asside évêque de Périgueux, donna à Dieu et à St Pierre d'Uzerche l'église de Saint-Angel en présence de 5 archidiacres. (fonds Lespine, t XXX.)

« *Prior Sti Angeli de Quinsaco* » (Pau 1293-1379), « *Eccl. Sti Angeli* » (Pouillé du XIIIe siècle ; « *Prieuré de St Angel* » (P. 1516-1538) ; « *vic. perp. D'iceluy* » (ibidem) ; « *prior de S. Angeli* » (Pau 1556) ; « *le prieuré de St Angel* » (P. 1620) ; « *La vic. perp.* » (ibid.) ; « *St Angel, le prieur du lieu présente* » (P. 1648) ; « *li prioré de St Angel* » (P. 1711-1713) ; « *prieur de Quinsac* » (pouillé de 1780) etc.

Délimitation. Par décret du 1^{er} décembre 1868, le chef-lieu de la commune a été transféré au village de Sceau.

Le décret du 5 Nivôse an XIII a supprimé la paroisse de St Angel et l'a annexée à la succursale de St Front-la-Rivière. L'état des paroisses du 21 avril 1825 donne la même délimitation.

Je n'ai vu aucune ordonnance rétablissant cette paroisse qui est desservie par Quinsac (HB).
Titulaire St Michel.

L'église est romane du XIII^e siècle. Cette église est intéressante par les arcatures de son abside, ses colonnes engagées et sa corniche à modillons sculptés.

----- p. 159 -----

Il y a deux chapelles dont l'une à la Vierge et l'autre à St Michel. Autour de l'église une litre aux armes de la famille de La Garde (d'azur à l'épée haute, d'argent en bande, la pointe en bas)

Cloche, cimetière.

Presbytère. Il fut vendu nationalement à la Révolution : il se composait de bâtiments, jardin, pré, terre etc. Le 26 Messidor an IV, Elisabeth Royère en devint adjudicataire pour 1890^{ff} (Arch. De la Dord. Q 550 n° 132 et Q 78 n° 357)

Bienfaiteur. M. Jean Lamberterie, décédé le 29 avril 1843, a légué à perpétuité 300 messes, 100^{ff} pour les réparations de l'église et 100^{ff} pour les pauvres de la paroisse (et cela annuellement).

Prieurs et curés de St Angel.

Pierre de Cens 1369.

Noble Ars Pierre ; prieur comm. 1510

Lavaure curé 1682

Jacques de Gransaigne, pr. Com. 1683

David Estève, prieur 1686

Franc Odet d'Aydie, abbé de St Angel 1719

Vergnes (Desvergues) 1754

Noble Pierre Ars, prieur commandat. De St Angel et de son annexe de Quinsac. 1510

Jacques de Gransaigne P. Comm. de St Angel et de son annexe de Quinsac 1683.

Prise de possession de François Odet d'Aydie abbé de St Angel, âgé de 17 ans. 1719. Était encore prieur de St Angel en 1736.

Opposition par Monsieur Me Jacques de Grandsaigne, prêtre prieur commendataire du prieuré de St Angel et de Quinsac, son annexe, à l'établissement et à la lecture d'un titre presbytéral fait en faveur du fils de Jean Feulié sieur de Flori son fermier, qui n'a pas payé son fermage (25 novembre 1683) (Bull. archéol. XI 109)

1618 François de Puyhardy vic. perp.

Vergnes (ailleurs Desvergues) curé de St Angel 1744-1754.

1621 (1^{er} février) insinuation par Me François de Puyhardy prêtre et vicaire perpétuel du prieuré de St Angel de la donation par lui faite en faveur de Me Léonard Garnaud Nre ? son beau-frère et contenu au contrat sur ce fait le 1^{er} de mars 1607 reçu et signé par Petit Nre (A.D. série C insin. Carton 38 reg^{lre}) – (communication de M. F^d de Bellussière.)

Pierre Boyron nommé curé de Lisle en 1615 fut plus tard nommé prieur de Quinsac et St Angel, mais il y eut à ce sujet procès avec Jean de La Roussie Sr de Puyzilhou qui était avant lui prieur de ce prieuré et avait succédé à Pierre de Chabans (arch. De la Pouyade)

Jean de La Roussie, Sr de Benechet et de Puyzilhou, mort le 27 octobre 1627, était prieur de St Angel ; Jean de Grandsaigne lui succéda.

----- p. 154 -----

Visites épiscopales (par procuration) 1699. « *St Michel de St Angel. Jean Lavaure vic. Perp. ; dépendante du prieur St Angel ; rayon de cuivre, sanctuaire voûté... dans lequel y a un grand ban que le seigneur prétend luy appartenir aussy bien que tous les tombeaux dudit sanctuaire, n'y restant aucun endroit pour les sépultures des vicaires perpétuels ; le dernier vic. perp. Fut enterré dans la nef... y a une maison et un pré.* »

----- p. 163 -----

1^{ère} (?) liasse de 8 cahiers in 4°.

1618-1711 **Registres des bapt., mar. Et sépultures** de l'église paroissiale de St Angel.

Baptêmes de : Georges de Lagarde fils lég. de Mathias de Lagarde et de Catherine Grolhier. Parrain Georges de Lagarde ; marraine Jeanne Pourtène demoiselle de Mirabel et de St Angel (1632) ; - Etienne de Lagarde de Vallon, fils de noble Pierre de Lagarde seigneur de St Angel et de Marie Dubarry, demoiselle dudit St Angel, 1645 ; - Antoine Arbonneau fils de Jean Arbonneau sieur de Mandouille et de Marguerite Arbonneau demoiselle 1650 ; - Jean Dubarry fils lég. de François Dubarry, écuyer, sieur de la Beytour et de Marguerite de La Roussie, demoiselle de la Beytour, 1656 ; - Anne Dumas, fille de Louis Dumas et de Penelle Desmons du village de Mars, paroisse de Quinsac « *n'ayant pu passer à cause des débordemens des eaux (de la Dronne)* » 26 janvier 1662 ; - Joseph Arbonneau fils de Jean sieur de Mandouille, et de Marguerite Arbonneau, damoiselle habitant le village de Sceau 1664 ; - Armand de Lagarde, écuyer, sieur de Langlade, âgé de 16 ans, parrain Armand d'Aydie seigneur de Bernardières, Quinsac, Champeau, St Martial et autres places ; marraine Marguerite de Labrousse dame de St Angel 1666 ; - Françoise Faye, fille de Léonard, Prévôt de la juridiction de St Angel et de Penelle Faye du village de Sceau, 1666 ; - François Rousseau, fils n. et l. de François Rousseau sieur de Fongrand et de Heurouse Boudein 1667 ; - Etienne de Lagarde, fils de François écuyer seigneur de St Angel et de Marie Labrousse dame dudit St Angel 1668 ; - Sicarie de Lagarde, fille n. et l. de messire Thibaud de Lagarde, seigneur de St Angel et de Marie Blaise de Sonier, dame de St Angel du lieu de Lage 1689 ; - Marguerite Bouysar fille n. et l. de Guillaume Bouysar et de Bonique de Lagarde du village de La Pouyade 1683 ; - Grandaud fils l'»g. de Bernard Grandaud et de Toinette de La Pouge 1683 ; - Guillaume Demarque fils lég. de sieur Demarque juge de la présente juridiction et d'Anne Grand habitant au château de Lage 1683 ; - Etienne Barrière fils n. et l. de Pierre Barrière et de Catherine de Lagarde 1683 ; - Catherine Alluud fille lég. de Jean Alluud et de Anne de Lagarde 1684 ; - Françoise Dubarry fille n. et l. de feu messire François Dubarry seigneur de Puycheny et de Marguerite de Lagarde son épouse, demeurant au château de Lage 1711.

Mariages de Sicaire Faye, praticien, du village de Sceau avec Anne Guaren de la paroisse de Villars 1651 ; François Dubarry écuyer, seigneur de Beytour avec damoiselle de La Pouyade 1654 ; - Messire Daniel Saunier, seigneur de La Bardonelle et de Burée avec Marguerite de La Brousse dame de St Angel, de cette paroisse 1680.

Décès de Jeanne de La Barde, damoiselle de Mirabel, qui a été enterrée au chœur de l'église paroissiale de St Angel 1653 ; - Messire Pierre de Lagarde de Vallon, écuyer seigneur de St Angel et autres places, qui a été enterré dans le chœur de l'église paroissiale 1654 ; - Un cardon d'Argentine du pays du Barry âgé d'environ 80 ans et qui a été enterré dans le cimetière 1660 ; - Jean Faye maître-chirurgien du village de Sceau qui a été enterré dans l'église de St Angel 1669 ; - François de Lagarde écuyer, seigneur de St Angel et d'autres places en Quercy, mort en la ville de Nontron dans la maison de Lapouge, maître-apothicaire et enterré au chœur de l'église paroissiale de St Angel 1672 ; - Maître Etienne Pourtène, notaire royal, ensevely dans l'église de St Angel 1675.

2^e liasse de 8 cahiers in 4°, 1713-1772.

Baptême de Marguerite de Lagarde fille n. et l. de messire Nicolas de Lagarde et de Renée de La Porte, son épouse habitant le château de Lage 1721 ; - Pierre Feuillade fils n. et l. de Pierre Feuillade bourgeois de Nontron et d'Anne de Lignac 1735 ; Lazare Faye fils

----- p. 167 -----

n. et l. de Jacques Faye et de demoiselle Marie Dubourgvieux 1736 ; - Charles La Roussie fils n. et l. de messire Pierre de La Roussie écuyer seigneur de La Pouyade et de Dame Gabrielle de Nesmond son épouse habitant le lieu noble de Pouyade 1727 ; - Marie de Lagarde fille n. et l. de Mathurin de Lagarde et de Guaparde Typhon, du bourg. Parrain Léonard de Lagarde, marraine

Marie de Lagarde, tante et oncle de la baptisée 12 février 1755 ; - Messire Thibault François de Lagarde fils n. et l. de messire Thibault de Lagarde chevalier, seigneur, comte de St Angel et de dame Marie de Beynac son épouse 1762.

Mariages de Laurent Versavaud, praticien de la paroisse de St Pardoux la Rivière avec demoiselle Marie Faye, du village de Sceau 1730 ; - Henri Léonard, avocat en la Cour, juge sénéchal de la Baronnie de Bernardières, paroisse de Champeau avec demoiselle Marguerite de La Mazière du village de la Grézille 1731 ; - Pierre Boyer sieur Debort, au bourg de Javerlhac avec demoiselle Marie-Louise Laprince fille du juge lieutenant de Champniers 1732 ; - Jean de Lagarde, maître arquebusier, de la Grézille, avec Marie Fany de Fayat 1764.

Décès de messire Antoine Dubarry seigneur de Puycheny habitant le château de Lage et qui a été inhumé dans l'église de St Angel 1718 ; - Suzanne Pécon, veuve de Raymond Moynes, maître es Arts, âgée de 74 ans et inhumée dans l'église paroissiale de St Angel 1723 ; - Demoiselle Louise Morand, veuve de Pardoux le prince sieur du Parc, âgée de 56 ans et inhumée dans l'église, proche de la grande porte 1727 ; - Henri Lombard avocat en Parlement et juge de Bernardières enterré dans l'église 1740 ; - M. Jacques Faye, notaire royal et procureur d'office de la juridiction, inhumé dans l'église 1749.

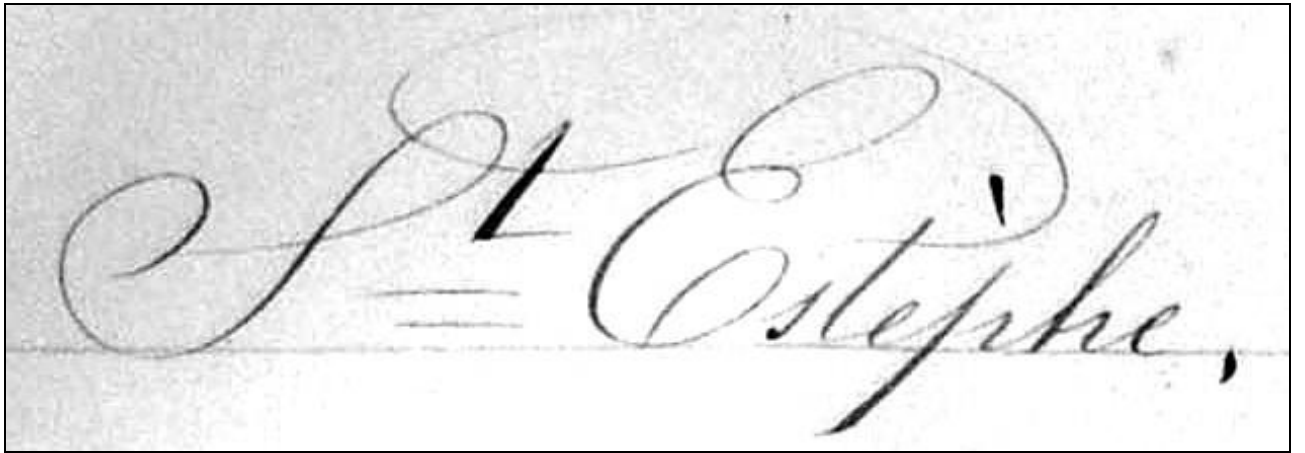
3^e liasse de 11 cahiers 1773-1792

Baptêmes de : Jean-Jacques Noël fils lég. de M. Elie Noël procureur de la présente juridiction et de demoiselle Pétronille Martin du village de Sceaux 1776 ; - Demoiselle Marie Feuillade fille lég. De M. Antoine Feuillade et de demoiselle Catherine Jacqueline Vieillelard 1778.

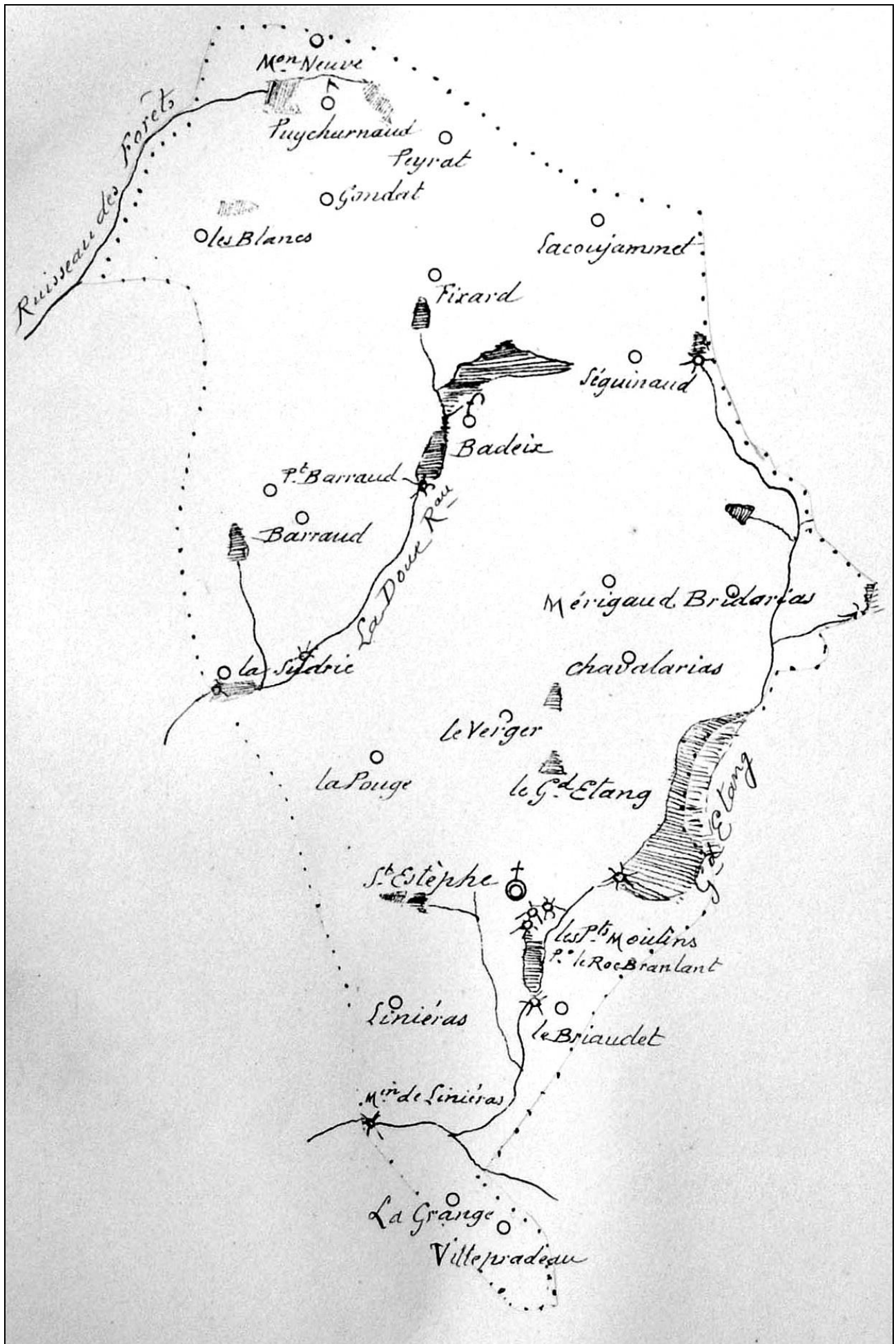
Mariages de : M François Aupetit, du bourg de Cercles, avec demoiselle Françoise Fany du village de Sceaux 1774 ; - Messire de Lamberterie, seigneur vigier de la Chapelle-Montmoreau, Chauveroches et autres lieux avec demoiselle Gabrielle de La Roussie du lieu noble de La Pouyade 1780 ; - M. Jean Fournier du bourg de Chalais avec demoiselle Marie Faye de Sceaux ; - Messire Charles de Fornel, chevalier seigneur de Meizac, des Places et autres lieux avec demoiselle Madeleine de La Roussie, du lieu noble de La Pouyade 1783 ; - M. Pierre Besse, de la paroisse de Milhac avec demoiselle Marie Feuillade du bourg de St Angel 1784 ; - M Pierre Saunier du bourg de St Crépin avec demoiselle Catherine de Lagarde, de Jayat 1786 ; - Sieur Jean Bouillon, marchand de la ville de Brantôme, avec demoiselle Rose Feuillade de la Terrière, du bourg de St Angel 1789.

Décès de : Haute et puissante dame Renée de La Porte aux Loups dame marquise de Lagarde douairière de messire Nicolas de Lagarde seigneur baron de St Angel, âgée de 90 ans, morte en la ville de Nontron et inhumée dans les tombeaux, en l'église de St Angel 1774 ; - Damoiselle Madeleine Desvergnès, épouse de M. Antoine Feuillade, bourgeois de Nontron 1778 ; - M. Jean Desport époux de demoiselle Marie de Soudane 1785 ; - messire Charles de La Roussie, chevalier seigneur de La Pouyade qui a été inhumé dans les tombeaux de l'église 1789 ; - Marie de Beynac, dame comtesse de Lagarde épouse de messire Thibault comte de Lagarde seigneur de St Angel, âgée de 54 ans et qui a été inhumée dans ses tombeaux 1789 ; - M. François Desvergnès curé de la paroisse de St Angel, âgé de 76 ans et qui a été inhumé dans le cimetière de la paroisse 1791.

(Archiv. de la Dord. Q 546 n° 43) 19 Pluviôse an III vente un château et autres dépendances, appartenant à Thibaud Lagarde. Adjudicataire François Chabanaud 54 100^{ff} (a payé 49 896^{ff} 36^c).
Chapelle de Lapouyade : vol de recette en 1800.



St. Ostephe,



----- p.221 -----

Le bourg 68 h	4	les Forêts 4 ½ NO	24	M ⁱⁿ de la Sudrie 2 ½ NO	
Briaudet 1 ½ SE	65 h	La Forge 1 ½ SE		M ⁱⁿ de Lignéras 2 SO	6
Bridarias 3 NE		La Franche 3 NE	6	Pts Moulins ¼ E	18
Badeix 3 N	46	Gondat 5 ½ NO	15	Le Peyrat 6 NO	10
Barraud 3 NO	55	La Grange 2 ½ S	7	Lapouge 1 NO	87
Pt Barraud 3 ¼ NO		Lignéras 2 SO	80	Puycharnaud 4 N	29
Les Blancs 5 NO	53	Maison Neuve 5 ½ N	41	P. Roc Branlant ½ ES	
Chevalarias 2 NE	47	Mérigaud 2 N	42	Séguinaud 4 N	54
La Caujammet 5 N	82	Millevents		La Sudrie 2 ½ NO	32
Gd Etang 1 ½ NE	10	Communaux de Mérigaud		Le Verger 1 ½ N	51
Fixard 4 ½ NO	77	Moulin Fondu 3 ½ NE	6	Ville Pradeau 2 ½ S	8

----- p. 225 -----

Saint-Estèphe. 1148 habitants, 52 au bourg ; 400 communiants (150 h.)

En 1680 Le Droux, diocèse de Limoges (sic) contenait 177 feux ainsi répartis :

Le bourg	10.	M ⁱⁿ de la Sudrie	2.	Lapouge	18.
Briaudet	16.	La Papeterie	2.	Séguinaud	17.
Bridarias	10.	La Franche	1.	Le Verger	9.
Badeix	9.	Gondat	3.	Ville Pradeau	1.
Barraud	4.	La Grange	1.		
Lignéras	13.	Maison Neuve	4.		
Les Blancs	12.	Mérigaud	5.		
Chevalarias	12.	Moulin Fondu	1.		
La Caujammet	9.	M ⁱⁿ de Lignéras	1.		
Gd Etang	1.	Pts Moulins	3.		
Fixard	13.	Le Peyrat	1.		

Du temps de l'abbé Nadaud (+ 1775) il y avait à Saint-Estèphe 680 communiants.

2178 hectares ; 210 m - 287 m altitude. A 11 km de Nontron ; à 59 km de Périgueux.

Revenus (commune en 1884) 42.78 X 40

Revenu (Fabrique en 1881) 158^{ff} (Ch. 109^{ff})

Sol : granite. Dans cette commune quelques petits coteaux et des rochers en grisou. Elle est arrosée par une assez grande quantité de petits ruisseaux qui proviennent des étangs et de fontaines. Ruisseau du Got Férié, du Grand Etang et de la Forge qui se joignent au Pont de Lavaud et se jettent dans la commune du Bourdeix ; celui de l'étang de Badeix et du moulin du même nom qui se rencontrent dans l'étang de la Sudrie ; l'Étang Neuf et celui des Demoiselles qui se réunissent également ; et beaucoup de petits étangs et de serves qui arrosent les prairies de la commune. Le Grand Étang est le plus considérable. Il embrasse une superficie de plus de 30 hectares et est très profond. On le pêche tous les deux ans en alternant avec l'étang de La Forge. Pour cela on fait écouler l'eau qui est ensuite renouvelée en quelques jours. On prend environ 60 quintaux de poissons, il y a des carpes qui pèsent jusqu'à 24 livres. Signalons encore les étangs de Graulhier, Champnier et Balleran. Le sol est extrêmement maigre mêlé de sable blanc ; il lui faut beaucoup de fumier qu'il a dévoré en six mois. Toutes les fois qu'on ensemeince il faut fumer abondamment sans quoi la récolte sera modique.

Il n'y a pas de carrières si ce n'est une grande quantité de gros rochers en grisou qu'on fend avec des coins de fer pour en bâtir des maisons. Cette pierre est facile à travailler et le travail peut être beau et délicat. Quoique le pays soit aquatique l'air est très sain. Il n'y a pas de maison importante que celle de Puycharnaud, tout le reste de la population est agricole. Ce pays produit beaucoup de châtaignes. (magnifique marronnier sauvage devant la porte de l'église).

Commerce de bestiaux avec Nontron et Piégut ; communications aujourd'hui assez faciles.

L'esprit religieux laisse beaucoup à désirer dans cette paroisse qui n'est cependant pas hostile.

Étymologie. Le mot Estèphe est le terme latin signifiant Etienne. C'est à tort que le martyrologue gallican en fait le nom d'un saint différent de St Etienne diacre premier martyr en ces termes : « Estef ou Estèphe patron de deux villages de son nom en Guyenne et en Périgord. » Quant au surnom de « Le Droux » nous pensons que ce n'est point un mot grec ou celtique signifiant « chêne » mais qu'il [vient ?] des lépreux qu'on appelait « ladres » ou quelque léproserie qu'on désigne sous le nom si connu de ladrerie.

On lit en divers titres au sujet de cette paroisse : « *Ecclésia Sti Stephani de Ledros* » 1252 ; idem 1271 ; « *parochia S. Stephani le Ledroux* » 1487 ; « *paroisse de St Etienne Le Droux* » 1578 ; « *paroisse de St Etienne Le Droux* » 1487 ; 1504 ; 1665 ; 1710 etc. etc. « *St Etienne Ledoux* » 1680 ; « *St Estèphe* » XVIIIe et XIXe siècles.

----- p. 231 -----

Il y avait à « *Estuardeau autrement la Sudrie, une preceptorerie en 1480, commanderie en 1561, ordre de Jérusalem* » (Nadaud).

Elle est aujourd'hui convertie en exploitations rurales.

Titulaire et Patron : St Etienne (Invention) 3 août (Nadaud ; Statist. De l'Évêché).

On célèbre à Saint-Estèphe la frairie le 3 mai jour de St Jean-Porte Latine, ancien titulaire de l'abbaye de Badeix, pour éviter la concurrence des paroisses voisines qui la célèbrent le jour de l'Invention de St Etienne. L'évêque de Limoges nommait à cette paroisse en 1572.

Église. L'église de Saint-Estèphe est de trois époques distinctes qui se remarquent dans les trois nefs qui la composent. La première à gauche voûtée en berceaux avec ses fenêtres étroites et romanes est du XIIe siècle. Celle du milieu du XIIIe et celle de droite du XVe siècle. La première nef fut prolongée en 1732. On y fit un chevet où l'on remarque à la clef de voûte les armes de la famille de La Ramière qui sont : « *d'azur au sautoir d'or, cantonné de 3 étoiles d'argent* ». Jean de La Ramière les fit sculpter après s'être rendu adjudicataire en 1733, de la chapelle construite par M. Reys alors curé.

« *Le 20 juillet 1733... ont esté présent messire Jean de La Ramière, chevalier seigneur de Peucharneau, Lascaux, les Roches et autres lieux, demeurant au chasteau de Peucharneau... et messire Jaseph-Armand Reys, prestre, docteur en théologie, curé de Saint-Etienne-Le-Droux... et Jean Sallat, clerc en qualité de syndic fabricien... a esté dit de la part dudit Sr Reys et dudit Sallat qu'ayant de nouveau fait construire une chapelle avec un autel dedans qui sera dédié à saint Jean-Baptiste et un caveau au dessous, dans l'église de Saint-Etienne... ayant publié... lesquels paroissiens voudroient s'attribuer ladite chapelle avec droit de banc et de tombeau dans ledit caveau, n'ayant trouvé personne si haut disant et enchérisseur que ledit seigneur de La Ramière, qui a offert le revenu et jouissance d'une pièce de terre par lui acquise au prix de deux cens livres...ils ont ... délivré ladite chapelle et caveau audit sieur de La Ramière pour par lui et ses successeurs jouir d'icelle avec droit de banc et de tombeau à l'avenir, dans la condition qu'outre ladite jouissance il s'engage et les siens d'entretenir le vitrail et ledit autel de napes ; ... convenu qu'en considération des présentes le seigneur de la Ramière fera transporter le banc du seigneur de Peucharneaud, son père, qui est dans ladite église dans ladite chapelle, avec consentement que le tombeau où estoit placé dedit banc reste à la fabrique, pourvu qu'il n'y soit enterré ny inhumé personne qu'après l'espace de cent ans tout au moins... » Signé Gay notaire. (Voy. Bull. arch. T XIV p. 322).*

La nef centrale de l'église a ses voûtes ogivales et sur les clefs de ses voûtes les armes de la famille de Colonges et de Pompadour « *d'azur à 3 tours d'argent* ».

10 croisées les unes à plein cintres, les autres gothiques surmontées de trèfles.

La porte qui s'ouvre dans la nef centrale est ornée de 6 colonnettes qui correspondent à des cintres gothiques. Deux statuette soutiennent les tores du fronton où l'on voit un personnage assis.

Sacristie côté Évangile. Clocher roman sur le chœur. 3 autels : le maître-autel à St Etienne ; l'autel de la Vierge du côté de l'épître et l'autel de St Jean du côté de l'évangile.

Grand et intéressant tableau représentant l'invention du corps de St Etienne. On y voit représenté le prêtre Lucien creusant la terre d'après l'avis de Gamaliel qui lui était apparu 3 fois, et y découvrant le corps du

----- p. 237 -----

saint diacre martyr en présence de Jean, patriarche de Jérusalem et de nombreux fidèles heureux témoins de ce prodige.

Statues. En face de la chaire beau Christ en bois sculpté avec les emblèmes de la Passion, un ange recueille le précieux sang.

Au-dessus du maître-autel grande statue polychrome du Sacré-Cœur de Jésus.

Au retable du maître-autel : le martyr de St Etienne ; St Georges le chevalier terrassant le dragon infernal ; statuette de la Vierge et de St Roch.

Au retable de la Vierge : Marie écrasant le serpent, une Assomption ; une grande statue représentant le Couronnement de la Vierge.

A l'autel de St Jean, une belle statue du Précurseur en terre cuite polychromée.

Belle chaire avec panneaux sculptés : les 4 évangélistes etc. Les autels et les sculptures en bois sont l'œuvre de M. Reys curé, de son père et de son frère. (voir curés).

On a depuis peu découvert dans le grenier du presbytère un magnifique tableau représentant la Cène sculptée en plein bois par les mêmes artistes, Reys.

Dans la sacristie : une croix en fer blanc portant un petit Christ en cuivre ciselé qui est bien [mot illisible] Un radius, ossement d'un martyr japonais ou chinois. Sur la boîte qui le renferme on lit « 1730 » pas d'authentique.

Cloche de 1100 livres.

(Arch. de la Dord. B 534 1752-1760) Plainte de Jean Charles de Lavie, chevalier, baron de Nontron, seigneur du Bourdeix, Saint-Etienne le Droux et autres places, président honoraire du Parlement de Bordeaux, contre les personnes qui se sont permis d'effacer son nom et ses armes de dessus la grosse cloche de Saint-Étienne le Droux dont il est le parrain.

(Arch. ibid. B 939 1757-1762) Monsieur Pierre Laforest curé est condamné à rétablir sur la cloche de Saint-Étienne le Droux les noms et qualités du seigneur président de Lavie etc.

Cimetière à 300 mètres.

Presbytère à 100 mètres. 8 pièces avec dépendances. Jardin de 5 ares et pré de 5 ares.

Écoles. 8 mendiants, 6 enfants assistés, 4 cabarets. M. le Marquis de Malet donne des bons de pain aux malheureux.

Confréries du S. Sacrement et du Rosaire.

Legs. En 1252, Guillaume de Magnac légua à l'église un septénaire et un trentenaire (sans doute des messes pendant sept jours et pendant trente jours) : « *ecclesie Santi-Stéphani deus Ledros septemnarium et tricennarium et duodécim denarios redduales* » (12 deniers de rente).

Le 15 des calendes d'octobre 1271, Itier de Magnac fit le legs suivant : « *ecclesie Santi-Stéphani deus Ledros septimum gatgium et annuale meum, et volo quod illa lampa quam ego teneo ibi perpetuetur et ardeat in divinis officius de die et per totam noctem.* »

Le 30 septembre 1352 autre Itier de Magnac légua : « *Presbitero ecclesie Santi-Stéphani deus Ledros tres solidos semel* », et à l'occasion de ses funérailles : « *dimidia libra cere et sex denarios pro oblatione semel* »

Fondation d'un service par Louis Peyrat depuis 1678.

En 1840 fondation par M. Deschamps d'un service pour la famille de La Ramière.

Curés de Saint-Estèphe :

Adhémar de Marsielh	1322	Jean Ducros	1743-54
Jean Giry	1572	P ^{re} Nicolas de Laforêt	1754-85
Pierre Maury	1575	Lapouraille vic.	1784
Pierre Barreau	1790	Chamblés	1778-91
Léonard Barbezanges	1652	Faurien	1792
Jean de Mallevergne	1670-84	Lasescuras A.	1803
J. Giraud	1685	Lapeyronnie	1809-34
Jean Dazat	1687-96	Laurique	1835-37
De Lérang	1668-1728	Deschamp	1838-42
François Dubreuil	1713	Fabre	1842-73
Antoine Léonard	1722	Blanc	1878
Joseph-Armand Reys	1728-41	Fayolle	1880
(Pendant la Révolution Baylé, intrus)		Feycher	1883 ? 1888
François Ladeneste vic. 1741 (voy. p.242)			
Pierre Laforest curé, âgé de 74 ans, + 1787.			

Le premier curé légitime après la Révolution fut M. Lamaque dont le nom ne paraît cependant pas sur les registres. Il fut remplacé en 1809 par M. Lapeyronnie confesseur de la foi. M. Lapeyronnie, né à Fauquetie commune d'Eyvirat était curé de Boulouneix au commencement de la Révolution. Ayant refusé le serment, il resta quelque temps caché dans une de ses propriétés. Il s'était organisé une cachette dans une cheminée où il se réfugiait dans le danger, mais il fut dénoncé, pris et conduit en prison à Périgueux. Un de ses parents trouva le moyen de le faire évader la veille du jour qu'il devait être exécuté. Il partit alors pour l'exil et pendant son voyage sur mer il eut beaucoup à souffrir.

Avant la fin de la Révolution il rentra de nouveau et fut recueilli par Mme Veuve Trouvèrène (à Saint-Michel près de Brantôme) qui le cacha pendant 3 ans au péril de sa vie.

Il a légué 1000 fr. à l'hôpital de Nontron en faveur des pauvres de la paroisse de Saint-Estèphe.

M. Lapeyronnie avait un frère prêtre, aussi confesseur de la foi. Il était curé de Saint-Saud à l'époque de la Révolution. Ayant refusé le serment il s'exila en Espagne. Après la Révolution il revint à Saint-Saud où il mourut emportant les regrets unanimes.

M. Chamblés, natif du diocèse de Limoges, prêtre très respectable, refusa le serment et s'exila en Espagne. Il fut remplacé à Saint-Estèphe par un intrus nommé Baylé qui exerça son triste ministère pendant plusieurs années. Il fut volé et ignominieusement chassé au rapport des anciens de l'endroit.

Reys, curé. Voici les documents que nous avons le plaisir de rapporter concernant ce bienfaiteur (Bull arch. T XIV p. 323)

« *Le 3 août 1733... au bourg de Saint-Étienne le Droux, en Périgort, et devant la porte de l'esglize paroissiale, issue de grande messe... se sont présentés Jean de Verneuil, Sr de Boisferrend, Sr Jean de Verneuil, Sr de La Coste... Lesquels nous ont remontré que messire Joseph-Armand Reys, curé... a fait à ses propres frais et despens plusieurs restaurations à l'esglize, soit par rapport au grand autel qu'il a fait dorer et autres réparations visibles, soit par rapport à l'autel de Notre-Dame où il a fait faire un retable et icelluy fait dorer, soit encore par rapport à la chapelle de Saint-Jean, qu'il a fait construire, fait un grand autel avec un retable doré et plusieurs autres réparations qu'il a fait à ladite esglize, par la blanchissure et peinture, voulant lui marquer sa reconnaissance... Unanimement et d'une commune voix, ils déclarent consentir que le chemin qui passe au-devant de la maison presbytérale soit fermé par ledit Sr Reys, qu'il en fasse, jouisse et dispose à l'avenir à son plaisir et vollonté pour se faire fermer en cour si bon luy semble ou autrement... Signé Delavallade, notaire royal. »*

Note écrite de la main de M. Reys, curé de Saint-Estèphe, dans un registre de 1735 :
« *Le détail que je vais fournir ici et que je fais dans le cours d'une longue maladie qui ne laissera pas peut-être le temps de l'achever. Je proteste que ce n'est par aucune présomption d'avoir plus travaillé que les autres et de vouloir rendre notre mémoire distinguée, au contraire je ne mérite point de venir après aucun de mes prédécesseurs surtout de M. Dazat et de Lérang qui étaient des saints prêtres. Tout mon dessein est que si celui que le Seigneur désignera pour venir réparer nos fautes après nous trouve quelque commodité ou agrément tant dans l'église que dans le presbytère, il veuille quelquefois se ressouvenir de nous à l'autel, également que l'âme de mon pauvre père qui a travaillé six ans durant à l'église et sans lequel le revenu de tout bénéfice aurait à peine suffi pour tant de travail et enfin sans oublier mon frère, le curé de Blanzat, qui y a également concouru jusqu'à même la soustraction de son nécessaire. Un autre objet que je me propose dans ce détail c'est que mes successeurs voyant toute la dépense que ces réparations ont coûté, ils daignent au moins tenir la main qu'elles ne dépérissent pas faute de soin. Il serait impossible de rapporter l'aliénation que nous avons trouvée pour l'embellissement de cette église et même les malédictions dont on nous a chargés, qui excepté quelques voyages où les bouviers ont été nourris jusqu'à être gorgés de vin et de ce qu'on pouvait avoir d'ailleurs, n'ont rien coûté à personne. »*

« *Le 28 mars 1738 a été inhumé dans l'église, au pied de l'autel de Nostre-Dame, Jacques Reys, maître sculpteur et doreur, natif de Saint-Junien, décédé au présent bourg... Bienfaiteur de cette église par tous les ouvrages qu'il y a laissé et qui lui ont coûté un travail non interrompu de sept années entières... signé : Duvertiac, curé de Pluviers, Artigus, curé de Teyjac. »*

« *Le 31 juillet 1741... est décédé Joseph-Armand Reys (natif de Saint-Junien)... il étoit disposé à la mort par une admirable patience à souffrir toutes les incommodités d'une maladie de quatre ans, par quantité d'aumônes et autres bonnes œuvres et par la réception des sacrements... les embellissements qu'il a faits dans son église et dans son presbytère rendront sa mémoire et son mérite respectables. Il a été inhumé dans le chœur de l'église. »*

Les principaux revenus de la cure, en sus du casuel, du logement et des produits d'un jardin, d'un pré et d'un bois consistaient dans une part des dîmes. Citons quelques actes qui s'y rapportent.

« *Ce jourd'huy quatrième du mois de dexambre mil sept cents et un avant midy au bourgt de St estiesne ledroux en Périgort, diocèze de Limoges en place publique d'iceluy, jour de dimanche, issue de la grande messe moy no^{re} royal soubz signé et présents les témoins bas nommés a esté présent en personne Me Jean Dazat prestre curé de la présente paroisse demeurant dans la maison presbytérale du présent bourgt lequel adressant ses parolles à messire Jean de La Ramière Chevailler seig^r de la Maison Neufve Peucharnaud et autres places demeurant en son chsteau de la Maison-Neufve présente paroisse, Charles de la Serre Sr du Verger, demeurant au présent bourgt, Jean de Verneuil Sr de Boisferrant demeurant au village du Verger, Jean Guay, marchand demeurant au village de Chavallerias, Martial Guay cleric, demeurant au village de Seguinand, Pierre Sallat aussy marchand, demeurant au village des Blancs, Mellias Callandreau maître mareschal demeu*

rant au lieu de la Maison Neufve, le tout présente paroisse et plusieurs autres habitants dudit présent bourgt et paroisse issy présents. Leur a dit et démontré qu'on aurait imposé sur ladite cure de Saint-Estienne ledroux des deniers ordinaires, extraordinaires, subcentions et autres charges pour la présente année mil sept cents et un la somme de sept vingt seize livres sept sols neuf deniers et que l'an prochain ladite cure estant taxée sur le pied de la présante les charges monteraient à plus de deux cents livres, ce qui absorberait casy l'entier revenu de ladite cure et osterait le moyen audit curé de pouvoir subsister et servir ladite cure dans laquelle il y a plus de six-cents communicants pour à quoy remédier et faire en sorte que ladite cure ne soit taxée qu'à une taxe

raisonnable et proportionnée à son revenu. Ledit curé a sommé comme somme par ses présentes lesdits habitants susnommés et autres issy présants de déclarer tout présentement et au vray le montant du revenu de ladite cure de Saint-Estienne Ledroux et la faculté du territoire d'icelle affin d'en informer au juxte les messieurs tenants la chambre ecclésiastique du diocèse de Limoges affin qu'il leur plaise de modérer et régler une taxe sy exesive et exorbitante lesquels susdits habitants susnommés et autres soubz signés après avoir conféré ensemble sur ladite remontrance dudit Sr curé nous ont dit et déclaré unanimement et d'une commune voyx moyennant sermant comme estant bien sûr du faict que ladite présente cure de Saint-Estienne Ledroux est dans un pays fort couvert sec aride et fort sablonneux, et qu'il ne s'y recueille point de vin ny de froment que soeulement du seigle du blé noir et des chataignes, lesquels chataignes on ne disme point et qu'on disme soeulement de seigle et le blé noir à vingt un et que le seigneur marquis de Pompadour persoit et jouit d'un quart de ses dittes dismes et ledit Sr curé les autres trois quarts et qu'encore le Sr prieur de Badeix est part prenant dans lesdittes de trois villages de ladite paroisse quy sont les villages de Fissard Cobdat et les Blancs, et la Maison-Neuve entièrement de celui de Badeix et qu'on disme aussy la laine des brebis de ladite paroisse sur el mesme pied du vingt un et que ledit sieur curé ne possède point d'autres domaines despendants de ladicte cure que sa maison son jardrein et un petit pré et qu'encore on disme le champvre quy ce recueille dans ladicte présente paroisse sur le même pied de vingt un, lesquels trois quarts de disme de seigle de cette présente paroisse monte et revient une année portant l'autre à eux soixante dix ou soixante quinze septiers de blé seigne le septier composé de quatre boisseaux mesure de Nontron qui se vend communément trois livres le septiers et que l'entière disme du blé noir que ledit Sr curé persoit et jouit monte et revien à six ou sept septiers mesme mesure quy se vend ordinairement trente sols le septiers et que ladite disme de laine monte et revien aussy une année portant l'autre à quarante cinq livres de Champvre broyé quy se vend aussy communément dans ce pays trois sols la livre et que la maison presbytérale où ledit sieur curé est logé avec son jardrin et son pré peuct porter annuellement de revenu la somme de vingt cinq livres ce que lesdits habitants nous ont certifié moyennant sermant contenant vérité et requérant encore ledit Sr curé pour justifier encore sincèrement du montant de la dixme du seigle quy se recueille annuellement dans lasite présente paroisse et que lesit seigneur marquis de Pompadour est part prenante qu quart d'icelle,

----- p. 255 -----

cest présenté Louis Boussarie Sr Dumas demeurant au bourg d'Estouars audit Périgort lequel nous a déclaré aussy moyennant son sermant qu'il a esté sousfermier du quart de ladite dixme du seigle d'icelle présente paroisse appartenant audit seigneur marquis de Pompadour les années mil six cents nonente neuf, sept cents et année courente mil sept cents et un et que ladicte année 1699 il a massé pour son quart de dixmes dix sept septiers, ladite année dernière 1700 trente sept et que ladite année courente 1701 il a soeulement amassé vingt quatre septiers, laquelle présente déclaration il certifie à tous qu'il apartiendra moyenant son serment contenir vérité et au surplus ledit curé nous a aussy déclaré moyenant serment de casuel de son esglise ce monte une année portant l'autre la somme de soixante livres que lesdits habitants ont déclaré croire contenir vérité veu la misère du temps de quoy et de tout ledit Sr curé ma requis acte ce quy luy a esté concédé pour luy servir que de droit, sous le sel royal en présences de Jean Chaslaud Sr de Beauchesne et Estienne Giry Sr de La Tour demeurant au bourgt, de plusieurs quy ont signés avec lesdits habitans et ledit Sr curé et Dumas sousfermier d'un quart de la dixme du seigle. Ainsy sugné en l'original des présantes J. Dazat curé de Saint-Estienne Ledroux, Jean de la Ramière, P. Boussarie, Jean Baillet, Laserre Boisferrand de Verneuil, p. Sallat, M. Guay, J. Guay, J. Guay, Callandreau, P. Bourcin, E. Giry, J. Beauchesne présent et Giry notaire royal. Duement controllé et sellé à Bussière le 13 octobre 1701 par Vaugeras. Reçu 20s. »

« Le 11 décembre 1708... le sieur Delavallade expert du curé, déclare que celui-ci récolte annuellement trois livres le sestier ; un sestier baillarge trois livres, six boisseaux d'avoyne à huit

sols le boisseau, blé noir, douze sestiers à trente sols le sestier ; la laine, cinquante livres à dix sols la livre, trente livres de fil à quinze sols la livre, une rente foncière vallant vingt livres, de quoi il faut déduire pour faire battre es grange et conduire au grenier trente-cinq livres, ce qui réduit la part du curé à 225^{ff} 18^s...

Adhémar de Marsielh, curé de Saint-Etienne-Le-Droux. Fragment d'un sceau ogival appendu à un parchemin contenant une transaction entre Adhémar de Marsielh et Itier de Magnac datée de Limoges 6 des ides d'août (8 août) 1322.

Légende « ...*Ad...mar...l....* »

Dessin: sous une double niche ogivale... à dextre un personnage nimbé, à senestre un autre plus petit. Au-dessous un buste dont on ne voit que la tête. (Archiv. des Basses-Pyrénées n° 1322). (Voy. sigillographie du Périgord par M. Ph. De Bosredon p. 232).

Prieuré de Badeix. Le prieuré de Badeix fut construit dans un étroit vallon et proche d'un étang à une époque fort ancienne.

Ses bâtiments annoncent le XIIIe siècle. Les ouvertures sont à plein cintre et les voûtes alternativement rondes et ogivales de la salle capitulaire viennent reposer au milieu sur des colonnes monolithes de granit. (voir le dessin de la salle capitulaire dans l'abécédaire de M. Caumont, architecture civile etc. p. 58). D'autres constructions an-

----- p. 259 -----

-nexées au Nord des premières, portent la date de 1690. le tout fut vendu nationalement en 1791 et converti en métairie à laquelle l'ancienne église sert de grange. Voy. l'inventaire des biens du prieuré aux archiv. de la Dord. Q 367 n° 3 vers 1791).

Prieurs : Dom Gaspard Thirac; Dom Gibou (voy. Sa mort tragique) 1753 ; Paul René de Bannezon 1708 ; Dom Teylaud prieur claustral 1766 ; Gaspard Mathieu de Lagorce prieur claustral et seigneur de Badeix 1767 – 1791. (Archiv. de la Dord. B 496 1753)

Les nommés Laprade, domestique du prieur de Boschaud, Recoing, valet de feu le prieur de Badeix et Leclercie, domestique à l'abbaye de Peyrouse et Louis Borie sieur des Barrières, maître chirurgien, accusés de meurtre et assassinat commis dans la maison conventuelle de Peyrouse sur la personne de Dom Gibou, prêtre religieux de l'ordre de Grammont, prieur de Badeix. (Dans la procédure figurent les rapports des médecins de Périgueux, de Limoges, de deux médecins de Paris, de trois médecins de Montpellier, de cinq médecins de Tours et de quatre médecins d'Angers établissant qu'un homme frappé de neuf coups de couteau ne peut pas s'être suicidé, comme on voulait le faire croire.)

L'abbé Nadaud dit de Badeix : « *Badeix, jadis Bordeix, de Bosco Jejuno, celle ou prieuré. Patron St Jean-Porte-Latine, uni au prieuré de Ravaux, ordre de Grandmont, diocèse d'Angoulême. L'abbé de Grandmont faisait les nominations...* »

Seigneurie. La paroisse de Saint-Estèphe faisait anciennement partie de la châtelainie de Nontron et avait pour seigneur suzerain le vicomte de Limoges qui l'an 1421 en fit donation à Thibaut de la Goublaye, dont la fille Isabeau la porta en dot, avant 1454, à Antoine Hélié de Collonges. Charles Hélié de Collonges ayant en 1610 donné tous ses biens à sa mère Charlotte de Fumel, celle-ci en 1629 ayant épousé Jean-Hélié de Pompadour, lui transmit avec la seigneurie de Piégut la paroisse de Saint-Etienne-le-Droux, laquelle fut vendue le 2 avril 1735 par Françoise Hélié de Pompadour à Jean-Armand Dulau, comte d'Allemands. Gabriel-Louis comte de La Ramière qui l'acheta le 17 mars 1769 est qualifié de seigneur de Saint-Etienne-le-Droux dans un acte du 19 décembre 1787.

Parmi les arrière-fiefs signalons :

1°) Le Briedet. Château-fort sur motte dont il reste des fondations. Ce château dut être construit par la famille de Magnac. Ce fief passa successivement de la famille de Magnac aux familles suivantes : Guy Paute beau-frère d'Itier de Magnac, 1367 ; Charles de Blois, vicomte de Limoges ;

La Goublaye 1421 (donjon réservé) ; Dauphin Pastoureau, 12 octobre 1487 ; Antoine Vigier, 21 août 1578 ; Pierre Eymery au profit d'Annet de Fontaines, écuyer, sgr de La Maisonneuve 26 août 1578 ; Pierre de Cédière, 14 juillet 1607 ; Jean Hélie de Pompadour 23 février 1635 ; famille Dulau ; famille de La Ramière.

2°) La Maisonneuve ou Peucharneau. L'ancien château, construit au sommet d'une petite colline flanqué de deux grosses tours rondes et coupé dans le milieu par un pavillon carré a été en grande partie reconstruit de M. Olivier de Malet. Propriétaires successifs : Pierre Aymeric 1578 ; Annet de Fontaine, son petit-fils 14 juillet 1607 ; famille de La Ramière vers 1650 ; de Blocquel de Croix de Wisme marié avec Emilie-Joséphine Jeanne de La Ramière, dont une fille mariée avec M. Henri-Auguste Olivier marquis de Malet, leur fils unique, Jean de Malet a épousé en mai 1873 Mlle Madeleine de Rouge de laquelle sont provenus Louis, Marie et Anne de Malet.

----- p. 262 -----

Droit de chapelle pour le château de Maisonneuve ou Peucharneau. Acte reçu par Lajamme, notaire, le 14 juin 1652.

« Comme ainsy soict que cy-devant Anne des Aymeric, damoiselle de Peucharnaud, Jehan Judéon de La Ramyère, escuyer, seigneur de La Maisonneufve, et Jacques de La Ramyère, seigneur de La Sudrye, ses enfants, eurent présenté requeste par devant monseigneur l'illustrissime et revérendissime esvesque de Lymoges, tendant aux fins qu'il fut permis aux dits requérans de faire construire une chapelle en un lieu décent et convenable dans le chasteau de la Maisonneufve, attendu la grande distance qu'il y a du chasteau au bourg de Saint-Estienne à l'esglise paroissiale... Et que mon dict seigneur respondant à la dicte requeste par son appointment du vingt-cinquesme avril mil six cens quarante et huit, avant faire droict aux fins dicelle, eut commis messire Estienne Deuraud prestre, curé de la ville de Nontron, pour la visite du lieu où lesd. Requérens prétendent faire ladicte chapelle... Pour ce est-il que aujourdhuy quatorziesme du mois de juing... Au chasteau de La Maisonneufve... ont été présens la dicte Anne des Aymeric et lesd. Sieurs... d'une part et messire Léonard de Barbezanges, prestre, duré de Saint-Estienne. Les dicts sieurs et damoyzelle de leur bon gré... ont fondé de rente annuelle et foncière en considération de l'effet de la dicte requeste et appointment par la fondation de ladicte chapelle... »

Furent seigneurs du fief de La Sudrie :

François Eymery en 1590 ; Jacques de La Ramière en 1652 ; M. Valade en 1787.

Pierre : on remarque dans la commune de Saint-Estèphe un rocher appelé le Roc Branlant, digne d'exciter la curiosité du voyageur. Ce bloc granitique qui mesure 4 m 50 de hauteur sur 3 m 50 (de largeur ou profondeur) d'épaisseur est placé sur une table également de granit et oscille de l'Est à l'Ouest par la moindre impulsion. Il brise tous les objets qu'on lui présente et comme on se plaît à poser au-dessous des noix et des noisettes on ne l'appelle dans le pays que le casse-noisette. Il brise les pierres et tord les sous. L'accès de ce roc est difficile.

A peu de distance du casse-noisette on voit une chaîne de rocs de même nature qu'on appelle le Chapelet du Diable. L'un de ces rocs est muni à son centre d'un trou en forme de vase, qu'on appelle le bénitier du Diable. Il contient une eau, dit-on, inépuisable.

Près du village de Fixard on remarque une espèce d'obélisque de granit haute d'environ 3 mètres qu'on appelle la Pierre des fées, (à vérifier cette appellation).

Coutumes. Après la mort, les parents font ordinairement célébrer un service de huitaine, de quarantaine et de bout de l'an.

Étymologie. Il y a le village des Blancs qui, je crois, désignait anciennement les lépreux.

Certains croient trouver l'étymologie de Ledroux dans le nom de Ladoux ou La Doue qui est celui du principal ruisseau qui coule à Saint-Estèphe (à ajouter à l'article).

Lieu-dit Ste Marie de La Sudrie. (voir pour cette commune le Bull. archéol. du Périgord qui a reproduit les travaux de M. de Laugardière. T. XIV p. 321 et suiv.).

(Archiv. de la Dord. B 891. 1751-1752) Enregistrement de la nomination d'homme franc et syndic de l'abbaye de Badeix de la personne de messire de Conan, écuyer, par le sieur abbé de l'abbaye de Grandmont, chef général de tout l'ordre.

----- p. 240 -----

Saint-Estèphe. Extrait des registres de baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Saint-Etienne La Doux ou le Droux 1647-1792 (depuis 1770 de St Etienne le Droux ou St Estèphe).

Baptêmes de : Marie Radegonde de La Ramière, fille de messire Charles de La Ramière chevalier seigneur de Peucharnaud, Las Coux, Beautizon, la Mothe, les Roches, Chantouilly et de dame Marie Cizon Paumart d'Argence, son épouse, demeurant au château de Peucharnaud 1729 ; Louis Gabriel de La Ramière, fils des mêmes ; parrain messire Louis de La Ramière, abbé chanoine de St Hilaire le Grand de Poitiers, prieur de St Martin d'Anjambe du Parc etc. et marraine haute et puissante dame Gabrielle Descars, marquise de St Projet etc. 1738 ; Jean-Martial fils de Charles Allafort bourgeois et de demoiselle Catherine Boisferrand, sa femme 1745 ; Léonard, fils de Mathurin Bourcin sieur du Bouché et de Dlle Marie Peyraud sa femme 1748 ; Marie fille de M. Charles Allafort Sr de la Praielle, bourgeois et de Dlle Catherine Verneuil 1748.

Mariage de : Louis Peyrat Me arquebusier avec Antoine(tte ?) Gay 1647 ; Jean Serre de la Serre Sr de Chareyroux, juge de la juridiction du Bourdeix et Saint-Etienne le Doux, avec Marthe Chamoulaud du bourg d'Augignac 1648 ; Annet de la Chalonnie, écuyer, Sr de Reillac paroisse de Grenol en Angoumois avec Marguerite de La Ramière Dlle de Croix de Berc, habitant la Maisonneuve, 1650 ; Charles Tuillier Me éperonnier, du lieu de Piégut, paroisse de Pluviers, avec Marion Allafort du bourg de Saint-Étienne 1651 ; Jean Dudinhacn Me papetier, avec Narde Bourcin 1652 ; Noble Jacques de La Ramière écuyer, sieur de La Sudrie et de La Maison Neuve, habitant le château de Maison-Neuve présente paroisse avec noble Jeanne d'Estourneau dame de Saint-Etienne en la Marche de la paroisse d'Abat 1653 ; Martial Serre ou La Serre Sr dudit lieu, avec Dlle Narde Foureau 1656 ; Guillaume Chapeyron Sr de La Roche, de la ville de Nontron, avec Marie de La Serre, du présent bourg 1665 ; Messire Charles Sauvet, chevalier seigneur de la Villatte, avec Dlle Marie-Thérèse de La Ramière de La Mothe de la présente paroisse 1735 ; Messire François Reynaud, chevalier seigneur de la Soudière, le Chatelard, les Faucons et autres places, de la paroisse de St Mary diocèse d'Angoulême, avec Dlle Anne de la Ramière 1742 ; M. Charles Allafort de la Pradelle avec Mademoiselle Catherine Bellefond de Verneuil 1743.

Sépultures de : Marguerite Gay femme de ... métayer aux Forêts laquelle avoit été égorgée par une bête farouche qui a icy fait beaucoup de dégâts 1729 ; Jacques Reys, Me sculpteur et doreur, natif de la ville de Saint-Junien, il est inhumé dans l'église au pied de l'autel de Notre-Dame ; il était bienfaiteur de cette église pour tous les ouvrages « *qu'il y a laissé et qui luy ont couté un travail non interrompu de sept années entières, sur quoy, ayant témoigné avant de mourir qu'il souhaiterait que les successeurs curés de cette paroisse voulussent lui faire à perpétuité un anniversaire à trois prêtres ; il n'est aucun de nous soussignés qui n'aye crû sa volonté digne d'être exécutée par tous MM les curés futurs et qui ne souhaite s'engager à beaucoup plus de charges pour moins de bienfaits.* » 28 mars 1738 ; Dlle Marie-Antoinette de Verneuil, de Puymard, âgée d'environ 27 ans, dans l'église près de la chaire 1739 ; Joseph Armand Reys, prêtre curé de la paroisse âgé d'environ 43 ans, dans le chœur de l'église « *il était disposé à la mort par une admirable patience à souffrir toutes les incommodités d'une maladie de quatre ans, par quantité d'aumônes et autres bonnes œuvres et par la réception des sacremens de pénitence, du saint viatique et extrême-onction. Les embellissements qu'il a fait dans son église et dans son presbytère rendront sa mémoire et son mérite respectables.* » 31 juillet 1741 ; François Lageneste, prêtre, vicaire desservant la paroisse âgé d'environ 27 ans, dans le milieu de l'église, étant

« mort à l'occasion des malades qu'il secourait avec trop d'empressement il serat dit qu'il est mort dans le lit d'honneur » 1741 ; Louis de La Ramière, prêtre, ancien chanoine de St Hilaire de Poitiers, âgé d'environ 45 ans, dans le tombeau de ses pères 1742 ; une pauvre nommée Marie dans le cimetière des pauvres 1748 ; à la fin du registre de 1736, le curé Reys avait placé un mémoire d'une quinzaine de pages qui a été enlevé à coup de ciseaux et dont on a laissé que les titres des chapitres en manchettes : *« Avis pour M. le curé de Saint-Estèphe ; revenus du bénéfice ; limites de la paroisse des divers côtés ; rentes de Las Bonneix ; réparations à l'église ; état du mobilier et des ornements ; chapelle de St Jean ; pourquoi donnée à la maison de Puycharnaud ; réparations du presbytère ; acquisition du petit pré de Léonard de Lavaud ; fondation de deux services à trois prêtres etc. »*

Baptêmes de : Louis Gabriel fils d'Arnaud La Roussie, intendant de la maison du château de Puycharnaud, et de Marie Souceron ; parrain messire Louis Gabriel de La Ramière, et marraine dame Madeleine Antoinette du Lau de La Ramière 1763 ; Charles fils lég. de messire Louis Gabriel de La Ramière, chevalier seigneur comte de La Ramière et de Montbéron et de dame Madeleine Antoinette du Lau dans la chapelle du château de Peucharnaud, avec la permission de l'évêque de Limoges 1764 ; Jean-Baptiste fils de Léonard Villariaud Sr des Brousses, bourgeois et de Dlle Anne Hotier 1764.

Mariage de : messire Jean Guillon du Doucet, chevalier, seigneur du Doucet, du Breuil, du Puy de Cussat Graffeuille et autres places, avec Radegonde de La Ramière Dlle de La Ramière 1755 ; François d'Urtille de Feugas, du bourg de Bussière-Badil avec Dlle Jeanne Morellet du Chalard de la paroisse de Busserolle 1765.

Sépultures de : Dlle Catherine de La Serre, veuve de Jean Verneuil, Sr de Boisferrand, dans la chapelle de Notre-Dame de l'église 1755 ; Jean Vaudon, âgé d'environ 16 ans, décédé dans l'abbaye de Badeix présente paroisse et inhumé dans le cimetière en présence du prieur claustral M. Jean-Baptiste Flandrin de Pouchérol 1755 ; Dame Marie Faumart d'Argence dame de La Ramière, épouse de messire Charles de La Ramière, écuyer, âgée de 60 ans et inhumée dans la chapelle de St Jean 1758 ; Dame Marie Catherine Bonnet, veuve de messire François d'Abzac, chevalier, Sgr de Villautrange, âgée d'environ 90 ans et inhumée dans l'église, dans les tombeaux de messire de La Ramière.

« En 1755, écrit le curé, le rideau du grand autel a été mis ; il a coûté près de 100 livres ; c'est le présent d'une personne. »

« En 1757 le simetière a été transporté où il est. »

« En 1758 toutes les chandelles de la sacristie ont été refaites. »

« En 1760 l'église a été blanchie et crépie en dehors. »

« En 1764, les rideaux de l'autel de la Sainte Vierge et du Crucifix ont été mis ; ils coûtent 50 livres. »

Baptêmes de : Jeanne fille lég. de sieur Jacques Duvoisin sieur de Piégut, et de Dlle Anne Roussarie 1770 ; Pierre fils lég. Léonard Bourcin Sr du Boucher Me chirurgien juré et Dlle Marie Louise Chaboisseau 1775.

Mariage de : Messire François Hector de Verneuil de Lioncel, chevalier seigneur de la Barde et de la Chaize de la paroisse de Creyssac en Périgord, avec Dlle Madeleine Victoire Colombe Pichon de Vanosc 1776.

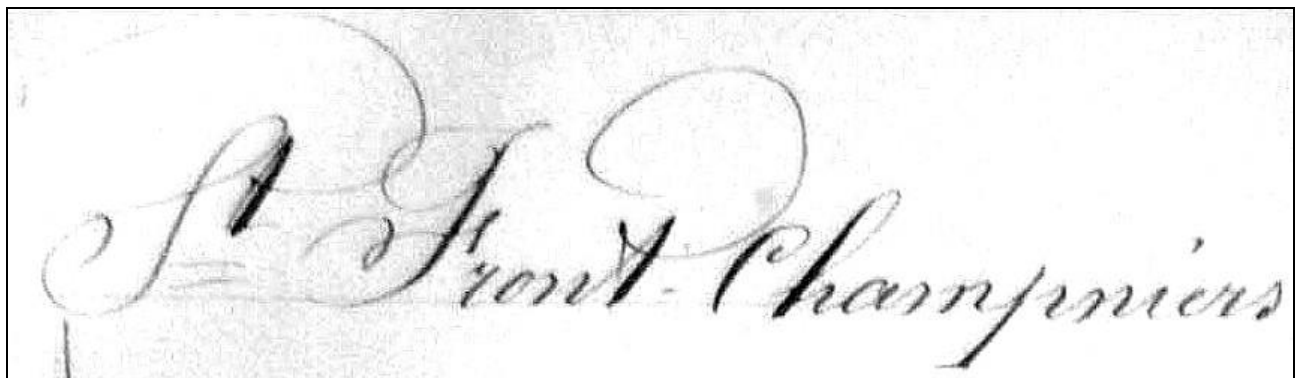
Sépultures de : Jeanne Barret épouse de Jean Andrieux Me teinturier dans l'église près de l'autel de la Sainte Vierge 1770 ; Martial Bigot Sr de la Serve, Me chirurgien, dans l'église 1772 ; messire Charles de La Ramière, écuyer, seigneur marquis de La Ramière, âgé d'environ 87 ans, dans les tombeaux de ses pères 1774.

A la fin du registre de 1777 se trouve une note du curé Laforest sur les dîmes sur les trois quarts cédés au curé par MM de Pompadour seigneurs de cette paroisse, de la dîme du seigle, et toute l'autre dîme aussi cédée, de tous les grains, chanvre, laine etc.

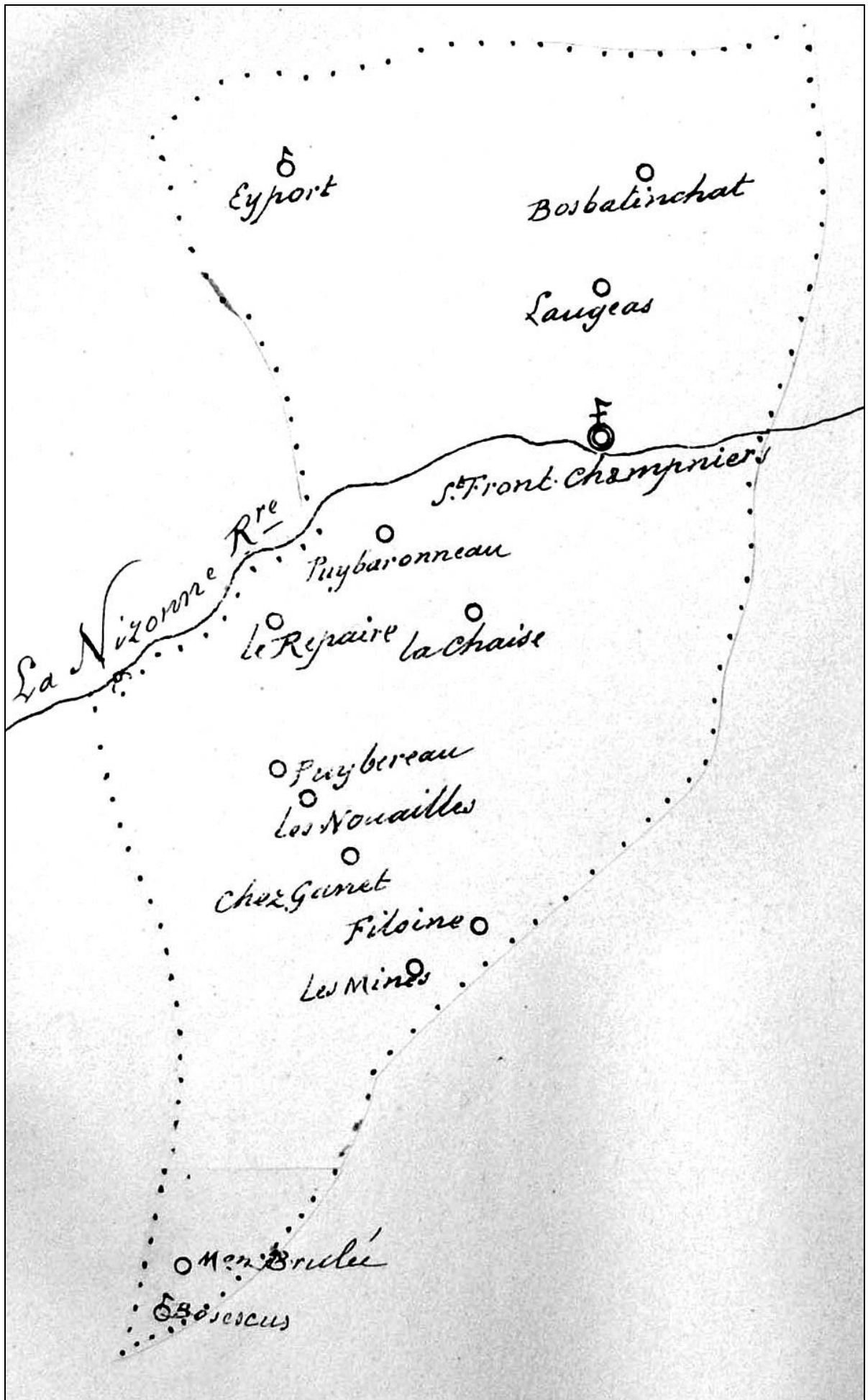
----- p. 254 -----

Badeix. (Archiv. De la Dord. Q 547 n° 38)

Vente d'une église commune de Périgueux. Propriétaire cure de Badeix (sic) adjudicataire Rousselot 4750^{ff}, à revendre l'acquéreur étant déchu.



Saint-Front-sur-Nizonne



----- p. 268 -----

Le bourg 19 m		Filoine 2 ½ S	10	Puybereau 2 ½ SO	5
Bagatelle 4 ½ SO	1	Chez Ganet 2 ½ SO		Puybaronneau 1 SO	10
(ou Bosescui?)		Laugeas 1 N	1	Rappe Vache 1	10
Bobalenchas 1 ½ N	4	Les Mines 2 ½ S	3	Le Repaire 2 OS	2
La Chaise 1 SO	1	La Maison Brûlée 4 SO	1	Eyport 2 ½ NO	5
Les Nouailles 2 ½ SO	1.				

----- p. 274 -----

Saint-Front-de-Champniers.

354 habitants dont 19 au bourg ; 150 pâques (40 h.) ; 1339 hectares ; altitude ? ; à 7 km de Nontron ; 43 km de Périgueux.

Revenus : (commune en 1884) 22.36 x 50

Revenus (de la Fabrique en 1881 ?). 50^{ff}

Sol : cette commune est en plaine, traversée néanmoins par plusieurs vallons très froids. Elle est arrosée par le ruisseau de Lizonne ou Nizonne qui la traverse du levant au couchant. Sol sablonneux ; celui de la terre labourable est sézalar. Il existe dans la commune une fontaine appelée des Pinardies située au pied d'un coteau de terrain calcaire. Son eau qui est toujours limpide est apéritive et même purgative pour certains tempéraments en la buvant le matin à jeun. L'air est sain.

Origine. Saint-Front-de-Champniers qui faisait partie de l'archiprêtré de Condat, plus tard de Champagnac est ainsi désigné dans les anciens pouillés et autres titres : « *Eccl. Sti Frontonis de Chanhier* » (pouillés du XIII^e siècle) ; « *Sanctus Fronto de Capneriis* » 1365 (Lesp. 88, chatell. De Nontron) ; « *Eccl. Sti Frontonis de Chaniers* » (pouillé de 1382) ; « *Cure St Front de Channier, coll. L'Evêque* » (P. 1516-1538) ; « *Eccl. S. Frontonis de Champnier* » (P. de 1556) etc, etc. pendant la Révolution qui supprimait partout le nom des saints, cette paroisse ou commune fut appelée Bois-Lisonne. La nouvelle circonscription du 7 Vendémiaire an X l'appela « *Front de Champniers* » et peu après elle reprit son ancien nom tout entier « *Saint-Front-de-Champniers* ». Cette ancienne paroisse supprimée à la Révolution eut son église annexée à la succursale de Saint-Martial-Valette par décret du 5 Nivôse an XIII. Elle fut de nouveau érigée en succursale par ordonnance du 22 février 1874.

Titulaire et Patron : St Front, 25 octobre (statist. De l'Évêché).

Église : La petite église de Saint-Front-de-Champniers est remarquable par son architecture byzantine et par sa position. Le sanctuaire est voûté et séparé de la nef par des colonnes dont les chapiteaux offrent des figures bizarres. Le portail surtout est curieux par ses sculptures qui représentent les péchés capitaux sous des aspects qui ne dépeignent que trop la simplicité (c. à d. d. le XIII^e siècle) des mœurs de l'époque.

2 chapelles : de la Vierge et de St Joseph.

Une des délibérations du conseil municipal en 1834 signale dans l'église paroissiale la chapelle de Notre-Dame. Une autre délibération de 1841 y signale la chapelle de St Roch.

(Archiv. de la Dord. B 337 1693-1724) Dépôt au greffe de la Sénéchaussée par demoiselle Madeleine-Angélique de Labrousse damoiselle de Verteillac de trois pièces originales de 1687 concernant les droits honorifiques dus à sa famille dans l'église de Saint-Front-de-Champniers.

Sacristie au midi avec cheminée.

Cloche de 900 L. (Archiv. de la Dord. série O.) Convention du 1^{er} juin 1862 entre M. Jean Faye, maire et M. Édouard Martin fondeur pour la refonte de la cloche, qui pèse environ 290 kilos. Il sera payé 1^{ff} par kilo pour l'ancien métal et 4^{ff} par kilo pour le métal ajouté. La commune s'oblige à fournir au fondeur 14 stères de bois et 2000 briques.

Cimetière à la porte de l'église, qui est bâtie sur une motte élevée, croit-on, de main d'homme.

L'ancien presbytère fut vendu comme propriété nationale le 19 Prairial an IV. Il se composait de bâtiments, jardin etc. Pierre-François Pécon Laugerie en devint adjudicataire pour 1203^{ff}. Archiv. de la Dord. R 550 n° 57 et Q 75 n° 65)

Presbytère actuel (à voir). Écoles. Confrérie du scapulaire. Pas de cabaret.

Fontaine. A côté de l'église est une belle fontaine dont les eaux claires et abondantes vont se perdre dans la vallée qu'elle fertilise.

----- p. 278 -----

Curés de Saint-Front-de-Champniers.

Bolent curé 1692	Lavigerie déporté
Pierre Pécon c. 1714	Jalagnac jeune
De Villesuzanne de Laborie 1755	François G ^{re} Desveaux AT. 1802
Noël Laborde 1771-85	Lapeyronnie ? 1803
Desveaux 1789	Recout 1879-88
Lapouyade vic. 1790.	
(en marge) Jean de Lagarde c. 1624	François Robin vicaire 1651
Jacques Andrieux 1650	Condat c. 1657
Hélie de Candal c. 1651	Andrieux c. 1675
Dumontel c. 1686-1711	

François-Grégoire Desveaux professeur de mathématiques et de philosophie au grand séminaire devint vicaire-général.

(Archiv. de la Dord. Q336 n° 17) Commune de Bois-Lizonne, Lavigerie curé déporté.

Au village du Repaire on voit les ruines d'un vieux manoir et les restes d'une église du culte luthérien.

Près du chef-lieu sont des fondations très anciennes où l'on a trouvé des poteries et d'anciennes monnaies de bronze.

(Archiv de Pau F 751 1260.1260.1266) Acensement du domaine de l'Albanie, paroisses de Saint-Martial-de-Valette et de Saint-Front-de-Champniers par Gui et Aymerie Paute frères. Vente d'un domaine à Gui Paute (Ibidem E 850).

Procès au sujet de la mouvance (Bull. arch. du Périgord VIII 364)

Familles. Extrait des registres paroissiaux :

Mariage de Guillaume Chaperon sieur de La Roche de la pose ? de La Chapelle Montmoreau avec Antoinette Pécon demoiselle du présent bourg. 1692.

Bernard Vachaumard laboureur fort vieux homme décédé en sa maison et enterré dans les tombeaux de ses prédécesseurs, 2 juin 1693.

Un grand nombre d'actes relatifs aux Vachaumard.

Baptême de Jean-Baptiste Durand fils lég. de Léonard Durand Sr de Puybéraud avocat en parlement et de demoiselle Helaine Mazeau. 1755

Sépulture de Jean-Baptiste Durand 1755.

Baptême de Stanislas Pécon fils lég. de Sr de Laugerie et de demoiselle Catherine Chaminade 1756

Sépulture de Thibaut Labrousse 1756 ; Marie de Lagarde 1756.

Mariage de Léonard d'Abjat avec Françoise Vachaumard 1757. De Mathurin de Lagarde avec Léonarde Grelière 1760.

Baptême d'André Pécon, fils du Sr de Laugerie et de Catherine Chaminade 1761.

Mariage de Elie de Lagarde et d'Anne Chapeau 1763.

Baptême de Pierre François Pécon 1764.

Sépulture de Andrieu de Lagarde fils de Pierre de Lagarde et de feu Jeanne Pichot 1765.

Mariage entre M. Pierre Dunoyer maître-chirurgien natif du bourg de Saint-Christophe d'Oradour-sur-Vayres... et Marguerite Dereix demoiselle Durepaire fille lég. de Sr Jean Dereyx Dupuy et de Marguerite Bigot habitant au village du repaire paroisse de Saint-Front 1765.

----- p. 282 -----

Mariage entre M. Jacques Foulcon de Laroquette veuf de feu Jeanne de Houlme, avocat en Parlement fils lég. de M. Charles Foulcon bourgeois et de feu Anne Ventou habitant la ville de Périgueux [...illisible] de Saint-Front... fille légitime de messire Léonard Durand escuyer, seigneur de Puybureau, grand secrétaire du roy et d'Hélène Mazeau dame de Puybureau habitant au lieu de Puybureau présente paroisse, mariés dans la chapelle domestique dud. Seigneur Durand de Puybureau 27 janvier 1773.

Sépulture dans l'église de Léonard Durand seigneur de Puybureau 27 mars 1777.

Mariage entre M. Pierre de Lapeyronie fils lég. de M. François Cicaire de Lapeyronie et de feu demoiselle Magdeleine Boyer et demoiselle Marie Marguerite Pécon âgée de 24 ans, fille lég. de M. André Pécon Laugierie et de demoiselle Marguerite Chaminade 1773.

Baptême de Nicolas Dereix fils lég. de Pierre Dereix sieur Dupuy bourgeois et demoiselle Marie Desrives, habitants au lieu noble du Repaire présente paroisse. 29 septembre 1769 ; d'Aubin Félix Julien Durand fils lég. de messire Guillaume Silvain Durand écuyer seigneur de Puybureau et de dame Anne Rober de Foedou habitants du lieu noble de Puybureau présente paroisse. Parrain messire A. Félix Durand prêtre, docteur en théologie chanoine de l'église métropolitaine de Bordeaux et 'mareine' dame Marguerite de Lamorinie... 10 janvier 1785.

Sépulture dans l'église et tombeaux de la famille du sieur Durand de Nouaillat, dame Anne Robert de Foedou 'épouze' de messire Guillaume Silvain Durand escuyer, seigneur de Puybureau, âgée de 29 ans 21 may 1785.

----- p. 273 -----

Saint-Front-Champniers (Bulletin archéol. tome XVI p. 194 et suiv.)

Le petit bourg de Saint-Front est bâti à mi-côte d'une colline et sur le parcours de l'ancienne route postale de Bayonne et Bordeaux à Limoges. Église byzantine avec crypte, voûte en pierre et portail dont l'archivolte porte en sculpture les symboles des péchés capitaux. Il fut fait à l'église des réparations en 1649 : « *Le 18 janvier 1649...concession de tombeaux dans l'église de Saint-Front-de-Champniers... par messire de Candal, curé, à Jehan Delaguarde charpentier... pour avoir talhé tous les boys et charpente qui estoient nécefsayres pour faire couvrir et accommoder le tout à ses despens et sans prendre aucun salayre... et à la charge de tailher toute la charpente nécessaire pour y bastir et édifier la chapelle de Monseigneur Saint-Jehan, qui esr proche et au devant la dicte esglise, et à ses dépens en luy fournissant le boys, et à la charge de donner chaque année cinq sols de ranthe et dobyt, à la charge par le curé ou viquaire de dire une messe à son intention.* »

La première chapelle de St Jean proche et au-devant de l'église n'existe plus ; on n'en voit aucune trace.

Il est fait mention de l'église de Saint-Front-de-Champniers dans les pouillés, notamment dans celui du XIIIe siècle, et dans un testament d'Itier de Magnac (de 1352) qui lui lègue une livre de cire et six deniers pour oblation.

Les seigneurs suzerains furent les mêmes que pour Javerlhac et Saint-Martin-le-Point, c.àd. le vicomte de Limoges, Dauphin Pastoureau qui acquit Saint-Front par acte du 8 mai 1502, et ses enfants ; en 1561 le conseiller de La Chassigne et ses descendants ; en 1673 Martial Dinomartin Dirat ; en 1681 Nicolas de Labrousse de Verteillac et ses descendants jusqu'en 1790.

Extrait des registres paroissiaux de Saint-Front-de-Champniers 1729-1792.

Baptêmes de : André fils n. et l. de Jean Pécon et de Sicarie Marchaix 1731 ; Catherine fille n. et l. d'autre Jean Pécon de Laugerie et de Dlle Sicarie Marchaix du bourg 1735 ; Françoise fille lég. de Simon Londeix Sr de Lafon et de Dlle Suzanne Dunoyer du village du Repaire 1737 ; Geneviève fille lég. de Léonard Durand Sr du Breuil et d'Hélène Mazeau damoiselle, conjoints, du village de Puybereau 1738 ; Jean-Félix Durand fils des mêmes 1740 ; François Londeix fils des précités 1740 ; Guillaume Sylvain fils n. et l. de Léonard Durand Sr de Puibéraud avocat en Parlement et de Dlle Hélène Mazeau, conjoints, du lieu de Puyberaud 1742 ; Jeanne Hélène Durand fille des mêmes 1750 ; Sicarie Marguerite fille n. et l. d'André Pécon Sr de Laugerie et de Dlle Catherine Chaminade 1757.

Mariages de : Pierre Chalard, de la paroisse de Pluviers, avec Catherine Bourinet 1732 ; Pierre Debidour de la paroisse de Saint-Martial-de-Valette avec Marguerite Durand 1742 ; Jean Jolivet, clerc, du village de la Boine paroisse de Saint-Jean-de-Côle, avec Marie Rat 1750 ; Jean de Laurier sieur de La Serve, du bourg de Champeaux avec Françoise Pauliat du bourg de Vieux-Mareuil 1753 ; François Londeix sieur de Lafon, avec Anne Mandeix 1758.

Sépultures de : M. Pierre Pécon, sieur de Vaudre, juge des juridictions de Saint-Martin-le-Point, Nontronneau et de Saint-Front de Champniers âgé d'environ 80 ans époux de Dlle Antoinette Durand inhumé dans l'église 1749 ; d' Antoinette Durand Dlle de Pécon, âgée de 73 ans du bourg 1752.

Baptêmes de : Catherine Colette fille lég. de M. André Pécon Sr de Laugerie et de Dlle Catherine Chaminade, du bourg 1770 ; Françoise fille lég. de sieur Pierre Dunoyer, maître-chirurgien et de Dlle Marguerite Dereix 1770.

----- p. 275 -----

Mariage de : Mathurin de Lagarde, du bourg avec Léonarde Grelière de la paroisse de Nontronneau 1760 ; M. Pierre Dunoyer, maître-chirurgien avec Marguerite Dereix, Dlle du Repaire de la présente paroisse 1768.

Sépultures de : Hector Rat, Sr de Lacombe âgé d'environ 95 ans 1768 ; Jeanne Pabot demoiselle de Montmoreau, veuve de M. Jean Durand de Montmoreau, âgée d'environ 87 ans, inhumée dans l'église 1770.

Baptêmes de : Catherine fille lég. de Pierre Lapeyronnie, Sr de Fauquetie bourgeois et de Sicarie Marguerite Pécon 1778 ; Nicolas fils n. et l. de Pierre Dereix Sr du Puy, bourgeois, et de Dlle Marie Desrives, son épouse, du lieu noble du Repaire 1779 ; Pierre Maurice Dereix fils des mêmes 1780 ; Marguerite fille lég. de Guillaume Sylvain Durand, avocat en la Cour et d'Anne Robert de Foedou 1781 ; Jean-Baptiste Lapeyronnie de Fauquetie fils des précités 1791.

Mariages de : Pierre Basbayon Sr du Maine, du bourg de Saint-Front-la-Rivière avec Dlle Léonarde Pécon 1771 ; M. Jacques Foulcon de Laroquette, avocat en Parlement de la paroisse de St Front de Périgueux avec Dlle Elisabeth Durand du lieu noble de Puybereau 1773 ; M. Pierre de la Peyronnie avec Dlle Sicarie Marguerite Pécon 1777.

Sépultures de : Madeleine Durand Dlle du Breuil, âgée d'environ 70 ans, dans l'église 1775 ; Messire Léonard Durand écuyer seigneur de Puybereau, grand secrétaire du Roi, âgé d'environ 62 ans, dans les tombeaux de la fabrique 1777 ; Hélène Mazeau, veuve de messire Léonard Durand, écuyer, seigneur de Puybereau, conseiller-secrétaire du roi, en la chancellerie d'Aix, âgée d'environ 62 ans et inhumée dans les tombeaux de la fabrique, ceux de la famille étant pleins 1777 ; Jean Durand prêtre, ancien chanoine de l'église cathédrale de St André de Bordeaux, décédé au village de Puybereau et inhumé dans le sanctuaire de l'église 1778 ; Jean Dereix sieur du Repaire, bourgeois, âgé d'environ 40 ans et inhumé dans le sanctuaire 1784.

Visites épiscopales (délégation) 1688. « *Jean Boulet sieur du Montet, curé. Custade destain, rayon de cuivre, sanctuaire vouté, ban et tombeaux dans le sanctuaire, de Camain sieur du Repaire ; deux chapelles en croix ; la nef est voûtée menaçant ruine du côté du septentrion... Il y a un jardin et non de maison qu'une chambre basse.* »

(A.D. Insinuations f° 173) 1692 « *St Front de Champniers. Jean Boulein curé primitif ; 350 communians.* »

----- p. 282 -----

NDLR répétition de la P. 275 mais sous une forme différente.

Mariage entre Me Jacques Foulcon de La Roquette veuf de füe Jeanne de Houlme, avocat en Parlement, fils lég. de M. Charles Foulcon bourgeois, et de füe Anne Ventou habitant la ville de Périgueux paroisse de St Front... fille légitime de messire Léonard Durand escuyer, seigneur de Puybureau grand secrétaire du roy et d'Hélène Mazeau dame de Puybureau présente paroisse, mariés dans la chapelle domestique dud. Seigr Durand de Puybureau. 27 janvier 1773.

Sépulture dans l'église de Léonard Durand seigneur de Puybureau. 27 mars 1777.

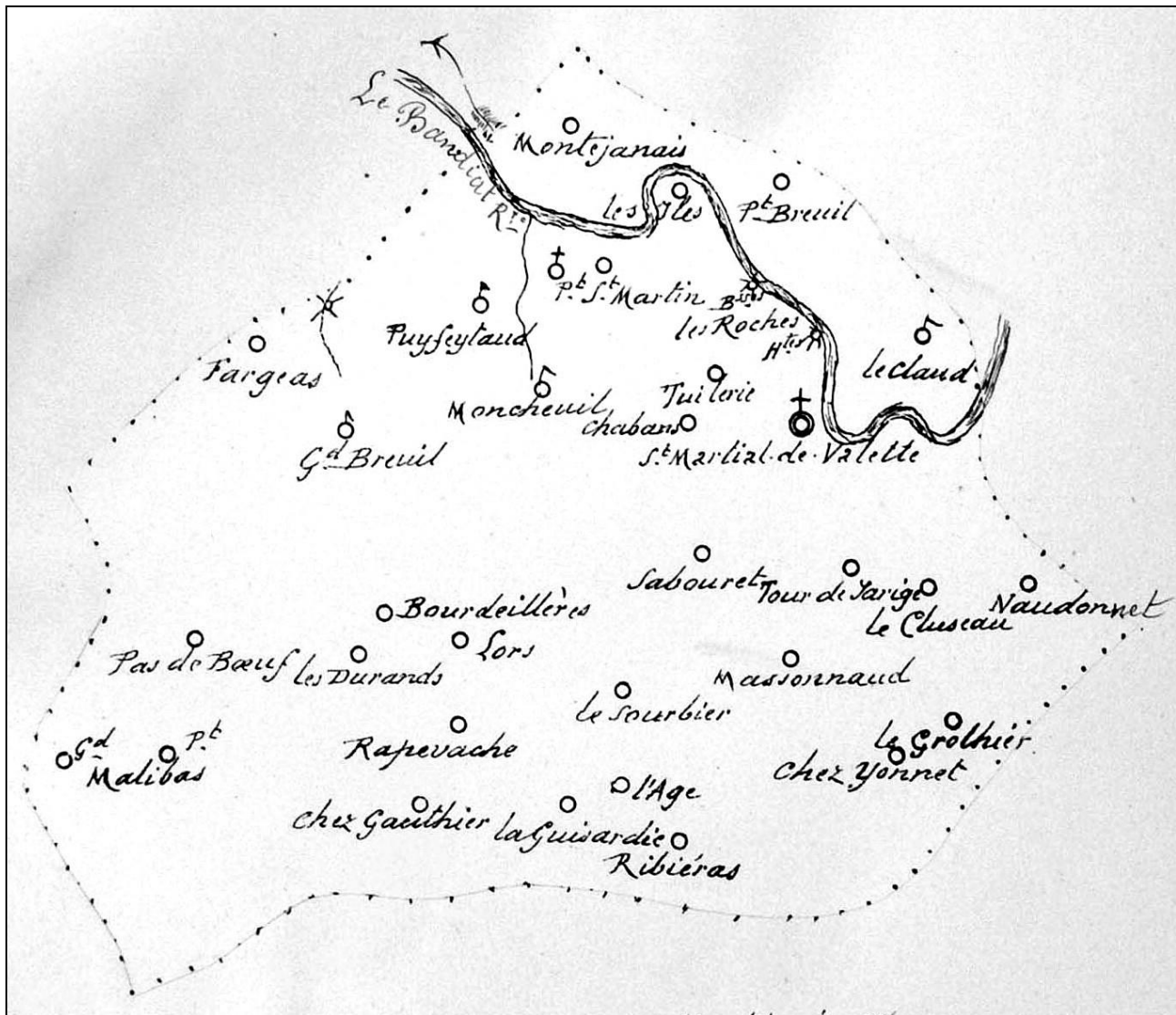
Mariage entre M. Pierre de Laperonie fils lég. de M. François Cicaire de Laperonie et de 'füe' demoiselle Madeleine Boyer et demoiselle Marie-Marguerite Pécon âgée de 24 ans, fille lég. de M. André Pécon Laugierie et de Demoiselle Marguerite Chaminade 1773.

Bapt. de Nicolas Dereix fils lég. de Pierre Dereix sieur Dupuy bourgeois et de demoiselle Marie Desrive, habitant au lieu noble du Repaire présente paroisse. 29 septembre 1769.

Bapt. d'Aubin Félix Julien Durand fils lég. de messire Guillaume Silvain Durand écuyer seigneur de Puybureau et de dame Anne Rober de Foedou habitants du lieu noble de Puybureau présente paroisse. Parrain messire Félix Durand, prêtre, docteur en théologie chanoine de l'église métropolitaine de Bordeaux et 'mareine' dame Marguerite de Lamorinie... 10 janvier 1785.

Sépulture dans l'église et tombeau de la famille du sieur Durand de Nouaillat, dame Anne Robert de Foedou 'épouze' de messire Guillaume Sylvain Durand escuyer, seigneur de Puybureau, âgée de 29 ans 21 may 1785.

St Martial-de-Valette.



----- p. 288 -----

Le bourg 40 m		Chez Gauthier 3 S		Montejanais 2 ½ NO	
L'Age 35	7	Chez Grolhier 3 SE	9	Montcheuil 2 ½ O	
Beauséjour 2		La Guizardie 3 ½ S	13	Naudonnet 2 SE	
Bellevue ½	3	Les Iles 2 NO		Pas de Bœuf 5 SO	9
Bourdeillères 3 SO		Lors 3 SO	3	Chez le Père 1 ½ O	
Le Gd Breuil 3 ½ O	6	Les Landes		Puyfeytaud 3 O	4
Le Pt Breuil 2 NO		Malibas 6 SO	10	Rapévache 3 SO	12
Chabans 1 O	1	Masseneau 2 S	1	Ribiéras 3 S	9
Champ d'Azyle 1		Montageneix 3 NO	4	Pt St Martin 1 ½ NO	
Le Cluzeau 1 SE	2	Min Germ. 1		Sabouret 1 S	6
Le Claud 1 N	2	Min Foureau ½ N		Le Sorbier 2 S	4
Les Durands 3 ½ SO		Min Grolhier ½		Tour de Jarige 1 ½ SE	
Les Farges 4 O	3	Min des Basses Roches		Tuilerie 1 ½ O	
				Chez Yonnet 3 SE	8

Le fief de Puyfeytaud était situé dans l'ancienne paroisse de St Martin-la-Rivière (De Laugardière)

----- p. 294 -----

Saint-Martial-de-Valette.

1080 hab. dont 190 au bourg ; 400 communicants (100 h.) ; 1632 hect., 158 m – 203 m altit. ; à 2 km de Nontron ; à 46 km de Périgueux.

Revenus (commune en 1884) 61,77 x 37

Revenus (Fabrique en 1881) 465^{ff} (Ch. 360^{ff})

Sol : Terrain primaire. Oolite inférieure. Carrières. Oolite moyenne. Crétacé inférieur. Mollasse ferrugineuse. Tuileries.

Cette commune renferme plusieurs coteaux ; elle est arrosée par la petite rivière du Bandiat et trois ruisseaux : 1° Celui de la fontaine du village de Sabouret ; 2° le ruisseau qui sort de l'étang du château de Montcheuil ; 3° le ruisseau qui provient de la fontaine du village du Grand Breuil et de Fargeas. Tous trois vont se jeter dans le Bandiat.

La terre de médiocre qualité en général est une grouille très sèche.

Il existe une carrière dont le cartelage est de première qualité pour la bâtisse.

Il y a au bourg une fontaine très abondante, deux sources au-dessous de l'église. L'air est très sain.

Il n'y a que quelques familles bourgeoises, le reste de la population est agricole. L'esprit y laisse beaucoup à désirer sous le rapport religieux à raison du voisinage de Nontron.

Titulaire et Patron : St Martial de Limoges, 30 juin. Statist. De l'Évêché. On fête encore la Nativité de la Ste Vierge et l'Ascension, cette dernière par un pèlerinage au Petit Saint-Martin. Cette paroisse était à la collation de l'évêque de Limoges dont elle dépendait.

Pendant la Révolution, lorsqu'on eut supprimé officiellement les saints, cette commune fut appelée Valette les Eaux, mais la Révolution ayant pris fin, elle reprit son ancien nom de Saint-Martial-de-Valette.

Église : Cette église est romane du XIIe siècle, sans abside. C'est un parallélogramme de 25 m sur 7m offrant de l'intérêt au point de vue archéologique. Il y a cinq croisées romanes, dont 3 dans le chœur. Sa voûte est ogivale, en pierre de taille et bien conservée. Les voussures du portail contiennent des figures symboliques et curieuses mais dont la facture montre un peu l'enfance de l'art. Ce sont des combats de taureaux, des coqs, des chevaux, des béliers, un baril etc. Les chapiteaux sont ornés de palmettes et de tuilloirs soignés ; ils sont privés de leurs colonnes.

Il y a deux crédences. Celle du côté de l'épître porte des ornements sculptés et devait servir suivant l'usage de l'époque à contenir le Saint-Sacrement.

L'église porte encore les croix de son ancienne consécration. Elle aurait été, d'après une tradition populaire, construite miraculeusement.

Il y a trois autels, point de chapelle. La sacristie, qui est du côté de l'épître renferme un joli vestiaire ; porte extérieure. Tribune.

----- p. 298 -----

Objets d'art. Fers à hosties très anciens. On y voit représentés : le Christ en croix ayant à ses pieds deux saintes femmes ; la Résurrection, le monogramme IHS.

Cloches : 1° « *En l'honneur de l'Immaculée Conception, Pie IX pape. N. J. Dabert évêque de Périgueux. L. A. Rispal curé. Parrain M. Philippe Thibaut Moreau de Saint-Martin. Marraine Mme Albert Moreau de Saint-Martin née Léonarde Angèle de Monéys d'Ordières. A Vauthier fondeur à Saint-Emilion.* » 1877.

2° « *En l'honneur de St Joseph. Pie IX pape. N. J. Dabert évêque de Périgueux. L. A. Rispal curé. Parrain Philippe Moreau de Saint-Martin. Marraine Mme sœur Ange-Thérèse née Marthe Néolie Moreau de Saint-Martin. A Vauthier fondeur à Saint-Emilion.* »

Cimetière proche trop exigü.

Presbytère attenant. 6 pièces. Jardin de 8 ares dont la moitié appartient à M. de Moncheuil.

(Archiv. de la Dord. Q 76 n° 114 et Q 550 n° 105).

« *Valette-les-Eaux. Vente à Moreau St Martial cultivateur : 1° la cidevant église de la commune de Valette-les-Eaux cidevant St Martial... plus la maison cidevant presbytérale, batimens et jardin...*

2° la chapelle dite cidevant de St Martin située à la dite commune de Valette-les-Eaux... est comprise une maison et petit jardin de Nicolas Demoulin émigré. »

L'église de Saint-Martial fut vendue nationalement en 1791 et achetée par M. Moreau de Saint-Martial, qui la céda gratuitement lors du rétablissement du culte.

Confréries du Sacré-Cœur et du Scapulaire.

Il y a à Saint-Martial une confrérie semblable à celle de Notre-Dame des Clercs de Nontron. On porte à la boutonnière les mêmes insignes rubans de couleur blanche ou bleue ; on achète aux enchères le privilège de porter la Vierge, les bannières etc.

2 écoles – 10 mendiants – 3 cabarets.

Dans le bourg, chapelle Ste Anne qui sert de grange.

Petit Saint-Martin. A un kilomètre environ de Saint-Martial, dans l'une de ces étroites vallées qui arrose le Bandiat se trouve la chapelle du Petit St Martin. De temps immémorial de nombreux pèlerins se rendent à cette chapelle le jour de l'Ascension, se font lire les évangiles et vont ensuite boire et se laver à une fontaine voisine pour obtenir du soulagement dans leurs douleurs et obtenir des grâces particulières. Au témoignage des pèlerins et des vieillards de l'endroit, c'est bien St Martin qu'on prétend honorer ; quelques-uns même poussent ce culte jusqu'à la superstition en apportant quelque peu d'avoine pour le cheval de St Martin. Ce pèlerinage a été, dit-on, l'occasion de quelques abus ; tout en s'efforçant d'y remédier nous pensons que loin de mettre des entraves à ce pèlerinage il est bon de le favoriser et profiter de l'occasion pour prêcher au peuple et lui rappeler ses devoirs. Cette chapelle qui, dit-on, a été fondée au XIIe siècle par la maison de St Sauveur, tombait en ruines ; elle a été restaurée en 1888.

----- p. 302 -----

Curés de Saint-Martial-de-Valette.

De Basset, v. 1679	Blancheton, vic.	Pradalier 1842-44
Merlier, c. 1679-80	Fn de Villompré. AT.1803	Aleth 1844-47
Giroud, c. 1681	P. Lavalette A. 1803	Reix 1847-62
Desmaisons 1751-56	Pastoureau Labesse 1811-25	Rispal 1862-88
Labrunie 1756-74	Dias 1828-30	
Faurien de Villompré 1774-92	Fabre 1831-42	
Pierre Despern curé de St Martial Valette 1292		
Joannes Fabri presbiter 1360		
Hélie de Magnac recteur de St Martial Valette (en 1449)		
Albert docteur en théologie curé de Nontron et de St Martial de Valette 1733. Légua par testament 22 octobre 1733 à l'église de St Martial un calice d'argent, fit paver l'église, fit refaire les cloches, donna des livres et du linge (Billrtin arch. XVI. 130)		
Jean Labrunie curé âgé de 54 ans, inhumé dans le sanctuaire du côté de l'épître 1774.		

A 600 mètres environ, dans un champ, une tour carrée, ancienne appelée Tour de la Jarrige. Il y avait là une chapelle.

Châteaux de Moncheuil et de St Martial qui n'offrent pas d'intérêt comme monuments. (voir ma feuille autogr. Prise de possession de M. de Moncheuil (24, 2°)

(Archiv. de Pau, E 600, 1263-1490) Dénombrement des fiefs payés par Pierre Tizan, chevalier, à Itier de Magnac pour ce qu'il tenait dans la paroisse Saint-Martial-de-Valette.

L'abbé de Galard prieur de Nontron et la dame abbesse de St Ausone gros et entiers décimateurs de Nontron et de St Martial-de-Valette (1721).

(Arch. de la Dord. B 906, 1775-1777) La dame abbesse de Saint Ausone est condamnée à payer à M. Me Thibault Faurien de Villompré la somme de 625^{ff} pour le service par lui fait dans la cure de Saint-Martial-de-Valette pendant cinq quartiers échus.

(Ibid. B 325, 1721-1722) Messire Antoine Albert, prêtre, docteur en théologie, curé de la ville et paroisse de Nontron et de St Martial-de-Valette, son annexe, demande le paiement de la

pension annuelle de 300^{ff} qui lui est due, pour les deux vicaires de secours qu'il est obligé de tenir, l'un pour Nontron et l'autre pour St Martial-de-Valette, savoir : 150 livres par le seigneur abbé de Galard, prieur de Nontron, et pareille somme de 150^{ff} par la dame abbesse de St Ausone d'Angoulême, gros et entiers décimateurs de Nontron et de St Martial-de-Valette.

Pont à 3 arches sur le Bandiat fait en 1786.

Familles de Moreau (de Moncheuil), de Villejalet, de Pindray.

Superstitions : conjurations et invocations pour les douleurs de jambes et les éruptions.

On fait tourner le tamis avec une branche de ciseaux pour découvrir les vols etc.

On ne se marie pas le mercredi, jour néfaste.

----- p. 293 -----

(Bulletin arch. tome XVI p. 115 et suiv.)

Cette paroisse fut appelée « Valette-les-Eaux » de 1793 à l'an VIII. A partir de 789 elle eut pour seigneur suzerain le vicomte de Limoges, jusqu'en 1581, époque à laquelle elle fut vendue à Antoine Vigier, seigneur de St Mathieu et de Javerlhac par acte du 28 juin de cette année, passé en la ville de Montignac le Comte. Ledit seigneur de St Mathieu revendit la paroisse de St Martial-de-Valette à François Faure ou du Faure seigneur de la Roderie, de Nontron par acte du 20 octobre 1600. Cette paroisse fut revendue aux Criées et adjugée par sentence du Parlement de Paris le 22 juin 1637, à sa veuve, dame Anne de Gives, alors remariée à Antoine d'Aguesseau, premier président du Parlement de Bordeaux. Par acte du 6 octobre 1655, la même paroisse fut revendue par ladite Dame à M Guy d'Aydie, seigneur de Bernardières, qui déjà était devenu seigneur de Moncheuil par son mariage du 11 juin 1615 avec Marguerite Audier, dame de Moncheuil, de la Barde et de Vaugoubert...

Le fief et manoir principal à partir du XIV^e au XV^e siècles, le château de Moncheuil, appartenant alors à la famille Roux et de Lavergne fut vendu en 1464 par Aymard Roux pour « *son hostel noble de Moncheuil et assis dedans la chastel de Nontron et de son repaire noble de Moncheuil en la paroisse de St Martial-de-Valette.* »

Le 15 octobre 1504, Alain Roux vendit le château de Moncheuil à Martial Audier, qui avait épousé le 27 mai 1515 Françoise Pastoureau, et qui le 5 février 1518 acheta du seigneur d'Albret tous les droits de justice de la paroisse de St Martial-de-Valette sous la rétention de l'hommage au vicomte de Limoges, lequel hommage fut rendu le 23 octobre 1541, par Pierre Audier pour la maison et repaire noble de Moncheuil.

Les autres seigneurs de Moncheuil furent successivement MM. D'Aydie, Beaupoil de Ste Aulaire et Moreau de Moncheuil, dont un des arrière-petits-fils, Paul Moreau de Moncheuil le possède encore et a fait reconstruire le vieux château sur les anciens fondements.

Henri IV a fait un court séjour dans cet ancien château qui a dû jouer un rôle dans les guerres anglaises et les guerres de religion.

Fiefs et arrière-fiefs :

1° Valette qui a donné son nom à la paroisse ; ce fief appartenait au XIV^e siècle et même avant probablement, au seigneur de La Beytour ; en 1460 à Eymard de La Porte. Le 25 février 1548, vente par noble Marie de La Porte et noble François de Conan son fils à messire Jean Le Reclus curé d'Abjat, du repaire noble de Valette près Nontron, etc. C'était une ancienne maison forte du XI^e ou XII^e siècle d'après des restes de premières constructions avec porte à plein cintre et des murs épais de plus d'un mètre.

2° La Beytour. D'après un acte de 1357, le fief de La Beytour appartenait alors à une famille de ce nom. Au XV^e siècle ce fief, ainsi que celui de Valette étaient aux mains de la famille de La Porte (Actes du 11 février 1457 ; 15 janvier 1470, 1^{er} avril 1472 etc.) En 1624 Jacques de Conan était seigneur de La Beytour ; en 1695 et 1723, Jean Du Barry en était seigneur.

3° La Jarrige. Il reste encore de ce repaire une ancienne tour carrée construite en gros appareil au sommet d'une colline. Ce nom de Jarrige provient des bois de chênes qu'on voit en ce lieu et aux environs, lesquels portent en patois le nom de Las Jarissac.

Étaient seigneurs de La Jarrige : en 1539 noble damoiselle Marie de La Porte ; en 1594 Anne de Feydit, damoiselle veuve de François de Conan, en son vivant seigneur de La Jarrige (et autres places) ; en 1594 et le 22 septembre ladite dame et son fils bailhent à Thomas Favard notaire et procureur d'office de la juridiction de Moncheuil la maison noble et lieu appelé de La Jarrige... en faveur duquel bail ils pourront bastir, édifier ou démolir les bâtiments et masures etc. sauf toutefois la tour que ledit Favard et les siens ne pourront abattre ni démolir... Le fief de la Jarrige resta encore longtemps sous la seigneurie de la famille de Conan. Les rentes des repaires de La Jarrige, de La Beytour etc. furent vendus le 9 mai 1750 par Alexis de Conan à M. Moreau de Villejalet. En 1774 les héritiers Favard consentirent une reconnaissance de rente sur le fief de la Jarrige à Mme Marie de Marcillac veuve de messire Thibaud-Nicolas Moreau, chevalier, seigneur de Villejalet, St Martial-de-Valette etc.

4° Rapevache. D'après divers actes, les seigneurs de ce fief sont 1360 « *Dominus Desperne ou de Rappa Vacha* » ; 1449, bail à rente par « *nobili viro Thobaldo Conan, domicelle de Rappavacha...* »

5° Le Grand Breuil. Avec château et maison noble dont les derniers vestiges ont disparu vers le milieu de ce siècle.

Seigneurs du Grand Breuil : 1299 hommage à Itier de Maignac par Aymerieux, fils de Yctier du Breuil, chevalier, pour la moytié du mas Las Combas, paroisse « de Burgo Ageduno (Le Bourdeix) ». 1488 Dauphin Pastoureau « *Honesto viro Delphino Pastourelli, mercatore ville Nontronii, domino de Brohnia* ». 1495 « *Discreto viro Delphino Pastourelli domino de Brolio* ». 1505, 17 septembre partage de la succession de Dauphin Pastoureau, par lequel le fief du Breuil fut attribué à Jeanne Pastourelle, sa fille, mariée avec Barthélemy Texier. 1562, 23 août vente du repaire et maison noble du Breuil par François Texier, seigneur de Javerlhac, à Bertrand de Camain. 11 novembre 1597, acte de baptême à Nontron de Françoise de La Roussie, fille de Jehan sieur de Lapouyade et du Breuil et de Marguerite Droin... ledit fief du Breuil, détenu en 1629 par Bertrand de La Roussie. 1670, 1^{er} septembre, quittance par François Du Reclus, escuyer, habitant en sa maison noble du Breuil. 17 janvier 1754, messire Charles de La Roussie, escuyer, seigneur de La Pouyade et du Breuil...

6° Puyfêteau, fief noble appartenant du XVe au XVIe siècles à la famille du Reclus. Le fief de Puyfêteau, situé dans l'ancienne paroisse de St-Martin-la-Rivière, appartient aujourd'hui à M Moreau de St Martin.

7° Le Cluzeau. Maison noble d'après un acte du 28 février 1666, habitée en 1670 par Marguerite Du Barry de La Beytour, épouse d'Hélie d'Escravayat, écuyer, Sr de La Barrière. En 1723 par Jean Du Barry. En 1741 par autre Marguerite Du Barry, Vve de Louis de Camain et en 1751 par Charles d'Escravayat, chevalier. Aujourd'hui par M. Marcillaud de Goursac.

8° Le Claud. Lieu noble appartenant à Louis de Labrousse avant 1665. Il a passé depuis aux familles Robin, Vieillemard, Ribadeau et appartient actuellement à M. de Pindray.

Cette commune comprenait autrefois deux paroisses : St Martin-la-Rivière et St Martial-de-Valette. Nadaud dit de cette paroisse de St Martial : « *St Martial de Valette, annexe de la cure de Nontron 1484, 1586, 1678 ; cure en 1405, 1532 ; fut obtenue du pape comme vacante en 1744. Patron St Martial. Fut unie à la manse abbatiale de St Ausone d'Angoulême en 1527. Abbessse nomma en 1756, 1757, 1759 ce qui n'eut pas de suite ; l'évêque nomma conjointement avec le curé de Nontron pleno jure. Chapelle dans le bourg dédiée à Ste Anne ; elle servait de grange vers 1770. Sanit Martin de la Rivière du Bandiat, ou des Iles, ou le Petit St Martin, cure en 1420, annexe de Nontron en 1596, 1608 ; à présent (1770) de St Martial. Patron : St Martin de Tours. Le village de Montanceix était de cette paroisse en 1495.*

1480 communians, décimes 30^{ff}. »

La petite paroisse de St martin ne comprenait que le village de Montajamaix, le Petit Breuil, le Moulin des Iles, le bourg de St Martin composé de l'église et d'une seule construction, d'après la carte de Bèleye, du village de Puyfeteau, des deux moulins des Bassets et des Hautes-Roches, sur le Bandiat. L'église de St Martin était fort ancienne à en juger par sa construction en forme de carré long avec contreforts saillants et carrés, formant une seule nef, autrefois voûtée en berceau dont les colonnes engagées à chapiteaux sculptés et les baies à plein cintre ainsi que la porte d'entrée ornée de dents de scie et surmontée d'un pignon triangulaire percé de deux baies à recevoir les cloches (XIIe siècle). Cette église fut vendue nationalement en 1791, abandonnée depuis à toutes les intempéries et déprédations ; M. Moreau de St Martin en a entrepris la restauration.

« Parmi les bienfaiteurs de cette église figurent Laurent de Montheil qui, en 1692 lègue 30^{ff} à la chapelle du Petit St Martin des Iles ; Anne de Labrousse, Vve de Martin Favard qui légua par testament du 9 août 1723 cinq livres pour la réparation de l'église du Petit St Martin.

A partir de 1770 et après la réunion de cette cure à celle de St Martial il n'est resté des pratiques religieuses d'autrefois que la frairie tenue le jour de l'Ascension à laquelle on se rend encore en foule les uns pour leur plaisir, les autres pour y faire leurs dévotions et puiser à deux fontaines situées devant et derrière l'église de l'eau ayant la réputation de guérir les rhumatismes. » (Bulletin arch. XVI, p. 129)

Saint-Martial-de-Valette. « Église romane, carré long avec contreforts plats et voûte en berceau (du XIIe au XIIIe siècle). Sa façade est à fronton triangulaire s'élevant au-dessus de la toiture avec baies pour recevoir les cloches. Le portail à plein cintre est orné de colonnettes et de sculptures représentant des chevaux, des chimères et d'autres animaux fantastiques, surmontés d'une bande de scie. Au-dessus de la porte règne un cordeau supporté par des modillons parmi lesquels on remarque deux écussons dont l'un quadrillé en losanges, et l'autre chargé de trois fleurs de lis en tête et d'une quatrième en pointe séparées par une bande ou fasce au milieu... »

« Il existait aussi dans le bourg de St Martial une petite chapelle dédiée, dit Nadaud, à Ste Anne, mais qui l'aurait été à Notre-Dame, d'après le document suivant, tiré de la liève ? des rentes appartenant à Hélie de Conan en 1487 : ' Jean Guyonnet et ses frères

----- p. 299 -----

reconnaissent tenir de noble homme Hélie de Conan, seigneur de Rappevache, certaines murailles et un pré joignant ensemble en le bourg de St Martial de Valette, confrontant d'un côté au chemin public qu'on va de l'église dudit St Martial à la chapelle de Notre-Dame de St Martial. ' »

Il y avait d'autre part, dans l'église paroissiale, un autel dédié à Sainte Anne, ainsi que résulte d'un testament du 9 août 1723 par lequel Anne de Labrousse, veuve Favard légua 16^{ff} à la réparation de l'église de St Martial-de-Valette et l'autel de Ste Anne, ce qui... explique la possibilité d'une confusion. Le bâtiment de cette petite chapelle (de Notre-Dame) existe encore et sa porte en plein cintre semble le faire remonter au XIIe ou XIIIe siècle, époque où... Itier de Magnac légua six deniers recluse sancti Martialis de Valetta (15 des cal. d'octobre 1271).

Bienfaiteurs de l'église de St Martial : Itier de Magnac (1352) ; Albert curé de Nontron et de St Martial-de-Valette (1733).

Extrait des registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de St Martial de Valette, annexe de Nontron (1702-1742 ; 1703-1792)

Baptêmes de : François fils d'autre François Favard et de Marie Dupeyroux, sa femme 1703 ; François fils n. et l. d'Antoine Grolhier et de Jeanne Grenier 1711 ; Jean fils lég. de Jean Dubarry, écuyer, seigneur de La Beytour, du Cluzeau etc. et de Marie Laurent, dame, son épouse 1715 ; Marie fille lég. d'Etienne Vieillemard et de Marguerite Grolhier 1715 ; Antoine Dubarry fils des précédents 1718 ; Catherine fille n. et l. de Pierre Parisien et d'Anne Delage 1718 ; Marie Toinette fille n. et l. de Léger Grolhier et d'Anne de Quilhac, parrain haut et puissant seigneur messire Antoine Armand Odet d'Aydie d'Armagnac, marquis de Ribérac et marraine demoiselle Marie Eléonore d'Armagnac d'Aydie, Ribérac, Taragon 1718 ; Jean Thibaud Nicolas, fils n. et l. de sieur

Jean Moreau, avocat en Parlement et de Dlle Marie Forien 1719 ; Bertrand fils n. et l. d'Etienne Vieillemard Sr du Peyrat, bourgeois habitant de Moncheuil, et de Marthe Chevauchaux ; Jean Vieillemard fils des mêmes 1782 (1732 ?) ; Antoine fils de M. Pierre Boursunous et de Dlle Marguerite Grolhier, sa femme 1738 ; Bernard, fils n. et l. de Monsieur François Patoureau du Contirant, avocat en Parlement, et de Dlle Marie de Labrousse 1739 ; Sybille fille n. et l. de M. Elie Patoureau, bourgeois, et de Dlle Anne Reynier 1741 ; Nicolas Marie, fils lég. de Jean Nicolas Thibaud Moreau, écuyer, seigneur de Villejalet, conseiller du roi et son président-trésorier de France, général de finances au bureau de la généralité de Poitiers et de dame Marie de Marcillac son épouse 1744.

Mariages de : Barthélemy de Lapeyronnie avec Marguerite de Laroussarie 1711 ; M. Charles Chaperon de Laroche, de la paroisse de La Chapelle Montmoreau avec Dlle Françoise Favard du bourg de St Martial 1726 ; Messire Jean Thibaut Nicolas Moreau, conseiller du roi président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, avec Dlle Marie Marcilhat, demeurant à Confolens en Poitou 1743 ; Sr Nicolas Dubreuil, du bourg avec Dlle Marie Renée Eyriaud habitant la paroisse de Nontron 1746.

Sépultures de : Marie Eyriaud veuve de Favard Sr de Fayolle apothicaire, dans l'église de St Martial 1736 ; Françoise Dubarry Dlle de Bourdelières âgée d'environ 70 ans, veuve de messire Dubarry écuyer, seigneur de La Beytour, inhumée dans l'église 1743.

----- p. 300 -----

Baptêmes de : Jean Martial fils lég. de Léonard Grolhier et de Dlle Françoise Boyer 1753 ; Jean Marie fils lég. de messire Jean Nicolas Moreau, trésorier de France, etc. et de dame Marie de Marcillac 1757 ; Pierre fils lég. de Sr Léonard Favard, maître-chirurgien et de Dlle Catherine Labonne 1757 ; Ursule Moreau fille des précités 1759 ; Thomas fils n. et l. de feu François Judet sieur de Ferrières et de Marie Beaubrun, du bourg 1761 ; François fils n. et l. de Sr François de Lapouge et de Dlle Jeanne Boyer 1751 ; de deux filles Françoise et Marie filles lég. de Sr Nicolas Dubreuil et de Renée Eyriaud 1762 ; Philippe Moreau fils des précités 1762.

Mariages de François Guyon avec Dlle Marie Tamagnon, habitant le château de Bosrecueil paroisse de St Sulpice 1753 ; Charles Lapouge marchand de la ville de Nontron avec Marie Boyer du bourg 1756 ; François Judet Sr de Ferrières du bourg de Pensol avec Dlle Marie Beaubrun du bourg 1758 ; François Favard Sr de Latour Me apothicaire du bourg avec Dlle Madeleine Roy de la ville de Nontron 1765.

Sépultures de : Jeanne Grenier veuve d'Antoine Grolhier, Sr des Brousses, âgée d'environ 70 ans, dans l'église 1752 ; François Favard, Sr de Latour, procureur d'office âgé d'environ 75 ans, dans les tombeaux de la fabrique 1753 ; Dlle Marie Forien, veuve de M. Jean Moreau, avocat en la Cour, décédée au bourg et inhumée dans l'église 1754 ; Arnaud de Granvaud sieur Delile, mari de dlle Marie Valet 1757 ; François Vieillemard Sr de Laterrière, bourgeois, âgé d'environ 80 ans, dans l'église 1759 ; Dlle Anne Moreau, âgée de 8 ans, fille lég. de messire Nicolas Thibaud Moreau seigneur de Villejalet et de St Martial et de dame Marie de Marcillac 1760.

Baptêmes de : Pierre Léonard Grolhier, Sr des Virades, juge de St Martial et de Dlle Marie Beaubrun 1770 ; Pierre fils lég. de Jean Vieillemard et de Dlle Jeanne Giroux 1772 ; Léonard fils lég. de Jean Labrunie bourgeois, du bourg et de Dlle Jeanne Grolhier 1776 ; Pierre fils lég. de Sr Bertrand Vieillemard et de Dlle Antoinette Durand 1776 ; Jeanne Agathe, fille lég. de Pierre Moreau et de Michelle Pastoureau, négociants du bourg 1778.

Mariages de : Léonard Boulet Sr des Barreaux bourgeois demeurant au château de Beauvais, paroisse de Lussas, avec Dlle Antoinette Favard 1769 ; Sr Jean de Labrunie, avec Dlle Jeanne Grolhier fille du juge de St Martial 1770 ; messire Pierre Maillard, chevalier seigneur de La Combe, et en partie de la paroisse de Beaussac, habitant son château de La Combe, avec Dlle Radeconde Moreau de Villejalet habitant le château de Montcheuil présente paroisse 1771 ; messire Jean-Baptiste Gouraud de Merles, écuyer, gendarme de la garde du roi et trésorier de France, au bureau des finances de Poitiers, demeurant en la ville de Rochechouart en Poitou avec Dlle Marie

Radegonde Moreau de Villejalet, demeurant au château de Moncheuil présente paroisse 1773 ; Jacques Lassaing de la paroisse de St Jean de Verg avec Françoise Dubreuil 1777 ; Guillaume Chabaneau, de la paroisse de Nontron, avec Michelle Agard du présent bourg 1777 ; Pierre Moreau du bourg avec Michelle Pastoureau de la ville de Nontron 1777.

Sépultures de : Un homme inconnu trouvé mort aux Iles, ayant un chapelet dans sa poche et enterré dans le cimetière 1770 ; Marie Authier du Châtillon, âgée de cinq mois et décédée au village de Fargeas 1772 ; Joseph Bertrand

----- p. 301 -----

Giroux Sr de Lagarde, mari de Dlle Marguerite Feuillade 1773 ; Nicolas Dubreuil, bourgeois âgé d'environ 75 ans.

Le curé a transcrit sur les registres l'ordonnance de Mgr Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, du 4 mai 1772, qui a établi un vicaire auxiliaire dans la paroisse de St Martial-de-Valette, à la requête du syndic fabricien et des autres principaux habitants de la paroisse. Le curé a énuméré à la suite les difficultés qu'il avait à surmonter, les voyages à entreprendre, les dépenses et démarches à faire, à aller à Angoulême pour signifier à Mme l'abbesse d'assister au procès-verbal du dénombrement des habitants, puis l'ordonnance qui établit le vicaire, ensuite faire aussi deux significations à M le prieur de Nontron dans sa maison priorale de la ville. Il indique également tous les repas qu'il a fournis « *tout cela, poursuit-il, me revient à 200 livres, ayant fourni à tout et n'ayant rien demandé à la paroisse qui ne s'est pas offerte de contribuer. Il a fallu même que j'aye surmonté toutes les difficultés, la résistance de plusieurs qui ne voulaient pas assister aux assemblées, d'autres qui ne voulaient pas signer les requestes ou l'acte de nomination du syndic, d'autres qui tournoient en ridicule l'entreprise. Enfin le Seigneur y a répandu sa bénédiction. Son saint nom soit béni !* »

Baptêmes de : Léonard fils lég. de sieur Pierre Favard, chirurgien, et de Dlle Léonarde de Larré du bourg 1780 ; Dlle Marie Henriette, fille lég. de messire Jean Moreau St Martial, président de la Cour des Aides de la province de Guienne, et de dame Marie Henriette de Sarragos 1783 ; demoiselle Madeleine Moreau fille des mêmes 1786 ; Etienne fils lég. De Pierre Agard et de Marguerite Chabaneau propriétaire du moulin du Foureau 1791.

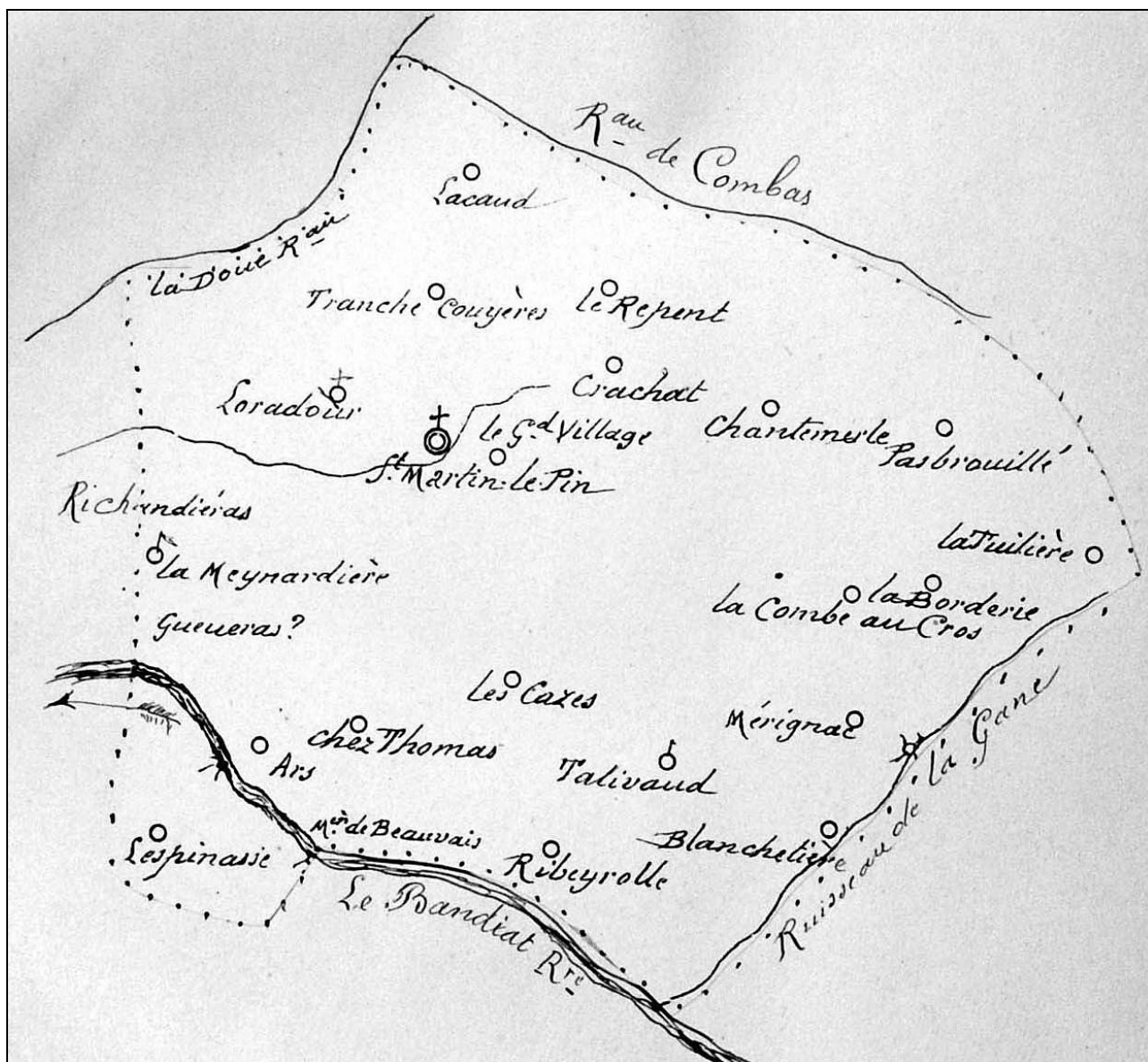
Mariages de : sieur Pierre Dubreuil avec Honorée Grellière 1782 ; M. Jean Theulier, bourgeois, négociant de la ville de Thiviers, avec Jeanne Grolhier des Virades, du présent bourg 1789 ; Jean Verneuil sieur d'Hauterive, du village des Combes avec Marie Delage 1790.

Sépultures de Léonard Favard Me en chirurgie âgé de 75 ans, du bourg 1783 ; Dlle Catherine Labonne, veuve de Léonard Favard chirurgien âgée de 68 ans 1785 ; Dame Marie de Marcihac de Villejalet veuve de messire Jean Nicolas Moreau sieur de Villejalet, St Martial, Moncheuil etc. président des trésoriers de France au bureau de Poitiers, âgée d'environ 70 ans morte au bourg 1788.

Cloches. (note dans les mêmes registres)

« *le 3 avril 1790 a été baptisée la cloche de la paroisse pesant 387 livres sous l'invocation de St Adrien et de la bienheureuse Marie. Ont donné les noms messire Adrien Sicaire Texier, chevalier de l'ordre militaire de St Louis et dame Marie Saragosse (Sargos), épouse de messire Jean Moreau de St Martial président à la Cour souveraine de la Cour des Aides de la province de Guienne. A fait l bénédiction en vertu d'une commission de Mgr l'évêque de Limoges, Mre Thibeau Fourier de Villaupré, curé de la présente paroisse, en présence de plusieurs personnes qui ont signé au registre.* »

S^t Martin-le-Lin. (ou le Peint.)



----- p. 308 -----

Le bourg 4m	Lacaud 1 ½ N	Loradour ½ O
Ars 2 S	Lespinasse 3 S	Pasbrouillet 3 EN
Blanchetière 3 ES	Mèrignac 3 E	Le Repent 1 ½ N
La Borderie 3 E	Meynardière	Ribeyrolle 3 SE
Les Bruyères 2 ½ NE	(ou la Renardière ?)	Talivaud 2 ½ ES
Les Cazes 1 ½ SE	Min d'Ars 2 ½ S	Chez Thomas 2 S
Chantemerle 2 NE	Min de la Côte (?) 3 E	Tranche Couyères 1 NO
La Combe du Cros 2 ½ E	Min de Villejalet 3 ½ SE	la Tuilière 4 E
Crachat 1 NE	Lombardière (?) 2 ½ SE	Le Grand Village ¼ E
Lespinasse village qu'on devrait distraire de la paroisse de St Martin (voy. page 318)		

----- p. 314 -----

Saint-Martin-Le-Peint

648 hab., 4 maisons dans le bourg ; 250 communicants ; 1594 hect. ; 196 m - 294 m alt. ; à 6 Kil. De Nontron ; 54 Kil. de Périgueux.

Revenus de la commune en 1883 : 35,48 x 31
Revenus de la fabrique en 1881, 233^{ff}, ch. 155^{ff}

Sol : Granite. Terrain primaire ; grès au lias blende. Tuileries. Oolite inférieure. Manganèse. Carrières. Molasse.

Commune située généralement sur des coteaux ; le Bandiat la traverse ; il y a des ruisseaux qu'on nomme ravins parce que l'été ils n'ont pas d'eau. La Doue passe sur la limite de la commune, vers le Nord. Terrain pierreux ; l'argileux domine. Il y a une mine de plomb argentifère qui a été exploitée à plusieurs reprises. On en avait oublié l'endroit ; en 1827 elle fut recherchée et trouvée de nouveau. Minerai de fer de bonne qualité ; carrières de pierre dure bonne à construire dans l'eau sans crainte de la gelée. Il y a des sources très fortes et excellentes ; air très sain.

Population peu aisée et entièrement agricole. Les riches propriétaires habitent Nontron. Faible esprit religieux.

Nom, origine. La plupart des titres, surtout les anciens mentionnent cette paroisse sous le nom de St Martin le Peint : « *Acensement de la terre de Fraycher, paroisse de St Martin-le-Peint, par Itier et Guillaume de Magnac, chevaliers, à Guillaume Des Arcs.* » (Arch. de Pau F 752, 1270-1279)

« *Rôle des rentes appartenant à Pétronille de La Tour dans les paroisses de Nontron, Saint-Martin-le-Peint et Javerlhac.* » (Ibid. E 800, 1256-1399)

« *Vente des seigneuries de Saint-Martin-le-Peint et de Savignac, situées dans la baronnie de Nontron, par le roi de Navarre à Dauphin Pastoureau.* » (ibid. 810 XVe et XVIe siècles).

« *Sanctus Martinus Pictus* » 1252 (Lesp. Testament de Guillaume de Maignac) ; « *église paroissiale de St Martin le Peint* » (registres paroissiaux de 1668 et suiv.) ; etc. etc. On trouve cependant écrit quelquefois « *St Martin le Pin* », 1760 (Alné de Guy) ; on écrit souvent dans les anciens registres paroissiaux « *St Martin le Pin* » ; depuis la Révolution on désigne ainsi généralement cette paroisse.

On peut appliquer à ce surnom de St Martin une double signification. En disant le Peint on fait allusion à la peinture ou à la sculpture du saint à cheval dans les églises ou à la porte des églises. En disant Le Pin on fait allusion à ce trait de la vie du saint qui pour convertir des païens opiniâtres, se laissa lier au tronc d'un grand pin, objet de superstition dont il demandait l'abattage, en promettant que cet arbre dans sa chute ne lui ferait aucun mal. La condition fut acceptée et l'arbre tomba sans nuire au saint, quoiqu'il dût être écrasé.

Titulaire et Patron : St Martin, 11 novembre (stat. De l'Évêché).

Église : l'église de St martin est romane du XIIe siècle, avec une abside circulaire et par devant une coupole semi-octogone au-dessus de laquelle s'élève le clocher, qui avec ses arcatures sur quatre faces mérite l'attention des connaisseurs. Les croisées très petites qui éclairent le monument sont à plein cintre et les contreforts qui devaient appuyer la voûte de la nef qui n'existe plus sont très peu saillants et presque perdus dans les murs. Mais ce qu'il y a de plus remarquable est le portail à plusieurs voussures ou arcatures sis au côté de l'épître. On y voit un grand nombre de figures grotesques symbolisant sans doute les vices, flétris par l'église et qui excluent du Paradis telles que des renards, des chiens, des porcs, des lièvres, des boucs, des mulets etc. etc. Il y a une femme qui porte une hotte, une autre qui porte des seaux etc. Avis aux habiles pour dessiner et expliquer.

----- p. 318 -----

Tableaux de St Martin et de St Etienne.

Cimetière à 300 m. l'ordonnance royale du 22 juillet 1829 autorise l'acquisition moyennant 40 francs d'un terrain appartenant au Sr Valade pour y établir le nouveau cimetière et la vente aux enchères sur une mise à prix de 160^{ff} de deux portions de terrain appartenant au Sr Valade pour y former le cimetière moyennant la somme de 40^{ff} consommée le 3 janvier 1830. (Archiv. de la Dordogne).

Presbytère et jardin conservés pendant la Révolution. Il est situé près de l'église, vaste, accompagné d'un jardin et d'une pièce de terre.

Cloches – Écoles – cabarets – mendiants.

Curés de St Martin.

Deesmeritz Vignaud 1610	Vainques 1784	Chalard 1851-53
Delsol vic. 1668	Vainques ATA 1803	Tranier 1853-58
Baudoins c. 1668	Dumaine	Moussarie 1858-67
L. Bandon de la Seouve 1670	Dudouble 1827-1830	Bourzès 1868-69
Duriz v. 1671	Pepy 1839-40	Laguionie 1869-70
Joubert c. 1711-1729	Valette 1841-42	Barrès 1872-78
Dubreuil 1730- 1749	Beraud 1845-47	Faure 1878
Sourzac de la Combe 1754-1784	Tranier 1847-48	Pépin 1882
Mitraud vic. 1758	Dausset 1848-49	Laforge 1886-88
Lavallade vic 1780	Blanc 1849-51	

Louis Bandon de La Seouze doct. En théol., le même que Baudoin je pense (1668). Sourzac de La Combe doct. en théologie 1754

Curés (en marge)

1471 Discretus et prudens vis Johanes Roduel pastor Capillanus seu rector ecclésie sancti Martini Picti.

1656 Merlanjon curé ; Viellavoys vic. 1657

1658 Peyrier vic.

1673 de la Chassaigne curé

1683 Chassaigne de la Veoune curé

1692 Desage curé

1710 Louis Bandou de la Seauve + 1711

1748 François Dubreuil curé + 1749

1711 Louis Bandon de la Séouve curé enterré dans l'église + 1711

1749 François Dubreuil enterré dans le sanctuaire

1784 Elie Sourzac de La Combe curé âgé de 66 ans, enterré dans le cimetière 1784.

Dans l'église autel de la Vierge dans un angle, au-dessous du clocher.

M. de Gourgues, et après lui le R.P. Carles, signale à tort dans cette commune la paroisse d'Oradour. La châtellenie de Nontron comprenait il est vrai en 1365 la paroisse d'Oradour « *parochia de Oratorio* » mais c'est Oradour-sur-Vayres comme il est facile de s'en convaincre en examinant le document et le confrontant avec le pouillé de Limoges où nous trouvons dans l'archiprêtré de Nontron le nom de paroisses environnantes qui nous fixent à cet égard.

Curiosités : au village d'Ars vieille porte curieuse. A la Borderie, belle porte également ancienne. A Blanchetière, vieille maison à remarquer. A Maynardière, voir la discussion territoriale dans mes notes sur Javerlhac.

Le village de Lespinasse situé au-delà de la rivière est dans la paroisse de St Martin. Dans l'hiver, après la moindre pluie, il n'est pas possible de franchir le Bandiat sans s'exposer aux plus grands dangers : il y aurait grand avantage à unir ce village à la section de Nontronneau.

N'est-ce pas dans cette commune près du Bandiat, rive droite que se trouve la Terme de la Grole ? D'après une tradition populaire, les Anglais chassés de Nontron et poursuivis par les troupes françaises y enfouirent la caisse de l'armée qui contenait 40 millions (Bulletin arch. du Périg. T XII p. 437)

(Archiv. de la Dord. Q 546 n° 21) « *Vente du 1^{er} nivôse an 2 un château situé commune de St martin. Propriétaire Verteilhac émigré. Adjudicataire Pre Tamagnon 7200^{ff}. A donné 7621,55c (Il y a un grand nombre d'autres lots).*

La population de St Martin-le-Peint était de 102 habitants en 1365, de 639 en 1881. Cette paroisse remonte bien au-delà du XIIe siècle. En 1252 Guillaume de Magnac lègue : « *septenarium et tricennarium et decadecim Denarios ecdduales sancti Martini picti.* »

1271 Itier de Magnac lègue aussi par testament « *ecclesiis Sancti Martini Picti et de Milhac unicuique septimum et tricisemum et duodécim dénarios renduales.* »

1352 Testament d'autre Itier de Magnac, chevalier de Nontron, qui lègue : « *ecclesie sancti Martini Picti sexaginta silodos semel.* » - Nadaud dit : St Martin-le-Peint, sanctus Martinus Pictus, cure sous le patron. de St Martin-de-Tours 630 communicants, décime 102^{ff}. L'évêque de Limoges y nommait dès 1519. Il fut ordonné de rebâtir cette église en 1499. Louradour, chapelle ruinée.

Les Bénédictins de l'abbaye St Augustin de Limoges possédaient dans cette paroisse une quantité considérable de rentes dont M. Vallade de Jomelière était encore fermier en 1789, ce qui fait supposer que ces moines y avaient un monastère Le presbytère, par l'ensemble de sa construction, rappelle bien une résidence monacale.

1255 Reconnaissance par Pierre Tisonn chevalier de Nontron, à foy et hommage d'Ytier de Maignac et ses frères d'une borderie appelée Vanduriencha, paroisse de St Martin-le-Peint.

1300 hommage à Ytier de Maignac par Pierre Tisonis fils de Foucauld, de Nontron, d'une borderie appelée Labaudimencha.

1318 hommage à Ytier de Maignac par Bernard de Lyrava, donzel, du mas appelé de Chataloupe.

1318, 1340, 1256, 1256 autres reconnaissances et ventes.

Seigneurs particuliers de St Martin-le Peint : Raymond de St Martin, chevalier 1275, qui vendit à Marguerite vicomtesse de Limoges diverses rentes qui furent employées à la fondation d'un monastère de filles en l'honneur de Ste Catherine près du bourg de St Pardoux-la-Rivière. Le 22 novembre 1445, les religieuses de ce monastère baillèrent à emphytéon perpétuelle : « *Magnamentum vulgariter nominatum Trancheyrat, situm in parochia sancti martini Picti...* »

Acte du 29 juin 1452 reconnaissance de rente sur le « *villagium vocatum Chabertery situm in parochia de sancto Martino Picto* » lequel village est dit : « *Villagium de Chabretièrre* » dans une baillette du 13 mars 1500.

Du XIVE au XVe siècle tous les biens de la famille de Magnac passèrent aux mains de Ayssaline de Magnac sœur d'Itier et femme de Guy Paute ou Paulte, de Nontron, lesquels en 1384 se portèrent héritiers des biens de la famille. Le 24 juillet 1422 Raymond Paute rendit hommage à Jean de Bretagne vicomte de Limoges qui peu de temps après devint possesseur de toute la seigneurie.

Alain d'Albret, par acte passé à Pampelonne le 25 août 1501, vendit pour 4000^{ff} les paroisses de Saint-Martin-le-Peint et de Savinhac à Dauphin Pastoureau. Après le décès de ce dernier en 1505 fut partagée entre ses enfants et dévolue à divers seigneurs :

1° De la Chassaigne. Le 15 août 1561, hommage rendu à Alain d'Albret par le conseiller de la Chassaigne pour la tierce partie de la paroisse de St Martin, etc.

Le 10 mai 1567, Joseph de La Chassaigne, président au parlement de Bordeaux, est seigneur de St Martin-le-Peint. Le 20 mai 1585, reconnaissance de rentes en faveur du fils de Joseph, Geoffroy de La Cahssaigne seigneur de St Martin-le-Peint, etc.

2° Dorat. Le 3 septembre 1673, délaissement de la paroisse de St Martin-le-Peint et autres paroisses par Jean de La Chassaigne, chevalier à maître Martial Dinematin-Dorat.

3° De Labrousse. Le 10 septembre 1681, vente des dites paroisses par Me Dorat à messire Nicolas de Labrousse, chevalier, seigneur de Verteillac, le Chadeuil et autres places, capitaine lieutenant des cent Suisses de la garde du corps du roi et lieutenant-colonel du régiment de monseigneur le Dauphin. (voir pour la famille de Labrousse le Bulletin arch. XVI p. 71 et 72)

Les Cases. Ce n'était qu'un simple mas en 1256. Il appartenait à cette époque à Guillelmus Jutzes, miles, qui le vendit à Itier de Manhac, mileti (manous de Lasajas). Il dut être agrandi et converti en fief noble par la famille de Magnac, dont les successeurs y construisirent un manoir composé d'un corps de logis, flanqué d'une tour ronde qui existe encore. Ce fief appartenait au XVII^e siècle à Charles de Camain et à Françoise Saunier sa femme. Le 19 décembre 1698, Henri de Camin, écuyer, seigneur de St Sulpice, le vendit à Pierre Pastoureau, conseiller en l'élection de Périgueux. Il appartient aujourd'hui à M. Lucien Laforest.

Talivaud. L'ancien manoir à pignon élevé et girouettes armoriées a été remplacé vers le milieu de notre siècle par une maison moderne. Dans divers actes de 1769, 1776 et 1786, Alain Sicaire Texier, écuyer, gendarme de la garde du roi, chevalier de St Louis est qualifié de seigneur de Talivaud.

Loradour. Dans un acte du 5 décembre 1643, M. Antoine Dubarry est qualifié de seigneur du repaire noble de Louradour.

Ars. D'après un acte du 4 juin 1685, le lieu d'Ars et maison noble appartenait à Nicolas Gauthier, écuyer, seigneur du Chastelard.

Extraits des registres de St Martin-le-Peint (à la mairie de cette commune)

Baptêmes de : Jeannot Moussaud fils de Me Giroud Moussaud et de Fronseza Millet 1611 ; Jeanne fille de Me Giroud Faye et de Paulhio de Dompeys 1616 ; Marie fille de Thibaud de Labrousse, Sr de Peyrigard et de Mariotte Dallafort 1616 ; Louis fils de Jean Chabron et de Narde du Monteilh 1622 ; Jean fils de Thibaud de Exmeritz et de Jeanne Desmots 1623 ; Guy fils de Thomas Jardry et de Jeanne Agard 1672 ; Guilhem fils lég. de François Pastoureau Sr de la Serve, bourgeois de Nontron et de Dlle Catherine Chaperon 1672 ; Jean fils n. et l. de Géral Beauvais, laboureur du Grand-Village et de Françoise Compot, parrain messire Jean de Labrousse, chevalier, seigneur du Chastenot, marraine Dlle Fabienne de Rouffignac 1673 ; Anne fille d'Etienne Jalaignac bourgeois et de Dlle Catherine Merlanjon 1676 ; Marguerite fille n. et l. de messire Pierre de Labrousse, sgr de Puyrigard et de dame Antoinette de Lageard, demeurant au château de St Martin (cette enfant mourut en 1778) parrain messire Thibaud de Labrousse, seigneur abbé de Peyrouze, et marraine dame Marguerite de la Touche, dame de Cherval 1684 ; Anne fille n. et l. de François Pastoureau, Sr de La Serve et de Dlle Catherine Thomas 1690 ; Pierre fils n. et l. de Jean Lacaton Sr de Laffort et de Catherine Devars 1694.

Mariages de : Me Etienne de Jalagnac, notaire royal, de Jean de Jalagnac, son fils du bourg de Javerlhac, avec Jeanne Baule et Catherine Descavassac mère et fille (1617) du village Dart ; Jean Bouillet Sr des Barraud, de la paroisse de Dirat avec Dlle Marie Texier de la ville de Nontron 1676 ; François Froment sieur du Parc, avec Simonne Mercier, veuve de Pierre de Lagrange 1687 ; François Darène chirurgien major du régiment de la reine d'Angleterre, de la paroisse de Coutures avec Marguerite Ponty du bourg 1695.

Sépulture de Marie Brenier femme de François Bonnithon praticien, dans l'église devant l'autel de Notre-Dame du Rosaire 1684.

Depuis l'année 1613, les registres contiennent de nombreux renseignements sur la frairie de la Nativité de la Vierge, sur les redevances que donnaient les dignitaires pour être Roi : une charge de vin bon et marchand et deux livres de cire ; pour être Reine : un baril de vin et une livre de cire ; pour l'Etat de faire à sa guise 10 sols ; pour être mignon du roi 7 s. 6 deniers ; porte-enseigne 10 s.

archer premier du roi 12 deniers ; fauconnier du roi 5 sols ; maître d'hôtel 2 sols ; capitaine du roi 12 deniers ; le 9 juillet 1613 les confrères vendent tous leurs cierges au curé qui en dresse un acte sur les registres et la somme de 18 livres est laissée entre les mains du bayle.

En 1620, on renouvelle les dignitaires, les administrateurs, le bayle, le viguier, le fou, le maître d'hôtel, le mignon, la reine, le connétable du roi, le lieutenant de capitaine, le porte-épée, le bonhomme, la mignonne de la reine. En 1621 on voit aussi un 'tastavin' etc.

Baptêmes de : Jean, fils de François Fantif Sr de la Pradelle et de Dlle Léonarde de Ville Dary sa femme du bourg 1697 ; Eymeric fils n. et non légitime de Charles de la Serre Sr du Verger, du bourg de St Estèphe et de Marie Rouyard 1703 ; une fille de Pierre Eyraud Sr d'Aumont et de Dlle Marie Favard sa femme 1729.

Mariages de : François Desvars de Lombardières de la paroisse de Javerlhac, avec Charlotte Bernard de Lespinasse 1734 ; Sieur Léonard Allafort procureur fiscal du marquisat du Bourdeix demeurant à Badeix paroisse de St Etienne le Droux, avec Dlle Marie Dubreuil 1737 ; Sr Jean Cholet demeurant à la forge sous Puyrigard avec Dlle Marie Eyriaud demeurant à la forge chez Manzat paroisse d'Augignac 1741 ; Pierre Giroud Sr Desmarets bourgeois de la ville de Nontron, avec Dlle Louise Lapeyre du lieu de Py paroisse de Javerlhac 1742 ; Jean Guillat Sr de Laplassade, du bourg de St Pardoux-le-Rivière avec Dlle Catherine Eyriaud 1745.

Sépultures de : Nicolas Moussaud Me maréchal du Grand Village, dans l'église, mais dont la famille a donné 10 livres pour être employées à l'achat de la cloche 1701 ; Dlle Besses Dlle de la Seouve, mère du curé, âgée de 92 ans et inhumée dans l'église 1705 ; Me Louis Bandon de la Seouve curé de St Martin inhumé dans l'église 1711 ; Peyronne, âgée d'environ 75 ans, étant mère nourrice et servante du sieur Aumont, fermier du château ; elle a été inhumée dans la portion du cimetière que Mme la comtesse de Verteillac « *avait pris mal à propos pour faire un rondeau, je lay ensevelye ou faite ensevelir sur la réquisition et demande que la femme du sieur Aulmont m'en a fait* » 1731 ; Sr Jean Verneuil, âgé de deux ans, fils de Jean Verneuil Sr d'Auterive et de Dlle Marguerite Marcillaud et inhumé dans l'église 1783 (1738 ?) ; Pierre Demon inhumé dans l'église en sa qualité de Syndic fabricant 1739 ; un fils de Jean Dunoble Sr de Gulpice et de Marie Bodin de la paroisse d'Augignac 1739.

Abjuration de l'hérésie de Calvin par Jean Brunet cavalier dans le régiment de Germinot, compagnie de Gaye, natif du Languedoc, âgé de 20 ans ... 1710.

En tête du registre de 1743, l'abbé Dubreuil curé dit : « *les enregistrements n'ont pas été faits avec la régularité que j'ay accoutumé de garder, je receus des registres avec beaucoup de peine et fort tard quoyque je les eusse demandez à bonne heure. Mais un frippon de greffier vouloit par ses retardements me faire tomber dans le cas de l'amande et me plumer.* »

Baptêmes de : Guillaume fils de Jean Jalagnac, praticien et de Marguerite Devers 1750 ; Marie fille lég. de M. Geoffroy Couvrat Sr des Vergnes bourgeois et de Dlle Anne Boyer 1751 ; Marie fille lég. de M. François Pastoureau Sr de la Serve, bourgeois et de Dlle Marie Boutenin 1752 ; Pierre Pastoureau fils des mêmes 1755.

Mariages de M. Jean Bourdineau, sgr de Couchaud, la Chateauderie, etc. veuf de Dlle Jeanne Gaillard avec Dlle Marguerite Marie Allafort 1758 ; M. Gabriel Amblard Sr de la Durantie de la paroisse de Jumilhac de Côte avec Marie Filhoud fille du fermier du château de St Martin 1767 ; M. Jean Pastoureau Sr des Cazes avec Dlle Anne Filhoud du bourg 1771.

Sépultures de : Guillaume de Glangetas « *artisan commode* » vivant dans son bien inhumé dans l'église 1751.

François Fauty Sr de la Pradelle, bourgeois dans l'église 1751 ; Marie Dubreuil épouse de Léonard Allafort dans l'église 1759.

A dater de 1752, le curé certifie chaque année que l'édit du roi Henri II de 1556 et la déclaration du roi Louis XIV de 25 février 1708 ont été au prône de la messe paroissiale le dimanche qui précède les Quatre-temps de chaque saison.

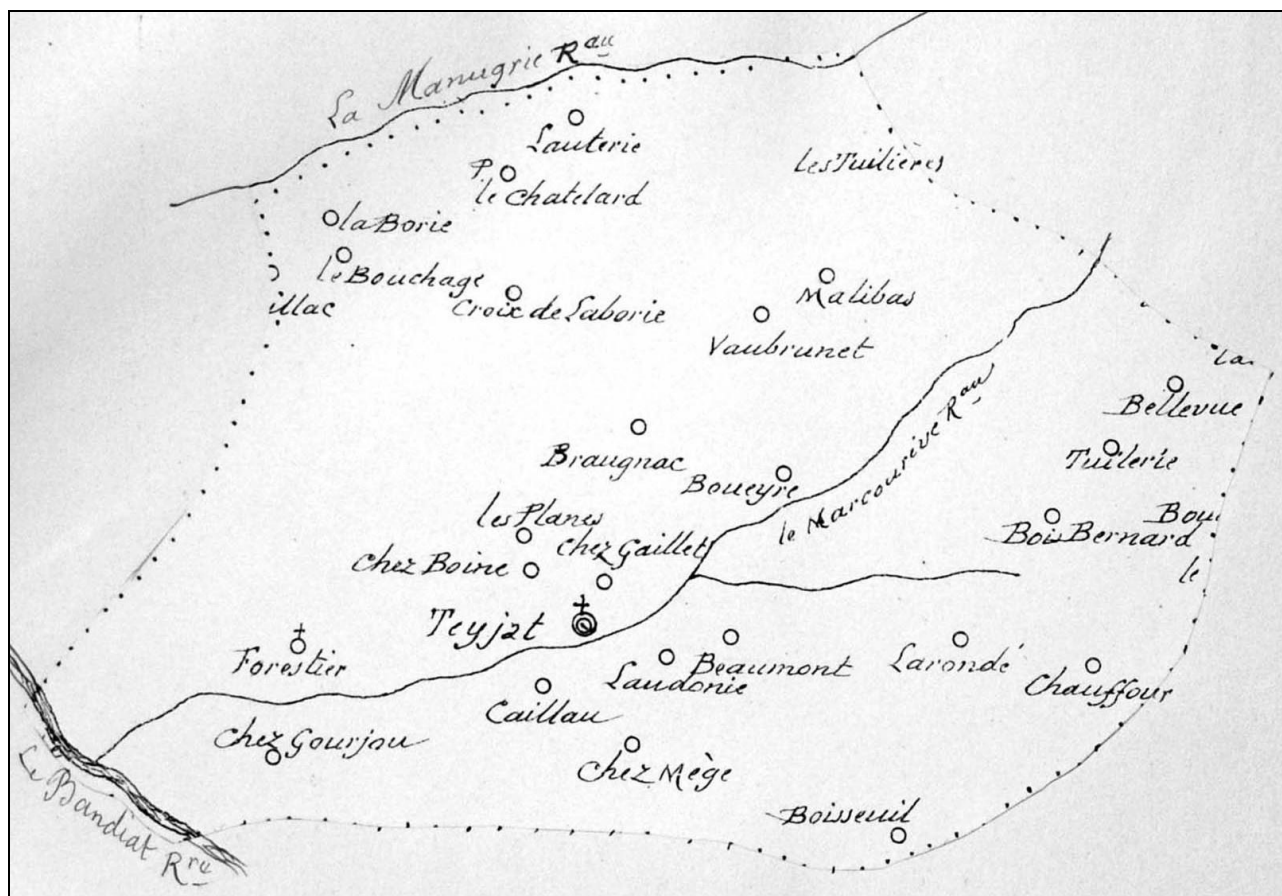
Baptême de Jeanne fille lég. de M. Pierre Filhou sieur de Lavergne bourgeois, avocat en parlement et de Dlle Marie de La Brousse de Bosfrand, parrain messire Jean de Labrousse de Bosfrand écuyer, trésorier de France, secrétaire du roi subdélégué de M. l'Intendant à Nontron, bisaïeul maternel, marraine Dlle Jeanne Carrier grand-mère paternelle 1775.

Mariages de : Sr Pierre Filhoud Sr de Lavergne, bourgeois d'Augignac, veuf de Dlle Marie Desvards, avec Dlle Martine Raynaud 1775 ; Sr Etienne Jacques Marbeau de la ville de Brive, avec Dlle Marie Libera Vainèque 1786 ; François Boyer, Sr de la Jante, de la ville de Nontron avec Dlle Marie Rose Boyer du bourg 1789 ; M. Jean Feuillade Sr de Bosredon avec Dlle Anne Thérèse de Labrousse de Bosfrand, demoiselle, tous deux de la ville de Nontron 1789.

Sépultures de : Dlle Anne Maury, veuve de Michel Sourzac Sr de La Combe bourgeois décédée à l'âge de 91 ans et enterrée dans l'église 1775.

Le curé Sourzac de la Combe a placé à la fin du registre de 1779 un état de ceux et celles qui ont été confirmés dans la paroisse de St Martin le Peint par Mgr Duplessis-d'Argentré évêque de Limoges le 27 août 1779 à Nontron, village par village ; le total pour la paroisse est de 250.

Crejlat.



----- p. 334 -----

Le bourg 10 m	40 h.	Braugnac 1 ½ N	Lauterie 4 N
Beaumont 1 E		Caillaud ½ SO	Malibas 3 NE
Beaubernard 3 EN		P. le Chatelard 3 NO	Chez Mège 1 SE
Chez Bouene ½ NO		Chauffour 2 ½ E	Les Planes 1 NO
Bellevue 3 NE		Forestier 2 O	Quillac 3 NO
La Borie 3 ½ NO		Croix de Laborie 2 N	Larondée 2 E
Boisseuil 2 ½ ES		Chez Gaillet ¼ N	Tuilerie 3 NE
Le Bouchage 3 NO		Chez Goujou 2 ½ SO	Vaubrunet 2 ½ NE
Bouère 2 NE		Laudonie ½ ES	

----- p. 338 -----

Teyjac. 750 habitants (500 pâques, plus d'hommes que de femmes) ; au bourg 40 habitants. En 1365 il y avait dans la paroisse 78 habitants pour 13 feux ; l'Abbé Nadaud y compte 810 communicants (XVIIIe siècle). 1746 hectares ; 151 m – 228 m altitude. A 13 km de Nontron ; 61 km de Périgueux.

Revenus (commune en 1884) 41,65 x 59

Revenus de la fabrique en 1881, 240^{ff} 170^{ff}

Sol : Lias. Oolite inférieure manganésifère. Carrières. Mollasse. Minières de fer. Tuilerie.

Commune située sur deux coteaux ; arrosée par le Bandiat qui la limite au Sud ; par le Marcourive qui passe au chef-lieu et vient se jeter dans le Bandiat à Pré-Grand à 1 km au-dessous de Javerlhac ; la Manugie qui borne la commune au Nord-Ouest et enfin le petit ruisseau de Boisseuil qui se jette dans le Bandiat à 200 m environ en amont de Javerlhac. Il y a trois fontaines principales : celle du bourg dont la source est considérable et l'eau un peu minérale ; celle du Rossignol près Le Forestier

renommée par la bonté et la limpidité de ses eaux ; et enfin celle de Sainte Marguerite dont la source est peu considérable mais constante et qui est l'objet d'une dévotion pour la guérison de la goutte et des maladies nerveuses principalement. Elle est située à la limite des paroisses de Teyjat et de Varaignes. A côté est une croix de fonte qu'un ouvrier fondeur donna en 1847 en témoignage de reconnaissance pour une guérison.

Sol en général argileux ; on trouve un peu de minerai de fer. Air très sain.

Il y a quelques familles bourgeoises assez aisées, le reste des habitants se compose de métayers.

La paroisse sous le rapport religieux est une des meilleures du canton.

Titulaire et Patron St Pierre-es-liens, 1^{er} Août ; la fête votive se célèbre le 1^{er} dimanche suivant. On fête aussi la Sainte Vierge (Assomption) et St Roch (Nadaud).

L'abbé Nadaud nous donne les renseignements suivants : « *Teyjat cure de 810 communicants, décime 190^{ff} ; patron St Pierre-es-liens. L'évêque y nommait dès 1476.* »

Église : L'église de Teyjat est ancienne. En 1291 Bernard Ranulphi seigneur de Javerlhac légua une réfection de pain et de vin au chapelain de Teyjac (Teyjaco). Cette paroisse était comprise dans la châellenie de Nontron en 1365 « *P. de Teygiaco* ». Au XVII^e siècle elle dépendait de la justice du Bourdeix. On fait remonter cette église au XII^e siècle. Elle est en grande partie romane ; quelques parties sont ogivales et par conséquent d'une époque moins ancienne. Sa forme est celle d'un parallélogramme de 25 m sur 15 m. Elle se compose de deux nefs égales et parallèles séparées par des piliers fort lourds qui ne permettent pas à tous les fidèles de voir le célébrant pendant l'office divin, ce qui est toujours fâcheux.

La partie postérieure des deux nefs est romane, la partie antérieure est ogivale du XVI^e siècle. Les fenêtres sont étroites et rares, l'ogive y est mêlée au plein cintre. 2 portes. Chapelle à la Vierge à gauche. En 1698 André Pallot fut inhumé sous le marchepied de l'autel de Notre-Dame du Rosaire. (M. Arligerie fut aussi enterré sous cet autel en 1753.) Autel de St Jean. Autel de St Roch. Les mères de famille y viennent en grande dévotion pour obtenir la guérison de leurs enfants atteints de maux d'entrailles. Un grand nombre de ces enfants sont roulés à nu sur l'autel pour que l'effet soit plus efficace, ce qu'il ne faut pas tolérer comme peu conforme à la décence.

Sacristie au Nord, un peu humide.

(en marge) L'église est voûtée en pierre. ... et répétitions.

----- p. 342 -----

2 Cloches. 1200 L et 700 L. L'une de ces cloches porte une inscription gothique qu'on n'a pas su déchiffrer. Église en grande partie rebâtie au XV^e siècle. Cimetière à 200 m.

(Archiv. de la Dord.) « *L'ordonnance de 1822 autorise l'imposition de la somme de 673^{ff} dont 320^{ff} pour réparations de l'église, 93^{ff} pour clôture du cimetière, 200^{ff} pour supplément de traitement au desservant et 60^{ff} pour contribuer à l'acquisition du domaine de Chambord.* » (Le cimetière a d'anciennes pierres tombales) (Croix en pierre devant la porte de l'église.)

Presbytère contigu. 6 pièces avec dépendances et jardin de 2 ares, le tout conservé pendant la Révolution.

Confrérie du S. Sacrement et du Rosaire.

École. – 2 sourds-muets. – 2 cafés – 2 cabarets.

Bienfaiteur. M. Basset-Desrivailles ancien maire a donné à perpétuité au curé la jouissance d'un pré à la charge d'une messe par semaine.

Au Forestier, chapelle privée construite par M. Basset-Desrivailles ancien curé de Pluviers et plus tard de Montbron ; dédiée à St Antoine. M. Basset Desrivailles, curé, y est enterré.

Curés de Teyjat.

Joseph Triollet 1620-41

Triollet (frère) vic.

Puyargès 1658

Basset-Desrivailles v.

P. Laforest v. 1740

Joseph Nadaud 1754-75

Mestayer 1850-56

Bonnelie 1856-60

Pailhès 1860-67

Séguy, vic. 1676	Laubardie v. 1754	Massias 1867-72
Peyraud, vic. 1680	Deperet dess. 1767	Pailhès 1873
Etienne Bounithon 1682	B. Lafaye v. 1755	Le Gouguve 1878
André Pallot 1970-98	De Lacroix 1775-92	Mounier 1880-88
Etienne Jaubert 1698-1706	Bernard Peyraud A. 1803-14	—
François Innocent vic	Duchier 1815-16	Issac Arliguye (ailleurs on lit
Jean de Labrousse 1707	Dumaine 1822-24	Artigue) était licencié en
Fs Antoine Salviat 1707-24	François 1836-40	Sorbonne.
Isaac Artiguye 1724-53	Védey 1840-50	

Nadaud. Joseph Nadaud, d'une famille peu favorisée des biens de la fortune, mais des plus anciennes et des plus recommandables du Limousin naquit à Limoges le 13 mars 1712. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre en 1736. Nommé au commencement de l'année 1754 curé de la petite paroisse de Teyjac, dans le Nontronnais (dans un acte paroissial du 8 janvier 1754 on lit cette signature : « *Nadaud curé de Teyjac et de St Léger La Montagne.* ») il consacra à l'histoire de sa province tous les instants que lui laissait l'administration de la petite paroisse qui lui était confiée. Il n'ambitionna point de poste plus élevé dans la pensée que nous devons être toujours contents de la part qui nous est faite et qu'il faut plutôt s'appliquer à mériter les honneurs que de chercher à les obtenir. Le mérite est d'autant plus digne d'admiration qu'il est accompagné de plus de modestie.

L'abbé Nadaud dépouilla minutieusement les archives de toutes les communes de la généralité de Limoges et la bibliothèque royale de Paris. Il déchiffra aussi dans les autres bibliothèques de la capitale et au Palais de Versailles des chartes de la plus haute importance ce qui lui valut de la part du Roi, jusqu'à la fin de ses jours, une pension de 800 francs comme récompense méritée. L'abbé Nadaud n'a fait imprimer que trois tables chronologiques concernant les évêques de Limoges, les papes et les cardinaux limousins et les seigneurs souverains du Limousin. Il a travaillé au « dictionnaire des Gaules et de la France » de l'Abbé d'Expilly et à la « bibliothèque historique de la France » du P. Lelong (t. IV et V). Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits que possède le Grand Séminaire de Limoges ; en voici les titres :

----- p. 348 -----

Pouillé du diocèse de Limoges 2 vol. grand inf°

Nobiliaire du Limousin 2 vol. in f° - 5 vol in f°.

Mémoire pour servir à l'histoire du diocèse de Limoges 6°

Mémoires pour l'histoire de l'Abbaye de Grandmont, in f°

Recherches historiques in f°

Notes sur les hommes illustres du Limousin in f°

Malheureusement plusieurs de ces ouvrages ont été lacérés par des mains plus qu'indiscrètes qui en ont dérobé des feuillets au grand détriment des amis de la science.

La santé altérée par ses nombreux travaux, plutôt qu'épuisé par l'âge, l'Abbé Nadaud quitta sa cure de Teyjat au mois de juin 1775 et se retira dans sa ville natale, à Limoges. C'est là qu'il mourut le 5 octobre de la même année, saintement préparé et laissant après lui un précieux trésor de science et de vertus.

Voici quel était en sus du casuel le produit annuel des dîmes d'après l'acte suivant, reçu Janihahat, le 7 juillet 1717 :

« Aujourd'hui... au bourg de Teyjat, en Périgord et place publique du dit lieu. Par devant nous, notaire royal... ont estés présents messire Anthoine Salviat, docteur en théologie, prestre curé de ladite paroisse, y demeurant, lequel a affirmé les dîmes du bled de la paroisse de la manière qui suit : Premièrement, le village de Cailleau a esté délivré à 35 sestiers de blé... à savoir tiers froment, tiers bonne mesture, tiers avoine, sept boisseaux pour quatre et un boisseau bled d'Espagne, bon et marchand et permis à M. le curé de faire vaner le dit bled au-devant de sa porte, en cas qu'il ne fut marchand, aux despens des dits fermiers. Plus le village de Forestier...

pour 83 sestiers dans les mesmes proportions et deux boisseaux de bled d'Espagne, aux mesmes conditions. Plus le village du Chastelard... pour 26 sestiers et deux boisseaux de bled d'Espagne... Plus Vaubrunet et Malibas pour 25 sestiers... Plus Bosbernard et Larondet... pour 16 sestiers et deux boisseaux... Beaumont... pour 25 sestiers... Brogniat... pour 15 sestiers et un sestier de blé d'Espagne. Chauffour... donné à lever au boisseau desdits bleds comme dessus. Le dit bled livrable pour le plus tard à Nostre-Dame de septembre... »

Il y a plusieurs autres actes concernant les dîmes, des vins, laine, chanvre et lin (Bull. arch. t. XIV. P 406)

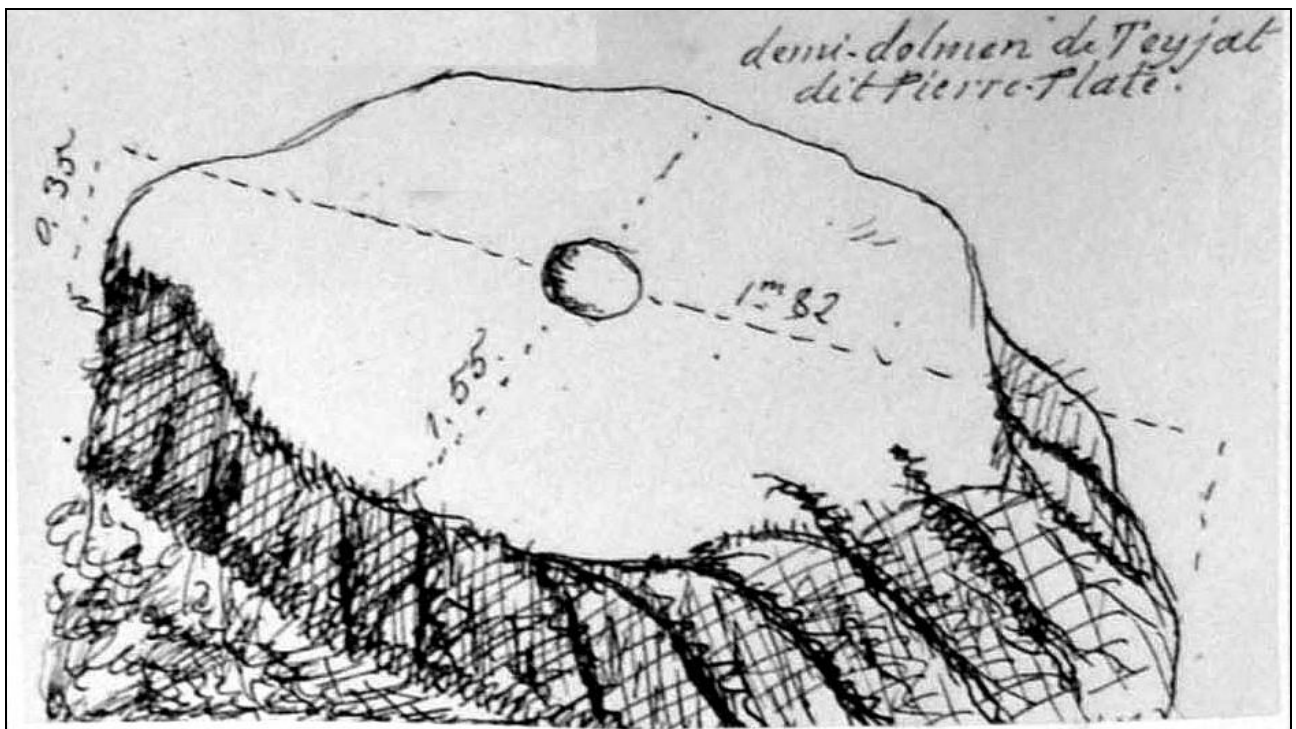
Châtellenie. Dans le principe cette paroisse dépendait de la châtellenie de Nontron, ayant le vicomte de Limoges pour seigneur suzerain et soumise à la justice du Bourdeix. Elle passa successivement et à partir des premières années du XVe siècle aux familles :

D'Escars XVe siècle ; de Pompadour 1536 ; de Lavie ; de La Ramière ; dame Marie de Marcillac 1787.

Fiefs particuliers. 1° le **Chatelard** appartenant à la famille de Chevreuse, XVe et XVIe siècles ; de Chevreuse et de Colonges XVIe siècle ; de Saint Laurent XVIe siècle ; de Colonges seigneur du Bourdeix 1590 ; Nicolas Gaultier Sr de Jomelières, écuyer, 1619 ; Annet Urtelle, 1722-1741 ; Jean Pabot 1748.

----- p. 358 -----





2° **Le fief de Vaubrunet**, au XVIIe et XVIIIe siècles, appartenait à la famille de Labrousse.

3° **Brognac**. Le fief de Brognac, au XVIIe siècle appartenait à la famille de Labrousse dont un membre, Benoît de Labrousse le vendit en 1787 (19 juin) à Antoine Grellet, contrôleur de la monnaie à Limoges. D'après une vieille tradition, il y avait au château de Brognac un intendant nommé M. Nivelles dont la conduite était infâme. Il trompait ses maîtres, se faisait conduire de force des filles et des femmes qu'il renvoyait ensuite couvertes de honte à leurs pères ou à leurs maris. Un jour qu'il passait dans les bois voisins de sa demeure, on lui tira un coup d'arquebuse. Se sentant blessé à mort, il demanda alors un prêtre pour lui faire l'aveu de ses crimes, mais un de ses assassins, qui dit-on exerçait la profession de tailleur, s'approcha du moribond et avec ses ciseaux lui coupa la langue afin de le priver même de la confession. On porta enterrer le cadavre assez loin de là au fond d'un bois, où les paysans prétendaient que son ombre apparaissant quelquefois, va errer dans les lieux témoins de ses méfaits. On ajoute que cette mort est regardée comme une punition du ciel et que les assassins ne furent jamais découverts ni même recherchés.

4° **Boisseuil**. Ce fief appartenait aussi au XVIIIe siècle à la famille de Labrousse

5° **Laudonie** appartenait à la famille de Labrousse. 1708.

6° **Le Forestier**. Ce logis avait une chapelle privée qui existe encore. Il appartenait au XVIe siècle à la famille de Labrousse de laquelle il passa vers la fin du même siècle à celle de Ruben. Le Forestier appartient aujourd'hui à la famille Lidonne.

7° **Beaumont**. A Pierre Bounyhton en 1683 ; à Pierre Cheyrade en 1692 ; vers la fin du XVIIIe siècle à la famille de Labrousse.

1755 mariage de Jean Ignace de Verneuil âgé de 28 ans, fils lég. de M. Hélié de Verneuil de Sauveroches bourgeois et de feu Françoise Milet, et Mlle Marie Gauthier âgée de 27 ans Vve de François Xavier des Morilheras bourgeois de la ville d'Aix.

Curiosités du sol : Au Nord de la commune, entre Chatelard et Vaubrunet, un demi dolmen appelé Pierre-Platè. Longueur 1 m 82 ; largeur 1 m 55, hauteur 0 m 35.

Près de l'église, grotte à cristallisation où passe le ruisseau que forme la fontaine du bourg. On y remarque deux blocs de stalagmites dont l'un ressemble, dit-on, à la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus et l'autre à St Roch, deux patrons de la paroisse. C'est à un Kil. Autre grotte appelée « Grotte de l'étang d'Assat ».

Une visite épiscopale à Teyjat (extrait des registres paroissiaux) Compte-rendu de l'Abbé Nadaud).

« Le 10 mars 1756 Monseigneur l'évêque Jean-Giles du Coelhosquet, évêque de Limoges tint ses calandes (conférences) à Busserolles et alla coucher à la maison neuve. Le lendemain il vint à Teyjat accompagné de M... Duplessis d'Argentré l'un de ses vicaires-généraux, abbé d'Olivet et prévôt de St Junien, de M. Etienne Orouse chanoine de St Léonard son aumônier, de M. Déchez son secrétaire et suivi de sept domestiques. Il tint ses calandes le onze et donna la confirmation : il se rendit en les paroisses d'Emoutier, Ferrier, Soudat, Varaignes, La Chapelle St Robert, Hautefaye et Javerlhac. Nous dînâmes dans la grange garnie tout autour de branches d'arbres et de feuillages et ornée d'un ciel par-dessus entre Mgr l'Évêque et sa cour. Il y avait à la grande table qui prenait depuis le bout de la grange jusqu'à la porte, ou à une autre, entre cette table et la porte du cellier : MM. Joseph Nadau, curé de Teyjat, de Limoges, Barthélémy Lepage, vicaire de Limoges, François Léaugy, curé de Javerlhac, de Bessines, Jean-Baptiste Revalier, son vicaire, de Limoges, François Maisondieu, curé d'Emoutier-Ferrier, de Rochechouart, Jean-Baptiste Voisin, curé de Soudat, de Seurix, Martial Bardinet, curé de Varaignes, de Limoges, François Eyriaud, vicaire régent de La Chapelle St Robert, Bourinet curé d'Hautefaye, de Varaignes, Léonard-André Nadau, mon frère, professeur de théologie au collège des Sts pp. de Limoges, Bardeau chanoine régulier de Chancelade, de Tourangeau, Gabriel-Jacques Lamy, curé d'Ambazac, de Limoges, Jean Lamy, son frère, curé de St Goussaud, de Limoges, Jean-Baptiste Noaillet, curé de Chassenom, de Limoges, Jean-Baptiste Turcat curé de Nontron, d'Angoulême, Arondeau, curé de Busserolles, du Quéroi, Bassoulet, curé de Feuillade, d'Angoumois, Cursac, curé de St Martin-le-Pin, de Vigeois, Corrèze, Pierre Barralier, curé de Montagrier (Périgueux), de Limoges.

Noblesse ou bourgeoisie :

Charles de La Ramière seigneur de la Maisonneuve, Joseph Labrousse, de Vaubrunet, garde du roi, Jean-Antoine de Labrousse de Brognac, Benoît de Labrousse son fils, demeurant à Piégut, Pierre basset d'Esrivailles, avocat en Parlement, Tamoignon de Romejou fermier de St Rubon, au Forestier, Elie Verneuil de Sauveroché,

François Toucheras de Beaumont, syndic fabricant, Jean Phelip de Lauterie, ... de Labrousse de Boffran, subdélégué de Nontron, François Pastoureau du Fontiran, avocat en Parlement, de Nontron, Jean Dunoble de Gurpice, Charles de Lalou de Nontron, François Grollet, marchand de Limoges, ... Labesse, du bourg d'Ambazac, Jean-baptiste Grellet, marchand de Limoges, François Grellet son fils.

Après dîner Mgr tint ses calandes ou conférences dans la sacristie, où assistoient tous les curés et vicaires ; il partit ensuite pour aller coucher chez M. de Neuvic à Charras ; n'y trouvant personne, il alla demander l'hospitalité au R.P. abbé de Grosbos, où il soupa, dîna le lendemain et se rendit chez Mme Gabrielle de Kars, dame de S. Projet au château de Beauvais près de Lussas où il coucha, dîna le lendemain et arriva le soir à Nontron où je fus le rejoindre. Pendant son absence je fus honoré de bonne et nombreuse compagnie, »

Mission d'Etouars. « Le 18 septembre 1759 nous sommes allés en procession à Etouars, à une mission que donnaient Messieurs du séminaire de Périgueux nommés Desmarions, Lavergne, Foy de l'académie de Bordeaux, Gontier, Vergnard et un jeune homme mineur. Les paroisses circonvoisines y furent en procession, ainsi que nous à la demande de messieurs les missionnaires. La majeure partie de la nôtre se rendit à l'église de Teyjat ; nous chantâmes pendant tout le chemin les litanies des Saints. Le plus ancien de Messieurs les missionnaires vint à l'avance au-delà du cimetière d'Etouars, pour nous accueillir. Nos paroissiens rassemblés se trouvèrent au nombre d'environ trois cents. J. Nadau curé de Teyjac. B. Lepage vicaire de Teyjac. »

(Voir la notice du Bulletin archéol. tome XIV p 400 et suiv.)

1 – **Extrait des registres des baptêmes, mariages et mortuaires** de la paroisse de St Pierre-es-liens de Teyjat 1630-1669.

Baptêmes de : Marguerite fille n. et l. de monsieur Me Jean de Labrousse, écuyer, sieur de Brognac, conseiller du roi et vice-sénéchal de Périgord et de Narde Vidal Dlle de Brognac, parrain monsieur Me Nicolas de Labrousse abbé de Peyrouze, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Périgueux et marraine Marguerite Filiol Dlle de Forien 1632 ; Anne fille de Me François Bernard, notaire royal, et de Charlotte Baleston 1635 ; Jacques, fils de Me Jean de Jalagnac sergent royal et de Marguerite Bazinet 1652 ; Jean fils d'autre Jean de Lapeyre Sr de la Rivière et de Marguerite de Lavau Dlle 1653 ; François fils de Me François Bounithon et de dame Jeanneton Rouffinet conjoints, parrain Charles de Pompadour, marquis de Laurière, et marraine haute et puissante dame Charlotte de Fumel dame de Laurière et autres places 1655 ; Marie fille n. et l. de Joseph de Labrousse Sr de Brognac et de Dlle Jeanne de Gaufreteau, parrain messire Arnaud de Gaufreteau docteur de la sanée (sainte ?) Faculté de Sorbonne, curé de Saint-Louis entre-deux mers proche de la Sauve, et marraine damoiselle Marie de Lalanne 1656 ; Marguerite fille de Jean Ruben, sieur de Laulandie et de Catherine de Labrousse 1657 ; Jeanne fille n. et l. des mêmes 1662 ; Annet fils de M. de Labrousse Sr du Mazet et de Dlle de Labrousse habitant la ville de Périgueux 1664 ; Jeanne fille n. et l. de Joseph de Labrousse Sr de Brognac et de Jeanne de Gaufreteau 1665 ; Jean fils d'autre Jean Ruben et de Catherine de Labrousse damoiselle du village du Forestier 1666.

Sépulture de Me Pierre Bounithon, notaire royal, âgé de 45 ans, inhumé dans l'église 1654.

Le curé Triollet a inséré la note suivante au milieu des actes de 1635 : « *Le 17 avril 1636 a esté par moy curé soubz signé commencé faire bastir la maison où je demeure et a esté mise et posée la première pierre par Léonard Triollet mon neufveu ; les massons qui l'ont massonnée ont estés Guilhem Marchapt, du village de Beaumont, Léobon Combaud du village de Chez Galhier, et Jean Marchapt dit Souvineaud ; laquelle maison a esté édifiée à mes dépens, qui sont du moins à 400 livres, signé Triollet curé.* »

2 – **Registres des baptêmes etc.** de la paroisse de Teyjat 1671-1724.

Baptêmes de Elie fils lég. de Philippe de Lapeyre et de Louise Fabre 1676 ; Paul fils des mêmes 1679 ; François fils n. et l. de Amat Phelipt Sr de Soliers et de Dlle Louyse Ulterre 1680 ; Marie fille de Louis Labrousse Sr de Brogniac et de Marie Sauvot Dlle de Brogniac, parrain messire Jean Sauvot archiprêtre d'Orgadeuil et marraine Marie de Labrousse Dlle du Mazet 1681 ; Marie fille n. et l. de Gauthier Sr des Planes et de Marguerite Eyriaud 1685 ; Jean fils de Charles Bounithon, Me chirurgien et de Françoise Payris 1687 ; Léonard fils de Joseph de Labrousse Sr de Brognac et de Dlle Marguerite de Labrousse 1691 ; Joseph fils de Léonard Ruben Sr de La Mothe et d'Anne de Labrousse, damoiselle 1694 ; Elie fils de Charles Bounithon Sr de Galie et de Françoise Peyris 1695 ; Marguerite fille d'Aubin Pabot de Soubert et de Dlle Françoise de la Brunie 1716 ; Léonard fils de Joseph Ruben et de Dlle Marguerite Dereix 1717 ; Pierre fils de François Basset Sr des Rivailles, avocat, et de Dlle Marie de Labrousse 1717 ; Marie fille de Joseph Ruben Sr de La Mothe et de Dlle Dereix du village de Forestier 1719 ; Marie Ruben fille des mêmes 1723 .

Mariages de : Me Desage bourgeois de Nontron avec Marie Dougnethon 1684 ; Louis de Labrousse Sr de Vaubrunet avec Dlle Marie de Labrousse habitant la paroisse de St Siméon 1685 ; Jacques Boutin, Me architecte, du bourg du Peyrat, diocèse de Périgueux avec Marguerite Gandois veuve de Jean Bounithon du village de Caillaud 1714 ;

François Vouzelaud bourgeois de la ville de Rochechouart avec Dlle Rose de Labrousse 1719 ; François Boudeaud, bourgeois de la ville de Rochechouart en Poitou avec Dlle Françoise de Labrousse 1719.

Sépultures de : Messire André Pallot, curé de Teyjat âgé d'environ 60 ans et qui a été inhumé près du marchepied de l'autel de Notre-Dame du Rosaire 1698 ; Marie de Labrousse épouse de Louis de Labrousse Sr de Vaubrunet dans l'église 1700 ; Guillaume Jaubert de la Cité de Limoges, boulanger et père du curé de Teyjat âgé d'environ 71 ans, inhumé dans l'église 1705

3 – Registres... de la paroisse de Teyjat 1725-1753

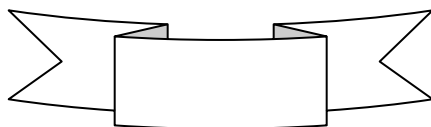
Baptêmes de : Marie fille de Pierre Gautier Sr de Ladouche, bourgeois du Caillaud et de Catherine Gay 1725 ; Léonard fils de Jean Milet Sr de Villard et de Dlle Marguerite Rose Gauvry 1725 ; Antoinette fille de Sr Joseph Ruben Sr de Laulandie et de Marguerite Dereix 1725 ; Antoine Ruben fils des mêmes 1730 ; Jean fils d'Elie de Verneuil Sr de Sauveroches et de Dlle Françoise Milet 1731 ; Pierre Verneuil fils des mêmes 1734 ; Marguerite fille n. et l. de François Branchière Sr de Beaumont et de Dlle Jeanne Félix 1736 ; Elie fils n. et l. de M. Jean Dunoble Sr de Culpice et de Dlle Marie Bodin bourgeois 1748.

Mariages de : messire Pierre de Guillemain, écuyer, seigneur de Chaumont, de la paroisse de Varaigne avec Dlle Marie de Labrousse 1738 ; Pierre Boutinon Sr de la Ménardie, bourgeois de Varaigne, avec Dlle Antoinette Ruben du lieu de Forestier 1747 ; Pierre Basset Sr des Rivailles avec Marie Roux des Farges 1747 ; Benoît de Labrousse avec Dlle Marie de Verneuil 1750 ; M. Pierre Gautier avec Dlle Françoise Ruben 1750 ; Jean Dunoble Sr de Gulpisse, du bourg de Teyjat avec Marie David Vve de François Boutinon 1752 ; Élie Guillén Lacoste Sr de Lalande, du bourg de Millac, diocèse de Périgueux, avec Marie Marguerite Gautier 1753.

Sépultures de : Dlle Claire de Labrousse, du Bouchet, âgée d'environ 86 ans, dans la chapelle de la Vierge ; l'abbé Bourrinet curé de La Chapelle-St Robert qui a dressé l'acte dit qu'elle « *était riche en vertus et en bonnes œuvres dont elle avait fait sa seule occupation pendant toute sa vie, et on peut dire d'elle, comme l'Evangile d'une sainte femme qu'elle ne sortait point du temple servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières.* » 1733 ; François du Noble, ancien capitaine au régiment de Médoc âgé d'environ 71 ans et inhumé dans l'église 1739 ; Dlle Marie Ruben, âgée de 66 ans, dans l'église 1740 ; Dlle Françoise Gay femme de M. Thibaud Félix Sr du Boucheron, âgée d'environ 60 ans, inhumée dans l'église 1747 ; Monsieur Isaac Arliguié, curé de Teyjat âgé d'environ 86 ans ci-devant successivement boursier au collège de St Michel de la ville de Paris, licencié en théologie de la Faculté de Sorbonne, prieur de Ste Catherine de Peyraz, diocèse de Cahors, chanoine de St Pantaléon de Turenne et vicaire du château de ladite ville, lieu de sa naissance, prieur curé d'Ambrugeat et de son annexe Barsanges, et aussi prieur-curé de St Martial de Corrèze, diocèse de Tulle, visiteur de Mgr l'évêque de Limoges dans l'archiprêtré de Nontron et jadis vicaire de la paroisse de St Sulpice à Paris, il a été enterré dans l'église, devant l'autel de la chapelle de Notre-Dame 1753.

Une note de la main de l'abbé Nadaud à la fin de cette liasse nous apprend que « *Jean et François Boutinon, dit Pradelles, du bourg de Teyjac, furent rompus vifs à Bordeaux le vendredi... pour avoir étranglé leur frère.* »

Les registres manquent de 1754 à 1792. il est vraisemblable que ce sont ceux de l'abbé Nadaud, auteur du Nobiliaire du Limousin, et qui devaient être fort intéressants à en juger par les notes qu'il a intercalées dans ceux de ses prédécesseurs.



SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMERO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : la société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMERO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyraseau
- Joseph de Verneilh-Puyraseau - Félix de Verneilh-Puyraseau - Jules de Verneilh-Puyraseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMERO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMERO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMERO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Boudriol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMERO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Massey*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyraseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMERO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMERO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMERO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMERO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMERO 10 – SPECIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- Etat-civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMERO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMERO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carensou*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carensou*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Julilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMERO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMERO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges MarBeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Massevy*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMERO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A.Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMERO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Massevy*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Eglise et de L'Etat (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMERO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurés de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMERO 19 – SPECIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMERO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème} . : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Etude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMERO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMERO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 23 – 2007

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMERO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligueux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMERO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMERO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMERO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMERO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMERO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
- Bourdeilles XIVe siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
- Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
- Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMERO 29 bis - 2013

- Naissance des associations à Nontron : *D. Poupeau*

NUMERO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
- Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
- La vie quotidienne au Moyen Age. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
- Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMERO 30 bis - 2014

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMEROS SPECIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine *Brugière*

- **1** : Le canton de Nontron ;
- **2** : Le canton de Mareuil ;
- **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
- **4** : Le canton de Verteillac ;
- **5** : Le canton de Champagnac.
- **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

Commande d'anciennes Chroniques¹ :

Commande des numéros :

N^{os} -1 à 29 15 € X = €
Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)

Total : €

N.B. : les numéros spéciaux du chanoine **Brugière** sont vendus au prix de **25 €** l'exemplaire.
Les tomes 28 bis des œuvres de Jules de **Verneilh** sont vendus **30 €** l'exemplaire.
Le numéro 29 bis est vendu **11 €** l'exemplaire.
Le numéro 30 bis est vendu **6 €** l'exemplaire.

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à GERARD Francis
 Bernardières
 24340 CHAMPEAUX
 frgerard24@orange.fr



Bulletin d'adhésion au GRHIN

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

Désirez-vous

Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :

Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en couple : (40 €)²

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau
Le Puy de Fleury
24300 NONTRON

1 - page à couper, à photocopier ou recopier.

2 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques